TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 008 | 24 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 3 - LUNDI 4 AVRIL 1977

Nouvel échec des franquistes

Le gouvernement espagnol supprime le secrétariat général du Mouvement

(LIRE PAGE 3.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les « vacances » de la démocratie brésilienne

Le président Ernesto Geisel a décidé, le vendredi 1er avril, de suspendre les activités du Parlement brésilien pour une durée indéterminée, à la suite du refus de la majorité des députés d'approuver, à l'initiative du Mouvement démocratique brésilien, formation d'opposition, un projet de réforme du système judiciaire.

Depuis le début de l'année, on pensait que le président adopterait ce que le régime appelle dans son langage particulier des « mesures révolutionnaires ». La presse avait révélé de graves irrégularités dans la gestion de quelques Etats. A plusieurs reprises, on avait annoncé que le président allait « nettoyer » son administration et soumettre les gouverneurs coupables de corruption ou de népotisme à la foudre « révolutionnaire ». Il n'en a rien été. Le général Geisel a préféré user de ses pouvoirs discrétionnaires pour décréter... la fermeture provisoire du Congrès.

Cette mesure d'exception est la troisième du genre depuis le putsch du 31 mars 1964. La dernière suspension du Congrès avait duré dix mois, de décembre 1968 à octobre 1969. Le général-président de l'époque l'avait décidée devant le refus des congressistes de voter la levée de l'immunité parlementaire d'un député de l'opposition.

Pendant la mise en vacances du Congrès, le gouvernement pourra légiférer à sa place : il décrétera la réforme judiciaire, bien que celle-ci soit jugée insuffisante et combattue non seulement par l'opposition parlementaire, mais également par l'ordre des avocats et par de nombreux magistrats. Il adoptera également une série de réformes politiques, vraisemblablement destinées à empêcher le M.D.B. d'obtenir en 1978 des postes de gouverneur et la majorité au Congrès.

Selon la Constitution, les prochaines élections de gouverneurs devraient se dérouler au suffrage universel. L'opposition aurait alors de sérieuses chances de l'emporter dans les trois principaux Etats du pays : Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro et Rio-Grande-do-Sul. La « réforme » consisterait à maintenir le mode de scrutin indirect qui permet, en fait, au président de la République de placer les hommes de son choix et, à l'aide d'artifices, de conserver la majorité dans les deux Chambres.

Dans un discours radio-télévisé, vendredi soir, le général Geisel a justifié sa décision à l'aide d'expressions pour le moins audacieuses. Selon lui, c'est parce qu'une minorité d'opposants exercent une vraie « dictature » au sein du Parlement que la réforme a capoté. Ceux qui ne sont pas démocrates, à en croire le chef de l'Etat, ce sont les dirigeants du M.D.B., puisqu'ils ont obligé leurs parlementaires à voter contre le projet de réforme judiciaire sous peine de perdre leur affiliation, donc leur mandat.

En vérité, tout s'est passé comme si le gouvernement n'attendait qu'un prétexte pour démontrer la « mauvaise volonté » du M.D.B., entêté à jouer son rôle d'opposition. Seule conclusion possible à ses yeux : le maintien de l'état d'exception et un nouveau bouleversement des règles du jeu : le régime militaire les a changées chaque fois qu'elles lui devenaient défavorables.

Depuis treize ans, ce régime s'efforce ainsi de démontrer qu'il doit rester en place, ses opposants n'offrant, selon lui, aucune garantie. Mais le reproche d'immaturité qu'il leur lance peut facilement lui être retourné. Même certains industriels de Sao-Paulo, et parmi les plus importants, se demandent combien de temps encore les généraux vont s'alarmer au moindre discours un peu vif d'un député.

DEUX VISITES A L'ÉLYSÉE

• M. Vance informe M. Giscard d'Estaing de ses conversations de Moscou
• M. Sadate évoque les conditions d'un règlement au Proche-Orient

M. Giscard d'Estaing a eu ce samedi 2 avril, à l'Elysée, deux importants entretiens de politique étrangère.

Il a reçu à 10 heures M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, arrivé vendredi après-midi, à Paris, venant de Londres. Le chef de la diplomatie américaine l'a notamment informé du résultat de ces entretiens de Moscou et de l'échec enregistré en ce qui concerne la limitation des armements stratégiques. M. Vance avait auparavant eu un entretien en tête à tête, suivi d'un petit déjeuner de travail, avec M. de Guiringaud. Après une nouvelle rencontre avec son collègue français, il devait quitter Paris dans la journée pour regagner Washington. Selon le porte-parole de l'Elysée, MM. Giscard d'Estaing et Vance ont parlé de la situation en Afrique, de la préparation du « sommet » de Londres, de la prolifération nucléaire, de Concorde et des relations soviéto-américaines. M. Lecat a qualifié ces conversations de « très utiles et très constructives ».

En fin de matinée, le président de la République a reçu le président égyptien Anouar El Sadate, qu'il a retenu ensuite pour un déjeuner privé, pris en présence des membres des familles des deux hommes d'Etat. M. Sadate, qui venait de Bonn où il a reçu la promesse d'une aide économique accrue, devait quitter Paris dimanche pour Washington. Au lendemain de la visite de M. Louis de Guiringaud en Israël, les entretiens franco-égyptiens devaient surtout porter sur les perspectives de réunion de la conférence de Genève et la participation des Palestiniens à ses travaux.

En dehors des sujets déjà prévisibles figurant à l'ordre du jour *de tout entretien franco-américain* ces dernières semaines (conférences « au sommet » des pays industrialisés à Londres en mai, Concorde, prolifération nucléaire). MM. Giscard d'Estaing et Vance ne pouvaient pas ne pas examiner les conséquences de la nouvelle situation créée par l'échec des pourparlers soviéto-américains de Moscou sur les armements stratégiques.

Des deux côtés, mais peut-être davantage du côté américain, on insiste sur le caractère momentané de cette difficulté. M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, s'est employé, vendredi, devant les journalistes, à minimiser la portée des remarques « acerbes » faites par M. Gromyko la veille.

M. T.

(Lire la suite page 2.)

LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Raymond Barre s'affirme

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui recevra mardi après-midi les vingt-cinq secrétaires d'Etat qui ont été nommés ou renommés vendredi, a convié les membres du gouvernement à se réunir les 15 et 16 avril, à Rambouillet, pour examiner les principaux problèmes qui se posent au pays. Un tel « séminaire » avait déjà eu lieu, à Rambouillet également, les 5 et 6 avril 1975.

Les huit nouveaux secrétaires d'Etat étaient tous membres de l'Assemblée nationale qui entamait sa session de printemps, de même que le Sénat, samedi après-midi 2 avril.

Alors que le 29 mai 1974, M. Giscard d'Estaing avait tenu à expliquer et à commenter personnellement à la télévision la composition du gouvernement Chirac qu'il venait de former, et à en vanter les mérites, c'est M. Barre lui-même qui s'est acquitté de cette tâche vendredi soir. Cette différence mérite d'être soulignée mais il y a bien d'autres raisons de se demander si le président de la République ne gouverne pas de moins en moins tandis que son premier ministre gouverne de plus en plus.

Le chef de l'Etat nous avait annoncé avec *quelque solennité*, lundi, la *mise* en place d'un « gouvernement restreint ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

La politique d'assainissement économique sera poursuivie

• La hausse des salaires s'est fortement ralentie
• Le chômage continue de s'aggraver

M. Raymond Barre a confirmé vendredi 1er avril, au cours d'un entretien télévisé, qu'il poursuivrait son plan d'assainissement économique, sans céder à ceux qui lui conseillent de relancer l'activité.

Sur un point essentiel de son dispositif anti-inflation — le freinage des salaires, — M. Barre enregistre des premiers résultats favorables. Une enquête de l'INSEE, qui devrait être publiée dans les prochains jours, montre que le rythme de hausse des salaires s'est fortement ralenti, passant d'un rythme annuel de 15 % en 1975-1976 à 8,5 % ces derniers mois.

Mais la recherche d'une meilleure compétitivité des entreprises continue de gonfler le chômage. Ce mouvement risque de se prolonger : Usinor vient, par exemple, d'annoncer la suppression de trois mille huit cents emplois.

Les résultats des élections municipales n'ont donc modifié ni l'analyse faite, par M. Barre, du mal français, ni la tactique adoptée pour y porter remède. Le premier ministr a confirmé qu'il allait continuer l'action entreprise depuis septembre 1976, action qui vise d'une part à ralentir les augmentations nominales des salaires et des prix, d'autre part à stabiliser à son niveau actuel le pouvoir d'achat de la plupart des Français, les plus défavorisés échappant seuls à la règle...

M. Barre a redit clairement, vendredi soir, qu'il refusait de relancer l'activité, « *d'ouvrir les vannes* » pour gagner les élections. Il faudrait ensuite, a ajouté M. Barre, resserrer la vis, replonger dans l'austérité, et ce ne serait « *ni honnête ni convenable* ».

Seule concession faite par M. Barre : tout sera fait pour améliorer le sort des Français « *dans la limite des possibilités de notre économie* ». A l'évidence ces limites seront vite atteintes, mais le premier ministre a rappelé les catégories qui méritent une attention particulière : les jeunes en quête d'un premier emploi, les familles, les personnes âgées.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 21.)

Un pari serré

par PIERRE DROUIN

On ne triche pas avec l'économie. Les « douceurs » accordées de-ci de-là pour aplanir les chemins du pouvoir, en l'espèce pour le garder en 1978, sont un faux remède. Le *peuple n'est pas si infantile qu'il ne* comprenne la manœuvre. C'est là le sentiment profond de M. Barre et il a du mérite à dire aussi crûment qu'il ne cédera pas sur la ligne essentielle du redressement économique du pays. Le drame, c'est que le cœur politique a des raisons que la raison ne connaît pas.

L'élément de pari n'est donc pas mince dans la tactique du premier ministre. Il sait fort bien que, en un an, il ne pourra faire sortir complètement la France de la crise, mais si les signes de l'amélioration sont convergents, si la pente du redressement est bien visible, M. Barre veut croire que la majorité des Français lui donnera une nouvelle chance : celle de parachever son œuvre en votant contre l'opposition.

Mais voilà où le calcul se complique. Si, malgré ses efforts, le chômage s'accroît, l'inflation ne se réduit que d'un ou deux points par rapport à celle qu'il a connue en *arrivant, si notre commerce extérieur* est toujours « au rouge », c'est sur un plateau qu'il offrira la succession à l'opposition.

Au cas inverse où ses vœux seraient *comblés, c'est-à-dire si l'économie* française est remise en selle, il apparaîtra, étant donnée la difficulté de la tâche, comme un sauveur, mais la majorité n'en mordra peut-être pas moins la poussière aux élections. D'abord parce que la gratitude n'est pas la vertu suprême du *peuple souverain* (qu'on se rappelle le sort politique de Churchill), et surtout *parce qu'on lui saura gré* seulement d'avoir fait le ménage avant l'arrivée de l'équipe d'opposition.

A partir d'un certain moment, la volonté de changement, tant affirmée *par M. Giscard d'Estaing*, est si forte qu'elle emporte les digues. Changer, oui, mais d'abord les hommes qui depuis vingt ans gouvernent la France. N'est-ce pas le plus *visible de l'opération ?* Car, sur le chapitre purement conjoncturel, sur celui de la gestion quotidienne des affaires, l'opposition aura-t-elle plus d'armes que la majorité pour *combattre l'inflation et le chômage ?* On peut en douter. Son apport se situera sur un tout autre plan, celui des structures, celui des pouvoirs.

On parle de l'« actualisation » du *programme commun*. Si l'union de la gauche ne veut pas connaître les mêmes difficultés dans les affaires courantes — ce sont celles qui modèlent au jour le jour l'opinion, *qui font « vibrer » les sondages*, — elle sera bien avisée de ne pas trop charger la barque des satisfactions quantitatives apportées brusquement aux citoyens en guise de joyeux avènement. Il lui faudra plutôt ouvrir généreusement les fenêtres sur une meilleure répartition des pouvoirs dans l'entreprise, dans les collectivités locales, dans la nation, et diffuser les responsabilités plus que du papier-monnaie.

Face aux maléfices mondiaux de l'inflation et du chômage, M. Barre et M. Mitterrand affronteront les mêmes périls : pour en venir à bout, il ne faut pas relâcher la vigilance, faute de quoi les promesses de lendemains meilleurs ne pourront être qu'électorales.

Réussir l'élargissement de l'Europe

Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis le mardi 5 avril à Luxembourg, vont « accuser réception » de la demande officielle d'adhésion transmise voici quelques jours *par le Portugal. Conformément* à la procédure prévue à l'article 237 du traité de Rome, ils donneront mandat à la commission de rédiger un « avis » sur les problèmes que pose cette candidature et sur les solutions à y apporter.

Le 5 avril se tiendra également une session de négociations avec la Grèce. Jusqu'où et comment convient-il pour les Neuf de « globaliser » l'examen des problèmes touchant à l'élargissement de la C.E.E. à ses voisins méridionaux. Tel sera le thème soumis à la réflexion des ministres des affaires étrangères, lors d'une session spéciale qu'ils tiendront à Leeds-Castle, dans le Kent, le week-end des 21 et 22 mai.

par PIERRE URI (*)

Le Portugal vient de déposer officiellement sa demande en vue d'ouvrir des négociations pour son adhésion à la Communauté. La Grèce a déjà posé sa candidature. On s'attend que l'Espagne, sitôt passées ses élections, voudra à son tour se raccrocher à l'Europe.

On ne sous-estime pas les difficultés et on connaît les hésitations. La Commission de Bruxelles réclamait la prudence envers l'éventualité d'une adhésion hellénique ; d'autant que le problème de la Turquie risque de se poser un jour par contre-coup. Le Conseil a décidé de surmonter l'objection pour des raisons politiques : on ne rejette pas un pays qui a restauré la démocratie après sept ans de dictature. En ce qui concerne le Portugal, le président de la commission, M. Roy Jenkins, a souhaité une solution qui soit « *politiquement positive, mais économiquement réaliste* ». Cette formule élégamment balancée demande quelques mises au point. Elles pourraient servir aussi bien pour la Grèce ou pour un pays comme l'Espagne, maintenant dixième puissance industrielle du monde, lorsqu'il va vouloir emboîter le pas à deux autres pays méditerranéens.

Car l'Europe ne peut pas se soustraire à la responsabilité qui s'impose à elle. Vingt ans après les traités de Rome, elle est loin d'avoir tenu ses promesses. Le Marché commun avait au moins commencé d'offrir *aux consommateurs* des choix plus ouverts. Les agriculteurs sont attachés à la politique agricole commune, même si elle aboutit aujourd'hui *aux plus extraordinaires distorsions* : on a compensé les dévaluations et les réévaluations à force de subventions et de droits de sortie, mais sans tenir compte des mouvements globaux de prix intervenus depuis lors dans chaque pays ; du coup, ce sont les producteurs les plus chers qui sont artificiellement en position d'exporter au détriment de leurs concurrents plus économiques. C'est qu'aucun effort n'a été suffisamment entrepris pour éviter ni la dislocation monétaire ni la vague de récession. L'écart se creuse entre les pays les plus forts et les pays les plus faibles du groupe.

(Lire la suite page 3.)

(*) Membre du groupe des experts du P.S.

AU JOUR LE JOUR

En famille

Ce n'était donc pas un poisson d'avril, comme certains universitaires l'ont cru de bonne foi. Mme Alice Saunier-Seïté reste bien secrétaire d'Etat aux universités.

Et tant mieux d'ailleurs. Il y a un proverbe qui dit qu'on sait ce qu'on perd mais qu'on ne sait pas ce qu'on gagne, à moins que ce ne soit le contraire. L'essentiel est qu'on reste en famille. Dans les familles désunies, il est toujours lassant d'avoir à se chercher de nouvelles querelles, et l'on s'habitue à tout.

Au moins, si pendant les mois qui viennent les universités ne savent pas toujours où elles vont, elles sauront clairement où elles ne peuvent pas aller pour le moment.

ROBERT ESCARPIT.

LES BALLETS DE CHANGHAI A PARIS

Stances à Mao

Les ballets de Changhaï, ne l'oublions pas, n'ont pas été conçus à l'usage des Occidentaux mais bien à l'intention du peuple chinois.

A l'origine de spectacles, comme « la Fille aux cheveux blancs » *présenté actuellement au Théâtre* des Champs-Elysées, il y a la danse classique. Elle fut importée de Russie, alors pays frère ; et Assaf *Messerer*, professeur et chorégraphe, maintenant à Paris avec la troupe du Bolchoï, se souvient qu'il est allé en Chine populaire en 1951 pour entraîner les artistes. Il les a initiés aux grands jetés et aux sauts spectaculaires — sa spécialité — qu'on retrouve dans ces Ballet de Changaï. Sous l'influence de la révolution culturelle, la danse s'est inspirée du précepte de Mao : « Que l'ancien serve l'actuel, que *ce qui est étranger serve ce qui* est national. » Le ballet classique devenait une forme codifiée, chargée de raconter de manière lyrique les hauts faits de l'odyssée maoïste.

Voici les cabrioles et les tours en l'air mis au service de l'idéo*logie, et la pointe promue symbole* de libération dans un pays où les pieds des femmes ont été martyrisés et réduits pendant des siècles. *Montée sur ses pointes agressives*, la Chinoise participe activement à la révolution.

C'est le cas de Hsi-Eul, l'héroïne de « la Fille aux cheveux blancs », un des plus importants ouvrages du répertoire, donné plus de huit cents fois et projeté dans sa version filmée jusqu'au fond des campagnes.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 19.)

DIPLOMATIE

Les visites de MM. Vance et Sadate à Paris

(Suite de la première page.)

L'avenir dira si cet optimisme, au demeurant très relatif, est justifié. Mais, de part et d'autre, une certaine escalade verbale est à noter dans les rapports entre Moscou et Washington. Le ministre soviétique des affaires étrangères a déclaré que, dans la mesure où les Américains revenaient sur l'accord de Vladivostok, les Soviétiques avaient le droit d'en faire autant en soulevant de nouveau le problème des systèmes américains dits « avancés » : avions porteurs de bombes nucléaires stationnés en Europe, points d'appui des sous-marins stratégiques américains en Grande-Bretagne et en Ecosse.

De fait, M. Brejnev avait fait une concession en acceptant de laisser entre parenthèses cette vieille question (tout comme celle des forces nucléaires françaises et britanniques) dans son entente avec M. Ford ; il avait accepté la notion de plafonds égaux avec Washington pour les seuls systèmes dits « centraux » (basés en Amérique ou en U.R.S.S.), sans chercher à compenser par un avantage spécial la puissance que les Américains tirent de leur système « avancé » (en Europe). S'il revenait sur cette concession, toute la négociation SALT serait à reprendre là où on l'avait laissée, non pas à Vladivostok il y a deux ans et demi, mais beaucoup plus tôt, au lendemain des premiers accords de 1972.

C'est ce qu'a constaté M. Brzezinski, lorsqu'il a affirmé qu'une telle attitude des Soviétiques « *changerait l'ensemble des conversations* ». Mais le conseiller du président a aussitôt contré cette menace en affirmant qu'une discussion sur les systèmes avancés conduirait « nécessairement » les Etats-Unis à soulever à leur tour le problème des missiles soviétiques de portée intermédiaire et moyenne qui visent l'Europe occidentale à partir des régions occidentales de l'U.R.S.S. Washington a en effet toujours considéré que le déploiement américain d'armes nucléaires tactiques en Europe vise essentiellement à protéger les alliés des Etats-Unis, exposés aux tirs de ces missiles et à la pression de l'armée rouge en Europe.

Les Soviétiques répondent, eux, que leurs engins intermédiaires et moyens ne peuvent atteindre les Etats-Unis, donc ne sont pas « stratégique », alors que certains vecteurs des systèmes américains avancés peuvent frapper l'U.R.S.S., ce qui justifie leur inclusion au chapitre des SALT. En fait, une raison essentielle du refus américain d'en parler était la crainte de déclencher des réactions hostiles chez les Européens et de provoquer des zizanies entre alliés. Il est probable que M. Vance a rassuré ses interlocuteurs sur ce point à Bonn, à Bruxelles, à Londres et à Paris.

Le secrétaire d'Etat américain devait aussi évoquer avec le président français les problèmes du Proche-Orient, seul point sur lequel les positions soviétiques et américaines se sont plutôt rapprochées, grâce à une évolution de M. Brejnev dans le sens de la modération. M. Sadate compte évidemment surtout sur les Américains pour faire « bouger » Israël, mais il attribue un rôle spécial à la France, dont il rencontre le président pour la quatrième fois en un peu plus de deux ans. Le tout récent voyage de M. de Guiringaud en Israël devrait lui permettre de recueillir de ses interlocuteurs français des précisions sur le point de vue de Jérusalem.

La « normalisation » des relations franco-israéliennes ne devrait pas soulever d'objection au Caire, mais M. Sadate cherchera sans doute à en savoir plus sur l'attitude de Paris à l'égard des Palestiniens. A l'issue de la visite de M. Guiringaud, M. Allon, son homologue israélien, a affirmé sans être démenti, que la France n'insistait plus pour la création d'un « Etat » palestinien. Le terme de « patrie » employé par le gouvernement français, a indiqué M. de Guiringaud, n'implique pas « *forcément* » la création d'un Etat indépendant. A vrai dire, Paris tient compte du fait que l'idée d'une fédération palestino-jordanienne est retenue dans certaines capitales arabes, mais il est encore bien tôt pour dire si cette concession au point de vue israélien recueillera l'aval de suffisamment d'intéressés pour être « crédible ».

M. T.

Les responsables de Washington tentent d'atténuer l'effet de l'échec des entretiens de Moscou

De notre correspondant

Washington. — En dépit des récriminations de M. Gromyko, les milieux officiels affichent un optimisme relatif quant aux perspectives de la négociation nucléaire avec l'Union soviétique. Certes, les aigres propos du ministre soviétique ont surpris, déconcerté, et même irrité. On ne s'attendait pas que M. Gromyko prenne l'initiative d'une telle diatribe, immédiatement après ses entretiens « cordiaux » avec le secrétaire d'Etat, M. Vance. Mais, en privé, un certain nombre de diplomates professionnels du département d'Etat concèdent que par ses déclarations publiques, faites avant même l'ouverture des entretiens Vance-Gromyko, le président Carter a provoqué, peut-être sans s'en rendre compte, une vigoureuse riposte négative des Soviétiques, prompts à voir dans les propos présidentiels une opération de propagande visant à les placer sur la défensive.

Certains, au département d'Etat, rappellent que du temps de M. Kissinger l'ambassade américaine à Moscou transmettait à l'avance aux Soviétiques les propositions américaines afin de leur donner le temps de les étudier.

Dans l'immédiat, les responsables cherchent surtout à éviter de prolonger ou d'entretenir une polémique avec Moscou sur des propositions dont on ne cesse de répéter qu'elles sont « raisonnables » et « équitables ». M. Brzezinski, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité et principal architecte de la politique étrangère, conscient que ce premier coup d'essai n'est pas le coup de maître escompté, a convoqué, vendredi 1[er] avril, les journalistes pour réaffirmer la bonne foi et la bonne volonté du gouvernement américain, lequel, selon lui, a proposé, pour la première fois depuis le début des négociations SALT, le programme le plus sincèrement orienté vers le désarmement. Le gouvernement américain, a-t-il dit, cherchera à déterminer « *ce qui préoccupe* » les Soviétiques, dont on n'attendait pas qu'ils acceptent d'emblée un programme aussi ambitieux.

Le ton de M. Brzezinski était détendu et conciliant. Les Russes, a-t-il dit, ont indiqué « *par de petits gestes* » que la négociation continuait. « *La polémique n'a pas été méchante...* » Quant aux propos « acerbes » de M. Gromyko, ils reflètent, selon le conseiller du président, l'esprit défensif des Russes, qui se sont toujours posés en champions du désarmement.

M. Brzezinski a cité le précédent des années 60, lorsque les Soviétiques, après avoir rejeté toutes limitations sur les systèmes anti-missiles, avaient fini par l'accepter. Bref, dans l'optique officielle, ni la négociation nucléaire ni, d'une manière plus générale, la détente ne sont compromises par le « niet » soviétique.

Au Pentagone, les réactions sont plus « musclées ». Pour les éléments « durs », le refus de Moscou confirme que les Soviétiques ne veulent pas vraiment négocier puisqu'ils ont rattrapé, sinon dépassé les Américains dans le domaine nucléaire.

Cependant, le secrétaire à la défense, faisant écho au président Carter, a indiqué que le Pentagone devrait réviser ses plans en cas d'échec des négociations. Il envisagerait de dépenser 2 milliards de dollars supplémentaires pour le développement des engins mobiles MX, du bombardier B-1, du sous-marin Trident, et pour accélérer le programme de missiles de croisière.

Au Congrès, les propos de M. Gromyko ont eu pour résultat de renforcer la position du président. Même ceux qui lui reprochent d'avoir poussé trop loin l'affaire des droits de l'homme (certains déplorent notamment qu'il ait augmenté, à la veille de la négociation, les crédits destinés aux stations diffusant des programmes à destination de l'Est) soutiennent le président au moment où les Russes, disent-ils, veulent délibérément le « *mettre à l'épreuve* ». La réaction des leaders républicains a été modérée, sauf celle de M. Rhodes, chef de la minorité républicaine à la Chambre, qui a violemment accusé M. Carter de sacrifier le fond au style et d'ignorer les subtilités des affaires étrangères. Plus discrètement, le *Christian Science Monitor* exprime une opinion voisine en considérant que la tendance du président à négocier en public est déconcertante et qu'elle a, « *dans cette circonstance, affecté le résultat des négociations* ».

Quant au *Wall Street Journal*, il invite le président à tenir bon et le félicite d'avoir « *tiré la leçon des erreurs de son prédécesseur* ».

HENRI PIERRE.

Le développement de la coopération culturelle franco-égyptienne

Près de cinquante mille élèves francophones dans les établissements scolaires

De notre correspondant

Le Caire. — Il y a quelques années, le français avait tendance, en Egypte, à n'être plus que la langue des salons du Caire et d'Alexandrie. Le temps n'était plus où il occupait la *place de première langue étrangère*, où Egyptiens et Britanniques négociaient dans le langage du Quai d'Orsay, où Michel Butor enseignait en Haute-Egypte (1).

Sans songer à ravir les positions conquises par l'anglais dans l'économie ou dans l'armée, la France a fait, depuis 1970 — ses relations politiques de nouveau bonnes avec Le Caire l'y incitant — un effort particulier en Egypte, mettant ce pays pratiquement au même rang que le Québec pour ce qui concerne les crédits culturels. Le terrain étant favorable, les effets ne se sont pas fait attendre. Une enquête menée récemment dans les milieux estudiantins cairotes montre que le français est perçu de nouveau par ceux-ci comme « *la langue de culture par excellence* ». Le Parlement du Caire s'est inquiété pour sa part du nombre insuffisant de professeurs égyptiens de français.

Jusqu'à l'an passé, l'effort culturel français portait essentiellement sur Le Caire et Alexandrie. Depuis 1977, à la demande des universités de province, la diffusion de la culture française n'est plus le privilège des deux capitales. Un enseignant français a été nommé dans la plupart des villes universitaires de l'intérieur du pays, afin d'organiser la formation ou le recyclage des maîtres égyptiens de français et d'être en quelque sorte le « *délégué culturel* » local de la France. En marge des universités de province, où il y a toujours un noyau francophone, notamment en droit, des « *clubs de français* » se créent avec les encouragements des autorités régionales.

Sept lycées franco-égyptiens

Des Semaines culturelles françaises, qui ont partout drainé des foules nombreuses, viennent d'être organisées à Assouan, Louksor, Tantah et Mansourah, ces deux dernières villes situées dans le delta du Nil ayant chacune plus d'un demi-million d'habitants. Des manifestations de même ordre se préparent à Ismaïlia, Port-Saïd, Minieh et Assiout. Avant même son inauguration officielle, le nouveau centre culturel français d'Héliopolis, ville jumelle du Caire où vivent plus d'un million de personnes, a eu un millier d'inscrits pour son cours de français.

A Port-Saïd, le lycée franco-égyptien, rouvert en 1976, accueille déjà cinq cents élèves, tandis que le nouvel établissement du même type inauguré cette année à Guizeh, autre cité jumelle du Caire, a eu d'emblée six cents inscrits. Les sept lycées franco-égyptiens que compte désormais le pays ont près de sept milles élèves. Quarante mille autres enfants reçoivent aussi jusqu'au baccalauréat un enseignement bilingue français-arabe d'excellente qualité dispensé par des institutions religieuses. Celles-ci fonctionnent sous la bannière du Saint-Siège depuis la période de Nasser, mais elles reçoivent toujours une aide française, récemment accrue, sous forme de détachement de professeurs et d'envoi de matériel pédagogique. Contrairement à l'Irak, l'Algérie et la Syrie (ce dernier pays est revenu sur sa décision), l'Egypte n'a jamais nationalisé les écoles chrétiennes, qui, dans la plupart des Etats arabes, restent, au niveau scolaire, le principal dispensateur de la culture française.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, des projets d'école de commerce, à Port-Saïd, et d'institut de recherches électroniques, tous deux selon des schémas français, sont nés récemment dans le sillage de l'Institut égyptien du pétrole, nouvellement installé à grands frais dans la banlieue cairote avec le concours des Français.

La coopération théâtrale inaugurée l'an passé avec *Phèdre*, de Racine, en arabe, qui fut au Caire le succès théâtral inattendu de la saison (quatre mois de représentations à guichets fermés, des cars amenant des spectateurs de province), s'est poursuivie cette année par la présentation, également avec succès, en France, puis en Egypte de *la Danse de mort*, de Strindberg, adaptée par Marguerite Duras, interprétée par deux grands comédiens égyptiens, Sanaa Gemil et Gamil Rateb, et mise en scène par Jean-Pierre Laruy, directeur du Centre dramatique national du Limousin. Les mêmes acteurs, qui sont parfaitement bilingues, vont présenter maintenant *la Danse de mort* en arabe, au Caire, dans un décor du Français Michel Marsiglia.

Très curieux de pièces étrangères, le public et les journaux égyptiens apprécient cette « touche française » sur leur théâtre. En échange doivent venir au prochain Festival mondial de Nancy un groupe de paysans du delta du Nil qui, envers et contre tout, ont monté dans leur bourg un spectacle, d'une rare vigueur politique et artistique, ayant pour thème leur vie quotidienne.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Michel Butor évoque son séjour à Minieh dans *le Génie du lieu*, Grasset, 1958.

PROCHE-ORIENT

Liban

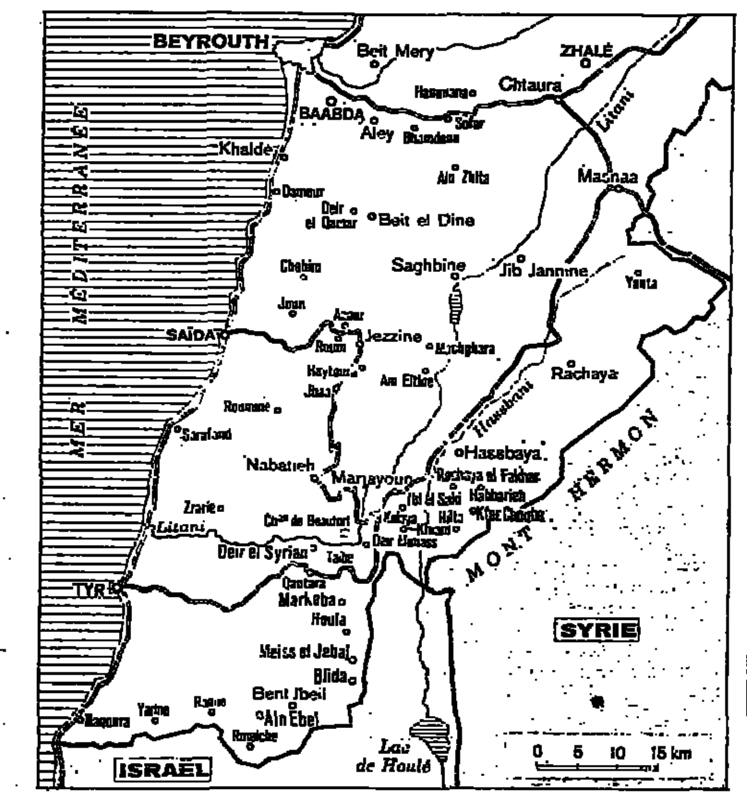
Les forces conservatrices occupent quatre autres localités dans le Sud

Beyrouth (*A.F.P.*). — Quatre autres villages frontaliers du Sud-Liban : Markaba, Meiss-El-Jabal, Blida et Deir-El-Syrian, sont tombés aux mains des forces libanaises (conservateurs), ce qui accentue la menace qui pèse sur les positions tenues dans cette région par les forces palestino-progressistes, apprend-on de source conservatrice.

Après la chute, jeudi, du village de Taibé, les forces palestiniennes et progressistes libanaises se trouvent coincées sur une zone frontalière d'une dizaine de kilomètres environ, s'étendant du village de Houla, jusqu'à l'extrême sud, au gros bourg de Bent-Jbeil.

Les miliciens conservateurs se trouvent à proximité immédiate du dispositif adverse. Le village de Markaba, qu'ils ont annoncé avoir pris, se trouve en effet à la sortie de Houla, et Ben-Jbeil est menacé par le village tout proche d'Aïn-Ebel, à l'ouest.

La chute de Bent-Jbeil serait décisive, car plus rien ne s'opposerait alors à la prise des dernières positions secondaires que les forces palestino-progressistes tiennent encore çà et là, à proximité de la frontière libano-israélienne.



Egypte

Le limogeage du rédacteur en chef d'une revue de gauche suscite des remous au Caire

De notre correspondant

Le Caire. — La revue mensuelle « Al Talia » (l'Avant-Garde), qui, depuis douze ans, permettait à un certain nombre d'intellectuels égyptiens, en dépit de maintes vicissitudes allant jusqu'à l'emprisonnement, de défendre les thèses du marxisme classique, a cessé d'exister sous cette formule à partir de ce samedi 2 avril.

Publiée depuis son premier numéro, en janvier 1965, sous l'égide du quotidien officieux *Al Ahram*, *Al Talia* avait toujours joui, malgré cette tutelle, d'une bonne marge d'indépendance. En février, M. Youssef El Sebai, ancien ministre, président du conseil d'administration d'*Al Ahram*, fit mine de vouloir exercer un contrôle plus étroit sur la revue. Son rédacteur en chef et fondateur, le journaliste Lofti El Kholi, membre du comité directeur du parti de gauche le Rassemblement progressiste et unioniste, suspendit sa collaboration à la revue en guise de protestation. M. El Sebai, membre influent de la formation majoritaire, le parti socialiste d'Egypte, fit alors savoir qu'il considérait M. El Kholi comme « démissionnaire », puis comme « gréviste », et il nomma un nouveau rédacteur en chef à *Al Talia*.

Celui-ci, M. Salah Galal, chef de la rubrique scientifique d'*Al Ahram* et réputé proche des milieux islamiques intégristes, annonça son intention de faire d'*Al Talia* un magazine de vulgarisation pour la jeunesse et les femmes, alors que l'ancienne formule était celle d'une austère revue d'études engagée sur le plan politique et social. Tous les rédacteurs d'*Al Talia* ont alors, eux aussi, suspendu leur collaboration à la publication.

Cette affaire suscite des remous au Caire. Le secrétaire du Front parlementaire des indépendants, le député Mahmoud El Qadi, a obtenu l'inscription à l'Assemblée d'un débat sur *Al Talia* et sur la liberté de la presse qu'implique le pluralisme politique restauré : cent cinquante-sept intellectuels, dont cinquante-cinq professeurs d'université, ont adressé des pétitions au Raïs en faveur d'*Al Talia*, dont le sort, à en croire M. El Sebai lui-même, aurait ému jusqu'au président Boumediène d'Algérie. Le doyen des écrivains arabes, M. Tewfiq El Hakim, a proposé — et M. El Kholi a accepté — que *Al Talia* revienne à sa formule ancienne, avec un droit de réponse automatique pour les personnalités gouvernementales en cause. — J.-P. P.-H.

Israël

Me FELICIA LANGER NE POURRA PLUS PLAIDER DEVANT LES TRIBUNAUX MILITAIRES

Tel-Aviv (*A.P.*). — Me Félicia Langer, avocate israélienne, ne pourra plus désormais plaider devant un tribunal militaire. La décision a été prise par une commission *ad hoc* composée de cinq personnes et dont fait partie le conseiller juridique du gouvernement, le professeur Ahoron Barak.

Les motifs invoqués pour cette mesure d'éviction sont, selon la radio israélienne, les sympathies existant entre Me Langer et l'O.L.P. et les contacts qu'elle entretient avec cette organisation. De ce fait, a estimé la commission, Me Langer ne saurait avoir connaissance de certains secrets militaires évoqués au cours de procès plaidés devant les tribunaux militaires.

LE SÉJOUR DE M. SADATE A BONN

La République fédérale renforce son aide à l'Égypte

De notre correspondant

Bonn. — Le président égyptien Sadate a quitté la capitale fédérale allemande, ce samedi 2 avril, après une visite officielle de deux jours, en emportant la promesse d'une aide économique accrue. Alors que la R.F.A. avait déjà accordé à l'Egypte 610 millions de deutschemarks de crédits au cours des trois dernières années, elle a promis une nouvelle aide en capital de 250 millions de deutschemarks, et une aide technique de 16 millions pour cette année.

Au cours d'une conférence de presse M. Sadate a remercié « *son ami Schmidt* » pour l'assistance et la compréhension du gouvernement fédéral, qui a mis à sa disposition comme conseiller spécial M. Alex Möller, social-démocrate et ancien ministre des finances. Cependant l'idée d'un « Plan Marshall » pour l'Egypte, lancé par M. Sadate, n'a pas trouvé un écho très favorable auprès des dirigeants ouest-allemands.

Le chancelier Schmidt a indiqué que « *1977 offrait les meilleures chances pour la paix au Proche-Orient* ». La reprise de la conférence de Genève, à laquelle les Palestiniens doivent participer « *sous une forme ou sous une autre* », a précisé M. Schmidt — constitue la meilleure façon de rechercher une solution durable au conflit israélo-arabe. La R.F.A. et l'Europe sont prêtes à prendre des « *mesures d'accompagnement* » pour faciliter la paix. Cependant M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, qui rentre d'un voyage à Jérusalem, a estimé que la reconnaissance par les pays arabes de l'existence de l'Etat d'Israël restait une des conditions d'un règlement. Le président égyptien a répondu que les Arabes avaient *de facto* fait ce pas en acceptant de négocier avec les Israéliens.

M. Sadate a, d'autre part, lancé une mise en garde contre la « *subversion communiste* » en Afrique, au Proche-Orient et dans tout le bassin méditerranéen. « *La Méditerranée doit rester une mer de paix. Malheureusement certains — je pense à Kadhafi — favorisent les visées de l'Union soviétique* », a-t-il dit.

DANIEL VERNET.

● *M. Duck Woo Nam*, vice-premier ministre et ministre du plan de la Corée du Sud, en visite officielle en France, a été reçu à déjeuner, vendredi 1[er] avril, par M. Barre. Un communiqué, publié à l'issue du séjour de M. Duck Woo Nam, souligne la « *volonté commune* » de développer les échanges commerciaux et la coopération industrielle.

● *La « table ronde » d'Accra* sur Djibouti a finalement abouti, vendredi soir 1[er] avril, à un accord de principe sur la constitution d'un Front patriotique uni du peuple de Djibouti et à la création d'un comité de coordination chargé de préparer l'accession à l'indépendance.

Les partis politiques et mouvements de libération du territoire n'ont toutefois pas surmonté leurs divergences. Le texte final fait état « *du désaccord entre les parties quant à la tenue des élections générales le jour du référendum* ». — (*A.F.P.*)

EUROPE

Réussir l'élargissement de l'Europe

(Suite de la première page.)

Mais du moins, et paradoxalement, la Communauté possède une existence mieux affirmée aux yeux du reste du monde que dans la vie de ses propres citoyens. Elle pèse de son poids de plus grand marché d'importation dans les négociations commerciales, elle a réussi à parler d'une seule voix à la conférence d'Helsinki, mais cette voix reste largement muette dans le dialogue Nord-Sud Elle a construit à Lomé, avec quarante-six pays en développement, des relations originales et généreuses, elle s'est rapprochée des pays riverains de la Méditerranée, même si, comme les Israéliens et les Arabes, ils appartiennent à des camps opposés. Surtout elle a offert un espoir à trois pays échappés *à la dictature* : la perspective de prendre appui sur elle a sans doute contribué à leur éviter le chaos.

Ce fait essentiel impose un devoir à la Communauté. Elle ne peut laisser les deux pays demandeurs, bientôt un troisième, à l'abandon.

Or les difficultés sont immenses. Le degré d'industrialisation des trois pays est très inégal : elle commence pour la Grèce, à peine pour le Portugal ; il y a, au contraire, une industrie forte et moderne en Espagne. Les agricultures sont très en retard pour ce qui fait la force actuelle de la Communauté, c'est-à-dire les céréales et les produits animaux ; elles sont, au contraire, redoutables pour le vin, les fruits et légumes. Et au surplus, l'entrée de ces pays dans la Communauté risque de vider de leur contenu *les préférences accordées à d'autres* riverains de la Méditerranée dans les accords d'association : ainsi les agrumes ou les fruits *tropicaux, si l'on pense non seulement* aux pays du continent, mais aux îles de l'Atlantique rattachées à l'Espagne ou au Portugal.

Si l'on attend que toutes les contradictions soient surmontées, on passera à côté des impératifs de l'histoire. Il faut donc trouver une formule qui concilie l'exigence politique et les obstacles économiques, qui permette de recueillir rapidement des pays à qui l'Europe est nécessaire, sans risquer de buter par la suite sur des difficultés insurmontables ou même largement imprévisibles.

Il y a un issue. Il suffit d'interpréter l'expérience menée à propos de l'entrée dans la Communauté de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande. L'erreur avait été de fixer une période de transition calculée en années, c'est-à-dire de prendre le pari qu'au bout de délais pré-déterminé la Grande-Bretagne pourrait par exemple absorber les prix agricoles dans son coût *de la vie*, ou participer pleinement aux financements communautaires. Le traité de Rome avait introduit des procédures plus *flexibles* : c'est au vu des résultats obtenus en fin de première étape que se décidait le passage à la seconde.

Une batterie de critères

Ce serait tirer des leçons d'un premier élargissement, et qui s'est révélé difficile, ce serait aussi revenir à l'esprit plus imaginatif et plus pragmatique des traités que de recourir, cette fois, à une autre méthode. L'entrée de nouveaux pays n'aurait pas été retardée. Mais on aurait dressé une batterie de critères dont dépendraient à la fois leur participation pleine à certains des mécanismes, des règles ou des politiques de la Communauté, et, corrélativement, aux prises de décisions correspondantes.

Si cette idée *fondamentale* est retenue, il n'est pas trop difficile d'en imaginer la mise en œuvre. Ainsi les désarmements douaniers *pourraient être conditionnés par* la réduction des déficits extérieurs ou des taux d'inflation. La libre circulation des produits de la terre *dépendrait du niveau et de l'élévation* des salaires agricoles. Les contributions aux financements communautaires s'élèveraient avec le niveau du revenu par tête. La libre circulation des agrumes ou des produits tropicaux serait subordonnée à des accords de rechange pour le développement des pays méditerranéens associés. Le corollaire logique serait que, dans le Conseil européen ou dans le conseil des ministres, les représentants des nouveaux adhérents s'abstiennent dans les décisions concernant des domaines où ils n'ont pas pleinement part au jeu.

L'idée est de bon sens, et peut-être aurait-on dû y songer déjà lors de l'élargissement précédent : tant qu'un pays n'applique pas pleinement le tarif extérieur commun, il doit rester à l'écart des décisions de la politique commerciale commune. On lierait donc à nouveau, suivant l'inspiration même qui avait fait les succès initiaux de la construction européenne, les institutions et les missions, les procédures et le fond des choses.

Comme on le voit, un principe unique pourrait être retenu pour les deux candidats d'aujourd'hui et pour celui, éventuel, de demain. Mais, de même qu'une loi physique couvre tous les cas concrets en fonction des valeurs de fait que prennent les paramètres, la constatation *que* certaines conditions sont satisfaites varierait dans le temps suivant les pays en cause. Nul ne prétendrait prédire à l'avance s'il faudrait deux ans ou dix ans pour que l'un ou l'autre rejoigne tel niveau de revenu, réduise de tant de points son taux d'inflation ou ramène son déficit extérieur à tel pourcentage de sa balance des paiements. On ne serait pas pris par surprise. On se fonderait, chaque fois, sur des constats. La Communauté élargie ajusterait progressivement ses mécanismes et ses procédures à l'accomplissement des conditions qui lui permettent de préserver son fonctionnement à travers l'élargissement.

Il y a là une direction précieuse *et neuve pour des négociations* qui ne peuvent être refusées. Elle apporterait aux régimes fragiles le soutien qu'on ne pourrait prendre le risque *historique* de leur *refuser*. Et pourtant elle préserverait la Communauté des à-coups. Les décalages qui pourraient se produire dans la participation de chacun des nouveaux signataires, à tel ou tel aspect de la vie ou des décisions communautaires, résulteraient de la nature des choses. Ce ne serait en rien une discrimination, mais un acte de discernement.

PIERRE URI.

Suède

Soupçonnés de préparer l'enlèvement d'un ancien ministre

DES TERRORISTES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS A STOCKHOLM

(De notre correspondant.)

Stockholm. — *Le gouvernement* suédois a annoncé vendredi 1er avril qu'une trentaine de personnes ont été interpellées par la police suédoise à Stockholm et dans la proche *banlieue de la capitale. Dix d'entre* elles (quatre Suédois et six étrangers) ont été écrouées : elles étaient soupçonnées de préparer une action terroriste en Suède.

Il semble que Norbert Kröcher, membre du « Mouvement du 2 juin » apparenté au groupe Baader-Meinhoff, généralement considéré comme l'un des ravisseurs du bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Peter Lorenz, en 1975, ait été arrêté, ainsi qu'un autre terroriste allemand, Manfred Adomeit. Les autres membres du commando seraient d'origine sud-américaine et autrichienne. La police a saisi à leurs domiciles de nombreuses armes, des charges de plastic, des masques à gaz, un équipement radio ainsi qu'une importante somme d'argent.

***Selon les autorités suédoises*, les terroristes projetaient d'enlever Mme Anna Greta Leijon, ancien ministre social démocrate qui, après l'occupation de l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm, en avril 1975, avait décidé d'extrader immédiatement l'un des rescapés du « commando Holger Meins », Sigfried Hauser.**

Le gouvernement suédois, qui a siégé vendredi en conseil extraordinaire, en raison de la situation, se réunira de nouveau au cours du week-end. On pense généralement que les deux membres allemands du groupe qui font l'objet d'un mandat d'arrêt international seront rapidement expulsés de Suède, une fois achevées les dernières opérations d'identification, en collaboration avec la police ouest-allemande. — A. D.

Espagne

Démantelant la principale institution franquiste

Le gouvernement supprime le secrétariat national du Mouvement

Madrid *(A.F.P.)*. — L'une des plus importantes institutions franquistes, le secrétariat général du Mouvement, le parti unique, a été abolie, vendredi 1er avril, par le conseil des ministres, qui a, en même temps, décidé d'alléger sensiblement la censure qui pesait encore sur la presse espagnole.

Dans *un communiqué officiel*, le gouvernement, après avoir reconnu *« les éminents services rendus pendant une très longue période par le Mouvement à l'État espagnol »*, a annoncé la suppression du secrétariat général de cette organisation et donc, par extension, l'annulation du ministère qu'occupait de droit son secrétaire général. Ce portefeuille dans le gouvernement actuel était détenu par M. Ignacio Garcia Lopez. Cette disposition, précise *le texte officiel*, *« est justifiée par le processus politique qui se déroule dans le pays depuis l'approbation par le peuple de la loi de réforme politique... qui implique un pluralisme politique et idéologique »*.

Suppression de l'article 2 de la loi sur la presse

Le ministre, secrétaire du Mouvement, avait pour attributions tous les problèmes concernant le sport, la jeunesse et la famille. Le conseil des ministres a précisé que ces différentes questions seront désormais gérées par un sous-secrétariat d'Etat créé à cet effet.

Le gouvernement a, d'autre part, annoncé que toute la presse du Mouvement, organe officiel du franquisme pendant quarante ans, serait à l'avenir contrôlée par le ministère de l'information et que des mesures vont être prises pour *« transférer le patrimoine du Mouvement aux finances publiques »*. La presse du Mouvement est composée d'une quarantaine de journaux et de plusieurs dizaines de stations de radio dans toutes les provinces d'Espagne. A Madrid, le parti unique diffusait le quotidien *Arriba* et possédait la station de radio « La voix de l'Espagne ».

Au cours du même conseil des ministres, le gouvernement a supprimé l'article 2 de la loi sur la presse, adopté le 18 mars 1966 à l'initiative du ministre de l'information de l'époque, M. Manuel Fraga Iribarne. Ce texte imposait aux *journalistes espagnols l'« obéissance aux principes du Mouvement et le respect des institutions dans leur critique de l'action politique »*.

Le gouvernement a également décidé de passer outre au refus du tribunal suprême d'accepter la nomination, à la tête de sa quatrième chambre, de M. Becerril, un magistrat réputé libéral. Le tribunal suprême, à qui avait été confié le soin d'examiner la demande de légalisation du parti communiste, s'est déclaré incompétent et a renvoyé le dossier au gouvernement dans un verdict de cinq pages qui, selon l'agence Europa Press, *devrait être connu* ce samedi 2 avril.

Dans son numéro du 1er avril, le quotidien *Pueblo* estime que *« la non-légalisation du parti communiste pourrait conduire l'ensemble de l'opposition, y compris les partis centristes, à appeler les électeurs à s'abstenir lors des prochaines élections législatives »*.

● *Une centaine de personnes ont été arrêtées* vendredi 1er avril, à Barcelone, à la suite de heurts qui ont opposé les forces de l'ordre à des grévistes du bâtiment, au moment où la police dispersait une manifestation d'environ vingt-cinq mille personnes, indique-t-on de source proche des commissions ouvrières. Environ cent trente mille ouvriers du bâtiment ont fait grève vendredi, pour demander la satisfaction de *revendications salariales*, précise-t-on de même source. Un porte-parole des syndicats officiels a, pour sa part, estimé le nombre des grévistes à soixante-deux mille. — *(A.F.P.)*

Italie

En cas de crise internationale

NOUS NE POURRONS TRAVAILLER CONTRE LES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'U.R.S.S. déclare un membre du parti communiste

M. Lucio Lombardo Radice, membre du comité central du parti communiste italien, s'est longuement entretenu avec M. George Urban, spécialiste des problèmes communistes, rapporte le *Times*. Cette interview a été diffusée par *Radio Europe Libre*. M. Lombardo Radice a apporté son appui aux représentants de l'opposition socialiste en Europe orientale.

Il a été interrogé également sur la politique des communistes italiens en cas de crise sérieuse entre l'Est et l'Ouest. Le P.C.I., a-t-il dit, *« ne voudrait probablement pas s'engager d'un côté ni de l'autre... On ne peut s'attendre que, en tant que parti, nous travaillions contre les intérêts généraux de l'Union soviétique... Par « intérêts » j'entends les résultats historiques du socialisme : nous ne voulons pas les voir détruits ou réduits »*.

Et si le P.C.I. participait au pouvoir pendant une période de crise internationale aiguë, que ferait-il ? M. Lombardo Radice répondit d'abord : *« Nous choisirions bien sûr le côté soviétique. »* Puis il précisa : *« Cela dépend. S'il s'agissait d'une agression impérialiste, avec l'objectif avoué de refouler le socialisme, nous nous sentirions dégagés de toute obligation de « loyauté » à l'égard du caractère « défensif » de l'OTAN et nous prendrions le parti de l'U.R.S.S. Mais dans une telle crise, nous ferions l'impossible pour rétablir la paix. »*

● **EN ITALIE, LE DEFICIT COMMERCIAL s'est élevé à 498 milliards de lires en février contre 417 milliards en janvier et 459 milliards en février 1976. La facture pétrolière a représenté 697 milliards de lires. En un an, les importations ont augmenté de 37 % et les exportations de 44 %. Par ailleurs, les prix de gros ont enregistré une hausse de 1,6 % en février, la plus forte depuis novembre dernier (+ 2,2 %).**

ASIE

Laos

La lutte contre les guérillas est au premier plan des préoccupations du régime

De notre correspondant

Un neveu de l'ancien roi Savang Vatthana, le prince Manivong Sichalermsak, s'est réfugié en Thaïlande, le *jeudi* 31 *mars*, avec *cinq* membres de sa famille, rapporte l'A.F.P. Sept membres du personnel de Radio-Vientiane ont également *fui le* Laos en traversant le Mékong, mercredi. Ces départs témoignent de la dégradation de la situation dans un pays où les guérillas se sont réinstallées.

Bangkok. — La récente arrestation du roi Savang Vatthana et de plusieurs membres de la famille royale laotienne déchue en *décembre* 1975, ainsi que la défection de plusieurs hauts fonctionnaires, dont l'ambassadeur à Paris, ont à nouveau attiré l'attention sur le Laos, de plus en plus coupé du monde extérieur. La liaison aérienne avec Bangkok étant actuellement interrompue par les Thaïlandais, et les autorités de Vientiane *ayant mis à la porte*, à la fin de l'année 1976, le dernier correspondant d'une agence de presse occidentale, les informations se font de plus en plus rares, et de moins en moins objectives.

Il est périlleux d'observer le nouveau Laos à travers un prisme déformant. Bangkok fourmille de « résistants » vrais ou supposés, d'agents secrets ou d'« observateurs » trop bien informés. Une chose est évidente : la situation au Laos n'est guère brillante sur le plan économique et dans le domaine de la sécurité.

Toutefois, personne de sérieux, ici, ne se hasarderait à remettre en cause la stabilité du régime communiste. D'abord à cause de la dispersion des guérillas qui le combattent. Ensuite parce qu'aucun des alliés ou voisins socialistes du Laos, même s'ils s'opposent entre eux, ne pourrait accepter une remise en cause de la situation issue de la révolution de 1975. Même si les *réfugiés* continuent de franchir le Mékong et les opposants d'affronter les soldats Pathet-Lao et les Vietnamiens qui les soutiendraient, le socialisme devrait se maintenir dans l'ancien « royaume du million d'éléphants ».

Il est peu probable que l'arrestation du roi, envoyé en « rééducation », crée des remous politiques dans le pays, qui avait déjà accepté sans véritable opposition l'abolition de la monarchie. L'ancien souverain et les membres de sa famille demeurés à Louang-Prabang ne cachaient pas leur antipathie pour la République ; ils n'avaient jamais accepté de se rendre à Vientiane, où les appelaient les fonctions honorifiques que leur avait attribuées les nouveaux dirigeants. Il est probable que le gouvernement aurait encore toléré cette « bouderie » *si certains rebelles n'avaient levé* le drapeau de la monarchie et si certains prisonniers capturés après l'attaque contre une localité proche de Louang-Prabang (Muong-San) n'avaient avoué que le prince-héritier avait ordonné l'opération.

Depuis le début de l'année, les opérations militaires semblent s'être intensifiées au nord de Vientiane. Elles se poursuivent autour des anciennes bases de l'*« armée secrète »*, formée par la C.I.A. sous le commandement du général Vang Pao, dans les secteurs de Long-Cheng et Sam-Thong, près de la plaine des Jarres. Mais, depuis janvier, les combats ont surtout pris de l'ampleur dans la province de Louang-Prabang et dans celle de Sayabouri, limitrophe de la Thaï*lande. Les maquisards seraient* essentiellement des montagnards, surtout méos, mais aussi yaos. Des méos réfugiés dans des camps du nord de la Thaïlande repasseraient régulièrement la frontière laotienne pour partir en opération, avant de rentrer dans leurs camps.

Le long du Mékong, dans le sud du Laos, où la résistance contre le régime communiste avait commencé dès le début de 1976, la situation, au dire des rares personnes qui y ont récemment voyagé, semble beaucoup plus calme. Des opposants se sont ralliés, *manquant de nourriture* et d'armes, et n'ayant pas reçu le soutien promis.

Cette résistance a mis au premier plan des préoccupations du régime de Vientiane les problèmes de sécurité. De nombreux militaires, que l'on aurait préféré utiliser à des travaux de reconstruction après des années de guerre, se retrouvent à nouveau sur le front ; mais, cette fois-ci, ce sont eux qui doivent réduire une guérilla. Opérations militaires, bombardements, déplacements de population ont repris.

Le gouvernement et le Parti populaire révolutionnaire, dirigés par M. Kaysone Phomvihane, surpris par cette résistance, ont réagi avec une certaine raideur. Le premier ministre, désormais invisible, travaille dans son bunker — construit pour d'autres par les Américains — sans guère avoir de contacts avec la population. Les préoccupations de celle-ci ne lui apparaissent qu'à travers les rapports de fonctionnaires, trop peu nombreux, parfois trop zélés.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que des erreurs soient commises. Par exemple, en novembre dernier, il fut décidé d'instaurer un impôt agricole. Les bases d'imposition choisies se révélèrent extrêmement complexes, et la taxation progressive, en fonction de la productivité, eut pour conséquence immédiate d'inciter les paysans à produire moins. Depuis, il a fallu revenir sur cette décision impopulaire et bureaucratique.

De plus en plus étroitement lié à l'Union soviétique — aux dépens des relations avec la Chine — le Laos ne risque-t-il pas de *se voir entraîner à adopter* les méthodes de gouvernement et de gestion de type soviétique, dont l'adaptation dans un petit pays si peuplé serait problématique ? D'autant que plusieurs provinces septentrionales sont plus proches, politiquement, de Pékin que de Vientiane ; la Chine n'y a-t-elle *pas construit un important réseau* de routes stratégiques ? Peut-être Moscou était-elle la capitale la plus à même de fournir aux Laotiens l'aide économique et militaire dont ils ont besoin pour reconstruire un pays dévasté par trente ans de guerre.

PATRICE DE BEER.



Inde

M. DESAI ET LES « FEMMES DIABOLIQUES »

New-Delhi (A.F.P.). — Les parlementaires appartenant au Parti du Congrès ont quitté vendredi 1er avril la Chambre haute en signe de protestation après que le président de cette assemblée eut refusé d'ouvrir un débat sur *une récente interview du premier ministre*, M. Morarji Desai, publiée par le magazine américain « Time », et qui contenait des propos désobligeants pour les femmes.

Le premier ministre indien avait déclaré dans cette interview que *« si les femmes*, en général, ne deviennent pas aussi diaboliques que les hommes », une femme « qui devient diabolique bat tous les records et ne peut être égalée par aucun homme ». Il avait ajouté qu'il avait longtemps été féministe, mais qu'il avait complètement *changé d'avis après l'accession* de femmes à des postes de premier ministre, notamment au Sri Lanka et en Israël, et qu'il était certain qu'il « en serait de même » si Mme Thatcher (chef du parti conservateur britannique) devenait premier ministre en Grande-Bretagne.

Cette dernière remarque a été très mal accueillie en Grande-Bretagne, affirme le quotidien « Indian Express ». Les membres du Parti du Congrès souhaitaient que le premier ministre présente des excuses. Celui-ci a répondu qu'il s'excuserait auprès des étrangères, mais non auprès des Indiennes...

● *Une enquête administrative* va être ouverte sur les activités financières de M. Sanjay Gandhi, fils de l'ancien premier ministre, et de M. Bansi Lal, ancien ministre de la défense, a annoncé, vendredi 1er avril, le nouveau ministre indien de l'intérieur. — *(A.F.P.)*

● *« Asie-France magazine »*, qui publie son premier numéro cette semaine, se propose de traiter l'actualité asiatique *« d'un point de vue français »*. Patronné par le haut comité de la langue française, l'hebdomadaire est rédigé à Paris et à Bangkok et imprimé à Hongkong. Le numéro *daté* du 28 mars est consacré en partie à l'exposition française de Djakarta. Le numéro : 5 francs. Abonnements : 3, cité Bergère, 75009-Paris.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

L'opposition critique le caractère « inflationniste » et « raciste » du nouveau budget

De notre correspondante

Johannesburg. — Le budget de 8 960 millions de rands (1) (7,8 % d'augmentation par rapport à l'an passé), présenté actuellement au Parlement pour l'année 1977-1978, a été accueilli de façon très mitigée par les Sud-Africains. Reconnu comme étant « conservateur », il est qualifié de « réaliste » par certains, de « non imaginatif » par d'autres et parfois même, pour quelques membres du Progressive Reform Party (opposition), de « socialiste ».

Mais les plus importantes critiques concernent son aspect « inflationniste » et son « racisme », termes utilisés par des journalistes de plusieurs quotidiens et des membres de l'opposition parlementaire.

En même temps qu'il justifiait, devant le Parlement du Cap, l'accroissement du budget de la défense, M. Piet Botha, ministre de la défense, a annoncé l'allongement du service militaire de un à deux ans et l'extension de la préparation militaire volontaire aux femmes.

Il est inflationniste, affirment des experts car, entre autre, il augmente de façon conséquente les budgets de ministères non productifs, tels que les affaires étrangères, les prisons, la police — le bureau de sécurité de l'Etat, ou Boss, voit ses ressources passer de 256 000 rands à 12 086 000 rands —, la défense. Le budget de ce département a cependant surpris la quasi-totalité des Sud-Africains blancs. Alors que chacun s'attendait à une hausse avoisinant les 40 %, celle-ci a été limitée à 21,3 % avec 1 654 000 000 rands. La part de la défense approchera 20 % des dépenses générales.

En réalité les ressources de ce ministère seront beaucoup plus imporantes avec la création, dès cette année, d'une loterie. Le gouvernement a décidé de lancer, à côté des « titres normaux » en faveur de l'armée, des titres spéciaux pour la défense nationale, dont certains, tirés au sort, donneront droit à des primes très appréciables.

Les jeux du hasard sont interdits en Afrique du Sud. L'Eglise réformée hollandaise — majoritaire parmi les blancs — qui est en principe farouchement hostile aux loteries, maugrée mais ferme les yeux

« Quand le gouvernement abandonnera-t-il son désagréable racisme, et commencera-t-il à répartir les ressources de façon équitable ? » s'interroge, par ailleurs, le quotidien anglophone « *The Star* ».

Blancs et Noirs se réjouissent de voir les dépenses en faveur de l'éducation des jeunes noirs s'accroître substantiellement (50,8 %). Elles n'atteindront cependant que 117 419 000 rands pour une population de 18 millions de Noirs, contre 303 934 000 rands pour 4 millions de Blancs.

Le budget reflète une hiérarchisation raciale. Si les pensions de retraite sont augmentées pour tous les Sud-Africains, elles le sont de 7 rands pour les Blancs, 4 pour les métis, les Indiens et les Chinois, et 2 seulement pour les Noirs, citoyens de troisième zone. Il en est de même pour les allocations familiales : 5 rands en plus par enfant blanc, 3 par enfant métis ou indien, 1,50 par enfant noir.

Les faibles revenus seront très affectés par une hausse des prix des produits tels que le maïs, la farine et le beurre (base de l'alimentation pour les Africains), décidée par le ministre des finances, et par une nouvelle taxe imposée sur les produits lors de la dernière étape de la vente.

Les autres ressources comprennent une forte contribution des banques et de l'immobilier par le biais d'importants prêts et une augmentation des cotisations de retraites et des tarifs d'assurance.

Le sénateur Horwood a expliqué qu'il avait été particulièrement attentif au chômage croissant, au taux d'inflation, qui, après avoir diminué fin 1976, oscille toujours autour de 12 %, et à la balance des paiements. Celle-ci a accusé un déficit de 402 millions de rands en 1976, contre 86 millions en 1975. Bien que le déséquilibre ait tendance à s'amenuiser après une chute importante des importations, il n'en reste pas moins préoccupant. L'or, qui s'est effondré à 103,05 dollars l'once en août dernier, est remonté à 150 dollars ces deux dernières semaines. Mais, a expliqué en substance le ministre des finances, le gouvernement préfère ne pas spéculer sur une remontée importante. Il a donc décidé d'augmenter les taxes à l'importation pour protéger et stimuler le marché intérieur. Le contrôle des changes est également renforcé et devrait limiter les fuites de capitaux vers l'extérieur

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) 1 rand = 5,80 F.

Tchad

Après la mutinerie

N'DJAMENA : il n'y a pas de malaise au sein de l'armée.

N'Djamena (*A.F.P., Reuter*). — A la suite des affrontements qui ont eu lieu à N'Djamena, dans la nuit du jeudi 31 mars au vendredi 1er avril, le couvre-feu a été décrété dans la capitale du Tchad de 21 heures à 6 heures du matin.

Le conseil supérieur militaire a publié, vendredi, un communiqué donnant en ces termes la version officielle des événements, qui ont fait huit morts et une douzaine de blessés : *« Des individus armés, parmi lesquels un sous-lieutenant nommé Brahim Abakar Koumba, ont tenté, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'investir le siège du conseil supérieur militaire... Les abords de la résidence présidentielle ont servi de terrain d'action à ce groupuscule, qui a été maîtrisé par la riposte énergique de l'ensemble des forces de l'ordre. »*

Le communiqué met en garde *« tous ceux, naïfs ou traîtres, et leurs inspirateurs, qui, sous de vains prétextes, croiraient pouvoir faire accréditer une image de malaise au sein des forces armées tchadiennes, garantes de l'unité, de l'intégralité et de la souveraineté de la République du Tchad »*.

République populaire du Congo

Le dernier hommage de Brazzaville au commandant Marien Ngouabi

De notre envoyé spécial

Brazzaville. — La population de Brazzaville devait rendre, ce samedi 2 avril, un dernier hommage au commandant Ngouabi, chef de l'Etat et fondateur du parti congolais du travail, assassiné le 18 mars. Prescrite en partie pour des raisons de sécurité, la plus grande discrétion aura entouré l'arrivée des délégations étrangères.

Vendredi, le président zaïrois Mobutu avait fait savoir que, en raison de la situation préoccupante prévalant au Shaba, il ne pourrait traverser le fleuve pour assistar aux obsèques de celui qu'il appelait son « petit frère ». La délégation française est conduite par M. René Haby, ministre de l'éducation. Deux journées de recueillement populaire, chômées et payées, ont précédé la cérémonie. Ouvriers en bleu de travail, élèves en tenue kaki, militants du parti, soldats, « activistes » des organisations de masse, femmes en boubous jaune et noir sur lesquels était imprimé le visage du défunt, se sont inclinés, après plusieurs heures d'attente au soleil, devant le corps de M. Ngouabi, exposé dans un salon du Palais du peuple, bâtisse aux murs crème de style néo-colonial.

Gardé par deux soldats, sabre au clair, le corps du défunt, vêtu de l'uniforme militaire, reposait dans un cercueil de verre, entouré d'une haie de roses rouges. Sur la place du Palais du peuple, de larges banderoles rouges glorifiaient le *« vaillant combattant de la liberté »*, exaltaient l'*« unité africaine »* et la *« révolution mondiale »*.

Si les nouvelles autorités ont attendu plus de deux semaines avant d'organiser les obsèques du chef de l'Etat, c'est sans doute d'abord pour pouvoir maîtriser l'organisation matérielle d'une cérémonie à laquelle elles voulaient donner le plus grand éclat. Mais ce laps de temps a surtout permis aux onze membres du comité militaire de consolider un pouvoir fragile. Instauré le 18 mars, le couvre-feu est en vigueur de 19 heures à 7 heures. Son application paraît rigoureuse : de plus, afin de prévenir d'éventuelles violences en chaîne, le régime a mis en place un solide quadrillage policier dans les quartiers de Poto-Poto et Bakongo, où la population est regroupée selon les affinités ethniques. Le deuil national d'un mois décrété après la mort du président sera levé le 18 avril.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Zaïre

Kinshasa appelle à l'« engagement total » contre l'« invasion barbare de mercenaires »

« Kolwezi ne tombera jamais, contrairement aux rumeurs, spéculations et autres ragots qui se racontent dans certaines salles de rédaction », a déclaré vendredi 1er avril le porte-parole du gouvernement de Kinshasa.

Simultanément, les autorités zaïroises ont lancé un appel à la vigilance contre *« une cinquième colonne qui cherche à démoraliser les masses »* dans la lutte menée contre les envahisseurs venus d'Angola, il y a plus de trois semaines. Des instructions gouvernementales exigent *« un contrôle permanent et révolutionnaire des masses afin d'identifier, de dénoncer et de rendre incapables de nuire tous les agents de la subversion et de l'impérialisme idéologique »*.

De son côté, le Mouvement révolutionnaire populaire, seul parti politique autorisé, a convoqué, dimanche 3 avril, au stade, la population de Kinshasa, pour une *« grande manifestation de fidélité au guide de la nation, au commandant suprême, le général Mobutu Sésé Séko »*. Le parti a fait savoir qu'il souhaitait que cette manifestation soit *« le défilé le plus révolutionnaire et le plus important jamais vu à Kinshasa..., afin de démontrer un engagement total dans la lutte contre l'invasion barbare de mercenaires venus d'Angola »*.

Commentant la décision de la compagnie Aeroflot d'annuler l'inauguration prévue de la ligne Moscou-Kinshasa, l'Agence zaïroise de presse y voit *« une nouvelle preuve de la complicité de Moscou avec les rebelles et de l'intention de l'expansionnisme soviétique d'utiliser le Shaba comme un tremplin pour la conquête de la partie sud du continent »*.

Enfin, bien que les autorités zaïroises démentent avoir établi la censure, certains journalistes ont, vendredi, dû soumettre leurs dépêches à la lecture de militants présents à la poste centrale de Kinshasa avant de les transmettre. — (*A.F.P., A.P.*)

A travers le monde

Algérie

● LE 9e CONGRES DES CROISSANT ET CROIX-ROUGE ARABES qui s'est réuni à Alger (*le Monde* du 31 mars) a reconnu le statut d'observateur au Croissant-Rouge sahraoui, et décidé d'accorder une aide aux réfugiés sahraouis. Le Croissant-Rouge sahraoui deviendra membre à part entière au 10e congrès, qui se tiendra à Tripoli, en Libye, en 1978. — (*Corresp.*)

Argentine

● UN JOURNALISTE ARGENTIN, M. Edgardo Sajon, ancien secrétaire de presse de la présidence de la République, a disparu le 1er avril. Cette disparition a été annoncée de sources sûres à Buenos-Aires. Un autre journaliste, M. Fernandez, attaché à l'agence officielle de presse TELAM, aurait également disparu, selon certaines informations recueillies localement. — (*A.F.P.*)

Australie

● VINGT MILLE PERSONNES ont manifesté contre l'utilisation de l'énergie nucléaire, vendredi 1er avril, à Melbourne. C'est le mouvement de protestation le plus important qu'ait connu l'Australie depuis la guerre du Vietnam. Les manifestants se sont couchés par terre pour *« simuler un désastre nucléaire »*. Ils réclamaient l'arrêt pendant cinq ans de l'extraction et de l'exportation de l'uranium. — (*A.F.P.*)

Belgique

● UN FRANÇAIS, M. JACQUES LECQ, a été élu président du conseil consultatif des habitants de Bruxelles n'ayant pas la nationalité belge. Les onze membres de ce conseil sont élus au suffrage universel par les étrangers habitant la capitale de la Belgique. Le bureau comprend également six vice-présidents : MM. Mylonaki (Grèce), Boukantar (Maroc), Scocci (Italie), Miss Mattheuws (Grande-Bretagne), MM. Celik (Turquie) et Guiteras (Espagne). — (*A.F.P.*)

Portugal

● L'EVACUATION D'ENVIRON TROIS MILLE CINQ CENTS RAPATRIES des hôtels « trois étoiles » de la région de Lisbonne où ils étaient logés s'est terminée, vendredi 1er avril, sans incidents. La décision d'évacution avait été prise, en novembre dernier, par le conseil des ministres portugais. Quelque cinq cents autres rapatriés avaient déjà dû abandonner au début janvier les hôtels de « quatre et cinq étoiles ». Les rapatriés devront maintenant choisir entre l'hébergement dans des centres de logement collectif, et une prime unique variant de 20 000 à 40 000 escudos (1 escudo = 0,125 F) par famille. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

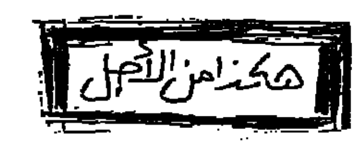
● TROIS RESPONSABLES DU MOUVEMENT POPULAIRE, l'une des composantes du Front patriotique, ont été arrêtés. Il s'agit de MM. Robert Marere, président de ce mouvement, James Bassopo-Moyo, trésorier, et Nelson Maweme, responsable du service de presse. — (*A.F.P.*)

Tunisie

● LES PERSONNELS DE CHIMIE-PHYSIQUE des universités de Paris-VI et de Paris-XI ont adressé aux autorités tunisiennes une pétition portant cent trente-quatre signatures pour demander la mise en liberté de deux enseignants à l'école normale de Tunis, MM. Mounir Kachouh et Mohamed Daoud, récemment arrêtés pour « délit d'opinion » (*le Monde* du 23 mars). Les signataires estiment que l'article 62 du code de la presse tunisien, qui prévoit des peines d'emprisonnement de six mois à cinq ans pour les auteurs et distributeurs de tracts, *« constitue une grave atteinte à la liberté d'expression »*.

Vietnam

● UNE EXPOSITION DE PRODUITS ARTISANAUX vietnamiens se tiendra en France du 1er avril au 30 juin, au Centre commercial Rosny-2 (porte 6). Elle est patronnée par Fraternité Vietnam, une association fondée en avril 1975 par le Père Nguyen Dinh Thi. Les produits exposés ont été importés directement du Vietnam avec l'aide des services officiels de ce pays.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Nouvelle enquête sur l'assassinat du président Kennedy
Le sort s'acharne sur les témoins

Il s'en est fallu de peu que la commission spéciale de la Chambre des représentants, formée en septembre dernier pour rouvrir le dossier de l'assassinat du président Kennedy et du pasteur Martin Luther King, ne se sépare à l'expiration prévue de son mandat, le 31 mars. En juin dernier, paraissait le cinquième et dernier volume du rapport d'une sous-commission sénatoriale qui, elle, s'était bornée à examiner le sérieux de l'enquête menée par les services de renseignements américains sur le drame de Dallas.

On conçoit que le Congrès finisse par se lasser de ces « investigations » en chaîne, d'où n'est sortie jusqu'à présent aucune révélation de nature à remettre en question les grandes lignes du rapport Warren. A chaque fois, ces opérations aléatoires requièrent des millions de dollars, l'embauche de dizaines de juristes, de techniciens et de détectives, et détournent les législateurs de tâches plus productives, même si elles sont une source appréciée de publicité gratuite pour certains d'entre eux.

En l'occurrence, la commission rescapée in extremis *— elle a été reconduite pour deux ans — n'a dû son salut qu'à la double démission et de son président, le député démocrate du Texas, Henry Gonzales, et du « conseiller en chef » de l'équipe recrutée par la commission (plus de soixante personnes), M. Richard Sprague, procureur de Pennsylvanie, aux méthodes très « controversées ». Le conflit entre les deux hommes avait largement entamé le crédit de leur entreprise. D'autant plus qu'un des deux cas dont elle s'occupait était pratiquement sans objet : aucun membre de la commission ne possédait le moindre indice sur un possible arrière-plan du meurtre du pasteur King. Le ministère fédéral de la justice vient d'ailleurs de laisser filtrer un rapport, reposant sur des mois de recherches scrupuleuses, d'où il ressort que l'assassin du pasteur King, James Earl Ray, condamné à la réclusion perpétuelle, n'avait pas eu de complices.*

L'ombre de « J.F.K. » a, en revanche, le pouvoir magique de susciter d'outre-tombe des rebondissements et des « faits troublants » qui s'accumulent, d'année en année, sans parvenir pour autant à prouver quoi que ce soit de nouveau. Il y a quelques jours, un certain George de Mohrenschildt, d'origine russe, s'est suicidé devant sa télévision à Palm-Beach, en apprenant qu'il allait être interrogé par un des limiers de la commission de la Chambre. Il aurait été un intermédiaire capital entre Lee Harvey Oswald et les « forces obscures » qui dirigèrent son fusil à lunette.

La balistique retrouve toute la ferveur des experts de la onzième heure. L'infirmière en chef de l'hôpital Parkland, à Dallas, aurait déclaré qu'elle se souvenait qu'on avait retiré quatre ou cinq fragments de balles du bras de M. Connally, alors gouverneur du Texas et roulant dans la voiture présidentielle au moment fatal. Donc, il y aurait eu plusieurs tireurs... Une femme qui travaillait dans un cabaret de Dallas est prête, dit-on, à venir témoigner sous serment que Jack Ruby lui aurait présenté un jour Lee Harvey Oswald — qu'il jura n'avoir jamais rencontré — comme un agent de la C.I.A.

Et ce n'est pas fini... les cortèges des témoins à retardement ne demande qu'à s'allonger. Ce qui ne perce pas encore de ces dépositions, c'est le rayon de lumière qui éclairerait le mystère. — A. C.

POLITIQUE

M. FISZBIN : la volonté des électeurs est battue à Paris.

Dans une interview publiée par *Paris-Hebdo*, l'hebdomadaire de la Fédération de Paris du P.C.F., M. Henri Fiszbin, *député*, et conseiller de Paris communiste déclare notamment :

« La concertation permet que s'expriment les besoins, les revendications, les critiques, les contestations. Elle ne peut que contribuer à faire grandir la volonté de changement des Parisiens ; elle est un danger très grave pour cette majorité qui craint la démocratie. Ainsi dans les arrondissements qui ont élu des conseillers de gauche, M. Chirac s'empresse de désigner des hommes de droite comme officiers municipaux. Or, ceux-ci auront un rôle à jouer dans les commissions d'arrondissement prévues par le nouveau statut. C'est bafouer la volonté des électeurs que leur imposer les battus du suffrage universel.

» Je lui ait dit, en séance du Conseil : votre conception de la concertation, c'est de vous mettre devant la glace pour parler. Cela n'a jamais été très enrichissant. Il y a des arrondissements qui sont à gauche, qui ne sont donc pas d'accord avec vous. Si vous voulez vraiment la concertation et la discussion avec eux, composez les commissions de gens qui soient à l'image de ces arrondissements. »

● *Le personnel de la mairie de Paris bénéficiera d'un jour de congé supplémentaire*, à l'occasion du week-end de Pâques. Cette journée de « bienvenue » offerte par le maire de Paris en l'honneur de son élection s'ajoutera à la journée de congé qui est traditionnellement donnée au personnel lors du week-end pascal.

● *M. Maurice Doublet*, directeur du cabinet du maire de Paris, a répondu vendredi 1er avril aux protestations des conseillers de l'opposition selon lesquelles M. Chirac a interdit aux élus des secteurs où la gauche est majoritaire de recevoir des personnalités dans les salons des mairies d'arrondissement (*le Monde* du 1er avril). Pour M. Doublet, « *cette décision est conforme à un arrêté préfectoral de 1950 prévoyant que les locaux des mairies d'arrondissement sont réservés aux activités administratives et non politiques* ». Il ajoute : « *Cette mesure n'est en rien discriminatoire à l'égard des élus de gauche et s'applique à toutes les mairies d'arrondissement.* »

En acceptant de collaborer avec M. Chirac
Les écologistes parisiens prennent le risque d'être assimilés à la majorité

Sollicités par M. Jacques Chirac, les représentants des listes Paris-Ecologie ont accepté de participer aux futures commissions d'arrondissement. Cette décision a été prise, vendredi 1er avril, au cours d'une « réunion exploratoire », à laquelle participaient MM. Brice Lalonde, Henri Fabre-Luce et Patrick Le Nestour, au nom de Paris-Ecologie, et M. Jacques Toubon, directeur adjoint du cabinet du maire de Paris.

Pendant la campagne électorale, M. Jacques Chirac avait promis d'accueillir dans chacune des dix-huit commissions d'arrondissement un représentant des écologistes. Reprenant cette proposition, le maire de la capitale a récemment réitéré son invitation aux ex-candidats des listes Paris-Ecologie qui ont accepté le principe d'une participation. Ils proposeront une liste de dix-huit personnalités le 18 avril, date de la prochaine séance du Conseil de Paris. M. Brice Lalonde et ses amis ont cependant demandé que soit instauré un système de représentation plus souple, excluant l'attribution nominative des postes, afin de permettre que les personnes les plus aptes à traiter des dossiers examinés soient, tour à tour, appelées à siéger. Les écologistes voient surtout dans cette participation un moyen d'obtenir des informations en fonction desquelles des « *actions réelles seront possibles au niveau du quartier* ». MM. Lalonde et Le Nestour soulignent qu'ils n'entendent pas « *signer un chèque en blanc pour six ans au maire de Paris* » et paraissent concevoir les risques et les incertitudes d'une telle expérience.

Les incertitudes tiennent au rôle qui sera dévolu dans la pratique aux commissions d'arrondissement. Le nouveau statut leur confère non seulement des compétences consultatives, mais aussi la tâche d'« *assister le maire et le Conseil pour animer la vie locale* ». Au cours du débat parlementaire, le ministre de l'Intérieur, M. Poniatowski, avait précisé que le gouvernement souhaitait « *donner au Conseil la possibilité de faire étudier, au niveau le plus concret et le plus utile, les implications locales de certaines décisions* ».

Enfin, M. Jacques Chirac a affirmé à plusieurs reprises que les commissions devront être le rouage essentiel du dialogue, mais il envisage de se doter d'autres moyens, à l'Hôtel de Ville, notamment, avec les « commissions de concertation ». Celles-ci pourraient être constituées pour traiter, au « coup par coup », de problèmes qui se présenteront. Les représentants de Paris-Ecologie seraient également conviés à participer à ces organismes. S'il est trop tôt pour évaluer ce que sera l'influence des commissions d'arrondissement, il est dès à présent possible de s'interroger sur les risques politiques que comporte, pour les écologistes, une telle expérience.

M. Brice Lalonde affirmait, entre les deux tours de scrutin des élections municipales, que « *le programme de M. Chirac est le pire* » (*le Monde* du 17 mars 1977). Il accepte aujourd'hui de siéger aux côtés d'hommes qui, dirigeant Paris depuis vingt ans, ont été la cible favorite des « candidats verts » pendant la campagne électorale.

De même, les écologistes vont apparaître sur des listes de personnalités présentées par la majorité. En effet, les commissions d'arrondissement sont composées, à parts égales, de conseillers élus, d'officiers municipaux nommés par le maire, et de « *représentants d'activités qui concourent au développement de l'arrondissement* ». Cette dernière catégorie sera composée de personnes élues par le Conseil de Paris ; elles le seront vraisemblablement au scrutin de liste, qui a la faveur de la majorité.

La gauche en revanche avait demandé la réunion, en collège, des associations locales pour désigner leurs représentants, les propositions des collèges étant ensuite soumises au Conseil. Les écologistes risquent ainsi d'être assimilés purement et simplement à la majorité. Il est vrai qu'ils s'en défendent, continuent d'affirmer leur « *refus des partis politiques* » et leur volonté d'accréditer l'idée que, lors de l'étude de certains dossiers concrets, les partis doivent céder le pas aux « *habitants les plus compétents du quartier* ». Ils affirment, en tout cas, qu'ils sauront se retirer à temps s'ils s'aperçoivent qu'ils servent d'« alibi » à la majorité.

APRÈS LE SCRUTIN DU 20 MARS

SANTENY (Val-de-Marne). — M. Henri Buton, qui conduisait une liste d'union de la gauche, nous indique que sa liste n'a pas obtenu 22 voix (*le Monde* du 15 mars), mais 194.

SARLAT-LA-CANEDA (Dordogne). — Mme Isabelle Bourleyre, *secrétaire de la section* P.S.U., nous indique que deux militants de sa formation ont été élus au second tour, et que le nouveau conseil se compose de 8 P.S., 6 P.C., 4 div. g., 3 R.P.R. et 2 P.S.U. (et non de 11 P.C., 8 P.S., 3 R.P.R., 1 rad. g., comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 22 mars).

VERNEUIL-SUR-SEINE (Yvelines). — La liste d'union de la gauche, élue au second tour, était conduite par M. Cœnillet, P.S., et non M. Cornillet (*le Monde* du 22 mars). Le nouveau conseil est composé de 15 P.S. et app., et 12 P.C. et app. Le conseil sortant comprenait 4 P.S. et non 16.

VERNON (Eure). — M. André Goudeau, secrétaire de la section socialiste, nous indique que la composition du conseil municipal qui figure dans *le Monde* du 30 mars est inexacte. Il y a 12 P.S. (et non 15) et 3 P.C. (et non 4).



LA FORMATION DU SECOND

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Premier ministre, ministre de l'économie et des finances	Raymond BARRE maj. prés.

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice	Alain PEYREFITTE (3), R.P.R.
Ministre des affaires étrangères	Louis de GUIRINGAUD, maj. prés.
Ministre de l'intérieur	Christian BONNET (2), R.I.
Ministre de la défense	Yvon BOURGES, R.P.R.
Ministre de la coopération	Robert GALLEY, R.P.R.
Ministre de la culture et de l'environnement	Michel d'ORNANO (2), R.I.
Ministre délégué à l'économie et aux finances	Robert BOULIN (2), R.P.R.
Ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire	Jean-Pierre FOURCADE (1), R.I.
Ministre de l'éducation	René HABY, maj. prés.
Ministre de l'agriculture	Pierre MEHAIGNERIE (1 et 2), C.D.S.
Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	René MONORY (3), C.D.S.
Ministre du travail	Christian BEULLAC, maj. prés.
Ministre de la santé et de la Sécurité sociale	Simone VEIL (1), maj. prés.
Ministre du commerce extérieur	André ROSSI, rad.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Secrétaires d'État autonomes (*)

Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications	Norbert SEGARD, maj. prés.
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants	André BORD, R.P.R.
Secrétaire d'Etat aux universités	Alice SAUNIER-SEITE, maj. prés.
Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports	Jean-Pierre SOISSON (5), R.I.

Secrétaires d'État auprès du premier ministre

Relations avec le Parlement	Christian PONCELET (2), R.P.R.
Fonction publique	Maurice LIGOT, maj. prés.-C.N.I.P.
Recherche	Jacques SOURDILLE (3), R.P.R.
(Sans affectation)	Jacques DOMINATI (3), R.I.

Secrétaires d'État auprès d'un ministre

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères	Pierre-Christ. TAITTINGER, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer)	Olivier STIRN, M.S.L. (4).
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (collectivités locales)	Marc BECAM (3), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense	Jean-Jacques BEUCLER (3), C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environn. (tourisme)	Jacques MEDECIN, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget)	Pierre BERNARD-REYMOND (3), C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation)	Christiane SCRIVENER, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (logement)	Jacques BARROT, C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (transports)	Marcel CAVAILLE, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (aménagement du territoire)	Paul DIJOUD (2), R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture	Jacques BLANC (3), R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Antoine RUFENACHT (2), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Claude COULAIS, R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail	Lionel STOLERU, maj. prés.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail	Jacques LEGENDRE (3), R.P.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale	René LENOIR, maj. prés.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale	Hélène MISSOFFE (3), R.P.R.

(1) Membres du gouvernement précédent dont les attributions s'accroissent.

(2) Membres du gouvernement précédent qui changent d'attributions.

(3) Nouveaux membres du gouvernement.

(4) M.S.L. : Mouvement des sociaux-libéraux.

(5) M. Soisson devient secrétaire d'Etat autonome.

(*) Les secrétaires d'Etat « autonomes », créés pour la première fois lors de la constitution du gouvernement de M. Chirac, le 8 juin 1974, disposent d'un budget et d'une administration propres ; ils ne dépendent pas de ministres, mais n'assistent pas, en principe, au conseil des ministres.

Les secrétaires d'Etat auprès du premier ministre et ceux placés auprès des ministres spécialisés reçoivent de ceux-ci des délégations expresses de compétence et de signature. Ils doivent, en principe, rendre compte directement de leur action aux ministres auxquels ils sont rattachés.

Le premier ministre : promettre

M. Raymond Barre a répondu vendredi 1er avril aux questions de M. Patrice Duhamel, au journal télévisé de TF 1. Après avoir souligné la solidité et le sérieux de son gouvernement ainsi que la jeunesse et la représentativité régionale des nouveaux secrétaires d'Etat, il a déclaré :

« Je crois que l'une des raisons pour lesquelles la majorité a subi certains échecs au cours de ces élections municipales, c'est qu'elle ne s'était pas suffisamment renouvelée. Tous les hommes sont de qualité, mais il y a, nécessairement, un phénomène d'usure qui se produit et je pense que l'accession aux responsabilités gouvernementales d'hommes jeunes, dynamiques, compétents, permet cette relève qui, à mon sens, est absolument nécessaire, non seulement au succès de la majorité, mais aussi à l'exercice futur des responsabilités par cette majorité.

» La mission du gouvernement est double : la première, c'est de poursuivre l'effort de redressement économique et financier. Nous avons eu certains résultats. Ils sont encourageants, mais doivent être consolidés et accrus.

» D'autre part, le président de la République a souhaité que le gouvernement présente à l'Assemblée nationale et au Sénat un programme de douze mois comportant un certain nombre de mesures intéressant la vie des Français, car on a parfois le sentiment que le gouvernement traite de problèmes généraux et ne s'intéresse pas suffisamment aux problèmes de ceux qui sont aux prises avec les difficultés de la vie quotidienne.

» Je voudrais dire que cette vie quotidienne serait beaucoup plus difficile et que les conditions d'existence seraient certainement détériorées, si notre pays ne réussissait pas à surmonter les difficultés qui sont les siennes, et notamment si notre monnaie ne se stabilisait pas, si notre commerce extérieur restait déficitaire ; ce serait, en quelque sorte, l'asphyxie de notre pays. Mais il y a un certain nombre de choses en cours de préparation. Je pense, par exemple, aux problèmes de l'emploi. Nous pourrons, prochainement, proposer un certain nombre de mesures qui, seront efficaces, notamment en ce qui concerne l'emploi des jeunes.

Ouvrir les vannes

» Les experts en politique — et vous savez je n'en suis pas un, — viennent me voir et me disent : « Vous avez tort. On ne fait pas » une politique de redressement » économique et financière qui » est nécessairement une politique

HUIT NOUVEAUX

M. Jacques Dominati : la consolation

Avec son entrée au gouvernement, M. Jacques Dominati connaît enfin une satisfaction politique. Le fait est que sa carrière ne lui en avait guère réservé depuis quelques mois.

Le nouveau secrétaire d'Etat avait, il y a plusieurs années déjà, fait un pari : celui d'être un jour maire de Paris. Ce seul objectif, cette quasi-obsession, avaient, pendant des mois, mobilisé la plus grande part de son énergie. Jusqu'au jour de 1976 où il avait entendu M. Giscard d'Estaing, en personne, lui apprendre qu'un autre que lui avait été choisi, dans les rangs des républicains indépendants, pour briguer cette charge. La déception fut grande. On dit que M. Dominati, amer et meurtri, n'eut même pas le cœur d'accepter le poste de secrétaire d'Etat qu'on lui offrit à ce moment-là, en guise de consolation. Quelques mois plus tard, il allait perdre jusqu'à son siège de conseiller de Paris (2e et 3e arrondissement) après avoir été, en 1973-1974, président de l'Assemblée de la capitale. Dans le déchaînement de la bataille parisienne, il avait, malgré la déception, apporté un soutien loyal à M. d'Ornano. Il avait été aussi — comme M. Poniatowski — de ceux qui firent ce pronostic malheureux : « *M. Chirac ne sera jamais maire de Paris.* »

Né le 11 mars 1927 à Ajaccio, le nouveau promu est venu à la politique par le journalisme (il a collaboré au *Parisien libéré* jusqu'en 1950) et au giscardisme par le gaullisme. Il milita d'abord dans les rangs du R.P.F. et fut même membre du conseil national de cette formation. En 1958, responsable de l'U.N.R. pour la région parisienne, il comptait parmi les partisans de l'Algérie française. Aux côtés notamment de M. Jacques Soustelle, il prit bientôt fait et cause contre la politique algérienne du général de Gaulle et fut exclu en 1960 du parti gaulliste.

En 1965, il fut un des fondateurs du Comité de Paris des républicains indépendants et du premier club Perspectives et Réalités de la capitale. Il était alors conseiller de Paris depuis 1959, allait devenir député de la deuxième circonscription en 1967. Il fut, jusqu'au 20 mars dernier, réélu à chaque consultation dans l'un et l'autre de ces mandats (1).

Son dynamisme valut à l'ex-gaulliste qu'il était de gravir rapidement les échelons au sein de la Fédération nationale des républicains indépendants. En février 1975, il en devenait le secrétaire général.

Là aussi, malgré les efforts qu'il déploya, M. Dominati connut quelques déceptions. S'il parvint à donner à la F.N.R.I. un peu plus d'épaisseur qu'elle n'en avait avant l'élection présidentielle de 1974, il ne put aucunement la transformer en ce « grand parti populaire » dont il souhaitait faire le principal soutien du chef de l'Etat. De plus, il eut à s'accommoder des initiatives autoritaires de M. Poniatowski. Ainsi subit-il, en décembre 1976, une sorte de désaveu quand le ministre d'Etat reprit la direction effective de la formation giscardienne en se faisant nommer président d'un comité exécutif créé pour la circonstance. Ce fut là un autre des mauvais moments qu'eut à passer M. Dominati.

Au demeurant, l'ancien député de Paris est quelquefois apparu comme un de ces véritables — et rares — « roturiers », militants d'extraction réellement populaire, un peu égarés parmi les fondateurs de l'aristocratique Fédération des républicains indépendants. Lui et quelques autres eurent parfois à souffrir de ne pas être tout à fait « du même monde » que certains dirigeants giscardiens. Leur indéfectible fidélité au président de la République n'en paraît que plus méritoire. En cela aussi la nomination au gouvernement peut constituer une sorte de consolation.

N.-J. B.

(1) M. Gérard Laborde, commerçant, qui avait été élu en 1973 comme suppléant de M. Dominati au Palais-Bourbon, est décédé.

M. Jean-Jacques Beucler : un spécialiste des questions militaires

Né le 3 juillet 1923 à Trèves (Allemagne), M. Jean-Jacques Beucler, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, a participé, en tant qu'officier de carrière, aux campagnes d'Italie et au débarquement de Provence (1944), puis aux campagnes de France, d'Allemagne et d'Indochine. Il a été prisonnier du Vietnam (au camp n° 1) de 1950 à 1954.

En 1955, il quitte la carrière militaire et devient président-directeur général de la Société métallurgique de Corbenay (Haute-Saône), commune dont il est maire depuis 1966.

Le 30 juin 1968, il est élu au second tour député de la deuxième circonscription de la Haute-Saône (Lure), ne devançant que de 431 voix le député sortant, M. Jacques Maroselli (F.G.D.S.). D'abord non inscrit, M. Beucler, membre depuis 1970 du Comité d'études pour un nouveau contrat social, rejoint en 1972 le groupe parlementaire Progrès et démocratie moderne.

Réélu en mars 1973 sous l'étiquette U.R.P., il s'inscrit au groupe de l'Union centriste, au nom duquel il proposera, pour lutter contre l'absentéisme, de faire siéger l'Assemblée toute l'année, sauf en août, deux jours par semaine. En 1974, il devient vice-président du groupe des réformateurs. En mars 1976, il est élu conseiller général du canton de Faucogney-et-la-Mer après avoir été, sans succès, candidat en 1973 dans le canton de Lure. Vice-président du conseil régional de Franche-Comté, M. Beucler est vice-président du comité parlementaire des bouilleurs de cru.

Depuis juin 1976, il est membre du groupe parlementaire d'action et de propositions pour la transformation de la société française. A l'Assemblée nationale, M. Beucler siégeait à la commission de la défense nationale, dont il était, lors de la discussion budgétaire, le rapporteur pour avis pour les crédits de l'armée de l'air.

Membre du secrétariat national du Centre des démocrates sociaux, il était, au sein de cette instance, chargé des questions militaires.

Au Palais-Bourbon, il sera remplacé par son suppléant, M. Pierre Leval, médecin du travail, maire de Mélisey.

(Dessin de CHENEZ.)

M. Becam : un syndicaliste agricole

Arrivé il y a dix ans à l'Assemblée nationale, en sa qualité de suppléant d'Edmond Michelet, nommé ministre d'Etat chargé de la fonction publique, M. Marc Bécam, aujourd'hui apparenté au R.P.R., quitte l'hémicycle pour le secrétariat d'Etat aux collectivités locales. Diplômé de l'école supérieure d'agriculture d'Angers, gérant d'une exploitation agricole depuis 1960 à Saint-Martin-des-Champs (Finistère), où il est né le 9 octobre 1931, M. Bécam a siégé à la direction administrative de la F.D.S.E.A. du Finistère de 1959 à 1967. Cette année-là, Edmond Michelet, « *parachuté personnellement* » par le général de Gaulle dans la première circonscription du Finistère, prend M. Bécam comme suppléant. Actif militant, syndicaliste qui ne ménage pas ses attaques contre le gouvernement, il avait participé, en juillet 1966, à la première réunion de l'équipe animatrice du Centre démocrate. Son ralliement à la cause gaulliste surprend ; il s'en explique alors : « *Amené à faire un travail de contestation, j'entends maintenant poursuivre l'action sur un autre terrain, à l'intérieur même de la majorité.* »

Député pendant un an, il refait équipe avec Edmond Michelet, aux élections législatives de juin 1968, mais ce n'est qu'en 1969, après avoir siégé au conseil économique et social, qu'il revient au Palais-Bourbon pour remplacer Edmond Michelet de nouveau entré au gouvernement.

Entré, en janvier 1970, au comité directeur du comité d'études pour un nouveau contrat social présidé par M. Edgar Faure, M. Becam est candidat — sans succès — aux élections municipales de mars 1971, à Quimper. A l'occasion d'une élection complémentaire, en mai 1975, il entrera au conseil municipal de cette ville dont il vient de gagner la mairie aux dépens du parti socialiste.

Devenu secrétaire général adjoint des Démocrates Ve, en 1972, il est réélu député l'année suivante, six mois plus tard il devient conseiller général du canton de Quimper I, mandat, qui lui a été renouvelé en mars 1976.

En juillet 1974, il prend la présidence du GEPAR (Groupe d'étude parlementaire pour l'aménagement rural), et participe depuis 1975 aux travaux de l'intergroupe parlementaire d'étude des problèmes de l'élevage. M. Becam, qui appartient à l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, s'intéresse également aux questions relatives au logement, dont il rapportait les crédits au nom de la commission de la production et des échanges. Le nouveau secrétaire d'Etat, qui a été rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur la pollution du littoral méditerranéen en 1974 ainsi que de la commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi portant réforme de l'aide au logement, est membre depuis sa naissance en juin 1976 du groupe parlementaire d'action et de propositions pour la transformation de la société française, dû à l'initiative de M. Jean-Pierre Soisson (R.I.), secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

M. Becam sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Jacques Guinebretière, médecin.

M. Jacques Blanc : l'aménagement rural

Neuropsychiatre spécialisé auprès des grands handicapés, le docteur Jacques Blanc, né le 21 octobre 1939, à Rodez, est élu conseiller général, puis maire de La Canourgue (Lozère) en 1970 et 1971. En 1973 il enlève à M. de Chambrun, U.D.R., le siège de la deuxième circonscription législative et entre, l'année suivante, au secrétariat politique de la Fédération nationale des républicains indépendants. Vice-président du groupe parlementaire d'étude de l'aménagement rural, président du comité régional de tourisme du Languedoc-Roussillon, membre du bureau politique de la F.N.R.I., il en devient le délégué national à la solidarité nationale, puis le secrétaire national chargé de l'organisation (1976). Il est membre du groupe parlementaire d'actions et de propositions pour la transformation de la société française ; il a été chargé par M. Giscard d'Estaing, au début de l'année, de constituer et de présider une commission de réforme du tourisme chargée de proposer une nouvelle politique du tourisme familial et social.

Son suppléant est M. Denis Salaville, conseiller général du canton de Saint-Amans, contrôleur de la Mutualité sociale agricole.

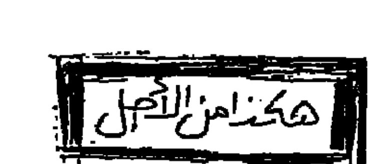
TROIS CIRCONSCRIPTIONS SANS DÉPUTÉ JUSQU'A LA FIN DE LA LÉGISLATURE

Avec l'entrée au gouvernement de Mme Hélène Missoffe, député R.P.R., et de M. Jacques Dominati, député R.I., les vingt-quatrième et deuxième circonscriptions de Paris ne seront pas représentées à l'Assemblée nationale jusqu'à la fin de l'actuelle législature. Aucune élection législative partielle ne pouvant être organisée moins de douze mois avant le renouvellement général de l'Assemblée nationale, ces deux sièges resteront vacants, car Mme Missoffe avait remplacé, en sa qualité de suppléant, M. François Missoffe, son époux, dont les fonctions de parlementaire en mission ont été prolongées au-delà de six mois, et le suppléant de M. Dominati est décédé.

A ces deux sièges s'ajoute celui de Bernard Lafay, député apparenté R.P.R., de la vingt-deuxième circonscription de Paris, qui est mort le 13 février dernier, et dont le suppléant était également décédé.

La répartition politique des portefeuilles

Etiquettes	Premier gouvernement Barre			Second gouvernement Barre		
	Ministres	Secrét. d'Etat	Total	Ministres	Secrét. d'Etat	Total
Maj. président	5	5	10	5	5	10
R.P.R.	5	4	9	4	7	11
R.I.	4	7	11	3	9	12
C.D.S.	1	2	3	2	3	5
Radicaux	3	1	4	1	0	1
Mouvement des sociaux-libéraux	—	—	—	—	1	1
Total	18	19	37	15	25	40



GOUVERNEMENT DE M. RAYMOND BARRE

la lune aux Français, cela je ne le ferai pas

» sévère en période pré-électorale. » Pour que la majorité gagne, il » faut distribuer les avantages. Il » faut ouvrir les vannes et il » faut saupoudrer le pays de » fonds, d'avantages divers. »

» Alors, je leur demande : « Mais les problèmes, comment » les règle-t-on ? » Ils me disent : « On verra cela après les élec- » tions. » Ma réponse est la suivante : promettre la lune aux Français aujourd'hui ; leur donner des avantages aujourd'hui, mais leur infliger, demain, une austérité accrue, cela je ne le ferai pas car cela ne serait pas convenable. En revanche, je ferai tout ce que je pourrai pour améliorer le sort des Français dans la limite des possibilités de notre économie

» Il y a des catégories qui méritent une attention particulière : les jeunes en quête d'un emploi. les familles, les personnes âgées Toutes les fois que nous pourrons le faire nous le ferons. Je constate que la Bourse est morose, triste. que les cours baissent.

» Il faut veiller à ce que les humeurs ou les anticipations ne viennent pas détraquer le mécanisme, et la Bourse est un mécanisme important. Nous y sommes attentifs et le gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour redresser cette situation. Mais il y a des raisons de relatif optimisme. Vendredi, on a publié des indications selon lesquelles les chefs d'entreprise s'attendaient, au cours des prochains mois, à une progression de la production industrielle. En réalité, nous devons avoir un seul objectif : sortir la France de la crise, et le reste nous sera donné par surcroît. »

Le premier ministre indique que d'ici à trois semaines le gouvernement sera en mesure de proposer un certain nombre de mesures efficaces pour favoriser l'emploi des jeunes, et ajoute :

« Je ne suis pas le chef d'état-major de la majorité. Le premier ministre conduit la majorité parlementaire. D'autre part, il a un rôle spécifique, reconnu sous la Vᵉ République, qui consiste à assurer la cohésion des formations politiques qui soutiennent le gouvernement. C'est ce que je m'efforce de faire. Ce n'est pas facile. Cela devient maintenant indispensable. Il faut que la majorité se ressaisisse. Bien sûr, cette majorité est div-. Il faut que les divers courants politiques s'organisent. Et puis, ils doivent établir ce que le président de la République a appelé le pacte majoritaire, qui doit être non seulement un code de déontologie, mais également comporter un certain nombre d'accords sur des thèmes communs, qui ouvriront aux Français pour les prochaines années des perspectives d'avenir et un espoir dans une société dynamique, plus juste, qui participe pleinement aux efforts qui sont faits pour construire l'Europe, pour aider les pays en voie de développement, pour participer à la coopération internationale. Sur tout cela, les formations de la majorité sont d'accord. Il n'y a pas d'opposition fondamentale, et je crois qu'il est possible, sans difficulté extrême, d'obtenir une unité dans la diversité, mais une unité qui permette le succès.

» La session d'automne 1976, qui comportait, pour la majorité, un effort courageux, un vote de projets difficiles, s'est passée dans les meilleures conditions. La majorité a pu se rendre compte que j'étais à son égard un premier ministre loyal. Si la bonne foi existe, de part et d'autre, si nous sommes tous d'accord avec nos arrière-pensées, pourquoi voulez-vous que la se…on parlementaire soit difficile ? »

En conclusion, M. Barre explique « *sa sérénité* » ainsi : d'une part parce qu'il est en règle avec sa conscience, d'autre part parce qu'il a l'accord du président de la République. Et, enfin, parce qu'il s'efforce de garder son sang-froid en face de « *l'agitation* »

M. Sourdille : un médecin au chevet de la recherche

C'est dans le domaine médical que M. Jacques Sourdille a commencé sa carrière, après avoir été arrêté par la Gestapo et déporté à Neuengamme. Ancien interne des hôpitaux, ancien assistant à l'hôpital de Saint-Denis, médecin ophtalmologiste, auteur d'un ouvrage intitulé *les Fonctions visuelles de l'enfant*, il est reçu, en janvier 1970, au concours national de maître de conférences agrégé. Depuis juillet 1976, M. Sourdille est membre du conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts

A quarante-six ans (il est né le 19 juin 1922, à Nantes), M. Sourdille, « parachuté » par le comité national de l'U.D.R contre la volonté de la fédération départementale du mouvement qui lui oppose — sans succès — M. Henri Vin, est élu, en 1968, député de la troisième circonscription des Ardennes. Réélu en 1973, il entre en juin de la même année au conseil municipal de Sedan, mandat dont il n'a pas sollicité le renouvellement aux dernières élections municipales. En novembre, il est élu président du conseil régional de Champagne Ardenne, fonctions dans lesquelles il sera reconduit depuis lors M. Sourdille est conseiller général du canton de Grandpré depuis mars 1970.

En juillet 1972, il est désigné comme délégué national chargé de l'éducation et des affaires culturelles à l'U.D.R. Trois mois plus tard, M. Alain Peyrefitte, alors secrétaire général du mouvement gaulliste, nomme ce pompidolien, de stricte obédience, secrétaire national pour les affaires sociales. D'avril 1973 à décembre 1974, M Sourdille, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., est délégué aux affaires politiques et intérieures du mouvement gaulliste; puis à la communication.

Membre de la commission des *affaires culturelles et sociales* de l'Assemblée nationale, M. Sourdille sera remplacé au Palais-Bourbon par son ancien adversaire aux élections législatives de 1968, devenu son suppléant aux élections de mars 1973, M. Henri Vin, enseignant.

M. Pierre Bernard-Reymond : le benjamin

Né le 16 janvier 1944 à Gap, M. Pierre Bernard-Reymond devait à M. Aymeric Simon-Lorière de ne pas être le benjamin de l'Assemblée nationale. Il sera celui du gouvernement.

Il était devenu député à l'âge de vingt-huit ans en enlevant, le 5 décembre 1971, la première circonscription des Hautes-Alpes, fief traditionnel de la gauche. Cette élection partielle avait été provoquée par la démission (et le repli vers le Sénat) de M. Emile Didier, député radical et ancien maire de Gap, battu justement dans sa ville, au mois de mars précédent, par la liste sur laquelle figurait M. Bernard-Reymond.

Le nouvel élu, qui était jusque-là membre du cabinet de M. Joseph Fontanet, ministre du travail, avait bénéficié de l'appui de l'ensemble de la majorité. Il était alors membre du Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.) fondé en 1969 par M. Jacques Duhamel.

Le retentissement de sa victoire, à une époque où — déjà — la majorité était en perte de vitesse; de même que la rareté des hommes « nouveaux » dans les rangs centristes lui avaient valu d'être rapidement promu.

Ainsi se trouva-t-il vice-président du groupe de l'Union centriste en 1973 après sa réélection à l'Assemblée, puis porte-parole du C.D.P., avant de devenir secrétaire général adjoint du Centre des démocrates sociaux, en 1976, lors de la constitution de ce parti, né de la fusion du C.D.P. et du Centre démocrate.

En 1975, M. Bernard-Reymond a présidé le comité des usagers de l'éducation mis en place pour présenter au gouvernement des doléances et des propositions.

Le nouveau secrétaire d'Etat au budget est un personnage courtois et avenant qui cultive volontiers un brin de nonchalance. Son suppléant est M. René Serres, industriel, maire de La Roche-des-Arnauds.

N.-J. B.

LA RÉFORME DE L'O.R.T.F. EST IRRÉVERSIBLE déclare M. Barre

Prenant la parole au cours du dîner de clôture de la vingt-sixième session de la commission des programmes de l'Union européenne de radiodiffusion, vendredi 1ᵉʳ avril à Versailles, le premier ministre, M. Raymond Barre, a notamment déclaré :

« L'avenir de la radio est, selon toutes les apparences, dans sa décentralisation et la multiplicité des services rendus. (...) Radio-France, deux ans après sa naissance, est une entreprise autonome, responsable et maîtresse de son destin. (...) J'éprouve quelque étonnement lorsque j'entends certains, mus par une étrange stratégie de regroupement, souhaiter le retour à l'organisation de l'O.R.T.F. Il ne peut en être question. La réforme est irréversible. »

M. BOURGES EN VISITE OFFICIELLE EN GRANDE-BRETAGNE

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, se rend en Grande-Bretagne lundi 4 et mardi 5 avril, à l'invitation de M. Fred Mulley, ministre de la défense du Royaume-Uni.

Au cours de ses entretiens avec son collègue britannique, le ministre français examinera notamment l'état de la coopération militaire bilatérale, en particulier dans le domaine des fabrications d'armement (avions, hélicoptères et missiles).

Par ailleurs, M. Bourges visitera à Plymouth les installations de la marine royale.

M. Jacques Legendre : l'adversaire de M. Chirac en 1974

M. Jacques Legendre, né le 2 décembre 1941 à Paris, a milité dans le syndicalisme étudiant et dans le gaullisme, ce qui l'a conduit à fonder, en 1962, l'Action étudiante gaulliste et à devenir, en 1963, membre du comité central de l'U.D.R. En 1965, puis en 1971, il se présente aux élections municipales à Lille. Agrégé d'histoire, il commence une carrière d'enseignant sans cesser son activité politique et, en 1973, il se présente dans la 16ᵉ circonscription législative du Nord (Cambrai) et bat M Raymond Gernez, député socialiste Depuis, M. Gernez a quitté le P.S. et ne s'est pas représenté à la mairie de Cambrai, que M Legendre vient d'enlever.

Devenu secrétaire général adjoint de l'U.D.R., le 17 juin 1974, le député du Nord conteste l'accession à la hussarde de M Chirac au secrétariat général du mouvement. Le 14 décembre, jour de cette élection après le retrait de M Sanguinetti, M. Legendre se présente et obtient 27 voix contre 57 à M. Chirac, au sein du comité central. Chargé des questions de l'éducation nationale à l'U.D.R., il est, en juin 1975, le rapporteur de la réforme proposée par M Haby.

Conseiller général du canton de Cambrai-Ouest depuis 1976, M Legendre figurait parmi les jeunes députés du groupe parlementaire d'action et de proposition pour la transformation de la société française

Son suppléant est M. Claude Pringalle, conseiller général de Cambrai-Est, horticulteur.

Mme Hélène Missoffe : une militante de la condition féminine

Née le 15 juin 1927 à Paris, Mme Hélène Missoffe — fille du comte de Mitry et de Mme, née Marguerite de Wendel — est entrée dans la vie politique dans le sillage de son mari, M. François Missoffe, ancien ministre du général de Gaulle, ancien ambassadeur, qu'elle a, en tant que sa suppléante, remplacé le *16 juillet 1974, comme député de* la vingt-quatrième circonscription de Paris (17ᵉ arrondissement). La mission dont celui-ci avait été chargé auprès du ministre des affaires étrangères avait, en effet, été prolongée au-delà de la période de six mois qui lui permettait de conserver conjointement son mandat parlementaire.

Celle qui, en février 1976, avouait, sur Antenne 2, qu'elle appartenait à « *cette classe sociale où l'on a la chance de tout trouver tout cuit* », mais expliquait, en décembre 1976, dans la revue *Brèche*, que « *le bonheur individuel ne peut se concevoir en dehors de la recherche du bien commun* », s'est donc mise, après avoir élevé huit enfants, « *au service d'autrui* ».

Aimable et attentive, elle s'est spécialisée, dans son parti comme au sein du groupe U.D.R. (devenu R.P.R.) et à l'Assemblée nationale, où elle siège à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, dans les problèmes relatifs aux femmes. Elle a été successivement secrétaire nationale de l'U.D.R., chargée de l'action féminine (décembre 1974), déléguée nationale chargée des affaires sociales, familiales et culturelles (juillet 1975), et secrétaire général adjoint, auprès de M. Yves Guéna, chargée des relations avec la presse (avril 1976). Mme Missoffe est membre du conseil politique du R.P.R.

Au Palais-Bourbon, elle a participé activement aux débats sur la réforme du divorce et sur l'interruption volontaire de la grossesse. Son intervention en faveur du projet de loi présenté par Mme Simone Veil fut une de plus marquantes.

Au cours de la session du printemps 1976, elle avait, à l'occasion de l'examen du projet relatif à la protection sociale de la famille, exprimé sa déception face à « *un ensemble de réformes ponctuelles* », appelant de ses vœux « *une politique globale de la famille* ». Elle avait également souhaité la réforme du financement de la Sécurité sociale.

Mme Missoffe était membre, depuis septembre 1976, de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations unies. Le siège qu'elle occupait au Palais-Bourbon demeurera vacant jusqu'aux prochaines élections.

P. F.

MOINS FÉMININ ET PLUS FÉMININ

Le président de la République s'était félicité — lors de la composition du gouvernement de M Jacques Chirac — de l'innovation qui avait consisté à nommer quatre femmes, ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire de la République. Ces préoccupations ne sont plus guère avancées aujourd'hui.

Le deuxième gouvernement de M. Raymond Barre est à la fois moins féminin et plus féminin que le précédent. Il compte quatre femmes pour quarante personnes contre quatre pour trente-sept précédemment.

Mais il est plus féminin au sens *traditionnel. Après l'éviction* de Mme Giroud du secrétariat d'Etat à la culture — devenu un ministère élargi confié à M. d'Ornano, — les quatre femmes du gouvernement occupent des postes significatifs : *Mme Veil à la santé* et à la Sécurité sociale, Mme Scrivener à la consommation, Mme Saunier-Seïté à l'enseignement supérieur et, dernière venue, Mme Missoffe aux questions familiales La composition de ce gouvernement — nous dit-on — est fondée sur les « compétences ». La lecture de la liste de ses membres marque nettement les limites des compétences reconnues aux femmes qui correspondent très précisément à *l'idée que s'en font*... les hommes.

Br. F.

L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

● Ministre
○ Secrétaire d'État

La carte ci-dessus fait apparaître l'implantation géographique des trente et un membres du gouvernement issus de l'Assemblée nationale ou du Sénat Cinq ministres (MM Barre, Beullac, de Guiringaud, Haby, Mme Veil) et quatre secrétaires d'Etat (M. Lenoir, Mme Saunier-Seïté, Mme Scrivener, M. Stoléru) n'ont jamais détenu de mandat parlementaire et ne sont pas politiquement « localisables ».

UN DÉPART

Mme Françoise Giroud : Beaubourg quand même

Moins d'un mois après sa nomination comme secrétaire d'Etat à la culture — après avoir été secrétaire d'Etat à la condition féminine pendant plus de deux ans, — Mme Françoise Giroud s'est illustrée par des déclarations alarmistes sur le coût du Centre national Georges-Pompidou, « *réalisation ambitieuse conçue dans une période d'euphorie financière* » et qui pose « *un problème qu'il faut résoudre* » (*le Monde* daté 26-27 septembre 1976) Quelques semaines plus tard, elle précise au Club de la presse d'Europe 1 : « *Le temps me semble venu de renoncer au spectaculaire* » En même temps, elle explique au *Monde* qu'il ne suffit pas de « *soutenir quelques institutions* » de rayonnement national et international et de « *financer la formation au plus haut niveau* », mais qu'il faut principalement « *permettre à tous les Français de s'approprier les œuvres de culture* » (*le Monde* du 4 novembre).

Sept mois après, ni les craintes ni les espérances qu'ont suscitées ces diverses déclarations n'ont trouvé leur justification. Beaubourg — *comme d'ailleurs l'Opéra, qui avait* fait également l'objet de controverses — bénéficie en 1977 de la dotation supplémentaire nécessaire à son fonctionnement. Pour le reste, Mme Giroud ne cache pas qu'elle se présente « démunie » devant les *députés lors de la discussion de* son budget. Celui-ci, dont la progression est supérieure à la moyenne prévue par le plan Barre, met l'accent sur quelques priorités, notamment la revalorisation des métiers d'art, l'aide au cinéma, l'animation culturelle en *milieu scolaire*, la politique des chartes Toutefois, ce budget s'efforce de parer au plus pressé plutôt qu'il ne définit de grands choix

La gestion quotidienne du secrétariat d'Etat garde trace de peu d'événements marquants. En novembre, Mme Giroud interdit le film *Exhibition 2*. C'est la première interdiction totale depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing Mme Giroud fait d'autre part adopter par le Parlement le projet de loi sur l'architecture, qui se propose d'améliorer la qualité architecturale des constructions Associée en vertu du décret fixant ses compétences, à l'exercice des attributions du premier ministre « *relatives à la valeur culturelle des émissions de radio et de télévision* », elle refuse cependant d'intervenir dans les négociations entre les artistes-interprètes en grève et les sociétés de production.

Le 12 janvier dernier, Mme Giroud dresse devant le conseil des ministres le bilan de l'action menée depuis *quinze ans. Elle indique que l'Etat* doit répondre au « *développement de la demande culturelle* » dans trois secteurs la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, les grandes institutions nationales, l'aide à la création et au développement de la pratique culturelle Elle souligne le lendemain devant la presse deux innovations la création d'une Fondation nationale des arts plastiques et un projet de réforme des aides publiques au cinéma.

Proche de M. Giscard d'Estaing, bien qu'elle se soit prononcée pour M. Mitterrand en 1974, Mme Giroud a pris part activement aux batailles politiques qui ont divisé la majorité. Au sein du parti radical, d'abord Au congrès de Lyon, en novembre 1975, alors qu'elle était secrétaire d'Etat à la condition féminine, elle s'était présentée sans succès à la présidence du parti contre M. Gabriel Péronnet, considéré comme favorable à M. Chirac. Au congrès de Vichy, qui a vu s'affronter un an plus tard les partisans du président de la *République et ceux de l'ancien* premier ministre, elle était aux côtés de M Jean-Jacques Servan-Schreiber, adversaire d'un rapprochement entre le parti radical et le R.P.R.

Aux élections municipales, Mme Giroud a conduit à Paris, dans le quinzième arrondissement, une liste patronnée par M. d'Ornano contre la liste R.P.R. de Mme Nicole de Hauteclocque. A quelques jours du premier tour six anciens résistants ont porté plainte pour « usurpation » par Mme Giroud du titre de médaillée de la Résistance. Le parquet de Paris a été chargé de l'enquête.

Devancée par Mme de Hauteclocque, Mme Giroud s'est retirée avant le second tour Son départ du gouvernement ajoute au verdict des *électeurs parisiens une deuxième* sanction, puisqu'elle est aujourd'hui le seul des secrétaires d'Etat qui soit privé de la confiance du président de la République.

T. F.

UNE MUTATION

M. Paul Dijoud : un « jeune loup » giscardien

Agé de trente-huit ans, benjamin des républicains indépendants dans les deux derniers gouvernements, M. Paul Dijoud est aussi le secrétaire général adjoint de cette formation. D'allure élégante et sportive, cet ancien élève de l'ENA, fils d'une vieille famille des Hautes-Alpes, allie à la gravité du technocrate une aisance naturelle et souriante qui lui valent de forcer parfois l'estime de ses adversaires. Ces derniers auraient tort de s'y fier Car derrière le charme personnel du jeune loup giscardien et sa volonté, souvent affichée, de dialogue et d'ouverture — ne l'a-t-on pas entendu maintes fois proclamer son amitié pour M Gaston Defferre ? — se manifestent aussi l'habileté politicienne et les solides convictions d'un partisan du « changement dans la continuité »

Maire de Briançon depuis 1971, il était entré au gouvernement en avril 1973 ; il fut secrétaire d'Etat successivement à la fonction publique, dans le deuxième gouvernement Messmer, aux affaires culturelles et à l'environnement, dans le troisième cabinet Messmer ; puis aux travailleurs immigrés — succédant à M. André Postel-Vinay, démissionnaire, — dans l'équipe de M. Jacques Chirac et dans celle de M. Raymond Barre.

Chargé d'un dossier délicat, en une période de crise économique où la France, comme ses voisins, décidait de restreindre le flux de la main-d'œuvre étrangère, M Dijoud s'acquitta de sa tâche avec de faibles moyens : c'est sous son « règne » — mais sous la tutelle politique de M. Poniatowski — qu'eurent lieu la chasse aux travailleurs clandestins et le verrouillage des frontières, en juillet 1974

C'est aussi sous son impulsion que furent jetées pour l'avenir les bases d'une « nouvelle politique » de la main-d'œuvre étrangère, visant aussi bien à organiser et contrôler les flux migratoires qu'à stabiliser le nombre de travailleurs étrangers jugés nécessaires au développement économique de la nation dans un grand nombre de secteurs vitaux. Sur sa proposition, le gouvernement arrêta les orientations de cette politique lors du conseil des ministres du 9 octobre 1974 vingt-cinq « mesures nouvelles » furent alors définies, complétées lors des conseils du 2 mai et du 9 décembre 1975 *on procéda* au bilan de ces initiatives à cette date. Ces mesures prévoyaient notamment, au moins dans les termes, une meilleure insertion des immigrés dans la société française, leur droit à l'égalité sociale, à la promotion personnelle et professionnelle, la préservation de leur identité culturelle de leur langue et de leur religion, la possibilité de regroupements familiaux, mais aussi d'une « formation-retour » pour ceux qui souhaitent regagner leur pays.

M. Dijoud laisse à ses successeurs le soin de mettre en pratique une législation dont on s'accorde à reconnaître qu'elle devrait améliorer le sort des étrangers.

LA FORMATION DU SECOND GOUVERNEMENT DE M. RAYMOND BARRE

Le premier ministre s'affirme

(Suite de la première page.)

La promesse a été tenue mercredi avec la nomination de quinze ministres, au lieu de dix-huit précédemment, mais reniée quarante-huit heures plus tard, l'effectif des secrétaires d'Etat passant de dix-neuf à vingt-cinq. Au total, ils étaient trente-sept à partir, et ils sont revenus à quarante.

Le chef de l'Etat avait indiqué en termes sévères que « *la séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée* ». On vit, en effet, s'en aller, mercredi, M. Guichard, « baron » du gaullisme, M. Lecanuet, président du C.D.S., et M. Poniatowski, grand patron et grand inspirateur des R.I., mais on a vu surgir, vendredi à la dernière minute (fut-il repêché ou imposé ?), un secrétaire d'Etat sans attributions, qui n'est autre que M. Jacques Dominati, député de Paris, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendant.

Dans ce cas précis, on peut retenir l'hypothèse d'une intervention directe et pressante de l'Elysée, mais, pour le reste, on a plutôt l'impression que, pour la première fois depuis la mise en place des institutions de la V[e] République, la formation du gouvernement a été menée conformément à l'article 8 de la Constitution, en vertu duquel le président nomme ministres et secrétaires d'Etat « *sur la proposition du premier ministre* ».

Alors que l'allocution présidentielle du 28 mars impliquait une certaine dépolitisation de l'équipe et laissait entrevoir la venue de quelques spécialistes ou techniciens ne se réclamant d'aucune autre étiquette que celle de la « majorité présidentielle », le lot des secrétaires d'Etat s'est gonflé de huit députés, qui sont tous des « partisans ». Le nombre de ces secrétaires d'Etat passant de dix-sept (après la promotion de M. Méhaignerie, devenu ministre de l'agriculture, et l'éviction de Mme Giroud) à vingt-cinq, les huit appelés viennent tous de l'Assemblée nationale, l'opération dernière chance n'ayant tenté aucun sénateur.

Avec M. Dominati, déjà nommé, et M. Jacques Blanc, député de la Lozère, le nombre des secrétaires d'Etat républicains indépendants progresse de sept à neuf ; le C.D.S. de M. Lecanuet a droit lui aussi à deux « entrants », MM. Beucler (Haute-Saône) et Pierre Bernard-Reymond (Hautes-Alpes) ; le R.P.R. est honoré en M. Bécam (Finistère), qui avait enlevé au P.S. le 13 mars la ville de Quimper, dont il est le nouveau maire ; M. Jacques Legendre (Nord), vainqueur à Cambrai le dimanche suivant ; M. Sourdille (Ardennes) et Mme Missoffe (Paris).

Il n'y a pas là de quoi déplaire à M. Chirac, encore qu'il n'ait sans doute pas oublié qu'à la fin de 1974 M. Legendre n'avait nullement apprécié la manière dont il s'était emparé de l'U.D.R.

Si l'on considère l'ensemble du gouvernement, on constate la parfaite stabilité des « majorité présidentielle » (10 sièges), la progression du R.P.R. (11 sièges au lieu de 9), du C.D.S. (5 sièges au lieu de 3) et des républicains indépendants (12 sièges au lieu de 11). M. Stirn conservant au titre du Mouvement des sociaux libéraux le siège qu'il avait acquis avant de rompre avec M. Chirac et avec le R.P.R., les radicaux sont les grands perdants. M. Rossi demeure seul après les départs de MM. Durafour et Brousse et celui de Mme Giroud, qui paie non seulement sa défaite aux municipales dans le XV[e] arrondissement de Paris (M. Dominati est bien là, lui qui avait échoué dans les II[e] et III[e] arrondissements), mais aussi l'affaire de la médaille de la Résistance. Les valoisiens ont exprimé sans tarder leur amertume et fait savoir qu'ils ne se comporteront pas demain en « alliés muets et dociles ». Voilà qui contribuera peut-être à compliquer un peu la tâche de M. Poncelet, qui passe du budget aux relations avec le Parlement, abaissées du rang de ministère à celui de secrétariat d'Etat.

Au moment où ce Parlement entame sa session de printemps, on constate que la formation du nouveau gouvernement porte à 52 sur un total de 487 (3 circonscriptions n'ont plus de députés) le nombre des sièges de l'Assemblée nationale occupés par des suppléants de ministres ou d'anciens ministres, deux départements (les Hautes-Alpes et la Vienne) n'étant plus représentés que par de tels suppléants. C'est une raison et une occasion de plus de souhaiter que l'on ait enfin le courage et le réalisme de mettre fin à ce système absurde dont la réforme envisagée et amorcée, avait fâcheusement été abandonnée par M. Giscard d'Estaing le 18 octobre 1974.

M. Barre, qui a relevé avec irritation les observations provoquées par le peu de nouveauté des décisions de mercredi et de vendredi (« *Souhaiteriez-vous*, a-t-il dit aux journalistes, *la fantaisie généralisée en France, le farfelu porté au niveau du gouvernement de l'Etat ?* »), a certainement d'autres soucis et d'autres ambitions que de mettre fin au système de remplacement des élus devenus ministres. Il « n'aime pas les gadgets » et vise, de toute évidence, à gouverner au plus haut niveau. Sauf à convenir à propos de la majorité qu'« il y a en politique comme ailleurs un phénomène d'usure qui se produit ».

Comment stopper ce processus ? Il faudra bien que le chef du gouvernement s'attaque à ce rude problème, qui l'a déjà mis à l'épreuve, et ne se limite pas à affirmer que « *ce n'est pas par la démagogie qu'on réglera les problèmes de la France et qu'on gagnera les élections* ».

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Mitterrand* déclare, dans une interview accordée au mensuel régional corse *Kyrn* (numéro d'avril) : « *Pour nous, socialistes, il s'agit de faire en sorte que les Corses se sentent pleinement eux-même dans les domaines de leurs compétences et dans le cadre des lois de la République. C'est pourquoi nous sommes favorables à une organisation des responsabilités régionales qui associe le plus directement possible l'ensemble des intéressés.* » Le premier secrétaire du P.S. rappelle que celui-ci propose « *une autonomie de gestion, rendue possible par de larges transferts de compétences qui permettront à la Corse de préserver et de développer son identité sans qu'il soit porté atteinte à l'autorité de la République* ».

Les réactions dans les milieux syndicaux

● **F.O. : l'entêtement peut être une erreur.**

« *Je ne conteste pas la nécessité de lutter contre l'inflation,* a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général. *Cela dit, au risque de me répéter, je persiste à penser que si la rigueur dans l'analyse et la rectitude du comportement est une nécessité, l'entêtement peut être une erreur. (...) Je ne désespère pas de convaincre M. Barre.* »

● **C.G.C. : il faut tenir un « sommet » sur l'emploi.**

« *Changer les hommes ne signifie pas que les problèmes auxquels notre pays est confronté vont se résoudre plus rapidement et plus facilement. La C.G.C. estime que l'un des critères essentiels de cet objectif doit être le niveau de l'emploi. Elle rappelle l'impérieuse nécessité de tenir un « sommet » sur l'emploi en présence des organisations concernées.* »

● **FEN : qu'entend-on par formation professionnelle ?**

« *La FEN apprécie que le premier ministre reconnaisse que la formation professionnelle est une condition essentielle pour l'emploi des jeunes. Encore faut-il s'entendre sur les contenus et les objectifs de celle-ci. La FEN renouvelle sa demande de rencontre avec M. Barre pour présenter ses solutions.* »

● **C.F.T.C. : le gouvernement sera jugé sur sa capacité de réalisation.**

« *Le premier ministre a voulu tenir le langage du sérieux et de la rigueur. Après le président de la République, il a annoncé pour les semaines à venir les interventions au bénéfice des catégories sociales auxquelles la C.F.T.C. n'a jamais cessé d'être particulièrement attentive. Le nouveau gouvernement sera jugé sur sa capacité à mettre en œuvre les intentions affirmées aujourd'hui.* »

● **C.F.T. : le courage comme règle d'action.**

« *Le premier ministre vient de déclarer solennellement que le gouvernement renonce à la démagogie. (...) La C.F.T souhaite que la lucidité et le courage servent enfin de règle d'action au nouveau gouvernement.* »

LE PARTI RADICAL : une dépolitisation inquiétante.

Le parti radical a publié, vendredi soir 1[er] avril, la déclaration suivante : « *La participation fortement réduite des radicaux au gouvernement, la volonté exprimée de séparer l'action gouvernementale de celle des partis, la dépolitisation de l'action gouvernementale au cœur d'un débat qui est politique, sont pour les radicaux autant de sujets d'inquiétude qu'ils n'ont pas le droit de dissimuler. Hommes de la gauche libérale, ils ont apporté leur concours à la majorité nouvelle de 1974 avec loyauté. Ils continueront de le faire afin de peser sur la politique de changement profond et audacieux que réclame la société moderne. Mais la loyauté n'exclut pas la franchise. Les radicaux demeurent des alliés loyaux, mais ils refusent désormais d'être des alliés muets ou dociles.* »

● M. LUCIEN NEUWIRTH, député R.P.R. de la Loire : « *Je m'étonne que la région Rhône-Alpes, la deuxième après Paris, n'ait ni un ministre ni un secrétaire d'Etat pour la représenter au sein du gouvernement, dont on avait dit qu'il allait être très régionalisé.* »

● M. GASTON DEFFERRE, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale : « *Nous apprenons aujourd'hui que MM. Giscard d'Estaing et Barre considèrent que l'action menée par eux dans le cadre du premier gouvernement Barre n'a pas été suffisante. C'est une sorte d'aveu. On nous annonce un plan d'action d'un an, jusqu'aux prochaines élections législatives. Les Français ont le droit de savoir ce qui sera fait après ces élections. Le programme commun leur permet de le savoir, le gouvernement ne daigne pas le dire.* »

● M. JEAN-PIERRE RAFFARIN, secrétaire général de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens) : « *La nomination de secrétaires d'Etat illustre bien l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération. Il s'agit pour nous de la génération de l'espoir, celle qui fera de la France un pays moderne et un modèle. Nous comptons sur cette équipe gouvernementale pour faire du projet giscardien une réalité concrète. Avec un gouvernement jeune et compétent, les Français comprendront que le changement est engagé et que le choix de l'opposition reste le choix passéiste.* »

● M. EDGAR FAURE, président de l'Assemblée nationale, s'est félicité, dans une déclaration à l'A.F.P., vendredi 1[er] avril, de l'intention exprimée par M. Barre de demander un vote au Parlement sur le programme gouvernemental de douze mois (*le Monde* du 30 mars). Il s'agit là, selon M. Edgar Faure, d'un « *retour à de saines pratiques parlementaires* ». L'ancien président du conseil a, d'autre part, souhaité, « *à titre personnel* », que le projet de loi sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct « *soit voté dans une atmosphère positive, et non dans une atmosphère de résignation* ».

Les commentaires de la presse parisienne

L'HUMANITE : les discours et les faits.

« *M. Giscard d'Estaing a remarquablement compris le message des Français.*

» *Près de trois mille sept cents licenciements ont été annoncés hier à Usinor-Thionville, où des investissements nouveaux avaient pourtant été projetés fin 1975. La même épidémie atteint les usines de Trith et Louvroil de la même firme.*

» *Faut-il après cela prêter attention au ballet des ministres et des secrétaires d'Etat ? Une brigade de gardes royaux chargés de colmater les brèches électorales. Dans cette équipe se dresse la haute figure morale de M. Jacques Médecin pendant que M. Dominati se voit consoler de n'être plus conseiller de Paris après avoir rêvé d'en être le maire...*

» *La philosophie et la politique du système tiennent tout entières dans le plan Barre.*

» *Que peuvent valoir les discours devant les faits ? C'est autour de ce plan que s'organise le pluralisme des giscardiens. Chacun conte l'histoire à sa façon. Tous s'entendent pour respecter le thème commun.* »

(LAURENT SALINI.)

LE FIGARO : un pari sur le sérieux des Français.

« *La priorité reste l'économie. Il s'agit d'assainir le pays en profondeur. Même si les premiers résultats sont encourageants, il faudra de longs mois pour parvenir à des résultats irréversibles. Il faudra plus de douze mois. Le premier ministre le sait, et il ne le cache pas. C'est la raison pour laquelle, espérant que les Français comprendront la portée de l'entreprise, il refuse de s'arrêter à l'échéance électorale. Cela signifie que Raymond Barre n'a pas la moindre intention de conduire sa politique économique en fonction des législatives et de distribuer aides, subventions, etc., qui imposeront ultérieurement une austérité plus grande que celle qu'il impose aujourd'hui au pays. Il fait un pari sur le sérieux des Français.* »

(YANN DE L'ECOTAIS.)

L'AURORE : rude tâche.

« *Le premier ministre a renoué hier soir avec les « coins du feu » de Georges Pompidou, et il a choisi, comme son prédécesseur en ce même hôtel Matignon, de solliciter l'acquiescement par la simplicité.*

» *Rude tâche que d'expliquer aux Français d'aujourd'hui que la vérité de l'assainissement, donc de leur bien-être et de leur emploi, se trouve tout à l'opposé des délires démagogiques où la gauche se complaît !*

» *Dans les douze mois qui viennent, le gouvernement s'occupera plus particulièrement des jeunes à la recherche d'un premier travail, des familles, dont les difficultés toujours renaissantes ne sont plus à décrire ; et des personnes âgées, dont les inégalités de sort se sont déplorablement creusées avec la mise en vigueur de lois mal faites.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : pourquoi ce tintamarre ?

« *Vous serez agréablement surpris, avait dit jeudi le président de la République, parlant de la composition définitive du nouveau gouvernement devant quelques directeurs de journaux de province. M. Giscard d'Estaing doit estimer qu'il en faut peu pour agréablement surprendre un directeur de journal de province. (...)*

» *Une nouvelle erreur psychologique vient d'être commise par le pouvoir, grave dans la mesure où elle déçoit une attente, stupide pour la pusillanimité qu'elle révèle. (...)*

» *Dans l'ensemble le pays n'en veut pas à M. Barre. Il ne complique pas outre mesure sa tâche. Il ne lui reproche pas ses manières peu fracassantes. Il le laisse mener son action. Le premier ministre aurait-il conservé la même équipe, allégée des trois ministres d'Etat et de quelques ministres battus aux élections que les Français ne s'en seraient ni étonnés ni indignés. Au lieu de quoi on annonce à grand bruit un renouvellement, un rajeunissement, pourquoi pas : un tournant. Qui a provoqué ce tintamarre ?*

» *(...) Puisqu'on se disait résolu à distinguer l'action gouvernementale du débat politique, on pouvait imaginer un cabinet restreint, timide image d'une formule de salut public, composé de techniciens éprouvés.*

» *Cette occasion, la dernière sans doute qui se sera offerte, est manquée. Le plus regrettable est qu'on ait dit qu'on allait la saisir.* »

(PHILIPPE TESSON.)

LE MATIN DE PARIS : il n'a plus le choix...

« *Le premier ministre s'est longtemps interrogé avant de changer de cap. N'y avait-il pas un risque pour lui à se lancer dans la lutte contre le chômage ? En sept mois, il a réussi à se forger une image auprès des Français. L'image d'un homme énergique et obstiné, qui ne court qu'un seul lièvre à la fois : « faire » sortir la France de la crise », comme il l'a répété hier soir avec insistance devant les caméras de TF 1. Etait-ce bien le moment de brouiller son image de dompteur d'inflation, en assignant un second objectif à la politique gouvernementale ? Un objectif qu'il sait difficile à atteindre.*

» *Raymond Barre a finalement balayé d'un revers de main ces doutes et ces objections. Il est vrai qu'il n'a plus le choix. Il ne peut pas, il ne veut pas compromettre son plan initial « en » ouvrant les vannes ». Il ne lui reste alors qu'une solution : donner à l'opinion l'impression qu'il est décidé à pratiquer une politique « offensive » de l'emploi. Qu'il est décidé à s'occuper sérieusement du problème du chômage, et notamment du chômage des jeunes. La situation étant ce qu'elle est, il ne s'agit pas tant pour lui de changer les choses que de couper l'herbe sous le pied de la gauche en affichant un projet ambitieux.* »

L'ADAPTATION DU PROGRAMME COMMUN

M. Marchais : peu de modifications sur la politique étrangère

Au terme de la session du comité central du P.C., M. Georges Marchais a indiqué au cours d'une conférence de presse, vendredi 1[er] avril, comment il entendait « actualiser », et actualiser seulement, le programme commun.

« *Premièrement, il y a naturellement les aspects économiques et sociaux, ne serait-ce que du point de vue des chiffres. Il est évident que le montant du SMIC ne peut pas être aujourd'hui ce qu'il était en 1972. D'autre part, des problèmes ont pris, depuis cette date, une acuité plus grande. C'est vrai par exemple pour le problème de l'emploi. C'est vrai aussi pour les nationalisations dans le domaine du pétrole, de la sidérurgie, de Peugeot-Citroën...*

» *Deuxième direction : les problèmes de la démocratie, de la liberté. (...)*

» *L'approfondissement de la démocratie, à l'entreprise comme dans la cité, est inséparable de l'essor économique. Elle est un des moyens nécessaires pour assurer une grande politique de progrès social.*

» *On peut donc enrichir sur ce plan le programme commun. Et nous suggérons que tous ceux qui sont intéressés par cet enrichissement (les syndicats, la C.G.T., la C.F.D.T. et peut-être d'autres) y soient associés.*

» *La troisième direction c'est la politique extérieure. (...)*

» *Les choses ont bougé depuis cinq ans : s'il y a progrès de la détente, il y a aussi des éléments qui exigent d'agir pour avancer encore dans ce sens. Il est donc possible que la situation internationale et en Europe puisse amener à certaines précisions.*

» *Mais pour l'essentiel, le programme commun me semble reposer, sur cette question, sur une juste politique, sur un accord qui a été conclu entre nos trois formations en tenant compte des différences de vues qui existent — ce n'est un mystère pour personne — dans ce domaine.*

» *C'est probablement cette partie qui nécessitera le moins de modification.* »

Au cours de la même conférence de presse, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, s'est inquiété de « *la véritable campagne contre les nationalisations* » que représentent les prises de position de M. Jean-Denis Bredin, membre du bureau national des radicaux de gauche (qui a publié une série d'articles à ce sujet dans *le Monde* des 18, 19, 20 et 21 janvier).

Le comité central a approuvé le rapport du secrétaire général et décidé de l'éditer pour le diffuser largement.

M. Mitterrand : le plus tôt sera le mieux

Dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur*, M. François Mitterrand se déclare partisan de maintenir le programme commun dans ses choix principaux et ajoute : « *Pour son approche conjoncturelle, il faut évidemment l'adapter. Je l'ai dit souvent depuis 1974. Et, s'il s'agit bien de cela, le parti socialiste ne voit que des avantages à engager cette conversation avec ses partenaires. Le plus tôt sera le mieux. Et, si cela convient aux communistes et aux radicaux de gauche, je propose fin avril ou début mai.* »

Le premier secrétaire du P.S. déclare encore : « *On ne corrige pas une mauvaise politique par des injections d'une autre politique ; on ne transforme pas par des retouches de détail une construction dont l'ensemble est branlant. Le pouvoir voudrait bien nous enfermer dans ce piège, notamment quand Raymond Barre nous demande ce que nous ferions sur tel ou tel point. Non que je me refuse à suggérer d'utiles mesures : c'est ce que j'ai fait pour un emprunt de 20 milliards, pour l'indexation de l'épargne populaire ou pour la réduction au taux zéro de produits de première nécessité soumis à la T.V.A. Mais la gauche les insérerait dans un plan d'ensemble — à partir de l'élargissement du secteur public, de la maîtrise du crédit et d'une profonde réforme fiscale. Le levain de la gauche n'aurait aucune chance d'éveiller et de lier l'épaisse farine de la droite. Il est bon que la France ait le choix entre deux politiques. Elle se perdrait dans le mélange. (...) Le parti socialiste avait au départ une vocation de parti de gouvernement, sans savoir comment l'on gouverne. Les choses ont changé. Les socialistes ont une théorie de la société. La génération qui monte aura à ordonner le principe et le fait. Qu'elle se garde du double langage ! L'un pour les électeurs, l'autre pour les militants. L'un qui se meut dans l'absolu, l'autre qui colle au relatif. L'histoire des hommes n'est pas le produit d'une opération de l'esprit. Ne dire que ce que l'on peut faire, tout en montrant vers quoi l'on va, je ne connais pas d'autre règle.* »

AU CONGRÈS DU P.S.

Le CERES souhaite un accord avec la majorité du parti

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 1[er] avril, M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort, chef de file du CERES (minorité du P.S.), a déclaré : « *Le parti socialiste ne peut exister que si la liberté règne en son sein. Lors du congrès de Nantes (qui siégera du 17 au 19 juin), chacun prendra ses responsabilités pour unir ou pour diviser. Nous souhaitons que le parti socialiste, à cette occasion, rassemble ses forces.* »

Pour sa part, M. Didier Motchane, animateur du CERES, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a déclaré : « *L'unité du parti socialiste est essentielle. Il faut que les socialistes discutent entre eux des difficultés que la gauche pourra rencontrer demain lorsqu'elle aura la responsabilité de la gestion du pays. Un congrès doit servir à cela. Ensuite, il appartiendra aux socialistes d'en discuter avec leurs alliés.*

» *A l'heure actuelle, la direction du P.S. dispose d'une concentration de pouvoirs sans précédent dans l'histoire du parti socialiste, comme par rapport aux autres P.S. européens. Le problème du P.S. est un problème de cohérence politique. C'est en ces termes qu'il doit être posé. Nous espérons à Nantes parvenir à une synthèse entre les motions en présence. Pour notre part, nous sommes en permanence candidats à la direction du parti. Notre rôle est de proposer des éléments pour déterminer une ligne politique, car ce qui est important c'est la position du parti en tant que telle.* »

● *M. Giscard d'Estaing* présidera lundi 4 avril un conseil restreint de planification, consacré aux problèmes de la Sécurité sociale. Y assisteront : M. Barre, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, et MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances ; Christian Beullac, ministre du travail ; Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture ; François Ripert, commissaire général au Plan, ainsi que les secrétaires d'Etat intéressés.

OUVERTURE DE LA SESSION DE PRINTEMPS

M. Barre présenterait son programme d'action au Parlement vers la mi-avril

Samedi 2 avril, à 16 heures, s'est ouverte la seconde session ordinaire du Parlement pour 1976-1977. Au Sénat, cette première séance a été consacrée à la fixation de l'ordre du jour. A l'Assemblée nationale, les députés ont procédé à la nomination des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires, puis à l'installation du bureau, ainsi constitué :

A la vice-présidence, M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, devait notamment remplacer M. François Le Douarec (R.P.R., Ille-et-Vilaine), MM. Yves Allainmat (P.S., Morbihan) et Joseph Franceschi (P.S., Val-de-Marne) succédant à MM. Guy Beck (P.S., Creuse) et Francis Leenhardt (P.S., Vaucluse), Maurice Andrieux (P.C., Pas-de-Calais) à Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine). M. Jean Brocard (R.I., Haute-Savoie) devrait conserver ses fonctions de vice-président.

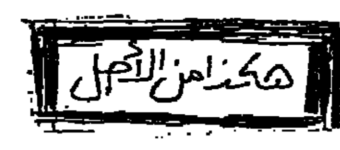
Le *Journal officiel* publie la liste des membres des différents groupes de l'Assemblée nationale, telle qu'elle s'établit au 2 avril, compte non tenu des modifications qui interviendront à la suite de la nomination du nouveau gouvernement. Le groupe du R.P.R. compte 150 membres et 23 apparentés ; celui des R.I., 57 membres et 11 apparentés ; celui des réformateurs, 48 membres et 3 apparentés, soit 290 députés pour la majorité. L'opposition compte 106 socialistes et radicaux de gauche et 2 apparentés, 73 communistes et 1 apparenté, soit, au total, 182 élus. Dix-huit députés n'appartiennent à aucun groupe. Un siège est vacant, celui de Bernard Lafay, décédé (Paris, 22[e] circonscription) ; un siège a été créé, celui de M. Younoussa Bamana (Mayotte).

Dimanche 3 avril, le *Journal officiel* devrait publier la composition des six commissions permanentes dont les bureaux seront élus mardi 5 avril. Ce même jour, à 12 h. 30, la conférence des présidents fixera l'ordre du jour des premières séances d'une session qui se terminera le 30 juin. Le gouvernement avait exprimé l'intention, le 15 mars, de demander la discussion, au cours de la première semaine, du projet de loi relatif aux assistantes maternelles, adopté par le Sénat en avril 1976 ainsi que de quatre projets destinés à alléger les incapacités des étrangers naturalisés, également votés par les sénateurs.

La seconde semaine devait être consacrée à l'examen de textes relatifs au statut social des marins, à la responsabilité civile des propriétaires de navires pour les dommages résultant de la pollution par les hydrocarbures, à la réforme du code minier et à l'exploitation des ressources naturelles du plateau continental. La mise en place d'un nouveau gouvernement pourrait toutefois modifier quelque peu ce programme.

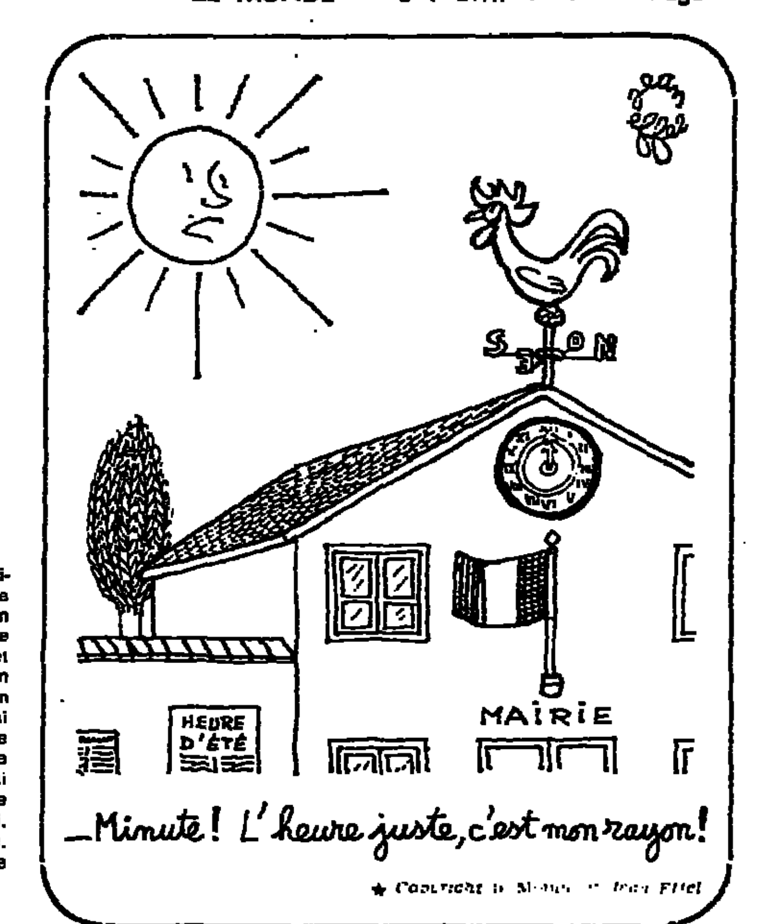
Invité par le président de la République à présenter au Parlement un programme d'action constituant un plan de douze mois, assorti d'objectifs précis, M. Raymond Barre ne solliciterait qu'à la mi-avril un vote à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le chef de l'Etat l'a confirmé vendredi 1[er] avril, à l'Elysée, à M. de Bourgoing, président du groupe sénatorial des indépendants.

● *M. Claude Labbé*, député des Hauts-de-Seine, a été réélu par acclamation président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Ont également été réélus les cinq vice-présidents, MM. Falala, Aubert, Macquet, Marie et Mauger.





Le Monde aujourd'hui



REGARD

Le rire de l'arbre

CELA s'est passé récemment. A Rabat, au centre de la ville, place Piétri, face au marché aux fleurs, face à l'église. Un arbre a saigné et, paraît-il, a parlé. Un arbre qui a un siècle ou plus résiste quand on vient l'abattre. Au premier coup de hache, le sang a giclé, et les voix, du fond de la terre, se sont élevées. L'homme, chargé de la besogne s'est trouvé mal. Blessé, il fut emmené à l'hôpital. De son délire naquit la rumeur. La foule se déplaça de partout pour honorer l'arbre, toucher son sang et écouter sa parole. Il aurait dit beaucoup de choses. Les femmes y déposèrent des bougies, des écritures et quelque espoir. Les hommes suivaient et collaient l'oreille contre l'écorce. Les enfants s'amusaient. Ils riaient. Pour eux, il n'y avait pas de mystère : « Un arbre, ça ne parle pas ! »

En quelques jours, l'arbre devint un lieu de pèlerinage, un saint. On venait écouter ce que la mémoire collective n'osait pas dire. L'imaginaire populaire, harassé par la vie moderne dans la ville, se déchaîna autour de l'événement. Le fait devint une histoire étrange et merveilleuse que chacun racontait à sa manière. Cela prit des proportions inquiétantes. On n'arrivait plus à arrêter le délire et l'interprétation.

Les pompiers accoururent pour disperser la foule qui gênait la circulation. L'architecte qui construit le bâtiment dans la place est un ami de l'arbre. Il le protégea. L'arbre fut sauvé. L'histoire n'est plus qu'un souvenir, un mythe qui fait son chemin.

TAHAR BEN JELLOUN.

HAUTE-PROVENCE

La subversion du silence

SA démarche lente et l'étonnement de son regard semblaient incongrus. Je ne l'avais pas vue depuis trois ans. Je ne croyais pas que son expérience durerait. J'avais été le témoin de tant de « retours à la terre » qui se terminaient bourgeoisement par un métier bien tranquille et un emprunt-logement, que je ne croyais plus à la possibilité de passer durablement de l'autre côté du rythme.

Elle sembla heureuse de me retrouver. Je l'interrogeai sur les raisons de sa présence à Paris.

« J'ai besoin de trouver des boutiques pour vendre les écharpes, les couvertures et les ponchos que je tisse. Là-bas, c'est fini, il n'y a plus de débouchés. »

Là-bas, c'est en Haute-Provence. Issue d'une riche famille d'industriels normands, elle s'y est installée voilà cinq ans, seule dans une maison isolée, sans eau courante et sans électricité. Elle ne monte vers le nord que deux ou trois fois par an.

« Vraiment seule ?

— *La plupart du temps, oui. J'ai épousé le silence. Parfois, j'accepte un copain, mais ça ne dure jamais longtemps. Ils ne m'apportent rien. Surtout, ils ne me comprennent pas. Ils cassent... Comment dire ?... Ils cassent la plénitude.*

— Tu ne triches pas ? Tes parents...

— *Ils m'ont aidée pour la maison. Maintenant, je refuse tout. Je continuerai tant que j'arriverai à vendre assez pour vivre. Mais ça devient plus difficile. Le tissage est à la mode : des professionnels nous court-circuitent.*

— Et les habitants, sur place ?

— *Hostilité d'abord. Tu les connais. Tout ce qui est « étranger » est rejeté. Ensuite, on a raconté que j'étais folle. Maintenant, ils ne disent plus rien, ils ne comprennent pas, sauf quelques vieux. Ce sont les femmes surtout qui sont hostiles. Je suis un très mauvais exemple, et puis elles ont eu peur parce que leurs gars tournaient un peu trop autour de moi.*

— Et les autres « étrangers » ?

— *Il y en a peu qui restent toute l'année. L'hiver est très dur là-haut. Et il faut se retenir pendant les périodes de mistral ! Ils attrapent vite la déprime. Ils ne s'attendaient pas à cela. C'est une des terres les plus dures de France. Il faut y être né. Ou bien...*

— Ou bien ?

— *Ou bien, comme moi, je ne sais pas, ne pas pouvoir vivre ailleurs. A Paris, je deviens nerveuse ; au bout de deux jours, je ne dors plus, je ne supporte plus les odeurs. Vous ne pouvez pas savoir comme elles empirent. Tu sais, vraiment, tout se dégrade très vite chez vous. Vous ne le voyez pas. Il n'y a plus que l'argent, la hâte. Je ne peux parler avec personne : les gens ne savent pas se taire. Je dois retourner là-haut très vite.*

— Radio, télévision ?

— *Non. Au début, j'avais besoin de musique, et je lisais beaucoup. Maintenant, je m'en suis lassée. Tu ne peux pas savoir : les paroles que j'entends dans le silence sont plus fortes que tout. En rentrant, j'attendrai les fleurs d'amandier. L'éclosion est très brève. Ça vaut tous les hommes. »*

La foule du boulevard Saint-Michel s'est ensuite refermée sur elle. Le quartier est redevenu banal. Les voitures ont réoccupé l'espace.

Le tissage, la Haute-Provence, une maison isolée, la communion avec les forces de la nature, on dirait un cliché pour faire rêver à bon compte les étudiants et les habitants des tours : cependant, elle exista. En ce début de 1977, loin de toutes nos clameurs, elle existe vraiment. Comme elle est jolie et qu'elle n'a que vingt-cinq ans, on dira qu'elle est folle. Bon moyen de se rassurer sur soi. Je dirai qu'elle est une mystique laïque. Je dirai que son exemple est plus utile que beaucoup de livres. Je dirai qu'il possède une grande force de subversion. D'ailleurs, aujourd'hui, en période d'inflation du verbe, seuls les exemples bousculent le réel.

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

CONVERSION

L'armoire de la mariée

NON seulement l'armoire était là, dans l'atelier, finie, poncée, déployant au fronton l'acanthe d'une fraîche sculpture, non seulement je pus la caresser, la tâter, mais encore elle tenait debout...

Il l'appela l'armoire de la mariée, très joliment, et elle était sa première œuvre. *Mieux : la* preuve tangible d'une reconversion radicale, le signe merveilleux de son alliance avec le bois. Avec la vérité du bois. Avec la poésie du bois. La poésie du monde.

Il habite tout près, au hameau de Saint-André, dans la campagne de Pont-Aven. Il a quarante-cinq ans, l'âge des options, l'heure dangereuse, délicieuse du petit matin, mais c'est un tout jeune ébéniste puisqu'il fut, jusqu'en 1976, cadre supérieur d'une grosse société de construction, puis directeur d'un groupe bancaire pour toute la région Ouest. A cet esprit rigoureux, ancien élève d'une grande école, la voie semblait toute tracée pour ce qu'on appelle une carrière brillante et fort lucrative. *Mai 68 :* première rupture. Ce cadre traîne plus souvent dans le vent des barricades que dans les bureaux de sa société.

Las, l'espoir retombe. Il décide alors de quitter la capitale et de revenir en sa Bretagne natale. Mais c'est pour un embourgeoisement plus redoutable encore : pour la banque ! Haute main sur les fonds et les prêts, beau salaire, notes de frais. Le cœur à gauche rechigne contre le portefeuille à droite. Tout lui devient intolérable : les banquets plantureux, les vols d'Air Inter Brest-Paris, et ce pouvoir discrétionnaire : aider ou couler les entreprises (*« L'argent aide l'argent. C'est toujours les grosses entreprises qui recevaient nos prêts. »*). Etrange banquier !

Quand un an plus tard survient une réorganisation de son groupe, c'est la cassure. Le col blanc va passer au bleu de chauffe. Il se fait licencier et, en chômage, s'inscrit au stage F.P.A. de Saint-Malo.

Après six mois d'apprentissage, il obtient son diplôme. Ce *diplôme-là, il l'a soigneusement* rangé dans son tiroir, par-dessus les inutiles certificats universitaires.

Ses mains ne sont plus très blanches. Il y a des coupures sur ses doigts. Je ne le vois plus dans ses costumes, stricts, bien taillés. Il ne se rase plus. Les cheveux ont tendance à pendre dans le cou. Hippie ? Non... Une gueule simple, vraie, artisane. En tout, son ancienne rigueur se nuance de quelque romantisme. Sur son électrophone, Bob Dylan, Joan Baez, Glenmor, ont tendance à supplanter la primauté du vieux Bach. Pendant ses loisirs, l'ex-banquier se dirige moins souvent vers sa bibliothèque que vers son jardin. La loi des saisons remplace celle des agios. Aux grandes marées d'hiver, on le voit draguer les lourds goémons des grèves qui engraisseront sa terre.

« L'armoire de la mariée c'est l'armoire de tes fiançailles avec le bois ?

— Ouais ! Des fiançailles abruptes, tumultueuses. Au millimètre près, on rate un panneau...

— Amour et mathématiques...

— Il faut toujours compter, vieux... Et puis, cette machine, elle me flanque la trouille. Les doigts, tu comprends... Je ne voudrais pas ramasser mon pouce dans la sciure ! »

Il regarde le petit meuble en chêne qui se présente comme une élégie concrète que ses trois enfants viennent admirer et dont ils lisent, mieux que la plupart, le message secret : jubilation de créer, inquiétude des lendemains. C'est ça, le mariage.

« Ça vaut combien, l'armoire de la mariée ? »

Silence. L'ébéniste roule sa cigarette au-dessus de l'établi. Impudeur de ma question. J'ai le sentiment de m'être très lourdement introduit dans la vie d'un couple.

« Tu sais, celle-là, je crois que je ne m'en séparerai jamais. J'ai commencé deux autres. »

Il l'aime, son armoire. Il l'ouvre, la referme, passe un doigt sur l'acanthe. Il y mettra ses rêves, le linge, les photos de famille, que sais-je ?...

« Ça n'a pas de prix, hein ! un travail pareil, dis-je, comme pour rattraper une lourde gaffe.

— En effet ! C'est difficile à calculer. Le temps, le chêne... Et cependant il faudra vendre. Je ne reçois plus les indemnités de chômage depuis quinze jours. »

XAVIER GRALL.

Au fil de la semaine

LE DROIT DE SAVOIR

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LA Sécurité sociale vous refuse un remboursement, le fisc vous impose un redressement, le tribunal vous inflige une amende pour non-paiement d'une contravention dont vous ignorez tout. Vous protestez. On vous dirige vers une commission de recours ou d'arbitrage, une instance administrative ou judiciaire. Et, un beau jour, le couperet tombe : votre réclamation est rejetée. Le plus souvent, sans un mot d'explication, sans que les raisons de la mesure vous soient indiquées. Essayez alors d'avoir communication de votre dossier, des délibérations, rapports, attendus qui ont conduit à la décision définitive prise contre vous. C'est non. Cela ne vous regarde pas. Secret.

On exproprie votre maison. Vous ne parviendrez pas à obtenir communication du rapport d'enquête qui a abouti à l'expropriation, même si vous allez jusqu'au Conseil d'Etat. La jurisprudence est formelle : le rapport est secret.

Un immeuble va être construit à votre porte. Vous pourrez prendre connaissance du permis de construire à condition de vous y acharner, mais vous ne pourrez pas consulter les pièces les plus importantes du dossier, les rapports et correspondances des diverses autorités administratives concernées. Ces documents sont secrets.

Des rues vont être ouvertes dans votre quartier, une autoroute va traverser votre commune. Vous voudriez savoir quels plans, quel tracé ont été retenus. Impossible : c'est secret. Quant la voirie sera au travail, les bulldozers sur le chantier, il sera trop tard.

Un contrat passé par un de vos concurrents, un de vos fournisseurs ou un de vos clients avec l'Etat ? Secret. Les raisons et le dossier du rejet d'une demande de naturalisation ? Secret. Votre propre dossier administratif, fiscal, de sécurité sociale, d'autres documents qui vous concernent personnellement et que vous demandez à consulter parce que vous soupçonnez qu'ils comportent des erreurs ? Secret. Et, bien entendu, les études, rapports, procès-verbaux de réunions et de commissions qui ont conduit au choix des filières pour l'énergie nucléaire. Et aussi le rapport annuel de l'inspection des finances. Et même le rapport annuel du Conseil d'Etat : secret, secret, secret.

Ah ! si vous étiez Américain, Suédois, Danois, Finlandais, Norvégien, Autrichien et même Anglais, et même Allemand, il en irait autrement. Ces rapports, ces pièces, ces dossiers, et bien d'autres, vous seraient accessibles, vous pourriez les consulter tout à loisir, et les fonctionnaires qui les détiennent mettraient même à votre disposition leurs machines à photocopier. Et pour toutes ces archives, comme pour une foule d'autres documents destinés au public, les classements seraient conçus pour faciliter vos recherches, alors que, chez nous, c'est le contraire.

Ainsi les vingt mille six cent quarante-deux réponses des ministres aux questions écrites posées par des parlementaires entre 1968 et 1972, réponses qui constituent une mine extraordinaire d'informations de toutes sortes, sont répertoriées de telle façon que cette masse de renseignements est rigoureusement inexploitable.

* * *

« La nature du secret s'est abusivement étendue à l'action quotidienne et même à l'action administrative tout entière... La manie du secret est un état d'esprit qui ne peut plus durer. » Qui dit cela ? Un opposant sans doute, qui cherche à obtenir des armes pour combattre le pouvoir ? Non : c'est M. Jean-Philippe Lecat (1), alors ministre de l'Information, aujourd'hui porte-parole du président de la République. Et encore : « Il est temps que notre administration soit guérie de cette manie du secret qui la caractérise et qui constitue, si j'ose dire, une injure à la démocratie. » Un trublion, cette fois ? Non : ce jugement est tombé de la plume de M. Aimé Paquet, le médiateur (2) nommé par le pouvoir pour être l'interprète des réclamations des citoyens envers l'administration.

On pourrait relever dix autres appréciations analogues. Tout le monde en convient : le silence, le refus de s'expliquer, le secret, sont une règle absolue pour l'administration et dans la vie publique française, et cette règle n'est pas supportable. Un à un, tous les pays démocratiques adaptent leur législation à la volonté des citoyens d'être informés pour mieux contrôler leurs élus et leurs fonctionnaires. Oui, leurs fonctionnaires : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » (Art. 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.)

En France, après six ans d'hésitations, de discussions et de préparatifs, une foule de commissions et de groupes de travail, une masse de rapports et quelques décrets, un pas — oh ! un tout petit pas encore — vient enfin d'être franchi. Un décret du 26 janvier 1977 (publié au « Journal officiel » du 12 février) organise la création d'une instance de décision en matière de communication au public des documents administratifs. Il s'agit d'une commission — une de plus, mais dotée celle-là de responsabilités d'exécution — composée de huit membres dont quatre sont de hauts fonctionnaires — on ne saurait être trop prudent ! — deux autres des élus, un député et un sénateur, et les deux derniers des personnalités qualifiées, dont l'une est obligatoirement un professeur de l'enseignement supérieur. Pour plus de sûreté, le gouvernement déléguera aux réunions deux représentants avec voix délibérative.

Les attributions de la commission sont bien précises. Il lui appartiendra de dire quels documents peuvent être communiqués à ceux qui les demandent et de conseiller à cet égard les ministres et les préfets. Elle pourra aussi proposer des modifications des dispositions réglementaires et légales en vigueur dans ce domaine. C'est modeste, plutôt vague, mais ce n'est pas insignifiant.

* * *

En fait, il s'agit tout simplement d'inverser le système et, ce qui n'est pas le moins difficile, de changer les mentalités. L'administration invoque constamment en France le droit au secret. Or ce droit, sauf dans quelques domaines bien précis, à commencer par les questions intéressant la défense nationale et la politique étrangère, résulte essentiellement de l'absence de textes organisant le droit à l'information des citoyens. La non-diffusion est le droit commun ; la communication, l'exception. La forteresse est protégée par les hautes murailles du code qui impose le « secret professionnel » aux fonctionnaires et agents de l'Etat, puis par une seconde ligne de fortifications, l' « obligation de discrétion professionnelle », notion qui ne semble pas avoir d'équivalent à l'étranger et dont la fluidité permet toutes les interprétations. Inutile de préciser, car chacun le sait d'expérience, que cette « obligation de discrétion » est toujours interprétée dans le sens le plus restrictif.

Le droit à la communication reste à construire. Il faudra notamment revoir le champ d'application, le principe même, de la règle dite des cinquante ans, qui impose ce délai pour l'ouverture des archives publiques ; délai tout théorique d'ailleurs puisque, par exemple, certains documents antérieurs au 1er septembre 1939 sont dès maintenant accessibles, tandis que les pièces concernant les particuliers ne peuvent être consultées que cent vingt ans après leur naissance, les délibérés judiciaires cent ans après le jugement. Il faudra aussi redistribuer l'énorme masse de documents, rapports, lettres, études, projets, procès-verbaux que brasse l'admiinstration afin de dire ce qui peut être communiqué et ce qui reste couvert par le secret.

« La démocratie, a écrit Pierre Mendès France (3), ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans. Elle est action continuelle du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopération, de l'association, de la profession... La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps. »

(1) Dans *la Nation* du 11 février 1974.

(2) Dans *la Gazette du palais* du 6 janvier 1977.

(3) *La République moderne*, coll. « Idées », Gallimard. Cette citation ainsi qu'une partie des textes et informations utilisées dans cette chronique proviennent de l'excellent dossier établi par la Documentation française sur « La communication au public des documents administratifs » (série « Problèmes politiques et sociaux », 18 mars 1977, n° 306, 50 pages, 6 F).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Cordoue sans Franco

Selon le quotidien allemand *FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG*, *« les habitants de la ville espagnole de Cordoue ne veulent pas payer le monument qui devait être élevé à la mémoire du général Franco.*

» L'administration de la ville, tenue depuis des décennies par l'extrême droite, avait décidé d'ériger une statue et avait chargé le sculpteur Gabino de réaliser le projet. Mais celui-ci réclamait 10 millions de pesetas (72 millions de francs). La municipalité demanda alors à la population d'organiser une souscription, qui ne réunit, au bout d'un an, que le vingtième de la somme attendue.

» Cordoue restera donc vraisemblablement sans monument à la gloire du dictateur, ce qui lui épargnera des frais supplémentaires : d'autres villes, par exemple Valence, sont en effet obligées de faire surveiller nuit et jour leur monument à Franco par la police, pour éviter qu'il ne soit détruit. »



La mémoire longue

On a la mémoire longue dans le Maryland. Selon le quotidien américain *INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, *« la plupart des membres de la chambre des députés d'Annapolis se sont déclarés enchantés de recevoir la princesse Anne d'Angleterre, qui viendra, le 18 juin, inaugurer une statue de son ancêtre (la reine Henriette-Marie, épouse de Charles Ier) qui a donné son nom à l'Etat (le Maryland).*

» La plupart des députés, mais pas tous. Mme Judith Toth a déclaré qu'elle n'avait pas l'intention d'apporter sa caution à quelqu'un qui passe le plus clair de sa vie à monter à cheval. Mme Toth a ajouté : « Je n'ai aucun » respect pour la monarchie britannique. Nous avons » rompu avec les Anglais il y a deux cents ans. Cette affaire est une honte. »

EL MOUDJAHID

L'herbe grasse de l'autogestion

Le quotidien algérien *EL MOUDJAHID* dénonce ce scandale :

« Une simple opération d'assainissement touchant les domaines autogérés de la daïra d'Aïn-Témouchent est l'occasion, une fois de plus, pour les détracteurs de la révolution agraire d'enfourcher leurs chevaux de bataille dans une vaine tentative de rendre confus ce qui est on ne peut plus clair.

» Cette opération, qui a consisté à évacuer les bêtes trouvées en train de paître sur les terres cultivables de secteur socialiste, entre dans le cadre de l'application de l'instruction présidentielle n° 51. (...)

» Déclenchée la semaine dernière, cette campagne s'est soldée par la mise en fourrière de 15 000 têtes de bétail environ, dont 2 000 bovins. C'est à la suite d'une plainte de quarante présidents de domaines autogérés sur les soixante de la daïra que cette action a été décidée et entreprise d'une manière aussi énergique. (...)

» Un nombre important de ces ovins et bovins appartiennent à des commerçants et à des fonctionnaires utilisant des prête-noms pour ne pas éveiller les soupçons autour de leurs activités. Ces rapaces, qui conditionnent les cours du marché de la viande, ne reculent devant aucune réglementation pour gonfler toujours davantage leur compte bancaire. Pourquoi les gros éleveurs s'acharnent-ils sur les terres des domaines autogérés ? »

DER SPIEGEL

Pédalez jusqu'à l'an 2 000...

L'hebdomadaire de Hambourg *DER SPIEGEL* annonce : *« Le boom sur la vente des vélos, qui s'accentue encore, a donné de nouvelles idées aux fabricants allemands. Après avoir vendu pendant les cinq dernières années près de 375 000 bicyclettes pour une valeur de 60 millions de deutschemarks, ils vont mettre sur le marché une nouveauté qui coûtera 480 marks : le vélo en aluminium avec garantie longue durée. Il ne pèsera pas plus de 1 kilo et sera garanti... jusqu'à l'an 2000 ! »*

Hebdo 77

L'interminable mort de M. X...

Le périodique belge *HEBDO 77* raconte cette sinistre histoire :

« Un immeuble boulevard du Midi à Bruxelles. Depuis quelques jours, on n'a plus aperçu M. X... (...) Le vendredi 25 février, les co-locataires, alarmés par une odeur nauséabonde qui se répand dans l'immeuble, s'inquiètent. Les coups frappés à la porte demeurent sans réponse. La police enfonce la porte et découvre M. X... mort dans sa salle de bain. Une mort bien naturelle, confirmera le médecin légiste consulté, une mort qui remonte à lundi. La température dans la pièce est de 42 degrés. (...) L'odeur insupportable. La police s'en lave les mains.

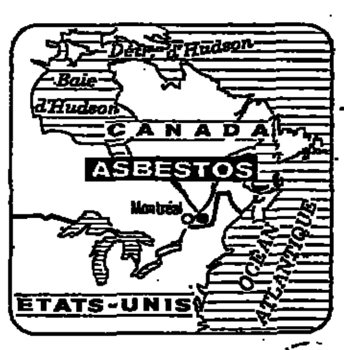
» L'épouse de M. X... et le fils de M. X... sont convoqués. « Allez un peu voir là-bas si c'est bien de votre père et époux » qu'il s'agit... » Et de se rendre sur place : porte défoncée, cadavre d'un être cher gisant, presque méconnaissable. Nous sommes vendredi soir. Les administrations sont fermées.

» Comme la police, quand elle découvre un cadavre, présume toujours un crime, l'interdiction de lever le corps et de l'inhumer est automatique. Ce qui reste de M. X... devra attendre, jusqu'à lundi, la réouverture des bureaux.

» Lundi, l'interdiction est levée. Les pompes funèbres peuvent commencer leur travail. Le cadavre a huit jours. Plus moyen de le déposer dans un cercueil. Qui appeler à l'aide ? La police refuse. La gendarmerie aussi. La Croix-Rouge, après de longues hésitations, accepte. Le 2 mars, M. X... est enfin enterré. »

Lettre d'Asbestos

LA CAPITALE DE L'AMIANTE



CETTE pierre aux écailles luisantes, d'un vert glauque, d'où s'échappent des filaments à la blancheur de neige, pareils à une étrange chevelure, c'est l'amiante, l'incorruptible, que les Anglais préfèrent appeler l'incombustible, asbestos. La variété que nous tenons dans nos mains est la plus commune, la chrysotile. Mais ces micas répondent encore à bien d'autres appellations plus évocatrices et plus poétiques, vésuvianite, aragonite, zéolite ou grossulaire. Cependant, c'est asbestos qui a donné son nom à la ville, et les Québécois s'y résignent.

Il est vrai que, à 160 kilomètres à l'est de Montréal, nous sommes ici dans le comté de Richmond, à deux pas de Sherbrooke, au milieu de localités qui n'invoquent pas seulement tous les saints du calendrier français, mais aussi Windsor et Victoria. Les Etats américains du Vermont et du New-Hampshire sont tout proches, et, à la fin du dix-huitième siècle, ce pays a été envahi par des colons anglais fidèles à la couronne et qui refusaient la révolution émancipatrice. Quoi qu'il en soit, tout le monde à présent parle français, ou presque, et les dirigeants de la Johns-Manville Company Limited (siège social à Denver, Colorado) ont dû traduire leurs proclamations aux travailleurs dans un français souvent savoureux.

La mine Jeffrey, le « moulin », le chemin de fer, l'usine de traitement et de transformation de l'amiante constituent un ensemble industriel qui emploie plus de deux mille ouvriers sur les neuf mille habitants d'Asbestos. C'est dire que tout est lié à l'amiante, que tout en dépend, et la tradition se poursuit de génération en génération, les immigrés, Canadiens de fraîche date, étant ici relativement rares.

Du complexe, c'est sans doute la mine Jeffrey, l'une des plus grandes mines d'amiante à ciel ouvert du monde, la plus grande en tout cas du continent américain, qui représente la part la plus impressionnante. Qu'on imagine un immense cratère d'à peu près 1 kilomètre de diamètre et de 200 mètres de profondeur aux flancs duquel, sur des à-pics vertigineux, serpentent les spirales entrecroisées des chemins sommairement tracés jusqu'aux foreuses d'extraction et aux zones de dynamitage. Sur ces sentiers infernaux, s'élancent les camions acrobates aux capacités de plus en plus considérables, 35 tonnes, 100 tonnes, jusqu'à 200 tonnes aujourd'hui, si démesurés qu'ils arrivent en pièces détachées et doivent être montés sur place. Ce monstre barbouillé de rouge, qu'on nous fait escalader a six fois la hauteur de son pilote. Il ira vomir sa montagne de roches dans le « moulin », entonnoir vorace où oscille, pour les écraser, une sorte d'énorme battant de cloche.

Puis l'amiante extraite, purifiée, transformée, circulera d'étage en étage dans l'usine pour devenir ces produits manufacturés, prêts à l'emploi et multiformes, plaques, tubes, conduites, ciments ou garnitures de freins. Ici le bruit est tel que contremaîtres, ingénieurs ou visiteurs doivent, s'ils veulent s'entendre, s'enfermer dans des cabines disposées de place en place, dont on a assuré l'isolation acoustique.

On rapporte que, déjà en 1724, les Indiens connaissaient l'amiante. Plus tard, les habitants des hameaux découvrirent à leur tour ce minéral bizarre, qui poussait comme des fleurs sur les rochers, au flanc d'une colline appelée « la corniche à Webb ». D'un premier gisement non loin d'ici, à Thetford-Mines, des échantillons furent expédiés en Angleterre. On y fut surpris et enthousiasmé par la pureté et la résistance de la fibre. En 1881, c'est un mineur gallois, en visite chez ses parents, qui démontra la valeur économique du minéral. Jeffrey, un fermier-gentilhomme, fut le premier à exploiter la mine qui portera son nom. En faillite en 1895, l'entreprise prospéra de nouveau avec un homme d'affaires qualifié d'agressif, Feodor Boas de Saint-Hyacinthe. Encore une faillite en 1916, et, enfin, l'achat par cette compagnie multinationale qui la dirige aujourd'hui. Les camions de 200 tonnes ont succédé aux chevaux, aux locomotives et aux câbles aériens, les pelles mécaniques se sont perfectionnées, et l'exploitation parallèle d'une mine souterraine a été tentée. On devra peut-être un jour y revenir. Mais, pour l'instant, la mine à ciel ouvert continue de s'étendre, rongeant comme un cancer la petite ville imprudemment établie sur ses bords. Des maisons, des quartiers entiers d'Asbestos basculent ainsi, disparaissant dans le cratère en expansion, telle cette église Saint-Aimé dont le clocher pointe encore sur des photos vieilles de dix ans à peine.

D'AUTRES formes de cancers menacent les mineurs et les ouvriers de l'usine. Ceux qui s'attaquent à leurs poumons, à leurs bronches, à leurs plèvres. Certes, depuis les temps héroïques, des efforts considérables ont été faits dans les installations pour pallier les dangers des fortes concentrations de poussières. Dans cette lutte incessante contre l'asbestose, que l'on préfère ici appeler amiantose, la prévention et l'éducation sanitaire jouent un rôle essentiel, et l'on démontre par exemple que les risques sont multipliés par près de cent chez les gros fumeurs. De même, Asbestos est fière de son hôpital ultra-moderne, qui s'inscrit dans le nouveau système de sécurité sociale récemment mis en œuvre : à l'exception des médicaments, tout est gratuit dans la province du Québec, soins, hospitalisations et consultations, que ces dernières aient lieu au cabinet du médecin, dans les cliniques externes des hôpitaux ou dans ces centres de forme originale que l'on nomme Centres locaux de services communautaires. Il suffit, sans rien débourser, de faire pointer la carte de santé électronique, pareille à une carte de crédit, dont chacun est muni désormais. Bien sûr, l'addition sera lourde à la fin pour la province, mais le gouvernement fédéral en couvrira la moitié.

Et pourtant les visiteurs du vieux pays, qui s'imaginent un peu naïvement peut être que dans tous les domaines le Nouveau Monde est en avance, seront tout surpris d'apprendre qu'il n'existe pas encore ici de médecine du travail véritablement organisée, qu'une nouvelle législation est seulement envisagée pour la fin de cette année, et qu'en tout cas, malgré les dangers de l'amiante, l'âge de la retraite, chez les mineurs d'Asbestos, reste fixé à soixante-cinq ans !

Ici, l'action syndicale n'a pas été déterminante, et nous aurons l'occasion d'assister à de vives passes d'armes entre délégués syndicaux, médecins et dirigeants de la mine. Ce qui frappera, dans ces échanges sans complaisance de statistiques et d'arguments, où l'on ne se gêne nullement devant des étrangers, c'est l'objectivité, la franchise et, pour tout dire, la bonne humeur.

Certes, les sujets de mécontentement ne manquent pas. Les enseignants, à la veille de la rentrée, menacent de faire grève. Les producteurs d'un lait surabondant s'inquiètent des taxes et des prix. Les médecins protestent contre la concurrence des Centres locaux de services communautaires. Des syndicalistes accusent les médecins de bloquer un système qui paraît pourtant ménager la libre entreprise. Des usagers soupçonnent la carte de santé de violer leur personnalité... Mais sur toutes les chaînes, à toutes les émissions des journaux télévisés, tous viennent à loisir développer leurs points de vue sans limitation ni censure. Ainsi, devant le Parlement fédéral à Ottawa, des pancartes indiquent-elles les places de parking réservées, côte à côte, aux voitures du chef du gouvernement et du leader de l'opposition. Il y a là de quoi faire un peu rêver les cousins du vieux pays.

ON traverse le quadrillage des rues d'Asbestos, qui s'appellent ici Saint-Joseph, Saint-Jacques, Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste ou Notre-Dame, là Williams, Webb, Greeshield, Coulston ou Jeffrey, et un peu plus loin, en toute simplicité, 2e, 3e, 4e, 5e Avenue. On franchit la rivière Nicolet, et d'un seul coup on retrouve, dans le calme et la bucolique douceur de la campagne québécoise, un goût de sirop d'érable.

Voici les maisons de bois avec leurs pelouses bien tondues, leurs piscines démontables, mais aussi les petits chasse-neige individuels, prêts à déblayer les chemins d'accès jusqu'à la route. Un géologue d'Asbestos nous confie que l'hiver, qui n'entrave en rien l'exploitation de la mine, est sa saison préférée. Quand la neige comble les marécages, aplanit les obstacles et efface tout, il consacre ses week-ends (pardon, ses fins de semaine) à de longues randonnées à raquettes. Ces raquettes dont la fabrication s'est elle aussi industrialisée dans le Village-des-Hurons, où Gros-Louis a depuis belle lurette remisé son chapeau à plumes au magasin des accessoires pour se transformer en homme d'affaires international, inondant le monde de sa production, un vrai racket de la raquette.

Voici les grands troupeaux de vaches laitières, assoupies, derrière les clôtures, les fermes avec leurs silos tous semblables, en forme de minarets. Ce dimanche, comme chaque année à cette époque, le fermier Lalande a réuni chez lui tous les Lalande du Canada. Ils sont une soixantaine à faire le tour de la propriété, empilés sur les plateaux des tracteurs, avant de se retrouver pour « l'épluchette du blé d'inde », le grignotage en commun des épis de maïs.

A quelques milles au sud d'Asbestos, près de Sherbrooke et de son université, le paysage change, le relief s'accuse. Il y a le mont Orford avec ses télésièges, et du sommet on aperçoit les courbes bleues des collines du Vermont. Il y a le parc des jeunesses musicales, avec ses charmants pianos placés sous les arbres. Il y a le lac de Magog, ou Memphrémagog, qui pousse une pointe au-delà de la frontière des Etats-Unis. Ce nom à la résonance biblique ne désigne pas le pays des impies. Bien au contraire, un moine, pendant la dernière guerre, a édifié ici, sur le promontoire de Saint-Benoît-du-Lac, une abbaye bénédictine cossue et confortable, mélange de gothique anguleux et de style mozarabe, dont on ne saurait dire, hélas ! qu'elle est un modèle d'architecture sacrée. Cependant, les nouvelles du vieux pays arrivent ici comme assourdies, estompées. Les journaux québécois s'intéressent à Mgr Lefebvre. Mais l'on peut lire aussi à la page sportive les derniers résultats des matches de football : « Le Sacré-Cœur a battu l'Immaculée Conception. »

LOUIS LATAILLADE.

COLOMBIE

Chronique de la mort quotidienne

SI l'on en croit la presse colombienne, mourir *est devenu dans ce pays un problème préoccupant :* « Plus cher de mourir que de vivre », « Mourir est un luxe », « Un cimetière pour les vifs », « Incinération, méthode économique »..., *le problème n'est pas métaphysique mais d'ordre public et économique.*

D'abord, on meurt beaucoup, quoique pas partout, heureusement, au rythme du village de Codazzi, près de la frontière vénézuélienne, où dans la seule année 1976 il y a eu soixante-six meurtres pour quelques centaines d'habitants. On meurt facilement sur la route car il y a beaucoup de vieux autobus et trop de ravins profonds. Les avions des territoires dits « marginaux », provenant des surplus américains, ne résistent pas au relief accidenté de la Colombie. Il y a aussi les guerres de mafias, les séquestrations, la guérilla et le paludisme amazonien, enfin des sources variées d'une production qui a éveillé l'attention des gens d'entreprise, déjà nombreux à faire commerce d'émeraudes et de cocaïne, mais ne négligeant aucune « affaire ».

A la mode

Bien des corps disparaissent humblement dans la flore tropicale, mais il reste encore beaucoup de cadavres à soumettre au rituel mortuaire. Alors les maisons funéraires naissent : boutiques, la plupart luxueuses, avec moquette, chapelle, musique d'ambiance, hôtesses charmantes, un peu comme si le mort se rendait lui-même à un sauna. Ces maisons offrent le service funèbre complet, avec parfois deux motards vêtus à la manière des anges de la mort qui précédaient Maria Casarès dans Orphée. *Certaines maisons, plus modestes, tout en assurant la veillée du mort (car le dernier cri veut qu'on ne veille pas le mort dans sa maison), coûtent encore assez cher pour endetter la famille pendant dix ans.*

En même temps que les maisons spécialisées on a créé des cimetières à la mode, aménagés très élémentairement sur des terrains marécageux, par des hommes d'affaire habiles à vendre le mètre carré de gazon surmonté d'un pot de fleurs.

De grands placards publicitaires montrent des jeunes gens souriants qui disent dans une bulle : « Prépare ton avenir, achète une parcelle au jardin de l'Immaculée Conception ». *A la télévision apparaît plusieurs fois par jour un Christ bienveillant sur une pelouse, puis un autocar portant l'enseigne :* « Jardins de la paix » *et roulant sur fond musical du* Messie, *de Haendel. Le speaker invite :* « Viens visiter. Avant qu'il ne soit trop tard, pense à ceux qui restent ».

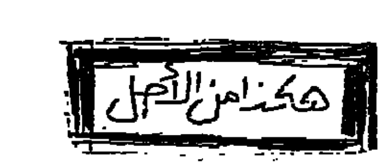
Dans les grandes ville, le nombre et la solvabilité des morts sont suffisants pour rentabiliser les nouveaux cimetières, mais, dans les villes moyennes où il meurt trop de pauvres, on baisse un peu les prix et on supplée par la quantité. A Barranquilla existe maintenant la profession de « chasseurs de cadavres », *appelés populairement les* « gallinazos », *c'est-à-dire charognards. Ils sont chargés par les entreprises funéraires de* « capter » *les cadavres qui pourraient aller à une entreprise rivale ; ils perçoivent une commission à la pièce et un prix spécial pour la découverte de cadavres. Aussi rivalisent-ils avec la police en cas d'accident ou de catastrophe collective et ont-ils tendance à* « faciliter » *quelque peu la mort des blessés graves. C'est qu'ils doivent, eux aussi, faire des économies pour leur futur enterrement, qui peut venir assez tôt dans le métier...*

Sorcellerie

Les cimetières centraux, comme les marchés, offrent les moyens de survivre à des foules de marginaux : lépreux par centaines faisant mine de toucher les visiteurs trop avares dans leurs aumônes, malades mentaux jamais à court de facéties, vendeurs d'eau bénite, d'images, de bougies menaçant les défunts de l'enfer si les vivants ne remplissent pas tous leurs devoirs, marchands de messes faisant un rabais si on commande en gros, kyrielles de gamins suivant tous les grands cortèges funéraires en affectant un grand chagrin et qui, une fois la cérémonie terminée, emportent par brassées fleurs et couronnes qu'ils vont revendre au marché voisin. Les morts ne se reposent même pas la nuit, car ils reçoivent la visite des voleurs de pierres tombales et des amateurs de squelettes : crânes, tibias, phalanges, poudre d'os, rien ne se perd dès lors que la sorcellerie se met de la partie.

Les morts font vivre les vivants.

DENISE AIMÉ.

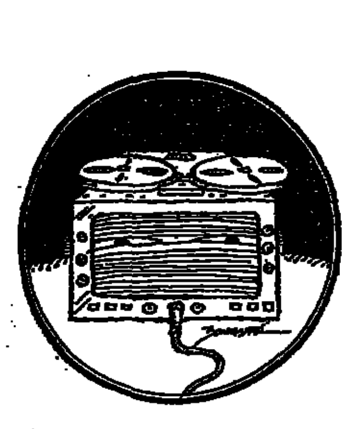


RADIO-TELEVISION

NAISSANCE DE LA VIDÉO-TRANSMISSION EN AUVERGNE

Plus de 10 millions de francs pour l'œuf de Colomb

TENTEE pour la première fois au monde à cette échelle, une expérience régionale de vidéo-transmission de groupe aura lieu, du 12 avril au 4 mai en Auvergne. M. Jean-Charles Edeline, P.-D.G. de la Société française de production, est, avec les P.T.T. et Télé-Diffusion de France, à l'origine de cette opération qui pourrait modifier profondément les structures de la communication par l'image. Un rapport, élaboré à l'issue de ces journées, sera remis au gouvernement. Après examen, celui-ci devrait décider de l'avenir de cette technique originale, dont l'extension à l'ensemble du pays n'est pas à exclure.



« *NOUS voulons recréer la place du village, faire renaître la vie collective. La télévision engendre la solitude et forge l'égoïsme...* » Empereur ou démon de l'audiovisuel — les avis sont plutôt partagés — M. Jean-Charles Edeline se piquerait volontiers de philanthropie. Président de la Société française de production (S.F.P.), père des multi-salles de cinéma, il misera *gros, le 12 avril, en Auvergne. L'idée lui* tient à cœur : tenter, pour la première fois à l'échelle d'une région une expérience de *communication originale, baptisée vidéo-transmission de groupe.* « *Un projet vieux de dix-sept ans* », affirme M. Edeline, qui, un imposant *cigare aux lèvres comme à l'accoutumée,* enchaîne, modeste : « *Aussi banal que l'œuf de Colomb...* »

C'est trop d'humilité. L'affaire est ambitieuse : il s'agit, en *effet, d'arracher* un public à ses habitudes télévisuelles familiales et de l'amener à célébrer une nouvelle messe de l'image-vidéo. Cela, en regroupant les gens par affinités socio-professionnelles ou culturelles, dans des lieux publics. La projection sur grand écran de programmes très « *ciblés* » — c'est le jargon des collaborateurs de M. Edeline — devrait servir de catalyseur.

Quand voyagent en province les images de Paris

L'aventure commence dans le Puy-de-Dôme où quatre villes (Clermont-Ferrand, Riom, Thiers, Issoire) seront, avec Vichy, dans *l'Allier, les têtes de pont de l'expérience.* Les relais ? A Clermont-Ferrand : la préfecture, la mairie, un centre hospitalier universitaire, une caserne et trois salles de cinéma. Ailleurs : une salle de cinéma dans chaque municipalité. Ce choix géographique n'est pas né du hasard. Préconisé par la DATAR (Délégation à *l'aménagement du territoire et à l'action régionale*), il s'inscrit dans la politique générale de désenclavement du Massif Central souhaité par le président de la République. Le maire socialiste de Clermont-Ferrand, M. Roger Quillot, a d'ailleurs cru trouver là une occasion intéressante d'animer sa cité et il s'est prêté au jeu.

Elaborés par la S.P.F., en liaison avec des professionnels, les programmes de ce « test » auvergnat s'adresseront tour à tour aux artisans, aux infirmières, aux personnes du troisième âge, comme aux jeunes ou aux immigrés... Autant de spectateurs motivés, *on le suppose, et que les spécialistes se* plaisent à appeler — encore du jargon — « *publics spécifiques* ». M. Edeline, pourtant, ne désire pas circonscrire aussi étroitement son terrain d'essai. « *Il convient également de gommer l'élitisme culturel* », dit-il, « *et d'insuffler en province les richesses de Paris.* » *Ce souci de* « *décentralisation* » *se traduira,* en Auvergne, par la présentation d'une première de l'Olympia, d'un spectacle de la Comédie-Française, ou encore d'un récital Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault. Le sport, enfin, aura la part belle.

Ni cinéma ni télévision

Rien que de très classique, en somme, si la technique utilisée ne permettait à la fois de supprimer l'espace et le temps. Innovation non négligeable. La vidéo-transmission *ne ressemble, en effet, ni au cinéma ni à* la télévision, mais procède des deux genres. Du cinéma, elle garde notamment la structure commerciale (accès payant au spectacle) et la dimension visuelle (grand écran). Elle emprunte, en revanche, sa souplesse à la télévision : les possibilités de l'électronique *autorisent, on le sait, la transmission en* direct d'un événement filmé en vidéo, sa diffusion simultanée dans diverses régions, et — plus sophistiqué encore — l'artifice du duplex qui permet aux spectateurs de participer à l'événement, voire de le modifier dans l'instant. « *Simultanéité et instantanéité* » — *une formule dont M. Edeline fait* ses délices — sont deux principes importants de l'opération Auvergne.

De plus, la méthode adoptée pour acheminer les programmes ne présente, *a priori,* aucun risque. Peu importe le lieu de prise *de vues : captées dans un stade, un théâtre,* ou *pré-enregistrées,* les images transiteront par la régie d'un studio des Buttes-Chaumont, à Paris, avant de « filer » vers le Massif Central en empruntant les faisceaux hertziens. Arrivées à l'antenne du Puy-de-Dôme, elles seront, pour ainsi dire, triées et *réparties vers les onzes salles aménagées pour l'expérience.* Elles y aboutiront par le canal d'un câble. En fin de course, un « télé-projecteur » de conception américaine leur assurera une bonne diffusion en couleurs sur un écran de 5 à 6 mètres de base.

Le financement, lui non plus, n'a pas présenté de difficulté : P.T.T. et Télédiffusion de France (T.D.F.) se sont, pour un temps, associés à la société de M. Edeline. Au total, 12 millions de francs ont été dépensés pour l'opération. Mais chacun, semble-t-il, entend minimiser son apport. Aux P. T. T., notamment, on prétend qu'il ne s'agit là que « *d'une avance (plusieurs millions de francs) sur des investissements prévus de longue date* » et dont « *la reconversion sera assurée, quel que soit le sort réservé à la vidéo-transmission* ». Bref, on ne sait pas très bien où on va...

Seul, M. Edeline se laisse facilement aller à l'optimisme. A l'entendre, la « *démocratie de l'image et la liberté de la création* » sont presque à portée de main. « *Au côté des* mass media *qui s'adressent, en les arrosant, au plus grand nombre* », estime-t-il, « *Il y a la place pour des médias de groupe, sources de valorisation personnelle à travers la vie collective* ». De fait, bien gérée et implantée sur l'ensemble du pays (mille salles au moins), la vidéo-transmission s'annonce riche de promesses.

Livrés à domicile

Au public, elle offrait une gamme infinie de plaisirs nouveaux : du plus simple (la retransmission d'une manifestation sportive d'intérêt local et boudée par la télévision), au plus noble (le palais Garnier, les festivals d'Aix-en-Provence, etc.), en passant par la formation professionnelle (telle l'intervention *en direct de médecins de province aux* Entretiens parisiens de Bichat). De même, les *exploitants* y trouveraient avantage : rien ne les empêcherait d'accroître la rentabilité de leur salle en programmant quelques projections vidéo entre deux séances de cinéma. Enfin, producteurs et créateurs se verraient soulagés des contraintes économiques qui les accablent souvent : la multiplicité des centres de diffusion simultanée leur assurerait, en une soirée, des recettes rarement atteintes.

Quant à l'instigateur de ces miracles, il espère, *lui aussi, en tirer bénéfice. Certains* le soupçonnent déjà de préparer, par-delà la vidéo-transmission collective, la « quatrième chaîne » des futures décennies : une télévision payante, dont les programmes « à la carte » seraient livrés à domicile par câble ou par satellite, et qui pourrait s'inspirer des « Pay TV » en usage aux Etats-Unis.

Dans l'immédiat, responsable de la plus importante société de production audiovisuelle française (la S.F.P. emploie trois mille personnes), M. Edeline pense surtout avoir trouvé, grâce à son idée, le moyen d'échapper aux difficultés financières. Mal aimée par les chaînes nationales de télévision — elles *lui préfèrent souvent des producteurs privés,* moins chers — la S.F.P. est toujours au bord du sous-emploi et aussi du déficit. M. Edeline le sait qui, depuis près de trois ans, cherche, avec plus ou moins de bonheur, à diversifier ses activités *(le Monde* daté 19-20 décembre 1976). Dans les services du *premier ministre,* qui exerce un droit de tutelle, on n'est pas dupe, et l'on admet volontiers qu'un échec de la vidéo-transmission compromettrait gravement l'avenir de la S.F.P.

Aux frontières de la loi

Ceci explique sans doute cela. Lancée après l'accord d'un conseil interministériel du 22 avril 1975, l'opération Auvergne ne repose sur aucun support juridique. Comme celle des « *radios vertes* » *(le Monde* du 30 mars), l'expérience relève, en effet, d'une dérogation *au monopole et devrait être réglementée par* décret. Elle ne l'est pas. On est donc aux frontières de l'illégalité. Un projet de décret avait pourtant été préparé pour la circonstance. Il envisageait les différents cas de figure : « *diffusion de programmes destinés à des publics déterminés* » ; « *diffusion de programmes en circuit fermé dans des enceintes privées* »... Mais, devant son contenu jugé « *trop vague et imprécis* », la délégation parlementaire a décidé, le 18 janvier dernier, de revoir la question.

M. Jean-Charles Edeline — tout président de la S.F.P. qu'il soit — est passé outre. Les collaborateurs du premier ministre et l'Elysée, vivement intéressés à l'opération, ont laissé faire. Aujourd'hui, pour expliquer cette acrobatie juridique, on déclare à Matignon qu'il « *était préférable de dresser d'abord un bilan de cette expérience entièrement nouvelle, afin de publier des textes en connaissance de cause* ». On n'estime n'avoir couru là aucun risque, « *ni politique ni commercial* ». Commentaire de M. Edeline : « *C'est le fait du prince.* » En effet.

CATHERINE GUIGON.

EXÉCUTION DE TÉLÉ-VALLERAUGUE

Deux années de fonctionnement grâce au loto

DEUX poids, deux mesures : le petit village de Valleraugue, dans le Gard, possédait depuis deux ans une station de télévision qui fonctionnait chaque samedi, malgré la loi sur le monopole. Cette initiative était l'œuvre d'un radio-électricien, encouragé par un conseiller général, qui avait tenté d'améliorer la réception des images dans cette « zone d'ombre » de la région cévenole.

Le maire de Valleraugue vient de recevoir l'ordre des responsables de Télé-Diffusion de France (T.D.F.) de suspendre ces émissions locales. En contrepartie, T.D.F. s'est engagée à installer un réémetteur permettant la réception des trois chaînes nationales. Sur place, le romancier Jean-Pierre Chabrol a suivi cette expérience, en acteur et en spectateur.

OUI, Valleraugue, village cévenol (mille habitants en comptant les hameaux), niché au flanc de l'Aigoual, avait sa propre chaîne de télévision. Depuis juin 1973. Une expérience unique et riche d'espoirs, que l'Etat vient de supprimer froidement.

Au mois d'août 1975, une lettre sans en-tête, d'une bonne grosse écriture d'écolier, m'invitait à passer la soirée du samedi 23 sur le « plateau » de Télé-Valleraugue, autrement dit : TV 4. C'est un radio-électricien de trente ans, Jacques Lévêque, aidé d'une demi-douzaine de garçons, qui avait inventé ça, et qui le faisait fonctionner ! Programme régulier, nouvelles locales chaque samedi, de 19 heures à 19 h. 30, sur un canal particulier, ce qui ne gênait en rien qui voulait prendre l'une des autres chaînes. Bonne qualité technique, et pas plus d'incidents que sur les TV consacrées.

Avant ce samedi-là, je m'imaginais, comme la plupart des gens sans doute, que monter une chaîne de télévision était une entreprise monstrueuse, montagne de fric, bataillons d'énarques, de polytechniciens... Le studio était une salle-débarras prêtée par la mairie. La caméra, du modèle le plus simple et le plus courant, était montée sur une poussette de bébé, pour les travellings... L'émetteur lui-même — ah ! l'émetteur ! quel mystère on nous en fait, vous pensez si j'ai demandé à le voir ! — une sorte de valise métallique du format d'un cartable, avec un minimum de boutons et de voyants, ça paraissait beaucoup moins calé qu'une chaîne hi-fi. A gauche, un fil le reliait à la caméra-poussette, à droite, un autre fil le reliait à l'antenne émettrice sur le toit de la mairie. Un simple poteau-relais planté par nos jeunes grimpeurs sur le pic Montaigu, à 745 mètres, complétait l'ensemble des installations techniques de TV 4.

Pas de publicité, pas de redevance. En deux années de fonctionnement, Télé-Valleraugue avait dépensé 10 000 F, somme couverte par une soirée-loto organisée dans le village à cet effet.

Après les informations télévisées locales où il a été question des horaires de l'autobus et du pont une fois de plus écorné par un garde-boue, le tout jeune présentateur « m'interviewe ». Une table basse, un seul micro, deux fauteuils. Derrière nous, la mire-horloge (une photo sur carton du village que traverse l'axe du réveil) et, largement exposées, les œuvres d'un artiste local. En face de nous, derrière la caméra-poussette, un garçon de treize ans ; il est à la fois le caméraman et l'ingénieur du son. Réalisateur aussi, puisqu'il n'hésite pas, en plein milieu du « direct », à laisser tourner la caméra quelques secondes toute seule pour « entrer dans le champ » et me dire de me pousser un peu sur la droite, et à un autre moment de ne pas jouer du tambour sur le pied du micro. C'est que j'en arrive à m'oublier complètement, comme je n'ai jamais pu le faire devant les grosses caméras légales. Tout ça est si naturel, si chaleureux...

Quatre boy-scouts

Le téléphone nous interrompt : les villageois qui veulent poser des questions appellent la mairie. Peu à peu, des ombres s'entassent dans la remise-studio, derrière l'enfant-caméraman, ce sont des habitants du village à qui le petit écran ne suffisait plus, qui ont remis leurs chaussures pour sortir, traverser la place... C'est ainsi que je distingue un bonhomme à cheveux blancs, il s'agit du grand Georges-Henri Rivière, créateur du Musée des arts et traditions populaires (et de bien d'autres choses !), qui se trouvait de passage dans la vallée. Cette nuit étrange et rare nous fera amis. Merci, Télé-Valleraugue, merci, défunte « quatrième chaîne », pour cette amitié, pour celle d'un village, et pour tout ce que tu m'as fait comprendre, avec ton pauvre matériel et l'ardente bonne volonté de tes quatre boy-scouts.

Autour du cassoulet (les seuls honoraires de la soirée) servi chez la bonne hôtesse, qui était un peu la maman de toute cette enfance, nous avons parlé. Le maire était là.

« Oui... On nous tolère, on nous ignore plutôt. Nous avons averti qui de droit : télécommunications, ministère de la culture, etc., pas de réponse. La gendarmerie nous supervise, en quelque sorte, elle nous fait des remarques de temps en temps, c'est bonasse... Vous trouvez ça bien, vraiment ? Mais... ne le dites pas trop. Moins ça se sait... »

Avant moi, l'invité de la semaine avait été M. Leynaud, le directeur du parc national des Cévennes. Pour lui, la quatrième chaîne avait fait un décor spécial : une paire de skis croisés ; ils lui étaient tombés dessus en pleine émission, et il y avait eu l'académicien André Chamson... Impossible de citer tous les personnages qui se faisaient un honneur, passant par là, de venir gratuitement donner le meilleur pour quelques dizaines de petits écrans.

« Il n'était plus possible d'admettre une telle infraction à la législation en vigueur en France », *a expliqué M. Maurel, directeur régional à Marseille de T.D.F.* Qu'on le veuille ou non, TV 4 était une station pirate vis-à-vis de Télé-Diffusion de France, qui est le garant du monopole. La séquence que lui a consacrée récemment Jacques Martin dans son émission « La lorgnette » a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase... (1). »

Un gadget villageois

Entendons-nous bien : ce n'est pas le contenu des émissions de Télé-Valleraugue qui a fait tomber le couperet. Pour ne prendre qu'un exemple : au cours de la soirée du 23 août 1975, j'avais eu des propos très durs pour la « touristification » du pays, pour l'écrasant et hautain centralisme parisien. Sans conséquences. Le pouvoir se moquait bien que quelques mas perdus écoutent ces fulminations d'un soir d'été. Cette année, Télé-Valleraugue m'avait envoyé une deuxième invitation, pour une nouvelle soirée, tranquillement.

Tant que cela restait l'exception cachée, un gadget villageois que la France ignorait...

Mais attention ! le jour où vous démontrez à des millions de téléspectateurs que la télévision est une chose très simple, assez bon marché, à leur portée, qu'elle pourrait être à eux, qu'elle devrait l'être, que c'est une affaire municipale (à tout casser...), que chaque village, chaque quartier, pourrait s'exprimer, que pourraient fourmiller les initiatives les créations, les communications, que, d'instrument d'abêtissement et de contrôle bêtement politique, la télévision pourrait devenir à l'infini les voix et les jeux de physionomie du peuple, alors, là, l'Etat monopoliste intervient, futé comme une palanquée de briques. C'est comme pour les allumettes, le tabac, comme pour le sel jadis. Mais de quel droit ? Pourquoi pas le monopole sur les crayons ?

Un solide paternel

Je crois qu'on l'a démontré pour d'autres domaines. Dans mon village, il y avait l'électricité avant que l'Etat s'en mêle : M. Faget avait installé une turbine artisanale sur le Luech, et même si on oubliait d'éteindre en sortant, ce n'était pas un drame. Quand on pense au nombre de ruisseaux, de torrents, de rivières, aux vents et aux soleils de ce pays ouvert sur je ne sais plus combien de mers...

Seulement voici : le danger, c'est les gens. On ne peut pas les laisser faire, ça jamais ! Ce sont des enfants, pas plus, il leur faut un solide paternel, qui les punira justement, et qui les récompensera quand ils le mériteront, subventions et jeux. Et, s'ils veulent s'exprimer, de temps en temps, on leur laissera le suffrage universel, c'est fait pour, une machine bien rodée, qu'on connaît dans les coins, qui laisse peu d'initiative, peu d'imprévu.

D'accord, mais ce genre de vieille mécanique, quelquefois, ça ne risque pas d' « imploser » aussi ?

JEAN-PIERRE CHABROL.

(1) Déclaration à *Midi-Libre* du 30 mars 1977.

POINT DE VUE

Les oublis de « la Planète esquimaude »

APRES avoir été accusés, il y a quelques mois, de génocide dans la région d'Igloolik, voici les Blancs suspectés d'ethnocide dans *le film Igloolik ou la Planète esquimaude,* programmé sur FR 3 (1). L'école dévoreuse d'enfants, l'enseignement blanc source de mort culturelle.

Je vis depuis huit ans l'expérience d'un dialogue fructueux entre Blancs et Esquimaux dans le domaine artistique. Je crois nécessaire de l'évoquer ici.

A la fin de la seconde guerre mondiale, la sculpture d'ivoire de morse traditionnelle était moribonde. Le peintre canadien James Houston apprit aux Esquimaux à sculpter dans la stéatite des statuettes de grande taille. Art résolument descriptif ou art fantastique, la nouvelle sculpture eut un succès immédiat dans le Sud. Après trente ans, *elle a conquis* le monde entier. Mise sur pied par des Blancs, présenté par Paul Toolooktook, Esquimau de Baker-Lake, l'exposition « Sculpture Inuit » a parcouru la Russie, l'Europe occidentale, les Etats-Unis, le Canada, de 1970 à 1972.

En 1959, James Houston initia les Esquimaux de Cape-Dorset (île de Baffin) à la gravure sur pierre (procédé apparenté à la gravure sur bois). *Des hommes et* des femmes illettrés, ignorant jusqu'à l'usage de l'encre et du papier, se mirent à graver. Au bout de six mois d'apprentissage, les résultats dépassaient toutes les espérances. Des ateliers d'art, groupés en coopératives et gérés par des Esquimaux, s'ouvrirent dans tout l'Arctique canadien. Les techniques de la gravure sur cuivre, de la lithographie furent progressivement introduites par des instructeurs blancs. Aujourd'hui, des gravures typiquement esquimaudes se vendent en Amérique, en Europe et en Australie. Certaines d'entre elles comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'art graphique mondial. J'ai le regret de dire aux fâcheux qu'il existe dans l'Arctique canadien des Blancs et des Esquimaux heureux.

La majesté de la toundra, la qualité des images présentées aux téléspectateurs leur laissaient facilement croire à la possibilité pour les Inuit d'un retour au passé. *De tous les* peuples de l'histoire fascinés par le mythe de l'âge d'or, aucun n'est revenu du voyage au pays des ancêtres.

JEANNINE VEISSE.
Fondatrice de centres d'art et d'artisanat chez les Inuit.

(1) *Le Monde* daté 6-7 mars.

RADIO-TELEVISION

Le Front populaire de Claude Santelli

« J'ai revu les bagarres dans la cour du lycée »

DANS leur série la Légende du siècle, après André Malraux, après Charles de Gaulle, Françoise Verny et Claude Santelli présentent, aujourd'hui, une époque historique : 1936 ou la Mémoire d'un peuple. *Cette émission en deux parties, « L'espérance » et « L'agonie », avait été réalisée pour le quarantième anniversaire du Front populaire. Antenne 2, qui l'avait commandée, en a retardé la diffusion pour des raisons qui restent imprécises. La programmation a été enfin fixée au 7 avril et les deux parties seront présentées en une seule soirée.*

Depuis son Théâtre de la jeunesse *des années 60, Claude Santelli a peu à peu révélé, à travers la littérature qu'il aime et qu'il veut faire aimer, une mythologie bien personnelle, des lignes de pensées, d'émotions et de sentiments. Depuis la relecture de Proust (dans* les Cent livres*), depuis ses adaptations et réalisations de nouvelles de Maupassant, on peut même dire qu'il a livré de lui un portrait secret en pointillé. Avec* 1936 ou la Mémoire d'un peuple, *émission historique, Claude Santelli, pour la première fois, dit « je », délibérément, et se réfère à lui-même. Il a, certes, réuni des documents d'archives, de nombreux témoignages d'hommes politiques et autres, il a fait dire des textes à des acteurs, mais son commentaire et son montage nous proposent sa propre vision du Front populaire.*

« Comment en êtes-vous venu à « 36 » et à cette attitude subjective ?

— Dans *la Légende du siècle,* Malraux disait : *« Les historiens d'aujourd'hui ignorent les facteurs émotionnels de l'histoire. »* De nature, Françoise Verny et moi nous intéressons aux mythes. Lorsqu'il s'est agi de réaliser une émission sur 1936, nous avons pensé, non à faire un dossier historique ou une analyse marxiste de l'époque, mais à faire revivre une grande aventure, riche d'émotions. A cela s'ajoutait pour moi — et Françoise Verny m'a laissé diriger le montage en ce sens — la recherche proustienne du souvenir. Je suis un homme de souvenirs et un dramaturge. J'ai une conception dramatique de l'histoire.

Plus affectif qu'idéologique

» Un jour où je parlais de mon enfance avec un ami, je me suis rendu compte que j'avais vécu avec intensité ces années-là. J'avais treize ans en 1936. J'ai revu le moment où le colonel de La Rocque avait invité les « bons Français » à mettre des drapeaux tricolores aux fenêtres. J'ai revu les bagarres dans la cour du lycée, après février 34, lorsque nous jouions aux royalistes et aux républicains. Moi, j'étais du côté républicain. J'ai été élevé par mon père, inspecteur d'académie, dans la tradition laïque et républicaine. Et cet éveil des masses en 36, je l'ai vécu en même temps que je découvrais la poésie, le théâtre, l'histoire et la politique.

» Mon professeur d'histoire au lycée Montaigne, Charles-André Julien, était le fils du meilleur ami de Jaurès. Il avait été militant socialiste, puis communiste après la scission du congrès de Tours en 1920 ; il était revenu au parti socialiste. En nous enseignant les Croisades, il nous racontait le Front populaire en train de naître. En juin 1936, il a quitté l'enseignement pour entrer au cabinet Blum. Cette scolarité a été pour moi d'une telle importance que Charles-André Julien est devenu un des personnages de l'émission.

» Et puis, en 1940, en plein exode, j'ai passé mon bachot à Royan. Deux jours après, le 17 juin — c'était le jour de mon anniversaire — j'ai entendu le maréchal Pétain annoncer, à la radio, qu'il avait demandé l'armistice. Le 18 juin, j'ai entendu de Gaulle, qui parlait de Londres. Mon choix était fait. En me souvenant de tout cela, j'étais, évidemment, sur un terrain subjectif solide pour faire revivre l'époque. C'est vrai que je ne me suis jamais autant mis en avant dans une émission. Mais il y a un ancrage du sujet dans le dix-neuvième siècle, avec le socialisme, et je suis remonté à Jaurès comme j'ai toujours fait appel à la littérature du dix-neuvième siècle.

— « L'espérance », *c'est la naissance du Front populaire et la foule ;* « L'agonie », *c'est la guerre d'Espagne et la fin de la IIIe République. On a bien l'impression que vous en faites des* phénomènes presque sentimentaux.

— J'ai été marqué, dans l'enfance, par cet esprit républicain où les intellectuels s'alliaient aux masses populaires. J'ai ressenti des courants plus affectifs qu'idéologiques. Je n'avais pas été mêlé à la foule en 36, mais, en regardant les documents, en particulier ceux du 14 juillet, cette fête qui aurait pu devenir une révolution, j'ai été fasciné par une impression de foule innocente et heureuse. L'histoire, alors, se passait dans la rue et, quelques jours après, c'était la guerre civile en Espagne, c'était Franco contre le gouvernement républicain, la fin qui s'annonçait.

» Au thème de l'espérance et du printemps du peuple répond donc, dans l'émission, le thème de la mort — la mort de l'Espagne républicaine, le suicide de Roger Salengro, l'échec de Blum et son jugement, plus tard, au procès de Riom — qui a toujours été, pour moi, un thème important. Cette émission est une dramaturgie, c'est une recherche des grandes émotions de l'époque, avec ce lyrisme très particulier de la gauche, et cette haine farouche de la droite qui se manifeste dans des articles de journaux d'une violence inouïe, qu'on ne peut plus imaginer aujourd'hui, et qui soulève le cœur. J'ai laissé de côté l'action de la Troisième Internationale et le problème économique. On me le reprochera peut-être ; je crois que je n'aurais pas su traiter cela. Ce ne sont pas tellement les causes politiques et économiques des événements qui m'intéressent mais les phénomènes profonds : ces grèves qui ont éclaté en 36, sous le gouvernement de Front populaire, sans qu'on sache bien comment, ce voyage très extraordinaire de la foule et de l'espérance, et la guerre d'Espagne, ce grand carrefour.

— Vous vous êtes intéressé à Léon Blum comme à un personnage un peu mythique...

— Le destin de Blum est complètement lié à l'apogée et au déclin du Front populaire, dont il devient le symbole au procès de Riom, voulu par Pétain. Les événements ont fait de Blum le leader du Front populaire, alors que ce théoricien, cet intellectuel, ce lettré, n'était pas fait pour un tel rôle. Lorsqu'il prend la parole, à Luna-Park, le 6 septembre 1936, pour justifier la non-intervention en Espagne, il ne parle pas en homme d'Etat. Il dit à la foule : *« Est-ce que vous croyez que, moi aussi, je n'ai pas un cœur, et qu'il n'est pas déchiré ? »* C'est le langage d'un personnage shakespearien et cela me touche. Blum a, sans doute, fait des erreurs, mais, à Riom, il a connu sa transfiguration. Je l'ai donc suivi jusque-là. Et puis, je voulais, à cause de mon expérience personnelle, prendre position contre Pétain, contre Vichy. J'avais un compte à régler avec cet obscurantisme et cet horrible moralisme. C'était l'esprit de revanche de la droite, la volonté d'effacer à jamais le Front populaire. J'aimerais maintenant reprendre très précisément juin 40, le mythe de l'invasion et l'assassinat de la République : faire, aussi, une histoire de Vichy. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Écoutez-voir

• POUR LES ENFANTS : SPÉCIAL VACANCES DE PAQUES. — Jusqu'au 15 avril, TF 1.

Programme spécial, sur la première chaîne, pendant les vacances de Pâques, soit, au total, vingt-trois heures d'émissions.

La série canadienne : *l'Evangile en papier,* conçue par Claude Lafortune comme un récit de la vie du Christ, personnages qui se modifient devant la caméra (vers 16 heures).

André Tahon, marionnettiste, a travaillé avec Alexandre Tarta : son Papotin, meneur de jeu, qui entraîne les téléspectateurs à la découverte de la France et anime une sorte de spectacle de variétés (sketches, ballets, girls-marottes). Chacun des épisodes de *Papotin et compagnie* a été axé sur un thème (vers 15 heures).

Enfin, tous les jours, à 18 h. 35, les enfants peuvent retrouver *Gédéon,* le vilain petit canard de Benjamin Rabier ; sans oublier les Patapluches, Nounours, Picouic, Brok, Chnok... et Casimir, dans *l'Ile aux enfants,* tous les jours de 18 h. 40 à 19 heures.

• ESSAIS : CHRONIQUES FANTASTIQUES (18 h. 30) ; LES ANNÉES 20, AUX SOURCES DE L'ART ABSTRAIT (22 h. 30). — Du lundi au vendredi, France-Culture.

Sous forme de petites dramatiques radiophoniques, Claude Petit-Castelli et Georges Gravier reprennent l'évocation des thèmes de la science-fiction qu'ils avaient entreprise il y a deux ans. Les dix « nouvelles » à venir présentent des auteurs connus (Dickson ou Silverberg) ou font découvrir des inédits.

Plus tard dans la soirée, France-Culture invite à la connaissance de l'art abstrait qui bouleversa les valeurs esthétiques au début du siècle. Picabia, le simultanéisme, le futurisme italien, le suprématisme russe, Duchamp... en cinq émissions d'une demi-heure, Michel Giroud propose d'analyser *« les premiers signes d'un renouvellement de l'art »,* en compagnie de Gabrielle Buffet, Sonia Delaunay, Giovanni Lista et Boris Nakov. Dans un deuxième temps, ce sera l'étude de *« l'épanouissement de l'art abstrait en Europe ».*

• DIALOGUE ENTRE UN PHILOSOPHE ET UN ENFANT : LE CHATEAU ET LA CHAUMIÈRE. — Mardi 5 avril, TF 1, 20 h. 30.

Jean Guitton, philosophe chrétien, académicien, invite un lycéen de treize ans, qui est le fils d'un de ses anciens élèves, à passer quelques jours dans sa propriété, dans la Creuse. Ils parlent ; le philosophe entraîne l'enfant à la recherche de son propre passé, et propose des sujets de discussion : la vérité, l'amour, Dieu, le bien et le mal, l'ombre et la lumière, le doute, la pauvreté et la richesse, le cosmos...

On se dit que Jean Guitton pose des questions qui n'en sont pas, que l'échange est falsifié par l'inégalité des interlocuteurs. Mais voilà que l'enfant résiste, qu'il a des arguments, qu'il fait dévier ce que l'on voulait peut-être lui imposer.

Avec la belle vigilance qu'on lui connaît, Gérard Patris filme les tensions et les élans, l'étrange amitié traversée d'agressivité qui se tisse au fil du dialogue.

• DRAMATIQUE : LE PORTIQUE DES CIEUX. — Vendredi 8 avril, TF 1,

Un jeune visionnaire, témoin d'une apparition, se croit porteur d'un message divin. Son arrivée dans un petit séminaire va semer le plus grand trouble dans la vie religieuse bien réglée de cette institution d'hommes, qui, soudain, remettent en cause leur foi, mais aussi leur mode d'existence, leurs relations. Quatre abbés parlent, discutent, se disputent et se justifient. Ils parlent d'imposture, de mystère, d'épreuve, et aussi de la (de leur) liberté.

Présentée en lecture-spectacle dans la chapelle de l'église Saint-Roch, à Paris, en 1975, cette pièce de Guy Haurey a fait l'objet d'un vif débat parmi les autorités ecclésiastiques : la question des miracles reste ouverte.

Adapté pour le petit écran, et donc un peu abrégé, le texte du *Portique des cieux* est beau et sonne juste. Roger Dallier l'a traité avec beaucoup de soin sans en détourner l'importance théâtrale. Les images ont été réalisées à l'abbaye de Royaumont, elles sont soutenues par deux chorales de qualité. Et les rites sont respectés : la messe — une vraie messe — est dite en latin. L'histoire se passe en 1936.

Les films de la semaine

• ANTOINE ET SÉBASTIEN, *de Jean-Marie Périer.* — Dimanche 3 avril, TF 1, 20 h. 30.

La même complicité, la même tendresse, le même goût de la rigolade et une certaine extravagance unissent Antoine (soixante-cinq ans, ancien pilote de l'Aéropostale), et Sébastien, son fils adoptif, qui a quitté la caserne avec une « fausse perm' », le temps que se noue une gentille comédie psychologique. Hommage de Jean-Marie Périer à son père, François, l'acteur qui fait tandem avec un Jacques Dutronc un peu trop ostensiblement gouailleur et désinvolte.

• L'IMPOSTEUR, *de Julien Duvivier.* — Dimanche 3 avril, FR 3, 22 h. 30.

Comment à Hollywood, dans un film de propagande — à l'usage des Américains — sur l'action des Forces françaises libres en Afrique, se renoua, en exil, l'alliance Duvivier-Gabin, resurgit le mythe du mauvais garçon criminel, repris à *la Bandera.* Peu connu, assez mal accueilli à sa sortie en France, en 1946, *l'Imposteur* est une curiosité.

• LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES, *de Marlon Brando.* — Lundi 4 avril, TF 1, 20 h. 30.

Réalisateur et interprète à la fois, Marlon Brando s'essayait ici au western psychologique, dressait lui-même sa statue et ralentissait à plaisir une action pourtant fidèle aux lois du genre par un maniérisme assez agaçant.

• UN HOMME EST PASSÉ, *de John Sturges.* — Lundi 4 avril, FR 3, 20 h. 30.

Spencer Tracy, avec son bras gauche paralysé, visiteur imprévu d'une petite ville de l'Ouest où le racisme a engendré la haine, le crime et la lâcheté collective, représente, paraît-il, la « gauche américaine » réduite au silence dans son affrontement avec le maccarthysme. Même si la clé politique ne nous apparaît pas évidente, la lutte du héros contre une ville hostile est traitée avec une force qui emporte l'admiration.

• A L'OUEST DU MONTANA, *de Burt Kennedy.* — Mardi 5 avril, FR 3, 20 h. 30.

Comment « faire un homme » d'un garçon de l'Ouest qui menait sa vie trop à sa guise. De l'humour et des bagarres dans un western archi-classique qu'on peut aussi bien laisser de côté.

• LES BAS-FONDS, *de Jean Renoir.* — Mercredi 6 avril, FR 3, 20 h. 30.

En 1936, Renoir le réaliste plaçait les personnages d'une pièce de Gorki dans un univers français, moderne mais intemporel, leur conservait leurs noms russes et les promenait sur les bords de la Marne. Scènes d'atmosphère et étude de comportement, mise en scène en liberté, hommage au Chaplin des *Temps modernes* dans l'image finale : l'œuvre est toute chaude d'humanité et de tendresse à l'égard des déclassés. Il y souffle un vent d'anarchisme, et Gabin échappe à son mythe tragique. Le prix Delluc, qui venait d'être créé, couronna ce Renoir insolite.

• C'EST ARRIVÉ DEMAIN, *de René Clair.* — Jeudi 7 avril, A 2, 15 h. 05.

New-York fin de siècle, un journaliste en mal de célébrité, une jolie voyante qui n'a pas le don de double vue, et un vieil homme fantôme qui apporte les nouvelles du lendemain. Troisième film américain de René Clair en exil après *la Belle Ensorceleuse* et *Ma femme est une sorcière.* Un heureux mélange de fantastique poétique et de comédie trépidante.

• LE VIEUX FUSIL, *de Robert Enrico.* — Jeudi 7 avril, FR 3, 20 h. 30.

A reçu trois « Césars » du cinéma français pour 1975 : meilleur film, meilleur acteur, meilleure musique. Par ailleurs, un grand succès public dû à la fois à un sujet qui pouvait toucher tout le monde (à la fin de l'occupation, la vengeance d'un Français moyen dont un groupe de SS a tué la femme et la fille), à la force avec laquelle ce sujet est traité et aux retours en arrière sur le bonheur perdu, à l'interprétation de Philippe Noiret enfin, homme tranquille et un peu pataud que ses malheurs transforment en solitaire enragé de haine. Il y a aussi, dans cette tragédie de l'amour et de la vengeance, la lumineuse présence de Romy Schneider.

• VERTS PATURAGES, *de Marc Connelly et William Keighley.* — Vendredi 8 avril, A 2, 22 h. 50.

La vision naïve et familière que les Noirs américains peuvent avoir de Dieu, des anges, des personnages et des événements de la Bible. Ou plutôt, la vision des Noirs telle que la supposent les Blancs selon le mythe du « bon nègre » à l'âme d'enfant. Quoi qu'il en soit, ce spectacle de Broadway, succès du début des années 30, porté au cinéma dans un style théâtral, cette revue biblique agrémentée de negro-spirituals, est bien une pièce de ciné-club. A Noël 1964, Claude Santelli en avait offert à la télévision une nouvelle adaptation complètement repensée et supérieure au film par les trouvailles de l'« écriture électronique » de Jean-Christophe Averty.

• LA TUNIQUE, *de Henry Koster.* — Lundi 11 avril, A 2, 16 h. 23.

Comment un tribun romain, qui avait gagné aux dés la tunique de Jésus crucifié, fut touché par la foi chrétienne. Belle démonstration du style saint Sulpice en Hollywood. Le fait que ce film fut le premier à être réalisé en cinémascope n'a plus aucune importance. Mais on plaint Richard Burton de s'y être égaré.

• LES TROIS MOUSQUETAIRES, *de Bernard Borderie.* — Dimanche 10 et lundi 11 avril, TF 1, 17 h. 30.

Longtemps spécialiste de la série noire, Bernard Borderie a traité les aventures des héros de Dumas comme celles de Lemmy Caution ou de la « môme vert-de-gris ». La deuxième époque est encore plus abracadabrante que la première, et cela nous gâte nos lectures d'enfance. A éviter.

• LES TUNIQUES ÉCARLATES, *de Cécil B. de Mille.* — Dimanche 10 avril, TF 1, 20 h. 30.

Gary Cooper Texas ranger, et la police montée canadienne affrontent, en 1885, les métis révoltés contre le gouvernement britannique d'Ottawa. Une page d'histoire du Canada revue par De Mille avec son sens particulier de l'aventure à grand spectacle. Personnages manichéens, scènes d'action, intrigues amoureuses, flamboyances du technicolor. Une tradition qu'on retrouve avec un grand plaisir.

• MARIANNE DE MA JEUNESSE, *de Julien Duvivier.* — Dimanche 10 avril, FR 3, 22 h. 30.

Collégien amoureux, forêt aux animaux enchantés, lac, brumes, et jeune fille blonde séquestrée dans un mystérieux manoir, c'est un peu *le Grand Meaulnes* en Bavière (d'après un roman de Peter de Mendelssohn paru dans les années 30). Abandonnant tout réalisme, Duvivier a créé un univers de rêves adolescents purement romantique et poétique. A part dans son œuvre et très réussi.

• LES DÉGOURDIS DE LA 11e, *de Christian-Jaque.* — Lundi 11 avril, TF 1, 20 h. 30.

Que Jean Anouilh et Jean Aurenche, en 1937, aient écrit les dialogues de cette adaptation d'un vaudeville militaire de Mouezy-Eon, est bien ce qui surprend le plus. Dans ce film qui relève du « comique troupier », on verra Fernandel, costumé en romain, participer à une fausse orgie que Saturnin Fabre prend pour une vraie et où Pauline Carton est une esclave nubienne qui déteint.

• SEUL LE VENT CONNAIT LA RÉPONSE, *d'Alfred Vohrer.* — Lundi 11 avril, FR 3, 20 h. 30.

Tel un détective privé américain, un inspecteur d'assurances est lancé dans une dangereuse enquête sur la Côte d'Azur. Quand le cinéma des coproductions européennes cherche à copier Hollywood et n'y parvient que d'une manière banale.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h. Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). « Flash » : 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) : vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15 (le dimanche), à Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux (le 3) ; Orthodoxie : « Pâques » (le 10) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : Dimanche des Rameaux et de la Passion (le 3) ; Dimanche de Pâques (le 10) ; Messe à l'abbaye de Saint-Wandrille, Seine-Maritime (le 3) ; à Notre-Dame-de-Paris (le 10).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures), 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à la carte (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.), 7 h. 30 (cult. mus.), 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 06, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures), 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal, 24 h., Variétés.

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) : 5 h. 30, L'heure info. ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 40, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure moins.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30 Protestantisme ; 9 h. 10, Présence orthodoxe ; 9 h. 40, le Grand Orient de France (le 3), La Libre Pensée française (le 10) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Joseph Delteil (lundi), Michael Cacoyannis (mardi), docteur P. Rousseler-Blanc (mercredi), Patrick Segal (jeudi), Roland Nungesser (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les potages (lundi), le besoin de dominer (mardi), la mode d'hiver (mercredi), les maisons individuelles (jeudi).

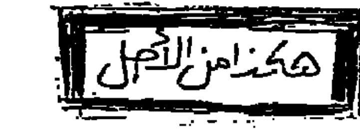
FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Rezvani (lundi), Pierre Dommergues (mardi), Françoise Sagan (mercredi), Jean-Marie Müller (jeudi), Virgil Gheorgiu (vendredi).

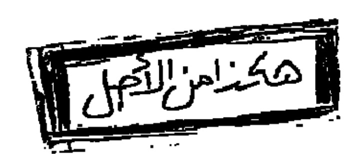
FR 3 : 19 h. 40, la Tribune libre est ouverte à Jean Cardonnel (lundi), Frères des hommes (mardi), le Front de la jeunesse (mercredi), la C.F.T.C. (jeudi), la Ligue du droit des femmes (vendredi).

FRANCE-INTER : 12 h., Edgar Faure (le 3) ; 13 h., R.G. Schwartzenberg (le 4).

TF 1 SUR FR 3

Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours, sauf le dimanche, par FR 3 de 12 h. 15 à 18 h. 30.





RADIO-TELEVISION

Samedi 2 avril

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Variétés : Des magiciens, par D. Webb ; 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place.
22 h. 30, Documentaire : Sociologie de la danse contemporaine, réal. A. Isker.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau, d'après H. de Balzac, mise en scène R. Lucot, avec A. Ferjac, M. Trevières, D. Jemma ;

Grandeur et décadence d'un parfumeur, candidat au IIe arrondissement de la mairie de Paris.

22 h., Entretien : Questions sans visage, avec P. Dumayet ; 22 h. 45, Variétés : Drôle de dessin, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous.
20 h., Les animaux chez eux : Au pays de l'albatros ; 20 h. 30, Le Festival du cirque à Monte-Carlo (deuxième partie) ; 21 h. 15, Lettres de Paris et d'ailleurs : Le Festival de Vence 1976, réal. F. Reichenbach (rediffusion).

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : « la Poule d'eau », de Witkiewicz, avec F. Darbon, R. Dubillard, E. Legrand ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, Divertissement : La Fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, La dernière marche : portrait d'H. Dufourt, avec G. Sinopoli, par P. Szersnovicz ; 21 h., En direct du Festival de Royan : Concert des Percussions de Strasbourg (H. Dufourt) ; 23 h., Vieilles cires : M. de Falla et ses interprètes (« Chansons populaires » : « le Tricorne » ; « Concerto pour clavecin » ; « les Hommages ») ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Munir Bachir.

Dimanche 3 avril

CHAINE I : TF1

9 h. 30, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 13 h. 20, C'est pas sérieux, de C. Anglade ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une ; 16 h. 55, Série américaine : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 25, Téléfilm américain : « les Voyageurs du temps » ;

Dans le Chicago des années 30, un disparu et un machine à remonter le temps.

19 h. 45, Les animaux du monde ;
20 h. 30, FILM : ANTOINE ET SÉBASTIEN, de J.-M. Périer (1973), avec F. Périer, J. Dutronc, O. Piccolo, K. Carradine, M. Pavan ;

Un homme de soixante-cinq ans a fait de son fils adoptif son ami et son complice. Il veut le marier à une jeune fille qui vient de tomber amoureuse d'un Américain.
Comédie psychologique et sentimentale dans une France provinciale au charme feutré. Et un amusant face-à-face François Périer et Jacques Dutronc.

22 h., Questionnaire : Les anxiétés d'un Européen ;

M. Jean-Luc Servan-Schreiber reçoit M. Gaston Thorn, président du gouvernement luxembourgeois.

CHAINE II : A2

11 h. 20, Concert : Concerto pour piano nº 20, de Mozart, par le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ;
12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, *pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 15)* ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent, avec P. Tchernia, J. Artur et J. Rouland ; 15 h. 50, Série américaine : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Marionnettes : Muppet's Show ; 18 h. 12, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Sport : Stade 2 ;
20 h. 30, Variétés : Musique and Music, à l'Empire (Récital Georges Brassens) ; 21 h. 30, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, d'I. Bergman.
22 h. 15 : Documentaire : Chef-d'œuvre en péril.

CHAINE III : FR3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque.
16 h. 55 : Les grandes batailles du passé (le siège de La Rochelle, reprise de l'émission du 1er avril) ; 17 h. 50, Espace musical, par J.M. Damian : « Concerto nº 1 pour piano », de Tchaïkovski, par M. Argerich et l'orch. de la Suisse romande, dir. Ch. Dutoit ; 19 h., Hexagonal : Cinéma du soleil (Fernandel), première partie.
20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie ; 20 h. 30, L'homme en question : L'écrivain Philippe Sollers ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.
22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : L'IMPOSTEUR, de J. Duvivier (1943), avec J. Gabin, R. Whorf, A. Joslyn, E. Drew, J. Qualen (v.o. sous-titrée. N.) ;

Un assassin, rescapé de la guillotine en juin 1940, prend l'identité d'un sergent tué pendant l'exode, gagne l'Afrique et s'engage dans les Forces françaises libres, où il devient un héros avant d'être démasqué.
Film de propagande à la gloire de la France combattante réalisé à Hollywood par Duvivier en exil. Le personnage et le mythe de Gabin amènent des analogies avec « la Bandera » (1935).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterompue : G. Engelbach (reprises à 14 h. et 20 h. 5) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud (« Madrigaux », de Gesualdo) ; 12 h. 5, Allegro ;
14 h. 5, La Comédie-Française présente : Hommage à Berthe Bovy, réalisation J. Reynier ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 16 h. 45, Conférence de carême ; 17 h. 35, Escales de l'esprit, par A. Praigneau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par Cl.-J. Philippe ;
20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson : Table ronde et Vient de paraître ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue : André Chouraqui.

L'auteur du « Cantique pour Nathanaël » lit des extraits de la traduction de la Bible, dont vingt-trois volumes sont déjà parus chez Desclée de Brouwer.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (reprise à 7 h. 40) ; 8 h., Cantate pour le dimanche des Rameaux : « Cantate BWV 182 », de Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti : en duplex avec le Festival de Royan ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : les trios de l'opus 9, par le trio à cordes de Paris (Beethoven) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Fedelta Premiata », Haydn (deuxième partie) ;
13 h. 45, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Divertimento en trio en mi bémol majeur », Mozart ; 17 h., Le concert égoïste de Guillermo Mordillo (C. Gardel, Debussy, Mozart, Beethoven) ; 19 h., La route des jongleurs : Danses de la Renaissance (la gaillarde) ; 19 h. 35, Jazz vivant : les pianistes J. Albani, T. Montoliu, R. Weston, par A. Francis ;
20 h. 30, Echanges internationaux : la Camerata Academica et le chœur Monteverdi de Hambourg, direction J. Jürgens (« Passion selon saint Matthieu », Bach) ; 0 h. 5, Concert extra-européen (en différé du Festival de Rennes) : le joueur de tabla Ustad-Lafit Ahmad Khan ; 1 h. 30, Trêve.

Lundi 4 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 14 h. 5, Téléformation ; 14 h. 25, Restez donc avec nous ; 17 h. 30, La France est à vous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits : Gédéon ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ;

20 h. 30, FILM : LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES, de M. Brando (1959), avec K. Malden, P. Pellicer, K. Jurado. (Rediffusion.)

En 1885, un bandit évadé se met à la recherche de son ancien complice, qui l'a trahi cinq ans plus tôt. Il se retrouve shérif en Californie, feint d'avoir tout oublié et prépare sa vengeance.
Brando réalisateur a raffiné à l'extrême les conflits dramatiques et l'étude de caractères, aux dépens d'une action qui languit parfois.

22 h. 45, Portrait : La part de vérité (l'écrivain Michel Déon), par M. Arnaud.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame (à 15 h. 5, Série : Les jeudis de Mme Giulia) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Chronique : Les histoires de l'Histoire ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;
20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : Le 18 Brumaire ;
22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Le troisième âge).

M. Lenoir, ministre de l'action sociale, s'oppose à M. Briquet, président de la Fédération nationale des retraités.

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Jean Cardonnel, dominicain et écrivain ;
20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (cinéma public) : UN HOMME EST PASSÉ, de J. Sturges (1954), avec S. Tracy, R. Ryan, A. Francis, D. Jagger, W. Brennan (rediffusion).

Un homme, handicapé du bras gauche, arrive dans une petite ville de l'Arizona pour rechercher un fermier japonais. Celui-ci a disparu, et les gens de la ville manifestent une vive hostilité au visiteur.
Un réquisitoire contre la lâcheté collective et le racisme auquel on peut trouver une clé politique (allusion au maccarthysme). Forte interprétation de Spencer Tracy.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : A. Chouraqui (reprise à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; 8 h. 32, L'homme face *à la machine : un langage pour les robots* ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « le Front dans les nuages », d'H. Troyat ; 11 h. 2, En direct du Festival de Royan : Evénement musique, par M. Fleuret ; 12 h. 5, Ainsi va le monde ; suivi de : Parti pris ; suivi de : Panorama, de J. Paugam et J. Duchateau ;
13 h. 30, Pédagogie : Eveil à la musique, par G. Reibel et F. Delalande ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Silex éclaté », de R. Mallet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; à 14 h. 45, L'invité du lundi : Dominique Rolin ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, La gazette du piano, de G. Auffray ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques (nº 1) ; 19 h. 25, Présence des arts : le rétable d'Isenheim, à Colmar ;
20 h., Dramatique : « la Dame rouge », d'H. Pejaudier ; 21 h., L'autre scène : Rencontres bibliques, par E. Wiesel et Ph. Nemo ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, par M. Giroud (Picabia, par G. Buffet) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique : en direct de Royan, par Ph. Caloni ; 9 h. 2, Musique enregistrée : oppositions ; 10 h., La règle du jeu : Ibert, Bizet, Debussy, Taffanel, Ravel, Berlioz (vers 10 h. 30, Cours d'interprétation par M. Moyse, flûtiste) ; 12 h., La chanson latino-américaine ; 12 h. 40, Jazz classique : « Tout Duke », par Cl. Carrière ;
13 h. 15, P.-M. Service ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait d'Ivo Malec ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Guillaume Tell », Rossini (actes I et II) ; 18 h. 2, Magazine : Ecoute ; 19 h., Jazz time : Second souffle, par L. Malson ; 19 h. 35, Informations : kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ; 20 h., Entre chien et loup : Yamamoto, Prokofiev, Ensemble instrumental du Mali ;
20 h. 30, En direct du Studio 105 : Concert de musique de chambre, par E. Rosenblith, M. Freyhan, I. Garcisanz et l'ensemble de percussions (Stravinski, Bethoven, Saguer) ; 23 h., Dossiers musicaux : Autour de la VIIIe symphonie de Brückner, par J. Aboulker ;

Un entretien avec le chef d'orchestre S. Celibidache.

Mardi 5 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous... : Les conteurs, par E. Ruggieri, avec Cl. Ruben, Y. Audouard, H. Coudières, G. Bonnet ; 14 h. 45, Feuilleton : L'arrivée (premier épisode) ; 15 h. 45, Téléfilm : « le Salon de maître Coudières » ; 16 h., Les contes du barbier ; 16 h. 40, Lisons ensemble, d'A. Bourin ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte !
20 h. 30, Emission de l'INA : Le château et la chaumière, de G. Patris, avec J. Guitton, de l'Académie française, O. Boudot et ses parents.

Dialogue philosophique entre un « sage » et un adolescent.

21 h. 35, Documentaire : A la poursuite des étoiles (La Terre), de R. Clarke et N. Skrotzky.
22 h. 40, Tennis de table : Finale individuelle du championnat du monde.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; 15 h. 5, Série : Le Saint (rediffusion) ; 16 h., Aujourd'hui, magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : *La tirelire*.
20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : « Fachoda » (sixième et dernier épisode), réal. R. Kahane.
Vers 22 h., Débat : Quand l'Europe se partageait l'Afrique.

Avec MM. Guillabert (ambassadeur du Sénégal à Paris), Taïbi Benhima (ministre de l'information du Maroc), Ibrahim Hamad (universitaire soudanais), et Ki-Zerbo (président de l'Association des historiens africains, membre du conseil exécutif de l'UNESCO).

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin et Lolek et Bolek ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Frères des hommes..
20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventure) : A L'OUEST DU MONTANA, de B. Kennedy (1965), avec B. Ebsen, K. Dullea, L. Nettleton, W. Oates.

Un homme, qui a reçu l'usufruit du ranch d'un vieil ami, s'efforce de ramener dans le bon chemin le fils et héritier de celui-ci.
Un western tellement « classique » qu'il laisse indifférent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : A. Chouraqui (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les gens de la Garonne (le fleuve, son cours, ses crues) ; à 8 h. 32, L'homme face à la machine (des bras et des mains de secours) ; à 8 h. 50, Le barde éternel ou l'épopée finnoise du Kalevala ; 9 h. 7, Matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 2, Libre parcours récital, avec la pianiste B. Engerer ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau et J. Paugam ;
13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Clair de femme », de R. Gary ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; à 14 h. 45, Tradition populaire et minorités nationales en Chine ; à 15 h. 50, Evocation, de G. Moreau ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h. 10, L'heure de pointe (avec A. Mnouchkine) ; 18 h. 2, La gazette du piano, par G. Auffray ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli : « le Meilleur des équipages », de D.-F. Galouye ; 19 h. 25, Sciences, par E. Noël : Etre ou ne pas être... bien dans sa peau ;

Avec le professeur André Soulairac.

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Un juif, un chrétien : au nom de la Bible ;

Avec MM. Pierre Pierrard, historien, et Michel Calef, de la Ligue des droits de l'homme.

21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon (avec Patrice Sciortino) ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, par M. Giroud : Le simultanéisme, par S. Delaunay ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Oppositions ; 10 h., La règle du jeu : Bach (vers 10 h. 30, Cours d'interprétation, par M. Moyse, flûtiste) ; 12 h., La chanson latino-américaine ; 12 h. 40, Jazz clasique : « Tout Duke », par Cl. Carrière ;
13 h. 15, P.-M. Service ; 14 h., Mélodies sans paroles : Musique ancienne (Schütz, Sheidemann, Scheidt) ; à 15 h., Brahms, Rachmaninov, C. Franck, Fauré, Dukas ; 17 h., Studio 107 : Saint-Saëns, Reicha, Jacobi, Glinka, par M. Vallon (basson) ; B. Yannotta (clarinette) ; U. Kreins (piano) ; 18 h. 2, Magazine : Ecoute, en direct de Royan ; 19 h., Jazz time : Encore libre ; 19 h. 35, Informations : kiosque ; 19 h. 40, Entre chien et loup : Salaverde, Kodaly, Honegger ;
20 h. 30, Echanges internationaux... Semaines musicales d'Ascona 1976, avec l'octuor de la Philharmonie de Berlin : « Quintette pour clarinette et cordes en la majeur, K 581 » (Mozart) ; « Septuor en mi bémol majeur, opus 20 » (Beethoven) ; 21 h. 30, Vingt-neuvième Festival de Besançon... Studio III de Strasbourg, direction Detlef Kieffer : Xenakis, G. Amy, J.-P. Baumgartner, Schoenberg ; 23 h., Dossiers musicaux : Autour de la VIIIe symphonie de Bruckner, par J Aboulker ;

Un entretien avec le chef d'orchestre Sergiu Celibidache.

0 h. 5, Polyphonie des Pygmées, par P. Sallée ; 0 h. 30, Musique et arts martiaux, par A. Almuro.

Mercredi 6 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 55, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Histoires d'animaux ; 20 h. 55, Football : Coupe d'Europe (Liverpool-Zurich).

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame... ; 15 h. 5, Série : Daktari (Rediffusion) ; 15 h. 55, Pour les jeunes : Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.
20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25 : Magazine d'actualité ; 22 h. 55, Variétés : Juke Box (Jacques Higelin).

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Front de la jeunesse.
20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LES BAS-FONDS, de J. Renoir (1936), avec J. Gabin, L. Jouvet, S. Prim, V. Sokoloff, J. Astor (N., rediffusion).

Un baron, ruiné, se prend d'amitié pour un cambrioleur qu'il a surpris chez lui, et va vivre à ses côtés dans l'asile que dirige un usurier, exploiteur des misérables.
Une pièce de Gorki, modernisée par Renoir, pour exalter la liberté individuelle. Un humanisme chaleureux. Le premier « prix Delluc » du cinéma français.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : André Chouraqui (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les gens de la Garonne (le ciel d'Aquitaine) ; à 8 h. 32, L'homme face à la machine (le projet « Omami ») ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales : dernières œuvres de B. Maderna ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau et J. Paugam ;
13 h. 30, *Les tournois du royaume de la musique* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ange des ténèbres », de E. Sabato ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : un mois pour l'enfance à la M. C. de Nanterre ; à 16 h. 40, Match : Alfred Grosser-Alain Hervé ; à 17 h. 15 L'heure de pointe ; 18 h. 2, La gazette du piano, par G. Auffray ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques : « le Dictateur fantôme », de W. West ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Le Lionnais : de la main à l'utopie ;

Avec l'écrivain André Velter.

20 h., La musique et les hommes : Contradiction du temps et de l'espace, par R. Lewinter ;

A propos de la querelle des Bouffons, qui opposa, au dix-huitième siècle, les partisans de l'opéra italien et ceux de l'opéra français.

22 h. 30, Peinture : Les années 20 (le futurisme italien, par G. Lista) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Musique enregistrée : oppositions ; 10 h., La règle du jeu : Genin, Haendel, Mozart, Gluck, Vivaldi, J.-S. Bach ; (à 10 h. 30, Cours d'interprétation, par M. Moyse, flûtiste) ; 12 h., La chanson latino-américaine ; 12 h. 40, Jazz classique : « Tout Duke », par Cl. Carrière ;

13 h. 15, F.-M. Service ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques : Ravel, Werner, Françaix, G. Fauré, A. Sylvestre, A. Samain, A. Roussel ; à 15 h., Brahms, Haydn, Elgar, Mendelssohn ; 17 h. 30, Atelier d'enfants ; 18 h. 2, Magazine : Ecoute ; 19 h., Jazz time : Amen, par Gerber ; 19 h. 35, Informations : kiosque ; 19 h. 40, Entre chien et loup : Prokofiev, Poulenc ;

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty : « le Convive de pierre », opéra en trois actes, de Dargomizski, texte de Pouchkine, avec V. Atlantov, ténor ; A. Vedernikov, basse ; T. Milachkina, soprano ; J. Bona, basse ; « Mavra », opéra-bouffe en un acte, de Stravinski, livret de Boris Kochno, d'après Pouchkine, avec M. Sartova, J. Castle, B. Cvejic ; 23 h., Madrigal Renascentista par Belo Horizonte ; 0 h. 5, Mariage : musique arabe et rock.

Les écrans francophones

Lundi 4 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; 21 h., *Un colt nommé Gannon*, film de J. Goldstone.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *le Fort du fou*, film de L. Jammon.
TELEVISION BELGE : 19 h. 50, L'écran témoin (film plus débat).
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 5, Bob Dylan ; 21 h. 55, La voix au chapitre.

Mardi 5 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Voulez-vous danser avec moi ?*, film de M. Boisrond.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Rancho Bravo*, film de A. McLaglen.
TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Carte du mardi ; Vingtième siècle ; Deller Academy.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Guerre et Paix ; 21 h. 10, Les clés du regard ; 22 h. 5, Pasadena Roof Orchestra.

Mercredi 6 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *le Temps des amants*, film de V. de Sica ; 22 h. 30, La lanterne magique.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *l'Ennemi public nº 1*, de H. Verneuil.
TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Guerre et Paix ; 22 h. 15, La pensée et les hommes.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Un jour, une heure ; 20 h. 15, Football.

Jeudi 7 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Tarass Bulba*, film de J.-L. Thompson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *Au-delà du Missouri*, film de W.-A. Welmann.
TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *le Voyage*, film de V. de Sica ; 22 h. 15, Le carrousel aux images ; 22 h. 30, Basket-ball.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h. 25, Guerre et Paix ; 22 h. 30, Basket-ball.

Vendredi 8 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *les Souliers de Saint-Pierre*, film de M. Anderson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., *la Plus Belle Histoire*, film de R. Fournier.
TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Riche et le Pauvre ; 20 h. 35, A suivre ; 22 h. 25, *l'Evangile selon saint Matthieu*, film de P.-P. Pasolini.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *les Anges du péché*, film de R. Bresson ; 21 h. 10, Concert d'orgue ; 21 h. 50, A témoin.

Samedi 9 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Professeur Snook*, film d'E. Nugent.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., le Justicier ; 21 h., *le Gentleman d'Epsom*, film de G. Grangier.
TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *les Aventuriers*, film de R. Enrico ; 22 h. 20, Variétés.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Mort Shuman ; 20 h. 20, les Brigades du Tigre ; 21 h. 15, les Oiseaux de nuit ; 22 h. 25, Sport.

Dimanche 10 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cosmos ; 21 h., *Tu seras un homme mon fils*, film de G. Sidney.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *Arabesques*, film de S. Donen.
TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le week-end sportif ; 20 h. 30, Le cirque de Moscou ; 22 h. 35, Du sel sur la queue.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Cosi fan tutte ; 22 h. 45, *Entretiens* ; 23 h. 5, *Vespérales*.

Lundi 11 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; 21 h., *le Triomphe de Buffalo Bill*, film de J. Hopper.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *Edouard et Caroline*, film de J. Becker.
TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Prestige ; 22 h. 30, Entretien avec Marcel Duhamel.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, *le Cheval des sables*, film de V. Minnelli.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 7 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Magazine : Objectif santé ; 14 h., Pour les jeunes : Spécial vacances ; 16 h. 30, Téléfilm : « Toklat l'ours », 18 h., A la bonne heure ; 18 h 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation, d'après le colonel Rémy, réal. J. Ertaud, avec Ch. Barbier, F. Ulysse, M. Trevières, M. Bedetti.

Au début de 1941, la France est divisée en deux par la ligne de démarcation que doivent franchir en fraude, pour quitter la zone occupée, tous les prisonniers évadés, résistants, juifs, etc. Premier épisode : Raymond, « passeur » dans le Cher.

21 h. 30, Magazine d'actualité : Soixante minutes pour convaincre (Vous ne savez pas vous soigner).

Avec le professeur Jean-Paul Escande, agrégé de dermatologie et médecin des hôpitaux.

22 h. 45, Allons au cinéma.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; 15 h. 5, FILM : C'EST ARRIVE DEMAIN, de R. Clair (1945), avec D. Powell, L. Darnell, J. Oakie, E. Kennedy, J. Philliber (rediffusion, N.).

En 1896, un jeune journaliste new-yorkais reçoit, pendant trois jours, d'un mystérieux personnage, l'annonce des événements qui doivent se produire le lendemain.

Le monde poétique et féerique de René Clair intégré avec bonheur aux turbulences de la comédie américaine.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée au Parlement : Le Sénat.

20 h. 30, Téléfilm : « 1936 ou la Mémoire d'un peuple », réal. Cl. Santelli, avec S. Flon, M. Bouquet, M. Lonsdale, F. Périer, P. Vaneck.

Lire notre article page 12.

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.T.C. ;

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : LE VIEUX FUSIL, de R. Enrico (1975), avec R. Schneider, Ph. Noiret, J. Bouise, M. Ozeray, J. Hensen.

En 1944, un chirurgien de Montauban traque et abat dans son château occupé les S.S. qui ont tué sa femme et sa fille.

Le thème de la vengeance restitué dans un contexte historique qui provoque l'émotion et la participation du spectateur. Césars 75 du meilleur film, du meilleur acteur (Noiret) et de la meilleure musique de film (François de Roubaix).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : A. Chouraqui (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les gens de la Garonne (la végétation) ; à 8 h. 32, L'homme face à la machine (qui décidera demain ?) ; à 8 h 50, Le barde éternel ou l'épopée finnoise du Kalevala ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Recherche musique, par le Groupe de recherches musicales de l'INA ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... ; à 12 h. 5, Parti pris (avec J.-M. Muller) ; à 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau et J. Paugam ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : œuvres de S. Lagerlof ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; à 14 h. 45, Deux Heures pour comprendre le rôle des medias dans le choc des cultures ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, La gazette du piano, par G. Auffray ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques : « le Cataclysme », de J.-H. Rosny ; 19 h. 25, Biologie et Médecine, par le professeur Robert Debré ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : « le Ciel ouvert », de Y. Heurté. Réal. E. Premy. Avec R. Varte, G. Tréjean ;

22 h. 30, Peinture : Les années 20 (le Suprématisme russe, par B Nakov) ;

23 h., De la nuit, par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musical (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Musique enregistrée : Oppositions ; 10 h., La règle du jeu : Genin, Debussy, Ravel, Roussel, Doppler, Mozart, Piatti (à 10 h. 30, Cours d'interprétation par M. Moyse, flûtiste) ; 12 h., La chanson latino-américaine ; 12 h. 40, Jazz classique : « Tout Duke », par Cl Carrière ;

13 h. 15, P.M. Service ; 14 h., Mélodies sans paroles : Nouvelles auditions (Musique et nature : Bruzdowicz, H. Dufourt, Sciortino, A. Tisne) ; à 15 h. Des notes sur la guitare... en Scandinavie : Halinas, Anders, Skog, Hassela, Tedesco ; à 15 h. 32, Mélodies : Scarlatti, Sibelius, Bartok ; 17 h 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Yona Ettlinger, clarinettiste, P. Salzman, pianiste, et le quatuor de Tel Aviv : Brahms ; 18 h. 2, Magazine : Ecoute ; 19 h., Jazz time : Après - nous la liberté ; 19 h. 35, Informations : Kiosque ; 19 h. 40, Entre chien et loup : Chœur des moines de l'abbaye de Solesmes, Serma y Sala - Verde ;

20 h. 30, En direct des Champs-Elysées : Orchestre National de France, direction L. Haazel et J.-P. Amy (coproduction IRCAM) ;

Au programme : « D'un espace déployé », de G. Amy ; « Ça », d'E. Kurtz, et « Amériques », de Varèse.

23 h., Dossier : A propos de la 8e symphonie de Bruckner, par S. Celibidache ; 0 h. 5, Passage : Don Cherry et John Coltrane.

Extraits du concert donné au Théâtre Récamier en février 1977.

1 h. 30, Polyphonie des Pygmées.

Vendredi 8 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 35, Emission religieuse : La source de vie ; 14 h. 5, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30, Téléfilm : « le Portique des cieux », de G. Haurey, réal. R. Dallier, avec R. Guillet, J.-J. Fleury, V. Gauthier.

A la suite d'un événement surnaturel, advenu dans un séminaire en 1946, quatre abbés réagissent à visage découvert, et remettent en cause leur conception de la foi.

22 h. 15, Eurovision : Chemin de croix à Rome.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame..., à 15 h. 5, Série : Le Saint (Rediffusion.) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série : Un juge, un flic, de H. Viard, réal. M. de la Patellière, avec M. Duchaussoy, P. Santini.

Un juge aristocrate et raffiné ; un commissaire banlieusard, aux horizons bornés : un « couple » uni pour traquer les fraudeurs en tous genres. Ici : un escroc de la T.V.A.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Francis Ponge, la figue et la poésie).

Autour de l'auteur de « Comment une figue de paroles et pourquoi », MM. Robert Sabatier (« Histoire de la poésie française »), Philippe Jaccottet, Pierre Oster, Jean Ristat.

22 h. 55, FILM (Ciné-Club) : VERTS PATURAGES, de M. Connelly et W. Keighley (1936), avec R. Ingram, O. Polk, Ed. Anderson, F. Wilson (v.o. sous-titrée, N.). (Rediffusion.)

Un pasteur noir raconte la Bible à ses jeunes élèves du cathéchisme, qui se forgent une représentation naïve et familière de Dieu et des personnages de l'Ancien Testament.

CHAINE III : FR3

18 h. 45 : Pour les jeunes ; 19 h. 45, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Ligue du droit des femmes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : L'industrie du bébé, par J. Radiguet ; 21 h. 30, Document : Scénario pour une ville (Annecy), par G. Claysse, réal. E. Cloué.

La première émission d'une série de quatre sur l'activité, l'emploi, l'entreprise et sa reconversion dans les villes moyennes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : A. Chouraqui (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les gens de la Garonne (la terre et la mer) ; à 8 h. 32, L'homme face à la machine (une société mécanisée) ; à 8 h 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Trente ans de musique française : Georges Delerue ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... ; à 12 h. 5, Parti pris (V Gheorghiu) ; à 12 h. 45, Panorama, par J. Paugam et J. Duchateau ;

13 h. 30, Ecoute Israël ; 14 h 5, Un livre, des voix : œuvres de S. Lagerlof ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture.. ; à 14 h. 45, Les Français s'interrogent sur les jardins, leur passé, leur avenir ; à 16 h. 40, Musique une et divisible ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, La gazette du piano, par G. Auffray ; 18 h 30, Chroniques fantastiques : « l'Assassin surnaturel », de J.-H. Rosny ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Le CERN ;

20 h., Les mémoires de l'européenne Louise Weiss ;

Après la parution du dernier volume des mémoires de Louise Weiss, Nicole Strauss a entrepris d'étudier avec elle l'évolution de l'Europe depuis la fin du siècle dernier et les fondements de notre société.

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20 (Duchamp, par G. Buffet) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique (reprise à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Les grandes voix : Aureliano Pertile ; 9 h. 30, Musique enregistrée : oppositions ; 10 h., La règle du jeu : Bach, Beethoven, Mendelssohn, Gaubert, G. Hue, Fauré (à 10 h. 30, Cours d'interprétation) ; 12 h., La chanson latino-américaine ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, P.-M. Service ; 14 h., Mélodies sans paroles : Bach, Liszt, Dvorak, Basquenoph, Tailleferre ; à 15 h. 32, « Quatuor n° 1 pour cordes et piano, opus 15 » (Fauré), avec A. Rubinstein ; « Ariane et Barbe-Bleue », introduction de l'acte III (P. Dukas), avec l'Orchestre national de France, direction J. Martinon ; 17 h. 30, Clarté dans la nuit, par J. Mamy ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical, par A. Dister ; 19 h., Jazz time : Carnet de bal, par P. Koechlin ; 19 h. 35, Informations : Kiosque ; 19 h. 40, Entre chien et loup : Sonnerie de Sainte-Geneviève-du-Mont... « Sinfonietta », de Janacek ;

20 h. 20, Jour J de la musique ; 21 h. 20, Cycles franco-allemands... Orchestre symphonique du Sudwestfunk, direction H.-M. Schneidt, avec W. Scholtz, trompette : Zimmermanées, Reger ; 23 h., Cabaret de jazz, par A. Francis et L. Malson : Miles Davies et Alain Brunet ; 0 h. 5, Polyphonie des Pygmées, par P. Sallée ; 0 h. 30, Création du monde, par P. Gillard et D. Levaillant : Miroglio, Takemitsu, Schumann, Stravinski, Mahler.

Samedi 9 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Concert d'amateurs : Les musiciens du soir, prod. S. Kaufmann ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... ; 14 h., Série : Gimini Man, l'homme invisible ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Variétés : Show Joe Dassin, 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place.

22 h. 25, Basket-ball : Finale de la Coupe de France.

CHAINE II : A2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo-chansons, hebdo-musiques ; 14 h. 10, Sports : Les jeux du stade ; 17 h. 10, *Des animaux et des hommes* ; *18 h. 55*, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau, d'après H. de Balzac, réal. R. Lucot, avec A. Ferjac, M. Trévières, D. Jemma ; 21 h. 55, Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot.

22 h. 50, Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales.

20 h., Le magazine du cheval : Cavalcade ; 20 h. 30, Retransmission lyrique : « Il était une fois l'opérette », prod. de l'Opéra de Lyon, avec M. Mesplé, A. Patrick, L. Barney, A. Jobin, réal. A. Quercy.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : A. Chouraqui (reprise à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., *Les chemins de la connaissance* ; à 8 h., Regard sur la science, par M. Rouze ; à 8 h. 32, 77... 2000. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain (la justice fiscale) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain, par J de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La Musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Jean Bernardone, dit François d'Assise, par P. Barbier (avec E. de Vitray-Meyerovitch et J. Le Goff) ; 16 h. 20, Le livre d'or, avec le Trio de Trieste (œuvres de Ives et Brahms) ; 17 h. 30, Pour mémoire... La poésie baroque française, par M. Cazenave ; 18 h. 30, Entretiens de Carême (prédiction du pasteur D. Atger) ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : L'archéologie industrielle (les industries chimiques) ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Mademoiselle Anne », de G. Mauplot Réal. G. Gravier. Avec D. Gence, A. Motet ; 21 h. 55, Ad lib, par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, par *B. Jérôme*.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères : Images printanières (suite à 7 h. 40) ; 8 h., Mélodies sans paroles : Haydn, Chabrier, Arensky, Strauss ; 9 h. 2, Ensemble d'ama- par P. Guillot : « The dream of gerontius », d'E. Elgar, avec P. Pears, Y. Minton, et l'orchestre symphonique de Londres, dir. Benjamin Britten ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Essai d'une nouvelle pédagogie musicale, par M. Decoust ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo : « le Chemin de la Croix », cantate de Paul Claudel mis en musique par J.-P. Baumgartner ; de 14 h. à 20 h., Les astronotes, en direct avec J. Markovits et P Lattes ; 14 h. 10, Discothèque 77 : critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118 : Danielle Laval, pianiste, interprète Medtner, Grieg, Rachmaninov ; 15 h. 45, La route des jongleurs : orgues médiévales ; 16 h 35, Musiques de film : Vingt-cinq notes seconde ; 17 h. 35, FM-Hifi : enregistrements sélectionnés ; 19 h. 10, En direct du studio 118 : Non écrites ;

20 h. 5, Premier Jour J de la musique : Groupe folklorique sud-américain Anka Kuna... Folklore du *Chili, du Pérou, de la Bolivie et de l'Argentine ; 20 h. 35*, Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. S. Celibidache : « Symphonie n° 8 », de Bruckner ; 23 h., Vieilles cires : Le quatuor Busch interprète Schumann et Dvorak (enregistrements de 1942 et 1941) ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Marc Legras reçoit Toto Bissainthe.

Dimanche 10 avril

CHAINE I : TF1

9 h. 30, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h., En direct de Rome : Bénédition papale ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; *14 h. 15, Les rendez-vous* du dimanche, de M. Drucker ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une ; 17 h., Série : Mais qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 30, FILM : LES TROIS MOUSQUETAIRES, de B. Borderie (1961), avec G. Barray, G. Descrières, B. Woringer, J. Toja, M. Demongeot, P. Pradier. (Rediffusion.)

Première époque : « les Ferrets de la reine ». D'Artagnan, cadet de Gascogne monté à Paris, sauve, avec ses amis mousquetaires, l'honneur de la reine Anne d'Autriche, compromise dans une intrigue montée par Richelieu.

19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LES TUNIQUES ECARLATES, de C. B. de Mille (1940), avec G. Cooper, M. Carroll, P. Goddard, P. Foster, G. Bancroft. (Rediffusion.)

En 1885, au Canada, un ranger du Texas apporte son aide à la police montée contre une révolte des métis fomentée par un assassin qui a obtenu l'aide des Indiens.

22 h. 30, Concert à Michelangelo de la chapelle Sixtine : Palestrina (liturgie du samedi saint), par les chœurs de la chapelle Sixtine.

CHAINE II : A2

10 h. 30, Concert : Stabat Mater, d'Anton Dvorak, par le nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs de Radio-France, les solistes L. Guitton, M. Elkins, J. Mitchinson, J. Bartin, dir. Ch. Dutoit ; 12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin en direct de l'Empire (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Anthologie de l'humour : Toujours sourire, par M. Lancelot ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 5, Jeu : Pom, pom pom (reprise à 15 h. 40, 17 h 20, 18 h. 5) ; 14 h. 20, Jeu : Ces messieurs nous disent, avec P. Tchernia, J. Artur et J. Rouland ; 15 h. 55, Série : *Têtes brûlées ; 16 h. 40*, Trois petits tours (Portrait de famille, L'école des fans) ; 17 h. 25, Muppet's Show ; 18 h. 10, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Sports : Stade 2 ; 19 h. 45, Dessin animé.

20 h. 30, Variétés : Music and Music ; 21 h. 35, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, d'I. Bergman ; 22 h. 30, Essai : Réalité et fiction, de J. Frapat, réal. G. Gozlan.

Le metteur en scène de théâtre Jorge Lavelli, brodant sur le texte d'une interview dont il ne connaît pas les protagonistes (« Réalité »), réalise un court-métrage (« Fiction ») et fait ses débuts de metteur en scène de cinéma.

CHAINE III : FR3

10 h. : Emissions destinées aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts... ; à 10 h. 30, Mozaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Scénario pour une ville (Annecy) ; 17 h. 50, Espace musical ;

18 h. 45, Special DOM-TOM ; 19 h., Magazine régional : Hexagonal (Fernandel, deuxième partie) ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie ;

20 h. 30, L'homme en question : M. Maurice Druon, de l'Académie française.

21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : MARIANNE DE MA JEUNESSE, de J. Duvivier (1954), avec M. Hold, I. Pia, P. Vaneck, G. Vidal, J Yonnel (N.). (Rediffusion.)

Un adolescent, élève d'un collège bavarois au bord d'un lac, découvre une mystérieuse jeune fille séquestrée dans un château et s'éprend d'elle

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : A. Chouraqui (reprise à 14 h) ; 7 h. 7, Le fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Printemps » (C Lejeune) ; 12 h 5, Allegro, par B. Jérôme ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h 5, La Comédie-Française présente : « Un nommé Judas », de C.-A. Puget et P. Bost. Réal. J. Reynier. Avec M. Aumont, R. Acquaviva, C. Winter, F. Huster ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 17 h 30, Rencontre avec... A. Peyrefitte, ministre de la justice ; 18 h. 30, Ma non troppo, de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, par M. Olender, avec A. Chouraqui ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Une bouchée intelligible » (nouvelle diffusion) ; 23 h., Black and Blue : Lennie Tristano ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Pierre Verheggen.

0 h. 5, Concert extra-européen : la chanteuse japonaise Kinchi Tsuruta et Atsu Nora ; 1 h. 30, Trêve.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (reprise à 7 h. 40) ; 8 h., Cantate pour le dimanche de Pâques BWV 4 « Christ lag in Todesbanden », Bach ; 9 h. 2, Magazine musical, par P. Bouteiller ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... Concert de piano à quatre mains, par H. Varvarosa et M. Rudy : « Sonate K. 5 » (Mozart), « Ma mère l'Oye » (Ravel) ; « Deux marches, opus 21 » (Schubert) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « Apollo et Hyacinthe », Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty ;

13 h. 45, Jour J de la musique : Psalette grégorienne de Strasbourg... Liturgie pascale ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto n° 1 pour clavier et cordes », Bach ; 17 h., Le concert égoïste de Jacques Attali : Bach, Chopin, Rachmaninov, Couperin, Théodorakis, Bach ; 19 h., La route des jongleurs : danses de la Renaissance allemande ; 19 h 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux : Quatuor Heutling, avec H. O. Graf, alto, et H. Deinzer, clarinette : « Quintette pour cordes en la majeur » (Mendelssohn) ; « Quintette pour clarinette et cordes en si mineur » (Brahms) ; « Quintette pour cordes en fa majeur » (Bruckner) ; 23 h., Musique de chambre... Musiques holligérogènes.

Lundi 11 avril

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h. 30, Variétés : Printemps à Vienne ; 14 h 45, Pour les jeunes : *L'Evangile en papier (La Résurrection)* ; 15 h., Football : Finale du tournoi des minimes ; 17 h. 15, Variétés : Le club du lundi, de J. Chabannes et L. Feyrer ; 17 h. 45, Dessin animé ;

18 h. 10, FILM : LES TROIS MOUSQUETAIRES, de B Borderie (1961), avec G. Barray, G. Descrières, B. Woringer, J. Toja, M. Demongeot, P. Pradier. (Rediffusion.)

Deuxième époque : « la Vengeance de Milady ». D'Artagnan et ses amis doivent affronter Milady, l'espionne de Richelieu, acharnée à sa vengeance.

19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, FILM : LES DEGOURDIS DE LA 11e, de Christian-Jaque (1937), avec Fernandel, A. Lefaur, S. Fabre, P. Carton, G. Leclerc. (N.)

A Montauban, en 1906, trois soldats tire-au-flanc sont requis par le colonel pour tenir, aux côtés d'une actrice en tournée, des rôles de Romains dans une tragédie écrite par sa sœur.

21 h. 40, Pour le cinéma.

CHAINE II : A2

13 h. 20, Pâques à Yaounde (messe célébrée dans les faubourgs de la capitale camerounaise) ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; 15 h. 5, Série ; 16 h., Peintres et sculpteurs d'hier et de toujours : Thierry Bouts, réal. A. Delvaux ; 16 h. 25, FILM : LA TUNIQUE, de H. Koster (1953), avec R. Burton, J. Simmons, V. Mature, M Rennie, J. Robinson. (Rediffusion.)

Un tribun romain, qui s'est attiré la disgrâce de Caligula, est envoyé en Palestine. Il assiste à la crucifixion de Jésus et gagne sa tunique aux dés.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : l'Afghanistan ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, prés. Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55, Les grands chefs d'orchestre : *Claudio Abbado*, réal. E. Menalori ;

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Le fisc et les impôts).

Avec MM. Leclerc (propriétaire de grandes surfaces) et Saunier (inspecteur général des impôts).

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Au fil du Verdon, de L. Guilbert ; 19 h. 15, La vie qui nous entoure : Les océans devraient-ils se rencontrer ?, réal. P Bartoli et Y. Collet ; 19 h. 40, Tribune libre : Françoise d'Eaubonne (Les femmes en prison) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE, d'A. Vohrer (1974), avec M. Ronet, M Keller, R Pellegrin, K. Dor, A. Diffring ;

Sur la Côte d'Azur, l'inspecteur d'une compagnie allemande d'assurances mène une enquête sur la mort bizarre d'un milliardaire.

Film policier correctement fabriqué, dans le goût du cinéma européen.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterompue : J.-P. Verheggen (reprises à 14 h., 19 h 55, 23 h 50) ; 7 h 5, Matinales ; M. Barbulée, J.-C Houdinière, P. Ferval ; 21 h., L'autre gens de la Garonne (la géographie humaine) ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; à 8 h 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J Le Goff : « La France à la fin du Moyen Age », de Peter Lewis ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... ; à 12 h 5, Parti pris, par J. Paugam (suivi de Panorama, par J. Duchateau) ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Feu », de Rezvani ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 18 h. 30, Chroniques fantastiques ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat : Centième anniversaire de la naissance de Van Dongen ;

20 h., Hommage à Berthe Bovy : « Voltaire, ou la Journée de Ferney », de J. Bodin. Avec B. Bovy, M. Barbulée, J.-C. Houdinière, P. Ferval ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Rencontres bibliques, par E. Wiesel et P. Nemo ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20 : l'épanouissement de l'art abstrait en Europe (une revue « Het Overzich », à Anvers, centre de recherches internationales, par M. Seuphor) ; 23 h., De la nuit

FRANCE-MUSIQUE

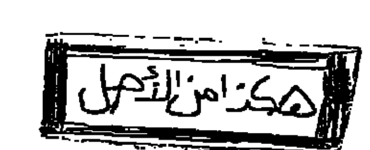
7 h. 3, Polyphonies (suite à 7 h. 40) ; 8 h. 15, De la Terre sainte à Moscou : naissance du chant sacré *orthodoxe*, par A. Fakinos ; 9 h 2, Les étrangers de Saint-Pétersbourg : Galuppi Sarti, Lvov ; 11 h., Cérémonies : musique russe des dix-neuvième et vingtième siècles : Moussorgsky, Tchaïkovski, Leskov, Stravinski ; 12 h. 40, De la Terre sainte à Moscou... le chemin de Byzance, par A. Fakinos : « Chants byzantins du huitième au quatorzième siècle » ;

13 h. 30, Musiques de la Passion ; 15 h. 2, « La légende de la ville invisible de Kitege », Rimski-Korsakov, avec I. Petrov, V Ivanovsky, les chœurs du Théâtre Bolchoï, l'Orchestre de la radio de l'U.R.S.S., direction V Nebolssine ; 19 h., De la Terre Sainte à Moscou, les conquêtes : chants monodiques de Bulgarie, de Serbie et de Roumanie ;

20 h., En direct de Moscou : Messe de la Résurrection au monastère de Zagorsk ;

0 h. 5, De la Terre sainte à Moscou : Scriabine, Szymanovsky, Stravinski, Chostakovitch, Gorecki.

L'office orthodoxe de Pâques depuis l'ancienne résidence du patriarche de toutes les Russies.





L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

Vie religieuse et religion populaire

UNE étonnante convergence de publications témoigne de la vitalité de l'histoire religieuse. Sur la vie du peuple chrétien, les mentalités religieuses, la religion populaire, un ensemble d'ouvrages, en quelques mois, ont apporté des contributions d'une grande importance. Ainsi s'esquissent, au long des monographies diocésaines, une géographie et une sociologie religieuses de la France contemporaine, dont il faudra bien un jour dresser la synthèse. Sous la direction de Jean-Rémy Palanque et Bernard Plongeron se poursuit la publication de l'*Histoire des diocèses de France*.

On a déjà signalé cette fort utile collection, qui offre à un vaste public le résultat de recherches neuves. C'est ainsi que Gérard Cholvy résume, dans le volume consacré à Montpellier (1), l'apport majeur de sa thèse sur l'histoire contemporaine de ce diocèse, que Nadine-J. Chaline et ses collaborateurs, dans leur histoire du diocèse de Rouen-Le Havre (2), reprennent les conclusions de rigoureuses investigations menées d'autre part (3).

Bien souvent, les universitaires ont pris le relais du clergé érudit et curieux d'histoire, dont pourtant la race ne s'éteint pas. S'en convaincra aisément le lecteur qui se plongera dans le livre touffu et attachant de Pierre Pommarède sur la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord (4)*. Une iconographie exceptionnelle de près de trois cents illustrations, un sens très juste des réalités et une connaissance intime du terroir font le prix d'un livre qui n'a guère d'équivalent. Voici, au pays de Jacquou le Croquant, de Montaigne et de Fénelon, les affrontements, les compromis et les armistices des cléricaux et des anticléricaux. C'est un peu Don Camillo en Dordogne que ce livre, qui restitue à merveille la vérité d'un temps.

***

Le même sentiment de connaissance intime d'un terroir et de ses hommes s'impose face à la grande thèse d'Yves-Marie Hilaire sur *la Vie religieuse des populations du diocèse d'Arras au XIXe siècle* (5). Cette monographie diocésaine fait revivre l'histoire religieuse, mais aussi sociale et politique, pendant trois quarts de siècle, d'un département de près de neuf cent mille habitants, du Boulonnais (6) à l'Artois, du bassin houiller à la plaine de la Lys, marqué par la diversité des paysages et des activités, la diversité des groupes sociaux : nobles, bourgeois, paysans, marins, ouvriers, mineurs. Si l'étude est parfois lente, notamment sur les questions qui ne sont pas centrales au sujet (la question romaine ou les luttes politico-religieuses), la démarche vaut par la fermeté de la pensée, la richesse des analyses, le souci constant de comparatisme, la sûre connaissance de l'histoire générale. Bref, un livre qui constitue l'une des meilleures introductions à la compréhension, non seulement de l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle, mais aussi des grandes problèmes religieux de notre temps.

De cette somme, on ne peut retenir ici que quelques conclusions. Au terme d'une description rigoureuse des attitudes religieuses des groupes socio-professionnels et des « pays », Y.-M. Hilaire met en cause le schéma trop facilement reçu d'un détachement religieux irréversible et inéluctable, lié à la sécularisation de la société. Quand la plaine de la Lys progresse en ferveur, que le Calaisis rural se christianise, l'Artois méridional évolue dans le sens opposé. Si la classe ouvrière s'éloigne de l'Eglise, une partie de la classe moyenne et de la bourgeoisie s'en rapproche. Au total, le dernier tiers du dix-neuvième siècle et le début du vingtième siècle voient une certaine reconquête religieuse.

Cette conclusion rejoint les analyses de Nadine Chaline pour les diocèses de Rouen et d'Evreux, de Gérard Cholvy pour le diocèse de Montpellier. Les conséquences de la crise révolutionnaire s'étendirent sur le premier dix-neuvième siècle : « *En 1830, on ne voyait guère d'homme à la messe* », écrit un évêque de Montpellier en 1811 : « *Jésus-Christ est un inconnu au milieu de nous.* » Une remontée s'affirma ensuite dans certains groupes et certaines régions, tandis qu'ailleurs s'accentuait le détachement. Dès lors s'accusaient les contrastes et se précisait une carte religieuse de la France valable jusqu'au milieu du vingtième siècle.

Cette reconquête partielle est inséparable à partir des années 1840 de ce véritable « réveil » religieux que fut l'ultramontanisme, dans une grande partie de l'Europe. Y.-M. Hilaire, tout comme M. Cholvy, en montre bien les aspects majeurs : essor des congrégations, développement des processions, des pèlerinages, des dévotions aux saints, refus du rigorisme. Les deux historiens marquent la vitalité de la piété ultramontaine. Ils en montrent certes les limites : « féminisation » de la religion, éloignement des esprits éclairés pour une religion jugée sentimentale, mais ils insistent fortement sur la cohérence d'un projet qui vise à fonder, face à un monde hostile, de nouvelles chrétientés. La présentation par Y.-M. Hilaire de cet effort de reconstruction dans le diocèse d'Arras, autour d'un évêque comme Mgr Parisis, demeurera classique. Elle s'inscrit à contre-courant d'une image trop volontiers répandue de l'Eglise et de la vie religieuse au dix-neuvième siècle. Un temps critique nécessairement l'époque qui l'a précédé, puis s'impose une plus juste vision de la réalité.

***

Entreprise voici une quinzaine d'années, la recherche d'Y.-M. Hilaire ne tombe pas sous le reproche souvent avancé à l'encontre de la thèse de doctorat d'accaparer si longtemps le chercheur que les perspectives finissent par dater. Bien au contraire, on est frappé par l'élargissement de la réflexion en fonction des interrogations du présent. C'est ainsi que la « *religion populaire* », souvent négligée par les historiens, au moins de l'époque contemporaine, et volontiers méprisée par les pasteurs, obtient droit à l'histoire dans ce livre. Cette approche s'impose d'autant plus que la région du Nord a été un des champs privilégiés d'investigation du folkloriste Van Gennep. Dans sa description des traces de la religion agraire et de pratiques magiques, Y.-M. Hilaire rejoint du reste l'excellent chapitre consacré à ce sujet par un autre connaisseur très averti du nord de la France, Pierre Pierrard, qui fait revivre avec une extrême sensibilité *la Vie quotidienne dans le Nord au dix-neuvième siècle* (7).

Aussi bien assiste-t-on, depuis peu d'années, à une redécouverte de cette composante de la réalité religieuse qu'est la religion populaire. Divers travaux ou essais en témoignent, ainsi deux ouvrages collectifs tout récents (8). D'un volume à l'autre, on retrouve du reste certains auteurs, ainsi Bernard Plongeron, animateur des deux entreprises, le médiéviste Francis Rapp, ou Gérard Cholvy. Des raisons diverses expliquent, semble-t-il, la fortune de ce thème : faveur de notre temps pour tout ce qui est, ou paraît, populaire, spontané, primitif, l'apport incontestable de l'éthnologie à l'histoire, la recherche d'identité vers un passé que l'on est porté parfois à idéaliser.

A ces données s'ajoute la question formulée par les pasteurs et rendue plus aiguë ces dernières années. Faut-il, au nom d'une foi épurée et exigeante, ne pas tenir compte des requêtes du sentiment religieux populaire, attaché aux rites de passage et aux cérémonies festives : baptême ou communion solennelle notamment ? Faut-il au contraire veiller à ne pas « *éteindre la mèche qui fume encore* » et reconnaître la légitimité de ces aspirations ? Ce débat n'est pas étranger aux questions nouvelles qui se sont posées aux historiens, tout comme voici une quarantaine d'années le débat sur l'ampleur et les limites de la « déchristianisation » avait suscité maintes recherches sociographiques.

***

Peu de notions sont à vrai dire aussi complexes que celle de religion populaire. Van Gennep, déjà, voyait dans « peuple » et « populaire » les « deux termes les plus dangereux » de sa science. Faut-il ajouter que les mêmes auteurs peuvent employer indistinctement les termes de religiosité, de religion, de christianisme, de catholicisme populaires ? L'ambiguïté est double en effet : de quel peuple, de quelle religion parle-t-on ? Aussi a-t-on parfois le sentiment, à lire ces études, que « populaire » présente des sens divers. Tantôt, le mot renvoie à « cultivé », et à l'opposition classique entre élites et masses, à « officiel », et à la distinction prêtres-laïcs. G. Cholvy va jusqu'à définir la religion populaire comme la religion « vécue par le plus grand nombre », par opposition à la religion prescrite, acceptation trop vaste pour être vraiment opératoire.

« Populaire » est parfois associé à « traditionnel », par opposition à la modernité, et s'identifie à la religion « naturelle », à la religion « agraire ». Une telle vision des choses tendrait à négliger les formes nouvelles que peut revêtir la religion populaire dans les sociétés contemporaines.

Philippe Ariès, dont on méditera les réflexions sur culture orale et culture écrite dans le recueil collectif sur le christianisme populaire, observe que, à côté des fêtes saisonnières, liées au calendrier agraire, les fêtes familiales, baptême, mariage, communion solennelle, prennent, au dix-neuvième siècle et au-delà, une importance qu'elles n'avaient pas auparavant. « *La part de la famille a augmenté dans le calendrier des fêtes aux dépens de la part du cosmique.* » Sans doute conviendrait-il aussi de s'interroger sur les formes nouvelles du sacré dans les sociétés industrielles, sans se laisser enfermer dans une problématique confessionnelle. Enfin, la religion « populaire » n'est-elle pas la religion « popularisée », transcription, au travers de complexes cheminements, d'un modèle venu des élites, survivance des prescriptions qu'imposèrent des clercs gagnés ensuite par le changement ?

Voilà les thèmes qui courent au long de ces deux publications : elles constituent une très utile contribution à l'élucidation de la notion de religion populaire. Celle-ci, loin d'être pour l'historien, l'ethnologue, le sociologue, une sorte de fourre-tout, doit demeurer un problème. Là comme ailleurs, il convient de se défier des modes. Sensible depuis bien des années aux dimensions diverses de la religion populaire, le Père Serge Bonnet invitait, en conclusion à ses admirables *Prières secrètes des Français d'aujourd'hui*, à ne pas « *ajouter un peuple depuis toujours religieux ou spontanément catholique au peuple romantique de Herder, au peuple social de Marx, ou au peuple historique de Michelet* » : juste mise en garde.

En fait, la religion populaire a tour à tour été méprisée ou exaltée par les élites, stigmatisée, mais aussi épurée et utilisée par les clercs comme point de départ pour la christianisation, comme le montre Pierre Riché dans sa contribution sur les croyances et pratiques religieuses populaires pendant le haut Moyen Age. Pour avoir pris depuis quelques années une particulière ampleur, le débat sur la notion de religion populaire est un vieux débat au cœur de l'histoire religieuse.

---

(1) *Le Diocèse de Montpellier*, sous la direction de Gérard Cholvy, Beauchesne, 1976, 231 p., 51,75 F.

(2) *Le Diocèse de Rouen-Le Havre*, sous la direction de Nadine-Josette Chaline, Beauchesne, 1976, 332 p., 50 F.

(3) Cf. N.-J. Chaline : « Pratique et vie religieuse en Haute-Normandie aux XIXe et XXe siècles » dans *Mentalités religieuses dans la France de l'Ouest aux XIXe et XXe siècles, Cahier des annales de Normandie*, nº 8, Caen, 1976. Dans le même volume, qui rassemble de fort intéressantes études sur une province dont la vie religieuse était mal connue, on saluera particulièrement l'article de Michel Bée sur les cimetières du Calvados en 1804, contribution neuve à la connaissance des relations d'une société avec ses morts.

(4) Pierre Fanlac, éditeur, Périgueux, 1976, 719 p.

(5) *Une chrétienté au XIXe siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras, 1840-1914*. Préface de Louis Girard, deux tomes, P.U.L., S.P. 18, 59650 Villeneuve-d'Ascq (150 F).

(6) Arlette Playoust-Chaussis vient de consacrer une étude utile, mais sans grand relief à *la Vie religieuse dans le diocèse de Boulogne au XVIIIe siècle, 1725-1790*. Publications du Centre régional d'études historiques de l'université de Lille-III, nº 7, Mémoires de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, tome XV, Arras, 1976, 291 p.

(7) Hachette, 1976, 250 p., 37 F.

(8) *La Religion populaire. Approches historiques*, sous la direction de Bernard Plongeron, préface d'André Latreille, Beauchesne, 1976, 237 p., 48 F. *Le Christianisme populaire, Les dossiers de l'histoire*, sous la direction de Bernard Plongeron et Robert Pannet, Le Centurion, 1976, 315 p., 45 F.

HUMEUR

Enseignes, avis, pancartes

IL y a les affiches géantes, le néon qui clignote en lettres de feu aux façades nocturnes, le battage monumental, tout l'étalage agressif de ceux qui veulent crier chacun plus haut que l'autre. Et puis il y a, à l'écart, çà et là, les modestes inscriptions de rencontre, « enseignes naïves », écriteaux manuscrits, pancartes maladroites — cette variété de messages bruts où la poésie spontanée, l'humour involontaire et la savoureuse gaucherie mettent un peu de vie, d'imprévu, parmi l'univers trop bien organisé des concepteurs-publicistes.

Il faut les apercevoir. On devrait tous les noter. Souvent, on aurait envie de les placer sous verre. Dans cette vieille ville de la Côte, à deux pas de la merveilleuse église baroque, envions les fidèles clients qui se fournissent à l'« Alimentation de la Conception *». A l'entrée d'un gros bourg de l'Ouest, comment ne pas souhaiter découvrir, pour y passer commande, le brocanteur dont l'annonce promet :* « Antiquités sur mesures » *? Le pique-niqueur à court de victuailles ne sera-t-il pas séduit, en cette autre province, si on lui assure, à la terrasse d'un troquet :* « Ici, on peut manger son panier » *? C'est dans l'Essonne qu'exerce, amateurs de la* Philosophie dans le boudoir, *l'entreprise* SADE, sondages. *Brr ! Plus innocente, à quelques kilomètres de là, celle qui exploite une grande sablière et fournit, avec un sens parfait de l'adéquation, son indicatif téléphonique :* SABLONS *et la suite.*

On ne devrait pas rire, maintenant, mais enfin on a bien lu, à la porte de l'échoppe : « La cordonnerie est fermée du 23 au 30 mars pour hospitalisation. » *Allons, ce ne sera pas trop grave, mais avez-vous donc, objets inanimés, un corps souffrant, en plus d'une âme ?*

A l'Orangerie des Tuileries : « Les nymphéas de Claude Monet sont ouverts de 10 heures à 17 h. 15. » *Nymphéas, nénuphars, nobles fleurs, savait-on que, plus disciplinées encore que les belles-de-jour, vous repliiez tôt, chaque soir, vos corolles et faisiez la grasse matinée ?*

Epinglé dans le sixième arrondissement de Paris, territoire intellectuel s'il en fut puisque même les cycles y sont réputés savoir lire : « Il est interdit aux bicyclettes de s'appuyer contre la devanture. » *Alors, pourquoi pas la gent canine, autre part :* « Les chiens sont informés que, par arrêté préfectoral, l'entrée de la charcuterie leur est refusée. » *Il revient aux savants d'instruire les autres.*

Cela n'est qu'un graffiti entre mille. A la porte latérale d'un illustre théâtre, un jour, une main facétieuse, autant qu'irrespectueuse pour la corporation dramatique, avait fait du d un p dans l'avis suivant : « Sortie de décors ».

Au demeurant, l'œil peut enregistrer, et l'esprit vagabonder ailleurs. A l'orée d'un village, au bord de la route, surgit le panonceau : « Attention aux enfants ! »

Et l'automobiliste distrait de s'interroger (tout en accélérant, par prudence) : « Pourquoi ? Ils sont particulièrement dangereux, par ici ? »

De nos jours, il est vrai...

JEAN GUICHARD-MEILI.

IMPOTS

Divorçons gaiement

LES D... sont deux salariés comme il en existe beaucoup : secrétaire, elle gagne 30 000 F par an, et lui, cadre moyen, 60 000 F. Avec un revenu global imposable de 64 800 F, deux enfants (un an et trois ans) qui les font bénéficier de trois parts, les D... devront payer, pour 1976, 8 220 F d'impôts.

Supposons maintenant que les D... décident d'une séparation ou d'un divorce fictif, les enfants restant à la charge du père. Celui-ci peut alors, aux termes des nouvelles dispositions, déduire 3 600 F (deux fois 1 800 F) pour les frais de garde de ses enfants, ce qu'il ne pouvait faire étant marié. Avec deux parts et demie, il doit à l'Etat 3 607 F, et Mme D... (divorcée, sans enfant, une part), 2 740 F. Le ménage paie ainsi 6 347 F, soit 1 873 F de moins que lorsqu'ils étaient mariés.

Sérieuse prime à la séparation ! A décourager le travail des femmes mariées, par l'impossibilité d'une déclaration séparée, et la non-déductibilité des frais de garde, ne risque-t-on pas de susciter ainsi des divorces de convenance ? Ce qui serait une conséquence plutôt surprenante des mesures dites « familiales ».

KATIE BREEN.

RACINES

Le portrait du père

LES yeux bas des voitures laissent dans l'ombre le trottoir où les rares passants paraissent courir au rendez-vous de leur vie. Le brocanteur s'ennuie. Que ne s'est-il installé aux Puces, près de Beaubourg, dans la rue piétonne d'une petite ville médiévale, où, faute de clients, on trouve au moins des flâneurs à qui parler ! Pour occuper ses mains, il s'obstine à mettre en valeur son exposition de tableaux : une forêt, une nature vraiment morte, quelques bouquets doublement fanés, tant l'allure en est molle et les couleurs déteintes.

Soudain, il devine une présence. Quelqu'un va-t-il mordre à l'hameçon ? Il se retourne sur un quidam inclassable souliers flambant neufs, veston qui gêne aux entournures, nez fleuri ; on dirait un clochard embourgeoisé depuis peu et qui veille à sa tenue. L'homme désigne un cliché pâli qu'entourent les tortillons d'un plâtre encore doré et demande : « *Combien ?* »

Pour mieux ferrer le poisson, le vendeur entame son boniment : « *Hein ! Quel cadre : d'époque, du rococo, pas une écorchure ! Et ça va avec tous les genres, le portrait, les bateaux, les biches...* » L'autre, perdu dans sa contemplation, ne dit mot ; on en est mal à l'aise. Il faut trouver le point sensible. « *Là-dedans, même de l'abstrait, ce serait beau. Vous aimez ça, le Picasso ?* » Le silence se prolonge. Enfin l'inconnu grommelle : « *Votre cadre, je m'en fiche ! C'est la photo que je regarde.* » La photo ! Celle d'un bourgeois 1900, monocle, petit bouc, brioche, le tout aussi effacé que les fleurs pendues à côté ! De quoi rester pantois. Mais, surtout quand on est marchand, les goûts et les couleurs..., vous savez la suite.

Et voilà le muet qui parle ; une fois lancé, il ne tarit plus. « *Moi, j'ai jamais eu de père, et j'en aurais voulu un comme ça : cossu, sévère, qui m'aurait flanqué la fessée. Maintenant que j'ai ma maison, j'y pendrai ce portrait. Je pourrai dire aux copains : « C'était papa ! Un type pas toujours commode, mais je lui en veux pas. Si j'ai des gosses...* » L'autre pouffe : « *Vu la date, ça serait plutôt votre grand-père !* » ; puis il se mord les lèvres : on n'a pas idée de décourager les pratiques ! Mais l'effet est contraire, l'amateur s'attendrit. « *J'ai pas non plus eu de grand-père. Ma mère, elle m'a laissé tomber. Je suis de l'assistance. J'ai fait mon chemin, mais, on a beau dire, la famille, ça manque. Et, quand ça ne tourne pas rond, si je voyais cette tête-là, je pourrais l'engu...* (il corrige, soucieux de bon langage) *enfin, je saurais à qui m'en prendre.* »

L'affaire est vite conclue. L'acquéreur s'éloigne, guilleret, serrant sous son bras droit la première pièce de sa galerie d'ancêtres. Le brocanteur hausse les épaules : « *Drôle de paroissien ! Bah ! Il a payé !* »

Comme n'a pas tout à fait dit Freud, pour bien tuer le père, il faut d'abord en avoir un. A défaut, on en cherche un, au besoin on l'achète, sans barguigner, pour le meilleur et pour le pire.

ALICE PLANCHE.

Si...

Le boucher m'a dit...

LE boucher m'a dit que c'était un long apprentissage de savoir bien découper la viande et qu'à la longue on en avait assez d'avoir les mains plongées dans le sang. Il aurait été volontiers boulanger, si...

La boulangère m'a dit qu'être toute la journée enveloppée par l'odeur des petits pains l'avait rendue gourmande, de là ses formes trop arrondies. Elle se serait bien mariée avec le boucher, si...

Le cordonnier m'a dit qu'il aurait bien épousé la boulangère, mais il avait pensé qu'elle n'aimerait pas l'odeur du cuir dans la boutique. Il est resté seul... à moins que...

La prostituée m'a dit qu'elle avait beaucoup moins de clients qu'avant, peut-être parce qu'elle avait vieilli. Elle aurait maintenant envie de se retirer dans une maison à elle, si...

Quant à toi, rêve de valse — maisons encerclées d'étoiles, diamants et rubis, amant, amantes idéaux — pourquoi fais-tu vivre si mal ?

Ta femme te dit que l'ennui et la lassitude se sont installés entre vous et qu'elle ne supporte plus de ne pas être désirée par toi. Elle te quitterait facilement, si...

Ton banquier te dit qu'il aime l'argent, mais qu'il est las de valser avec les millions toute la journée. Il préférerait faire danser une jolie brunette, si...

Ta maîtresse te dit qu'elle t'aime passionnément, que tu la rends parfaitement heureuse. Pourtant, elle t'en aimerait davantage, si...

Et toi, tu croules sous le poids des rêves inachevés, cousus dans ta mémoire au fil des ans.

Tu t'effondres ou tu te moques devant ta propre image, peut-être parce que le miroir est trop étincelant, à moins que...

A moins que, un jour ou bien une nuit, en plein cœur de l'hiver ou bien de l'été, tu décides de marcher nu (e) au milieu du monde, dépouillé (e) des mensonges et des fausses contraintes que tu dis être les choses de la vie.

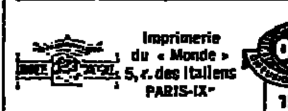
A moins que tu jettes aux ordures tes peurs et tes craintes, et que tu vives sans compromis, en seul accord avec toi-même.

A moins qu'une putain, comme tu l'appelles, te dise que son métier lui plaît et qu'elle l'a choisi de plein gré. Parce qu'elle aime les hommes. Parce qu'elle sait exactement pour quoi elle se fait payer. Parce que son « commerce », comme elle le pratique, est propre et sans bavure.

A moins que tu ne répondes pas parce que déjà tu te meurs.

MIREILLE DUMAS.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1975

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

TÉMOIGNAGE

Dominique de Roux ou le courage de l'esthétique

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

PEU d'hommes aujourd'hui vont au bout de leurs idées si la chance ou le destin les a fait naître dans les pays d'apparente liberté de l'Occident européen ou américain. Au bout de leurs idées : « Quand on est sûr de soi-même, toutes les voies sont licites (1). » *Dominique de Roux, non content de révéler chez nous Gombrowicz, de susciter les admirables* Cahiers de l'Herne *sur Céline ou de Gaulle ou Ezra Pound, eut le culot d'écrire — étant directeur littéraire chez Julliard — contre l'auteur le plus juteux de son éditeur, de faire censurer sans doute son meilleur livre, carnet de notes titré* Immédiatement, *pour avoir écrit de Pompidou passant la revue :* « Un visage de médaille romaine comme ceux des César qui n'ont tenu le pouvoir que six mois. Visage de Commode ou de Vitellius (1), *ce qui lui coûta sa situation de l'époque et le brouilla avec le Tout-Paris littéraire.*

Ces dernières années, de plus en plus habité par une générosité nouvelle, celle de l'idée à réaliser, il était malgré lui Lucitan. Lucitan, parce qu'obsédé par un « cinquième empire » gagné de la fin d'un Occident vraiment pluraliste et universel que tenta sans le savoir le Portugal du vingtième siècle forgeant à rebours une histoire qu'il n'avait su faire ni vivre. Malgré lui, parce que l'odeur de décadence dans la rue, dans le ciel lisboètes, dans les mœurs politiques, dans les talents abdiqués, l'écœurait et le rendait dur à proportion qu'il avait aimé.

Huit jours avant sa mort, nous passâmes la soirée au pied de la colline de Sintra. Chez moi nous n'étions pas seul mais elles se taisaient, plus attentives à écouter qu'à parler malgré les interrogations et les questions que lui — très mûri et soudain adulte — faisait naître en nous. Malaise de la vérité ? Qu'on ne parlât plus ni en conversation ni en littérature. de la vie privée, c'est-à-dire de ce qui touche tout un chacun, le frappait. Lui, à la vie sentimentale si tumultueuse mais si peu dite, malgré des allusions trop littéraires pour être seulement l'alibi de la souffrance, nous faisait sortir ce soir-là de nous-mêmes, hommes et femmes.

Il fallait franchir l'apparence affectée, la timidité de cet homme supportant des solitudes que bien peu connaissent mais soutenu par une rigueur intérieure, une sorte de beauté. Alors ils écoutaient. Elle dit : « Vous m'avez fait l'amour, c'est laid dans un livre, c'est beau maintenant. » *(1) Et lui :* « Le monde est fait par des hommes de viande morte, qui vivent de leur mort et qui puent. Réfléchir sur les hommes après quarante ans. Plus une once d'adolescence en eux sous leur masque graisseux. Et leurs femmes qui ont perdu et leur chair froide et leur fièvre mentale... (1) »

Nous parlâmes aussi d'Abellio, sur lequel il voulait faire un nouveau cahier de l'Herne, et de tous ces hommes au génie multiforme, admirés de peu tant qu'ils vivent et qui ne trouvent d'existence qu'après une mort apparente. Non pas snobisme ou élitisme, mais — j'en suis sûr — un goût et aussi des conseils très sûrs. Car hors des catégories faciles, Dominique de Roux avait l'intuition de ce qui est droit et beau, sans mièvrerie ni concession. Une seule haine, mais vive : celle de la médiocrité.

Après cette soirée, de celles qu'il avait coutume depuis dix-huit mois de venir vivre chez moi à chacune de ses escales lisboètes, il m'écrivit ce qui est peut-être une sorte de testament : homme singulier dont on ne fait pas le tour et qui n'appartient à aucune école, ni aucune chapelle :

« Je crois que l'écrivain véritable est celui qui a besoin d'une démesure pour arriver à ses fins quand l'art est intégré au naturel. On doit alors abandonner les plis et mille plis de l'effort. Prends ici et là tel fragment, coule dans le texte en progrès un paragraphe et avance ta nouvelle machine en engageant ainsi quelque paysage. J'attendrai un peu pour le roman. Seul le changement te donnera accès au vrai comme seule la souffrance permet qu'on soit romancier malgré soi-même. Je ne parle évidemment pas des petites têtes qui embrouillent un public quelques mois. D'autant que tu as en toi l'enfance nécessaire et que tu sais que le secret de la littérature est qu'elle soit dédiée à la femme. »

Il est mort à peine à quarante ans, sans doute à l'âge où l'adolescence va se terminer...

(1) *Immédiatement*. Editions Christian Bourgois.

AIMER

L'éveil du printemps

IL est un matin de mars dans un bois de pins planté juste au-dessus de la vallée de l'Eure. Dans le ciel d'un bleu vaporeux, bousculant quelques nuages blancs, le soleil, cet écu d'or pâle, s'est jeté quelque part entre l'horizon et le zénith. Les pins sylvestres dégagent, à la faveur de ce premier soleil, une odeur à la fois sèche et suave, où vient se mêler la flagrance verte de l'aubépine et le parfum acide de l'herbe nouvelle. Dans la courbe du vallon, la rivière s'est couverte d'une carapace scintillante et les arbres, humides de rosée, sont toous perlés de lumière.

Maryse, qui a dénoué ses cheveux pour cet hymne au printemps, les sent vibrer sur ses épaules. Douchka, son chien basset, qui gambade, l'œil vif et la queue frétillante, l'invite au jeu. Elle s'élance et court sur le chemin de faîte. Mais elle halète bien vite et, épuisée, s'écroule dans l'herbe. Dans sa tête dansent les odeurs nouvelles, les lumières vives et les aboiements joyeux du chien. Son cœur s'éveille, une fois de plus, à la faveur du printemps.

Douchka, pris au piège de cette folie printanière, enfonce son museau dans l'épaisse chevelure blonde mêlée à la verdure, fouille et flaire comme un gibier, puis s'enroule dans les boucles pour jouer. Maryse garde le visage dans la terre et l'herbe, douces et humides. Elle serre dans sa main une motte brune et l'écrase avec ce lent plaisir que donne la possession.

Maryse sent dans son corps tout le frémissement de la vie : la peau du bras devient plus soyeuse, le cou se meut avec la lenteur du cygne, et la jupe elle-même, vivante, s'anime autour des reins. Dans sa tête surgissent mille désirs mille envies, mille folies. Elle est déjà dans la forêt amazonienne, elle a écrit cinq romans et bien vécu six vies...

Au creux de cette aura de lumière, Maryse ferme les yeux, sentant sur ses paupières la brillance tachetée du soleil. Alors elle s'endort, tranquille, les songes au milieu des cheveux. Oh ! comme elle a envie d'aimer !

JANE HERVÉ.



SOCIETE

Un autre monde aux portes de Rome...

La première attaque contre la municipalité socialiste-communiste de Rome élue en juin 1976 est venue du sous-prolétariat urbain. Encouragés par l'opposition démocrate-chrétienne, des groupes de « baraccati » (habitants des bâtiments insalubres de la périphérie) ont récemment envahi le Capitole pour réclamer des logements décents. Ils représentaient l'irruption inattendue de cette « autre Rome » dont on ne parle jamais.

Près de huit cent mille personnes y vivent (sur un total de trois millions d'habitants) dans des conditions difficiles, parfois désastreuses. C'est un immense problème né de l'immigration et de la spéculation immobilière. La nouvelle municipalité s'y est attaquée avec bien plus de détermination que les précédentes, mais elle n'a guère les moyens de le résoudre rapidement.

UN décor irréel. A 200 mètres d'ici des immeubles neufs, qui enserrent un boulevard très animé, brillent de tous leurs feux, mais dans le *borghetto* (bidonville), c'est le noir complet. La voiture s'y fraye un passage entre les gravats, avant de buter contre une grande plaque de tôle qui marque la limite de la « propriété » de la famille Prizzi. L'accueil est chaleureux, mais la tôle soigneusement repoussée, car les voleurs de voitures ne manquent pas. Le fils cadet, Giorgio, en sait quelque chose, lui qui était chef de bande à onze ans. Le journal, à l'époque, avait rapporté sa course fantastique à travers la banlieue (200 kilomètres à l'heure) dans une Alfa volée, poursuivie par les carabiniers...

La famille — père, mère, enfants, petits-enfants et belles-filles — s'engouffre dans la salle aux *murs roses*, dont l'un au moins penche nettement. On évitera de le faire remarquer à Antonio Prizzi, chef du clan, qui trône au milieu de la pièce avec des airs de matamore Cette maison, il l'a construite de ses mains, voici une douzaine d'années, quand la tribu Prizzi a débarqué de Messine. Toute la scène à laquelle nous allons assister ce samedi soir tourne d'ailleurs autour de sa personne.

L'éducateur de rue, qui a arraché Giogio à l'Institut de rééducation, vient de trouver du travail pour Antonio. Ce dernier doit donc rédiger une lettre de candidature à l'adresse d'une société milanaise de construction. La rédaction de la lettre va demander deux bonnes heures, mais elle nous apprendra une foule de choses sur ces Siciliens échoués dans un bidonville de Rome et, à travers eux, sur cet immense sous-prolétariat qui ceinture la ville ou campe carrément en son sein.

Des îlots de misère

Dans « l'autre Rome », il faut, en effet, distinguer deux choses : les *borgate* sont des groupes de petits immeubles ou des maisons individuelles édifiées sans permis de construire dans des zones agricoles de la périphérie. Leurs habitants — des immigrés venus du Sud pour la plupart — avaient généralement acheté un lopin de terre à des spéculateurs et construit eux-mêmes ces logements, malgré le manque d'eau, d'électricité, d'égouts, de routes et de transports publics. Une centaine de *borgate* ont ainsi fait leur apparition depuis la deuxième guerre mondiale. Elles comptent au total près de huit cent mille personnes. Les détruire ? Ce serait matériellement impossible. On s'est donc résigné à leur existence en les équipant peu à peu, mais en cherchant par tous les moyens à stopper leur extension.

Les *borghetti* eux, sont des îlots de misère situés parfois au cœur de la ville. Leurs occupants, arrivés à Rome les mains vides, s'étaient installés sur le premier terrain vague venu. On les en déloge progressivement pour raser leurs « maisons » et les recaser dans des immeubles populaires. C'est un phénomène marginal en voie de disparition.

Les Prizzi vivent donc dans l'attente du bulldozer Un jour prochain, ils seront contraints de quitter ce *borghetto prenestino* sans doute avec amertume. Ici, ils ont l'espace, les voisins siciliens, deux chats, deux chiens et même un jardinet. Antonio a beau gémir, vanter les splendeurs de Messine, ce lieu lui plaît. S'il va travailler à Milan, sa femme restera sur place. Mais ira-t-il travailler ? Les plus grands de ses neuf enfants le soupçonnent de se satisfaire d'une pension d'invalidité à 30 %, obtenue illégalement puisqu'il se porte comme un charme. Sa femme fait des ménages. Le fils aîné — déjà marié comme s'il avait voulu fuir la maison au plus vite — gagne l'équivalent de 3 000 francs par mois. Il est camionneur. « *Pour travailler*, dit Antonio, *j'irais au bout du monde s'il le faut. Jusqu'au mois dernier, je travaillais seize heures par jour sur un chantier, comme un* signore. »

Las d'écouter les rodomontades de son père, Giorgio a allumé la télévision. Le poste trône en bonne place au-dessus du réfrigérateur. C'est le début d'un feuilleton américain et tous les enfants chantonnent déjà l'indicatif Francesca ouvre ses livres de classe au milieu de tout ce brouhaha. « *Plus tard*, dit-elle, *je serai chanteuse.* » Le père intervient : « *Moi, quand j'étais jeune, je chantais merveilleusement bien. A Messine...* » Tout le monde rit. Il se fâche à moitié : « *On ne se moque pas de son père lorsqu'il y a des visiteurs.* » Peine perdue. Quand finalement la lettre sera terminée et qu'Antonio retroussera ses manches et suspendra son souffle pour la signer, Francesca, l'érudite, qui est incollable sur les fleuves de France, raillera la « *signature élémentaire* » de son père.

Antonio se console en parlant de Dieu. « *Il m'a toujours tout donné, tout ce que je lui ai demandé.* » A croire que les demandes de cet électeur communiste ont été modestes. Avec sa famille il a dû passer par des moments très pénibles. Maintenant que les enfants ont grandi, on se débrouille. *Borgate* et *borghetti* témoignent d'ailleurs de l'étonnante débrouillardise des Italiens, car les objets ne manquent pas dans cette maison de fortune. La mère dispose de deux fourneaux à gaz ; les enfants ont des montres au poignet, des trousses multicolores dans leurs cartables et sont convenablement habillés. Mais quatre lits s'entassent dans cette pièce où l'eau et l'électricité ne sont arrivées que depuis peu.

L'ambiance est plutôt gaie. En était-il de même du temps où Giorgio, encore enfant, traînait dans le *borghetto* et commettait des larcins ? L'éducateur de rue qui nous accompagne (on n'entre pas seul ici, la police elle-même se garde d'intervenir après le coucher du soleil) nous parlera sur un ton angoissé de ces délinquants en culottes courtes. Giorgio, âgé aujourd'hui de dix-sept ans, se prépare à devenir ouvrier soudeur Mais cet adolescent à l'intelligence vive ne sait toujours pas sourire. Il gardera longtemps la marque du *borghetto prenestino*, même quand des immeubles éblouissants auront recouvert ce terrain vague aux maisons basses qui ruissellent sous la pluie.

Ni ville ni campagne

Ce n'est pas seulement pour éliminer de tels îlots de misère, alors très nombreux, que Mussolini fit construire, à partir de 1924, des *borgate* dites « officielles » dans la périphérie. Il fallait surtout y loger les habitants de certains quartiers du centre destinés à disparaître, comme celui qui jouxtait le Vatican. Rome devait devenir la capitale grandiose de l'empire. Des raisons hygiéniques et esthétiques — les documents de l'époque sont accablants — conduisirent donc à éloigner au maximum ses pestiférés, à les cacher. On ne leur donna ni emplois ni conditions de vie décentes Les *borgate* officielles n'étaient pas une ceinture industrielle, mais un immense campement de marginaux.

D'autres *borgate* dites « spontanées » allaient s'y ajouter pendant et après le fascisme. La crise de l'agriculture chasse, en effet, les paysans des campagnes. Ils « montent » à Rome et trouvent des propriétaires terriens qui affectés eux aussi par la crise, vendent leurs terrains par petits lots. Les plus malins y ont fait construire à la va vite quelques appartements illégaux : ils les louent aux immigrés et cela fait monter les prix. Les immigrés eux-mêmes qui ont pu acheter une parcelle édifient progressivement leurs propres immeubles et louent les étages supérieurs. Les voilà lancés à leur tour dans la spéculation On n'imagine pas le prix de location de certains appartements non équipés dans les borgate...

Tout cela ne serait pas arrivé — pas dans ces proportions, en tout cas — si la *municipalité contrôlée* pendant trente ans par les démocrates-chrétiens avait eu une politique de logements populaires. Mais elle a fermé les yeux et *parfois* couvert de gigantesques entreprises de spéculation.

Pour lutter contre la vie difficile, les immigrés ont eu tendance à se réunir par goupes régionaux (1) et à conserver leur modèle culturel d'origine *Il n'est pas rare* que l'on s'endette furieusement pour baptiser un fils ou marier une fille avec dignité.

Mais il n'y a pas que les immigrés méridionaux : chassés du centre de la ville par d'autres spéculateurs, des Romains se sont légalement *repliés sur les borgate.* « *Ils constituent désormais l'apport essentiel, car l'immigration en provenance du sud s'est fortement ralentie* », remarque Mme Franca Prisco, conseillère communiste qui occupe le poste nouvellement créé d'assesseur aux *borgate.* « *Ce n'est pas un phénomène extérieur à la ville,* dit-elle. *Rome doit être considérée comme un tout.* » Ses projets se résument dans une phrase : « *Aux habitants des borghetti, il faut donner des maisons ; à ceux des* borgate, *il faut donner des services.* » « *Il nous est arrivé,* raconte Mme Prisco, *de choisir un terrain dans une* borgate *pour y construire une école. Le jour dit, les ouvriers se rendent sur les lieux... et constatent qu'une maison abusive y pousse déjà.* »

Chaque équipement est une conquête

Le plan régulateur de 1962 avait intégré les *borgate* dans Rome, mais sans les équiper vraiment. Depuis cette date, près de trois cent mille personnes sont venues grossir ces morceaux de ville à la campagne qui, selon le mot d'un auteur italien, ne sont ni la ville ni la campagne (2). En 1975, sous la pression de la gauche, la municipalité démocrate-chrétienne avait « périmétré » les *borgate* abusives, c'est-à-dire qu'on reconnaissait leur existence, mais on leur interdisait de s'étendre davantage. Toute construction effectuée à partir de cette date — fût-ce un étage supplémentaire — entraînerait une mise sous séquestre. Plusieurs familles se trouvent ainsi poursuivies pour des faits antérieurs ou postérieurs à cette décision.

« *Je vis dans la hantise des carabiniers,* dit Mme Graziella Mancini, qui habite à Labaro, avec son mari et sept enfants depuis 1968. *Qu'ils nous laissent tranquilles, nous avons vécu comme des bêtes jusqu'à présent.* »

L'histoire de cette famille méridionale est révélatrice. Les Mancini vivaient dans les Pouilles où le mari, maçon de son état, n'avait pas de travail. Il décida donc de rejoindre son frère qui « *faisait le policier* » dans le nord de Rome. Sa femme était enceinte du sixième enfant. Les Mancini cherchèrent vainement un logement et en désespoir de cause échouèrent dans un garage. Par la suite, aidé de toute sa famille, mais aussi des voisins, Renato récupéra du matériel de construction et édifia peu à peu sa maison.

Labaro a la chance d'être une colline. Les petits immeubles — tous « abusifs » (illégaux), — qui s'y étagent paraissent moins laids. Et les enfants peuvent jouer dans la nature. En revanche, jusqu'à l'année dernière, aucune route ne conduisait à la maison. Les canalisations d'égouts manquent toujours, bien que Laboro figure parmi les *borgate* à équiper en priorité. Pour se rendre à son école secondaire, située à l'autre bout de Rome, la fille aînée des Mancini doit se lever le matin à l'aube.

Dans les *borgate*, chacun des équipements existants — écoles primaires, autobus, électricité — a été une conquête arrachée par des manifestations ou des occupations d'appartements populaires. Cette bataille harassante a été favorisée par la période pré-électorale. Que de routes commencées quelques semaines avant le vote et abandonnées le lendemain ! Le parti communiste s'est beaucoup démené. Il a été récompensé de ses efforts : 48,66 % des électeurs de Laboro, par exemple, lui ont donné leurs suffrages aux municipales de 1975. C'est une proportion qu'on retrouve dans la quasi-totalité des *borgate* avec une très forte participation : aux alentours de 92 %.

« Des quartiers ouvriers dans une ville non ouvrière »

Mgr Clemente Riva, évêque auxiliaire de Rome, qui « couvre » une bonne partie de la périphérie est d'un avis différent. « *Le P.C.I.,* affirme-t-il, *reçoit des votes, mais pas de consensus. Dans les* borgate *on se méfie de tous les partis et de toutes les idéologies. L'analyse marxiste de la société n'est pas un critère suffisant pour comprendre de tels problèmes sociaux. L'habitant des* borgate *considère l'ouvrier comme un privilégié...* » Mgr Riva estime que l'institution la plus engagée dans les *borgate* est l'Eglise et que « *le P.C. n'y est présent que par l'intermédiaire des personnes venues de l'extérieur* ».

Ces propos font hausser les épaules aux communistes qui occupent une place déterminée dans l'Association de défense des *borgate* de Rome. Ils accusent la démocratie chrétienne d'avoir laissé pourrir le problème et de ne se réveiller que maintenant, alors qu'elle est dans l'opposition. Cela n'exclut pas une autocritique. « *Le mouvement ouvrier à Rome a toujours fait preuve d'une grande capacité dans la dénonciation des scandales, des situations illégales, la lutte contre le sac de la ville par les spéculateurs,* écrit M. Giovanni Berlinguer, frère du secrétaire général du P.C.I. *Il n'a pas eu autant de capacité pour indiquer d'autres objectifs de développement. Il n'a pas toujours su transformer la protestation en dessein politique...* » (3).

Arrivé aux postes de commande, le P.C.I. a désormais les mains libres, en principe du moins, car il faut beaucoup d'argent pour résoudre un tel problème et la municipalité de Rome est au bord de la faillite Rarement compatibles avec le budget, les revendications des *borgate* — qui ne sont pas toutes misérables, — sont parfois en contradiction avec un sain développement de la capitale. Ces « *quartiers ouvriers dans une ville non ouvrière* », pour reprendre l'expression de M. Giovanni Berlinguer, menacent toujours de se révolter, même si la victoire de la gauche y a été célébrée avec autant de joie que dans les banlieues ouvrières du nord.

L'autre jour, Mme Mancini nous a téléphoné *de chez elle*. On venait de lui installer la ligne réclamée depuis si longtemps... *Mais si* Laboro prend progressivement des allures de quartier, il n'en est pas de même de la *borgata* voisine de Prima-Porta dont certains habitants sont allés manifester le 8 mars dernier au Capitole. On n'efface pas, en une saison, plusieurs décennies d'urbanisme sauvage et d'irresponsabilité politique.

ROBERT SOLÉ.

(1) La plupart des *borgate* se trouvent au sud et au sud-est de la capitale, le long des anciennes voies romaines. Les immigrés de Campanie ont tendance à se regrouper autour de l'Appia, ceux des Abruzzes et des Marches sont plutôt aux environs de la Tiburtina, de la Salaria et de la Normentana...

(2) On avait « légalisé » quarante-six *borgate* en 1962, regroupant au total un demi-million de personnes. Depuis, douze mille nouveaux hectares ont été occupés par des habitations « abusives ».

(3) G. Berlinguer et P. della Seta, *Borgate di Roma* (Ed. Riuniti, 1976).



RELIGION

L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet doit être évacuée dans les dix jours

M. Jean Guitton est nommé médiateur

M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, a rendu son ordonnance vendredi 1er avril dans l'instance en référé engagée par l'abbé Pierre Bellégo, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont l'église est occupée par des catholiques traditionalistes depuis le 27 février.

Le magistrat a déclaré que « l'abbé Ducaud-Bourget, l'abbé Coache, l'abbé Serralda et tous occupants de leur chef devront quitter d'eux-mêmes l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, et tous locaux en dépendant, dans les dix jours ». « Faute par eux de quitter les locaux à l'expiration de ce délai, ajoute l'ordonnance, ils pourront y être contraints sous contrôle d'un huissier de justice du choix de l'abbé Bellégo, avec l'assistance du commissaire de police compétent et de la force armée s'il y a lieu. »

D'autre part, il désigne M. Jean Guitton, de l'Académie française, avec « mission d'élaborer avec les parties et toutes autorités civiles et ecclésiastiques les modalités d'évacuation des lieux en même temps que rechercher avec elles, plus largement, les perspectives et, si faire se peut, les solutions éventuelles d'un règlement des problèmes dont l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est l'une des manifestations ». M. Guitton doit remettre son rapport dans les trois mois.

« La justice a nettement affirmé le droit exclusif du curé et des paroissiens en communion avec lui à l'usage de l'église de Saint-Nicolas, ainsi que l'illégalité de l'occupation actuelle. » Telle est la première réaction à l'ordonnance du juge des référés, exprimée par l'équipe sacerdotale de Saint-Nicolas dans un communiqué publié le 1er avril.

« Cette décision, lit-on encore, *permettra, si l'évacuation qu'elle réclame s'effectue dans les délais requis, d'éviter toute intervention violente. Cette ordonnance de l'autorité judiciaire clarifie, sans ambiguïté, la situation devant la loi. »* Sans se prononcer sur la nomination du médiateur, les desservants légitimes de la paroisse se bornent à constater : *« Restent entiers les problèmes proprement religieux posés par la présence de courants intégristes dans l'Eglise et par l'attitude de leurs responsables à l'égard de la hiérarchie. »*

Interrogé, un des membres de l'équipe sacerdotale a avoué l'*« étonnement »* de celle-ci devant la décision du juge. Il a rappelé que si M. Jean Guitton est un ami de Paul VI et assistait au concile comme auditeur laïc, il ne cache pas sa sympathie pour les traditionalistes. N'écrivait-il pas récemment, dans un article intitulé : « Les deux messes » : *« Pour le peuple, la vérité c'est l'identité des deux rites, la communion avec les parents morts, le sacré. Ce n'est pas en dix ans et à la hâte qu'on modifie le culte. »* ? Et il souhaitait que Rome autorise la célébration de *« la messe qui était dite au concile par tous les pères et qui a prévalu pendant des siècles. »*

La nomination du médiateur ne résout pas pour autant les problèmes de fond. Les occupants de Saint-Nicolas ont affirmé leur volonté de continuer la lutte. *« Avons-nous dix jours ou trois mois ? »*, demandait un groupe de traditionalistes au terme de l'audience à leur avocate, Me Desmurs-Moscet, qui leur expliqua qu'ils ont un délai de quinze jours pour faire appel.

Si l'église n'est pas évacuée dans dix jours, toutefois, l'abbé Bellégo pourra faire appel à la *« force armée »*. Le ferait-il ? *« Le risque existe*, a-t-il déclaré dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris*, ce 2 avril, *que, tel Thomas Becket, il* (l'abbé Ducaud-Bourget) *soit arraché à l'autel en pleine célébration, par des policiers. Mais j'essaie d'avoir plus d'estime pour les forces de l'ordre que de les imaginer dans ce rôle odieux. »* Dix jours, trois mois ? On n'a certainement pas fini de parler de Saint-Nicolas.

ALAIN WOODROW.

L'État et l'exercice des libertés religieuses

Mgr Jean Kerleveo, prélat de la chancellerie de l'archevêché de Paris, nous communique les précisions suivantes relatives à l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Rappelons que l'Eglise catholique a disparu en France comme « Ordre » de la nation et de la monarchie depuis 1789, et qu'elle n'est plus la « Religion de la majorité des citoyens français » (Préambule du Concordat de 1802) ni un *Service public de l'Etat* ni un *culte reconnu* par celui-ci, depuis la séparation du 9 décembre 1905. Ainsi qu'on le déclara à l'époque, l'Eglise n'est désormais qu'une organisation relevant du droit privé, analogue à toutes les collectivités régies par le droit commun puisque « la République ne reconnaît... aucun culte (art. 2, Loi 1905) ».

En conséquence, « l'Eglise de France », les diocèses, les paroisses n'ont en tant que tels, aucune existence légale, aucune capacité juridique ; d'autre part, ont été abolis leurs privilèges juridictionnels du régime concordataire en matière judiciaire civile, pénale et administrative. Certes, le législateur de 1905 aurait pu disposer que, en vertu de la laïcité de l'Etat à l'endroit des confessions dont il se « séparait », les aspirations religieuses, les besoins spirituels, les pratiques culturelles étaient désormais rigoureusement exclus du champ de sa compétence. Les croyants et les pratiquants se seraient trouvés hors d'un Etat de droit, dans une situation de liberté absolue, par nature anarchique.

C'est pourquoi tout en se refusant désormais, au nom même de cette laïcité, à intervenir comme sous le Concordat, dans les options religieuses et même la pratique du culte et des sacrements, etc. « *La République assure la liberté de conscience..., garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public* » (art. 1er, Loi 1905).

Or, l'ordre public est d'un seul tenant car il est l'agencement de toutes les libertés parmi lesquelles se situent pleinement les libertés de conscience, de religion, de culte.

Sont donc parfaitement recevables à en revendiquer le respect, non pas l'« Eglise », ni le diocèse, ni la paroisse, mais des citoyens, en l'espèce le curé et des paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui sont des citoyens au titre de leur appartenance à la nation instituée en Etat, auxquels l'Etat a garanti l'exercice de ces libertés et à cette fin a mis à leur disposition son *service public de la justice*, exactement comme à la disposition de tous ceux qui sont lésés dans leurs droits.

La France est politiquement une démocratie de type classique reposant sur le principe de la *séparation des pouvoirs* (1).

(...) Abstraction faite de considérations théologiques ou pastorales, et sans autre spéculation intellectuelle, depuis le mandat du Christ à Pierre et aux apôtres, l'Eglise repose sur le principe de la subordination des fonctions et de la hiérarchie des personnes, qu'elle choisit et nomme elle-même à ces fonctions.

Or qui a nommé MM. Ducaud-Bourget et Coache pour assurer le service paroissial en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet ?

Il semble bien qu'ils se sont choisis eux-mêmes ou qu'ils en ont usurpé la charge, à moins que le groupement de leurs adeptes ne les ait désignés. En tout cas, ce n'est pas l'archevêque de Paris, qui, conformément aux règles de gouvernement de l'Eglise et à celles de la légalité française, en avait chargé un autre prêtre, que de leur propre initiative MM. Ducaud-Bourget et Coache ont dépossédé de sa fonction.

Selon la Constitution civile du clergé de 1790, *« à compter du jour de la publication du présent décret, on ne connaîtra qu'une seule manière de pourvoir aux évêchés et aux cures, c'est-à-dire la forme des élections »*. La Constitution de 1791 dit : *« Les citoyens ont le droit d'élire ou de choisir les ministres de leur culte. »* Est-il besoin de rappeler le drame de l'Eglise de France à l'époque, avec son clergé constitutionnel et son clergé réfractaire ?

Les lois du 9 décembre 1905 et du 2 janvier 1907, aux termes desquelles les « associations cultuelles » et les associations de 1901, constituées d'« habitants » de la commune, devaient *« asurer l'exercice du culte »*, soit donc *« choisir »* le desservant, comme d'ailleurs le firent certains maires et les quelque dix à douze associations qui se formèrent.

Toutes ces dispositions furent condamnées, rejetées par les papes, notamment Pie X en 1906 et 1907, et par l'épiscopat français. Une des raisons essentielles de ces refus est que la structure fondamentale de l'Eglise « hiérarchique » eût été détruite à sa base même, au niveau du peuple chrétien.

(1) Si le magistrat chargé de la fonction du ministère public doit lire les conclusions ou « réquisitions » qui lui sont imposées, il peut exprimer oralement ses propres appréciations, éventuellement différentes ou même contraires. La procédure du référé ne comporte pas d'intervention du ministère public.

UNE CONFÉRENCE DU PÈRE DE SOUZA

« Et si l'Afrique, un jour, évangélisait l'Europe ? »

« Et si l'Afrique, un jour, évangélisait l'Europe ? » *Tel est le titre-choc de la conférence prononcée le 31 mars à l'Institut catholique de Paris par le Père Isidore de Souza, jésuite noir, directeur de l'Institut supérieur de culture religieuse d'Abidjan, qui abrite une faculté de théologie, un institut pastoral et une école normale de catéchistes qui doivent beaucoup à la France.*

D'ores et déjà, il est certain que l'Europe envoie de moins en moins de missionnaires alors que, par exemple, dans le pays ibo, au Nigeria, on compte plus de 500 étudiants en théologie et plus de 1 600 novices religieux, hommes et femmes. Sauf en Ethiopie, les églises africaines sont jeunes. Entre 1930 et 1965, la population européenne a augmenté de 25 % et celle de l'Afrique, de 89 %. En 1900, l'Afrique comptait approximativement 4 millions de chrétiens, dont 1 million de catholiques ; en 1930, 16 millions, dont 6 millions de catholiques ; en 1950, 34 millions, dont 14 millions de catholiques ; en 1970, 97 millions, dont 45 millions de catholiques ; et l'on prévoit, pour l'an 2000, 351 millions, dont 175 millions de catholiques. L'Europe, au contraire, suit un rythme beaucoup plus long : en 1960, 220 millions de catholiques, et, en l'an 2000, 300 millions seulement.

Pourtant l'évangélisation proprement dite de l'Europe par l'Afrique apparaît pour diverses raisons comme une *« mystification »* au P. de Souza, bien qu'il reconnaisse le rôle prépondérant tenu au synode de 1971 par les évêques d'Afrique. Cette perspective repose, selon lui sur un *« pessimisme exagéré »* en ce qui concerne l'Europe et un *« optimisme béat »* quant à l'Afrique. *« L'avenir de l'incroyance peut compromettre gravement la survie de l'Europe chrétienne, mais elle peut aussi devenir le Golgotha d'où renaîtrait une église purifiée. »* Le conférencier songe ici au marxisme et se déclare convaincu que *« l'idéologie la plus mauvaise porte un petit grain de vérité qui peut être fécondé »*.

Faisant allusion à l'impact du marxisme-léninisme en Afrique, le Père de Souza déclare : *« Nous sommes logés presque à la même enseigne et peut-être plus exposés que l'Europe. Sur ce plan, j'ai un peu l'impression de vivre une nouvelle période de colonisation, à mon avis pire que la première, parce que plus sournoise et plus habile : impérialismes russe, chinois, par Corée du Nord et Cuba interposés. Si, donc, l'Afrique de demain était communiste ou musulmane, comment pourrait-elle venir évangéliser l'Europe ? »*

C'est en se référant non à l'avenir, mais au passé et au présent, que l'orateur affirme que *« l'évangélisation de l'Europe par l'Afrique n'est pas un mythe ». « Car l'évangélisateur reçoit,* commente-t-il, *autant qu'il donne, non seulement au niveau humain, mais aussi à celui de la compréhension de l'Evangile. Par exemple, l'Afrique possède des « dimensions sociales et interpersonnelles » qui enrichissent la charité. Sa mystique, sa pauvreté, son sens religieux, sont des valeurs certaines. »*

HENRI FESQUET.

FAITS DIVERS

● *Accident de la route : sept morts.* — Sept personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée dans une collision survenue, le vendredi 1er avril, sur l'autoroute A 6.

A hauteur de Cudot (Yonne), une voiture de tourisme qui se dirigeait vers la province a soudain quitté la voie, franchi le terre-plein central et s'est jetée contre un autre véhicule qui circulait en direction de Paris. Les deux voitures ont pris feu, et leurs occupants, à l'exception d'un seul, grièvement blessé, ont été brûlés vifs.

● *Quatre pêcheurs se noient à l'Aber Wrac'h.* — Quatre des cinq pêcheurs qui se trouvaient à bord d'un canot ont péri noyés, vendredi 1er avril, dans le port de l'Aber Wrac'h (Finistère). Les vagues, soulevées par un fort vent, ont fait chavirer l'embarcation alors que les cinq marins se rendaient à bord de leur bateau de pêche, *la Perle de l'océan*, mouillé dans le port. Un seul parvint à gagner le quai à la nage.

JUSTICE

REGARDS

Mohamed insiste

Un quartier difficile de Paris : La Villette. Des jeunes délinquants à ne plus savoir qu'en faire. Dans la soirée du dimanche 20 mars, en face de l'école de la rue de l'Ourcq, une dispute éclate dans un café à propos d'une petite dette de jeu : une tournée. Le jeune A. B., quinze ans, paie de mauvais gré, sort, est rejoint par un autre joueur, d'âge mûr. Après quelques « mots », une bousculade, l'homme se retrouve à terre, bientôt libéré par son jeune adversaire. Une tentative de vol de portefeuille ? C'est ce que retiendront, d'un dialogue impossible à reconstituer, deux policiers mobilisés en ce soir d'élections. Ils s'emparent d'A.B., le giflent, le rouent de coups : il se débat et tente de se défendre.

Mohamed Bachiri, vingt-deux ans, Français — mais oui, — a assisté à la scène. Il intervient pour affirmer que son copain est mineur, qu'on n'a pas le droit de le frapper, qu'il est prêt à en témoigner. Pour une fois, il n'a pas lui-même d'ennuis avec « les flics », mais cela va venir.

Invité à monter dans le car comme témoin, il y est copieusement frappé. Tout le monde est mené au commissariat de la mairie du dix-neuvième arrondissement. A.B., qui souffre de plusieurs coupures aux mains, est conduit à l'hôpital. Mohamed est alors emmené dans une pièce sombre, où il ne peut voir les policiers — une dizaine selon lui — qui le frappent à coups de pied et de poing, debout et au sol. La figure, les côtes, les parties génitales, pas de discrimination.

S'il ne voit rien, le témoin entend les justifications théoriques de ce qui lui arrive : il est d'une « sale race », « un fils de putain », ou de ces « mecs qu'on devrait mettre dans des camps de concentration ». Réclame-t-il des soins, on l'invite avec simplicité « à crever ».

Le lendemain matin, Mohamed Bachiri et A.B., qui l'a rejoint entre-temps, sont conduits dans les locaux de la deuxième brigade territoriale. Ils y retrouvent un inspecteur connu — selon les intéressés — pour traiter habituellement les jeunes délinquants « comme de la merde », et pour ne pas lésiner sur les coups et menus sévices.

C'est seulement à 13 heures que Mohamed Bachiri est conduit à l'hôpital Bichat. Il y est admis en urgence : on l'opère pour une fracture du pouce gauche et on soigne ses autres plaies.

En dépit des « conseils » et des « réticences » des uns et des autres, Mohamed Bachiri, soutenu par l'équipe d'éducateurs de prévention du dix-neuvième arrondissement, que la police confond un peu dans sa vindicte avec les délinquants, insiste : plainte a été déposée avec constitution de partie civile et un témoignage circonstancié envoyé à l'inspection générale des services de la préfecture de police.

MICHEL KAJMAN.

FAITS ET JUGEMENTS

Un notaire écroué.

Un notaire de Nyons (Drôme), Me André Gras et son premier clerc, M. Paul Wahl, viennent d'être placés sous mandat de dépôt à la prison de Valence. Leur arrestation a eu lieu après un contrôle effectué à l'étude de Me Gras par des inspecteurs de la brigade financière du service régional de police judiciaire de Lyon accompagnés de magistrats du siège de Valence. Il leur est reproché un détournement de fonds dont l'importance n'est pas connue.

M. Jean Cabannes directeur du cabinet de M. Alain Peyrefitte.

M. Jean Cabannes, conseiller à la Cour de cassation, est nommé directeur du cabinet du garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, par arrêté publié au *Journal officiel* du 2 avril.

[Né le 2 mars 1925 à Mirande (Gers), M. Jean Cabannes entre dans la magistrature en 1945. Après divers postes en province, il est secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, le 6 novembre 1963. Conseiller à la cour d'appel de Paris en 1964, il y est avocat général en 1968. Le 9 mai 1976 il est nommé conseiller à la Cour de cassation.]

« A voir ?... »

Une coupe particulièrement fâcheuse a rendu inintelligible la conclusion de l'article sur la condamnation des époux Willoquet intitulé « L'enfant de Noël » (*le Monde* du 2 avril). Il fallait lire :

« Les jurés de Paris ont considéré que rendre à un enfant sa mère et un espoir de père, c'était aussi défendre la société.

» A voir l'œil incrédule puis émerveillé des nouveaux condamnés, ils n'avaient jamais espéré pour leur fils un aussi somptueux cadeau de Noël. »

Arrestation de deux gardiens de la paix grenoblois.

Gérard Viallard, vingt-cinq ans, gardien de la paix à Grenoble (Isère), a été arrêté et inculpé de vol qualifié et tentative de vol. M. Christian Toulzi, juge d'instruction à Nîmes, avait lancé contre lui un mandat d'amener après l'arrestation dans cette ville de Rémy Bourguet, vingt-quatre ans, sans profession, qui a reconnu être l'auteur d'une attaque à main armée, le 23 mars, contre une agence du Crédit lyonnais de Nîmes, en compagnie de Gérard Viallard.

Un autre gardien de la paix, Alain Gironat, vient d'être écroué. Il serait impliqué dans une affaire de trafic d'armes.

Les deux policiers avaient été mutés, il y a quelques mois, après s'être attirés, dans la « brigade spéciale de nuit » où ils servaient, la désapprobation de leurs supérieurs.

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

AU C.S.I.O. DE GENÈVE

Les Britanniques reviennent en scène

Genève. — Le Concours de sauts d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) de Genève, qui, au terme de six nocturnes, prendra fin dimanche 3 avril, avec le Grand Prix, n'aura pas attiré la foule des années écoulées. Il est vrai que la plus brillante manifestation équestre de Suisse change souvent de calendre, que ses dates sont devenues flottantes, et nos amis suisses, cavaliers scrupuleux, dit-on, jusqu'à la vétille, n'aiment guère être troublés dans leurs habitudes.

De notre envoyé spécial

Résultat : beaucoup de sièges inoccupés dans les tribunes du centre sportif des Vernets, au bord de l'Arve, où l'ambiance, malgré les débauches de fleurs et une piste admirable, n'était pas à la gaieté, le public genevois ne vibrant que pour conspuer les cavaliers suisses, excellents mais malchanceux, dans le prix des Nations qu'ils ont terminé derniers, la Grande-Bretagne, la Belgique et la France s'adjugeant dans l'ordre les trois premières places, l'Espagne, la République fédérale d'Allemagne, toutes deux dotées d'une équipe musclée, se traînant à leur suite.

Marcel Rozier, succédant à Jean d'Orgeix au poste d'entraîneur national en obstacles, étrennait à Genève ses nouvelles responsabilités, qui s'ajoutent à celles — déjà lourdes — de cavalier sur la brèche depuis une bonne dizaine d'années.

Il avait rassemblé autour de lui de solides valeurs puisqu'il était accompagné par Hubert Parot (« sonné », la veille de la Coupe des nations, par une terrible chute), les deux beaux-frères signant pour la circonstance les meilleurs parcours des Français avec un zéro absolu pour le premier et deux points et demi de pénalisation au passif de Parot pour dépassement de temps. Daniel Constant sur le bai *Danoso*, appelé aux plus hautes destinées et Christophe Cuyer sur l'alezan *Colback*, complétaient la formation. Le jeune champion de France ne se montra pas ici sous son meilleur jour, le remous qui aboutit il y a une quinzaine à la disgrâce de Jean d'Orgeix, dont il partageait l'existence à Saumur, l'ayant visiblement ébranlé.

Les Britanniques, qui ont traversé une longue période de revers, reviennent donc en beauté sur le devant de la scène, entraînés par le vétéran — déjà ! — Harvey Smith, l'homme de tous les orages, ne comptant plus, dans son pays, les mises à pied pour insubordination en tous genres et facéties, peu goûté de la *gentry*, qui lui pardonne mal ses débuts dans la vie comme ouvrier maçon.

On doit associer aux prestations de ce cavalier plus efficace qu'élégant, deux minces Anglaises, en réalité deux athlètes dotées de « pinces » magistrales, Mlles Caroline Bradley et Debbie Johnsey, cette dernière en particulier, auteur d'un double sans faute.

Deux dernières remarques : le très beau comportement des cavaliers belges, dont le mérite est d'autant plus louable qu'ils n'ont pratiquement pas d'élevage ni de grands produits, le phénomène « *Gai luron* » excepté, monture favorite de François Mathy, héros, avec Eric Wauters, de la soirée, car on doit tenir pour une performance peu commune la deuxième place de la Belgique en Coupe des nations dans un lot aussi relevé.

Deuxième remarque et surprise de taille : la déroute complète des Allemands, en tête desquels galopaient Fritz Ligges, Paul Schockemöhle et surtout Artwig Steenken, trimbalé sur un petit cheval irlandais tirant double, le grand artiste terminant les bras cassés. Quitte à nous attirer les foudres des censeurs, disons qu'un bon tranquillisant s'impose pour cet animal éruptif.

Signalons la belle victoire, vendredi 1er avril, de Marcel Rozier dans une épreuve contre la montre, épreuve consistant pour chaque concurrent à sauter le plus grand nombre d'obstacles dans un temps accordé.

ROLAND MERLIN.

RESULTATS

GRAND PRIX DES NATIONS

1. Angleterre, 4 pts 1/4 : D. Johnsey, sur *Moxy*, 0 et 0 ; Derek Ricketts, sur *Hydrophone*, 1/4 et 0 ; Caroline Bradley, sur *Marius*, 4 1/2 et 0 ; Harvey Smith, sur *Upton*, 4 et forfait.
2. Belgique, 5 pts : Wauters, sur *Gute Sitte*, 0 et 0 ; Ceulemans, sur *Grey Mist*, 4 1/4 et 0 ; Cuepper, sur *Le Champion*, 1/2 et 4 ; François Mathry, sur *Gai Luron*, 4 et 1/2.
3. France, 6 pts 1/2 : Marcel Rozier, sur *Bayard de Maupas*, 0 et 0 ; Hubert Parot, sur *Rivage*, 1 1/2 et 2 pour dépassement de temps ; Christophe Cuyer, sur *Colback*, 4 et 15 ; Daniel Constant, sur *Danoso*, 4 1/2 et 0.
4. Espagne, 9 pts 1/4.
5. République fédérale d'Allemagne, 9 pts 3/4.
6. Suisse, 17 pts 3/4.

Football

RETOUR DE SKOBLAR A MARSEILLE

Les dirigeants de l'Olympique de Marseille ont décidé, le 1er avril, de coopter le Yougoslave Josip Skoblar au sein du bureau de l'organisme de gestion de la section professionnelle du club afin de préparer avec les pleins pouvoirs la saison sportive 1977-1978.

La composition de l'organisme de gestion a également été fixée au cours de cette réunion. Elle s'établit comme suit :

Président : M. Norbert d'Agostino; vice-présidents : MM. Francis Martinenghi, Roger Cazalet (contrôle fiscal et financier), le docteur Charras (service médical), M. André Giloux (coordination de l'organisme et manifestations sportives).

Parallèlement, un organisme chargé des finances a été créé. Son président sera M. Roger Antoniotti. Par ailleurs, Jules Zvunka continuera à s'occuper de l'entraînement de l'équipe professionnelle.

TENNIS. — *Le Suédois Bjorn Borg et l'Argentin Guillermo Vilas, se sont qualifiés pour les demi-finales du tournoi de Nice en battant respectivement les Chiliens Prajoux et Gildemeister. Le Suédois rencontrera le Paraguayen Pecci, vainqueur de François Jauffret (7-6, 6-4), tandis que l'Argentin sera opposé au Hongrois Tarocsy qui a éliminé le deuxième Français des quarts de finale, Christophe Casa (6-4, 6-1).*

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite officielle en France de M. Duck Woo Nam, vice-premier ministre et ministre du plan de la République de Corée, M. Suk Heun Yun, ambassadeur de la République de Corée en France, a offert une réception le vendredi 1er avril.

Mariages

— M. et Mme Georges Heuzé sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Elisabeth

avec le docteur Henri Lecoq,

célébré dans l'intimité le 28 mars 1977.

Paris, Montréal.

Décès

— Le directeur du Conservatoire national des arts et métiers et le jury du prix Charles-Henri-Besnard ont le vif regret de faire part du décès de

Mme Charles-Henri BESNARD DE QUELEN,

chevalier de la Légion d'honneur, fondatrice et donatrice du prix.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 avril 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Roch (chapelle de la Sainte-Vierge), où l'on se réunira.

— Les membres du conseil d'administration de la Ligue pour la protection des mères abandonnées ont le profond regret de faire part du décès de

Mme Charles-Henri BESNARD DE QUELEN,

présidente-fondatrice de cette œuvre, chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Roch (chapelle de la Sainte-Vierge), 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Louis LABBÉ,

née Juliette Kieffer,

décédée en son domicile le 25 mars 1977 dans sa quatre-vingtième année.

De la part de ses enfants, petits-enfants et sœur.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité à Obernai (Bas-Rhin) le 30 mars 1977, suivie de l'inhumation dans le caveau de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Harry le Clair et Corinne ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Laurent.

Les obsèques ont lieu le 2 avril dans l'intimité, suivies de l'inhumation au cimetière de Champoulet.

41-43, route de La Plaine,
78110 Le Vésinet.

— Nous apprenons avec une immense douleur le décès de

Mme Andrée QUASTANA,

née Reyne,

épouse du docteur Charles Quastana, praticien bien connu à Ajaccio.

Aux familles Quastana, Reyne, Grenier, Simonetti, Canale, Pozzo di Borgo, Michon, Personné, Chiron, Rossi, nous présentons nos condoléances attristées.

— M. et Mme Paul Roux-Fouillet et leurs enfants,

M. et Mme Maurice Roux-Fouillet et leurs enfants,

Le docteur et Mme Michel Roux-Fouillet et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eugène ROUX-FOUILLET,

née Jeanne-Marie Larochette,

survenu le 30 mars 1977 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 avril 1977, à 14 heures, en l'église du Saint-Esprit, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

69, rue de Chabrol, 75010 Paris.
102 ter, avenue de Joinville,
94100 Saint-Maur.
50390 Saint-Sauveur-le-Vicomte.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jehan VITTU DE KERRAOUL,

née Marie-Thérèse Lyautey,

présidente d'honneur des Guides de France,

chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, survenu à Nancy le 31 mars.

[Née le 1er mars 1889, Mme Marie-Thérèse Vittu de Kerraoul a été chef-guide des Guides de France de 1934 à 1954 ; présidente des Guides de France de 1937 à 1954, puis présidente d'honneur à partir de 1954. De 1936 à 1946, elle a été présidente de l'Association mondiale des Guides et Eclaireuses. Pendant la seconde guerre mondiale, elle a assuré la liaison entre la zone nord et la zone sud de la France, gardant le contact avec tous les groupes qui menaient une action avec la Résistance, particulièrement en Alsace.]

Anniversaires

— A l'occasion du deuxième anniversaire du décès de

M. Mathieu ROGIER,

compagnon de la Libération,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire de l'agriculture d'outre-mer,

une messe sera célébrée dans la crypte de Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, le mardi 5 avril, à 10 heures.

Messes anniversaires

— Le sixième anniversaire de la mort de

Germaine VELLE,

agrégée de l'Université,

est rappelé à tous ceux qui gardent son souvenir.

Visites et conférences

LUNDI 4 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., rue Saint-Jacques, 277 bis, Mme Bouquet des Chaux : « Le Val-de-Grâce ».

15 h., entrée, M. Guillier : « Plaisir à l'architecture : la Sainte Chapelle ».

14 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Ile Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience du calme intérieur » (Méditation transcendantale).

20 h. 15, salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, docteurs A. et J. Donnars : « Aspects psycho-physiologiques des états altérés de conscience » (Groupe d'étude et de recherche en parapsychologie).

21 h., Centre Georges-Pompidou (petite salle, 1er sous-sol), M. Jean-Paul Aron : « Discours scientifique, sensibilité commune, idéologie dominante ».

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Walkyrie (sam., 18 h.) ; Une heure de musique de chambre : Octuor de Paris (Weber, Beethoven) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : la Jalousie du Barbouillé ; les Fourberies de Scapin (sam., 20 h. 30) ; le Cid (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Gilles de Rais (sam., 20 h. 15). — Gémier : Transit (sam., 20 h. 30).
Odéon : l'Oncle Vania (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière).
Petit Odéon : De qui sont-ce les manches ? (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : Cinéma (sam., 20 h.).
Petit TEP : Risibles amours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré, Papin I : Lettre à mon fils (sam., 20 h.). — Papin II : Un homme à la recherche d'Antonin Artaud (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Dimitri (sam., 18 h. 30) ; Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Sujet, Katherine Mansfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h.) ; Viole d'amour (sam., 16 h. et 22 h. 30).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bateau-Théâtre de Basile : Rosine Favey (sam., 20 h. 30) ; Yves Rioux et Eric Vion (sam., 22 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : la Nuit de l'iguane (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim.,
Centre culturel du XVIIe : Fando et Lis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
La Conciergerie : la Religieuse (sam., 20 h. 30).
Le Connétable : la Voix humaine (sam. et dim., 22 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Elysée-Montmartre : Une femme presque fidèle (sam., 17 h. et 20 h. 45).
Fontaine : Grandeur et misère de Marcel Barju (sam., 21 h., dernière).
Gaîté-Montparnasse : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; le Grand Rêveur (sam., 22 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Lisière : la Double Inconstance (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Au plaisir, Madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Mouffetard : Tumeur Cervykal (sam., 20 h. 30).
Nashville : la Barre (sam. et dim., 20 h. 30).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le Palace : Coulisse Cocktail (sam et dim., 19 h.) ; Gabriel (sam. et dim., 22 h. 30).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45, dernière).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Loin d'Hagondange (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Récamier : Phèdre (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges : le Maître de Santiago (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Salle Valhubert : Turcaret (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Fando et Lis (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie : la Paix (sam., 21 h., dernière). — Grand Théâtre : le Nuage amoureux (sam., 21 h., dernière).
Théâtre des Deux-Portes : Dernier bal (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre d'Edgar : Guyette Lyr (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : Transe Kamikaze Express (sam., 20 h. 30) ; Vers Bathory (sam., 22 h., dernière).
Théâtre du Marais : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Oblique : les Bonnes (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay, grande salle : le Nouveau Monde (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : la Plage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Paris-Nord : l'Histoire de Tobie et de Sara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : José (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : les Catcheuses (sam., 20 h. 30) ; l'Amour en visites (sam., 22 h.).
Théâtre en rond : le Dibouk (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Treize : On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 45, dernière).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
28, rue Dunois : le Roi Jean, marionnettes pour adultes (sam., 20 h. 30 ; dim., 19 h.).

Les théâtres de banlieue

Evry-Ville-Nouvelle, Hexagone : Marius (sam., 21 h.).
Ivry, Salle des conférences : Iphigénie Hôtel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Un loup à cinq pattes (sam., 21 h.).
Montmagny, Centre culturel communal : J.-L. Beaumadier et J. Bidard (musique de la Renaissance à nos jours) (sam., 21 h.).
Saint-Ouen, 30, rue Paul-Bert : le Grand Voyage de Francisco Goya (sam. et dim., 16 h.).
Saint-Maur, M. J. C. : Groupe Delta (sam., 21 h.).

La danse

Palais des congrès : Ballet du Théâtre Bolchoï (soirée Tchaïkovski, sam., 20 h. 30 ; soirée Prokofiev, dim., 14 h. 30 ; le Lac des cygnes, dim., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : les Ballets de Changhaï (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les concerts

Conciergerie du Palais : B. Verlet, clavecin (Bach) (sam., 17 h. 15).
Théâtre Récamier : Libre parcours récital (Bach, Monteverdi, Haendel) (sam., 18 h.).
Hôtel Hérouet : Trio Revival et S. Escure (Bach).
Salle Cortot : A. Pinana, guitare (flamenco) (sam., 20 h. 30).
Bateaux-Mouches : Alma Musica (musique du Moyen Age et de la Renaissance) (dim., 10 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Trio à cordes de Paris (Beethoven) (dim., 11 h.).
Eglise des Billettes : Y. Le Gaillard et J. Pontet, clavecins, et les solistes de l'Orchestre de chambre Jean Barthe (Bach) (dim., 17 h. 45).

Samedi 2 - Dimanche 3 avril

Jazz, rock, folk et pop'

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Groupe Lô (sam., 23 h. ; dim., 20 h. 30).
American Center : Assum et Nana Vasconcelos (sam., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : Jacques Higelin (sam., 20 h. 30).
La Vieille Grille, I : R. Boni et Cl. Bérard (sam., 20 h. 30). — II : Bobby Few (sam., 21 h.) ; Alain Pinsolle (sam., 23 h.).
Riverbop : B. Lubat, J.-P. Drouet, J.-L. Chautemps, C. Alvin (sam., 22 h.).
Théâtre Mouffetard : P. Castillo (sam., 22 h. 15).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Nous, d'A. Tobi ; 18 h. 30 : le Moineau, d'Y. Chahine ; 20 h. 30 : les Ambassadeurs, de N. Ktari (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : l'Escalier, de S. Donen ; 0 h. 30 : la Belle du Pacifique, de C. Barnardt ; petite salle, 20 h. : l'Opéra de quat' sous, de G. W. Pabst ; 22 h. : Cinéma des pays arabes (le Choix, d'Y. Chahine). — Dim., 15 h. : Cinéma des pays arabes (Chronique des années de braise, de M. Lakhdar Hamina) ; 18 h. 30 : la Symphonie nuptiale, d'E. von Stroheim ; 20 h. 30 : Black Moon, de L. Malle ; 22 h. 30 : Mahler, de K. Russel ; 0 h. 30 : Destination Lune, d'I. Pichel ; petite salle, 19 h. : Cinéma des pays arabes (Ciel d'enfer, d'Y. Chahine) ; 21 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français (Divine, de M. Ophüls).
Centre Georges-Pompidou : Une histoire du cinéma (sam., 12 h. et 21 h. ; dim., 12 h. et 20 h.).

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Calypso, 17e (754-10-68).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Haussmann, 9e (770-47-55), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHEWING GUM RALLYE (A., v.o.) : Studio J-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
DERSOU OUZALA (Soviét.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

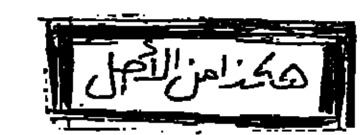
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, film américain de Richard Patterson ; v.o. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Biarritz (8e) (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte (6e) (326-12-12), Caméo (9e) (770-20-89)
PIEDRA LIBRE, film argentin de Leopoldo Torre Nilson ; v.o. : Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42)
ROCKY, film américain de John Avildsen (v.o.) : Quartier latin (5e) (326-84-65), Dragon (6e) (548-54-74), Colisée (8e) (359-29-46) ; v.f. : Français (9e) (770-33-88), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
LE COUPLE TEMOIN, film franco-suisse de William Klein : Studio Logos (5e) (033-26-42), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19)
LIP 73-74, film collectif français : La Pagode (7e) (705-12-15)
DIS BONJOUR A LA DAME, film français de Michel Gérard : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (359-15-71), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Liberté (12e) (343-01-59), Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25)
LA ROULETTE CHINOISE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder ; v.o. : Quintette (5e) 033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) 359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
PICNIC AT HANGING ROCK, film australien de Peter Weir ; v.o. : Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
UNE FILLE POUR LE DIABLE, film américain de Peter Sykes (**), v.o. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Maxéville (9e) (770-72-86), Athéna (12e) (343-07-48), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e) (734-42-96), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41)

ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., 2e partie (**), v.o.-v.f.) : les Templiers, 4e (272-94-56) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
NETWORK (A.), v.o. : Bouf'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) jusqu'à 20 h., Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PRETE-NOM (A.) (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PROVIDENCE (Fr.) (v. angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.) (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nation, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RENE LA CANNE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
REGG'S AND BACON (A.) (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
SALO (It.) (**) v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v. latine : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi soir et samedi à 17 h.)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 8e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

30 ANS DE CINEMA ALBANAIS (v.o.), Studio Gît-le-Cœur (6e) (326-80-25) : le Commissaire de la lumière (sam.) ; les Chemins blancs (dim.).
HISTOIRE ET CINEMA CONTEMPORAIN (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42) : Jugement à Nuremberg (sam.) ; Vices privés, Vertus publiques (dim.).
STUDIO 28 (18e) (606-36-07) (v.o.) : Cœur de verre (sam.) ; le Juge Fayard dit le Sheriff (dim.).
FELLINI (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. : Huit et demi ; 16 h. 30 : les Clowns ; 18 h. : Fellini-Roma ; 20 h. : Amarcord ; 22 h. : Satyricon ; 24 h. : les Nuits de Cabiria.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte à films (17e) (754-51-50), 13 h. 30 : Nos plus belles années ; 19 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 21 h. 30 : les Trois Jours du Condor.
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films (17e), 18 h. : Macadam cowboy ; 20 h. : Little Big Man (v.f.).
CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Gaumont-Madeleine (8e) (073-56-03), à partir de 20 h. : l'Esclave de l'amour (sam.) ; Afonia (dim.).
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films (17e), 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; sam., à 24 h. : Panique à Needle Park.
MEL BROOKS (v.o.), Boîte à Films (17e), 14 h. 30 : Le shérif est en prison ; 16 h. 15 : la Dernière Folie de Mel Brooks.
BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : Un tramway nommé Désir (sam.) ; Chinatown (dim.).





ARTS ET SPECTACLES

Musique

Le « bel canto » avec Bruce Brewer

Aujourd'hui, quand nous disons « bel canto », nous pensons surtout à l'opéra italien, de Verdi à Puccini, avec ses voix corsées et leurs émotions ruisselantes. Mais le vrai bel canto est avant tout la technique classique du chant, telle qu'elle se développa en Italie du dix-septième au dix-neuvième siècle. « On se préoccupait, *écrit Reynaldo Hahn,* de donner à la voix et au phrasé une perfection absolue ; au son, une variation infinie ; à la prononciation, une pureté irréprochable. Ce qu'on recherchait, ce n'était pas la virtuosité délirante, mais la qualité, le lié, la flexibilité. Il fallait modeler la voix à l'infini sans lui infliger de secousses, en la faisant passer par toutes les colorations du prisme sonore. »

C'est cette tradition qu'a admirablement illustrée, salle Gaveau, le ténor texan Bruce Brewer avec sa femme Joyce Castle, mezzo-soprano, dans un amusant programme d'œuvres quasi inconnues, peut-être un peu surannées. Cette voix de charme et de songe, parfois proche du haute-contre, évoque d'emblée l'art classique anglais et français, où, d'ailleurs, Brewer excelle (Rameau, Campra, Lulli), et on le verrait bien, avec ce visage de lune rond, doux et naïf, dans quelque opéra mythologique.

Cependant, fasciné par la carrière et la voix du grand Rubini (1794-1854), l'un des interprètes favoris de Donizetti et de Bellini, il est devenu lui aussi un tenore di grazia *(ténor très léger, type Almaviva ou Ottavio) pour relever la tradition et le répertoire (quelque 850 partitions) de son idole.*

Cela nous a valu quelques longueurs dans ce récital, notamment avec les Nuits d'été à Pausilippe, *six ariettes et six duos de Donizetti dédiés au grand chanteur de l'époque des romances de salon aimables et souvent mièvres qui ont mis toutefois en valeur la délicatesse exquise de son phrasé et la musicalité de chaque mot si parfaitement serti.*

Joyce Castle lui a donné une bonne réplique avec une voix assez étendue, aux couleurs diverses, mais qui n'a pas une étoffe technique aussi ferme ; son expression a paru moins intuitive et sensible, notamment dans la Giovanna d'Arco, *cantate pour une voix et piano de Rossini, dont le sérieux grandiloquent prête, il est vrai, à sourire.*

L'art de Brewer s'est épanoui pleinement dans la cavatine et la cabaletta de Bianca et Fernando, *de Bellini, où les timbres de la voix semblaient se multiplier à travers ces traits, ces vocalises et ces ornements d'une virtuosité terrifiante, et surtout dans les trois* Sonnets de Pétrarque, *de Liszt, composés pour Rubini en 1837, dont on ne connaît que la réduction pour piano dans les* Années de pèlerinage. *La musique épouse la longue portée lyrique de ces trois sublimes poèmes d'amour avec une perfection passionnée dont on n'avait pas l'idée avant de les entendre, enfin rassemblés dans ce concert, par cette voix qui a l'intensité, la couleur, l'harmonie et le rêve de ces paysages du Vaucluse où flotte le souvenir de Laure.*

Au piano, Jean-Pierre Marty moyennement inspiré par les harmonies un peu rudimentaires des Italiens, fut son digne partenaire dans ces prodigieux chants lisztiens.

JACQUES LONCHAMPT.

Mozart par le R. E. R.

« Un car attend devant la porte ceux qui doivent prendre le dernier R.E.R. » A la sortie du Théâtre des Amandiers de Nanterre, où vient de s'achever, en huit rappels, Cosi fan tutte *de Mozart (1), c'est la bousculade. A minuit passé, on n'a plus le temps de flâner, un vendredi soir. Même si ce vendredi-là prélude aux vacances de Pâques.*

Les vacances, justement, on y est. Les enfants — une vingtaine, peut-être plus, sur un public de cinq cents personnes — ont siroté à l'entracte des sodas au citron. Il a fait chaud, tout le monde l'a remarqué, au long du premier acte ; une grand-mère « s'est un peu endormie ». Mais les applaudissements n'ont pas manqué, selon la règle, après chaque air, ni les petites toux de connivence lorsque Suzanne — mais oui, celle de Beaumarchais — a lancé d'une voix flûtée un anathème bien senti contre la « phallocratie de classe » du diabolique Ferrando.

L'éclairage féministe par lequel Jacques Luccioni a cru moderniser le livret de Da Ponte, les dialogues en français intercalés entre les scènes, ces entraves au « divin clair-obscur » de l'opéra mozartien, ici, personne ne s'en indigne. Quelques spectateurs ignorent, sans doute, qu'il s'agit d'interpolations. Beaucoup s'en moquent. Car, ainsi, l'anecdote est plus claire. Et l'on goûte peut-être mieux la musique, si l'on n'est pas anxieux de saisir le sens d'un mot, par-ci par-là, dans les dialogues.

Mise en sympathie du « tout public » à l'égard d'une œuvre que les spécialistes s'accordent à considérer comme la plus énigmatique — et la plus perverse — du répertoire lyrique du XVIIIe siècle ; possibilité donnée à tous de se sentir dans la confidence d'un si complexe jeu de masques : « facilités », bien sûr. Mais la qualité de l'interprétation vocale et l'accord entre la fosse et le plateau avaient dû s'améliorer entre Saint-Denis et Nanterre. Car, l'essentiel, cette fois, était sauf.

ANNE REY.

(1) Jacques Lonchampt a rendu compte dans *le Monde* daté 13-14 mars de ce spectacle itinérant organisé par le Centre lyrique populaire français et auquel participaient quatre chanteurs de l'Opéra.

Cinéma

« ROCKY », de John G. Avildsen

Trois oscars, dont celui du meilleur film : Sylvester Stallone, scénariste et interprète de *Rocky*, a gagné son championnat du monde. Comme son héros, ringard des rings qui tient la dragée haute à un double de Cassius Clay, il lui a fallu se battre dur pour obtenir ce succès. Avant *Rocky*, Sylvester Stallone n'était qu'un comédien de second plan qui, entre deux tournages, avait écrit une histoire de boxeur pareille à beaucoup d'autres. Sa force de conviction et son obstination eurent finalement raison d'un producteur. Le script fut accepté et l'acteur-écrivain engagé dans le principal rôle. Stallone est aujourd'hui célèbre. Fiction et réalité mêlées, son film illustre ainsi de façon exemplaire le mythe américain de la réussite à la portée de tous.

Le début du film n'est pas fameux. On n'en finit pas de faire les présentations. Rocky, d'abord, boxeur doué mais sans ambition, qui se contente des quelques dollars que lui rapportent des combats minables et les services qu'il rend à un mafioso. A ses côtés, son copain, Paulie, boucher dans une entreprise frigorifique, et Adrian, la sœur de Paulie, marchande de tortues et d'oiseaux, que Rocky courtise maladroitement. Ce petit monde vivote à Philadelphie. Le réalisateur, John G. Avildsen, insiste sur la grisaille de ces existences larvées. On frôle le misérabilisme. La laideur de la couleur souligne la tristesse ambiante.

Tout se déclenche brusquement quand Rocky est contacté par un puissant manager qui lui propose de rencontrer Apollo Creed, super-champion à la recherche d'un adversaire. Rocky sait qu'il n'a aucune chance, qu'il n'est qu'un toquard condamné à l'échec, et pourtant il accepte l'offre. Mieux : à mesure qu'il s'entraîne, il prend conscience de sa puissance, de sa valeur. Il puise dans ses efforts des raisons d'espérer, il est prêt à jouer son va-tout. Le combat est acharné, Rocky se défend comme un lion, et s'il est finalement battu aux points, du moins a-t-il eu la satisfaction de rosser son adversaire. A cette satisfaction s'ajoute la certitude d'être aimé de la marchande de tortues.

Rocky s'inscrit dans une longue lignée de films sur la boxe. Il égale les meilleurs par la peinture qu'il offre des coulisses du ring, par son réalisme, son humour et ses sarcasmes (l'arrivée d'Apollo Creed, déguisé en George Washington, sur les épaules de ses supporters est un grand moment comique).

Mais, au-delà du spectacle, le film comporte, de toute évidence, une morale. C'est un apologue, une version moderne (et hollywoodienne) de la vieille fable de David et Goliath. Rocky, le pauvre, l'obscur, le déclassé, fonçant contre le matamore qui l'insulte et le ridiculise, c'est l'archétype de l'homme américain (et c'est Stallone lui-même) se battant contre un destin hostile pour conquérir sa place au soleil. Métaphore délibérément optimiste, démonstration en quinze rounds du pouvoir miraculeux de l'énergie et du courage.

Rocky mérite-t-il sa trinité d'oscars ? On lui reprochera sans doute d'avoir souvent recours aux conventions du mélodrame. Mais la solidité de la mise en scène et de l'interprétation emportent nos réticences. Puissant, divertissant, efficace: *Rocky* mérite amplement son succès. Fasse le ciel que le cinéma français produise de temps en temps un film de ce genre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Quartier-Latin, Dragon, Colisée (v.o.) ; Français, Gaumont-Sud, Montparnasse - Pathé, Clichy - Pathé, Gaumont-Gambetta (v.f.).

Les « héros positifs » des films albanais

A l'occasion du trentième anniversaire de la naissance de la cinématographie albanaise, le public français, à Paris, puis dans cinq villes de province, se voit offrir un choix de films albanais d'autant plus « inédits » que l'Albanie reste pour le monde occidental un parfait mystère. Pandi Raidhi, « artiste du peuple » et membre de la délégation officielle en France, définit, au cours d'une brève allocution, les deux fondements du septième art dans son pays : le réalisme socialiste et le héros positif. De telles formules, rayées de la terminologie des autres pays marxistes, retrouvent ici une seconde jeunesse. Le cinéma albanais remet à l'honneur les conflits simples, la lutte exemplaire du bien contre le mal.

Un film au moins, parmi ceux qui sont proposés, légitime le système. *Le Dernier Hiver* est l'œuvre de deux jeunes metteurs en scène, Ibrahim Muçaj et Kristaq Mitro. Les conventions sont assumées en toute honnêteté, les personnages n'ont pas d'existence individuelle, cependant l'intrigue, la progression d'un récit linéaire, mais d'une extrême virtuosité, suffisent à nous passionner. Au cours de l'hiver 1943-1944, des partisans blessés trouvent refuge dans la montagne. Les Allemands partis sur leurs traces se heurtent à l'opposition d'un village où vivent essentiellement des femmes, des enfants, des vieillards.

Le scénario et la réalisation se construisent sur deux *mises en scène parallèles*, à l'intérieur de la mise en scène du film : d'une part, les Allemands, dans l'espoir de percer le secret, épient les moindres gestes, les moindres mouvements des femmes ; celles-ci, qui ne songent qu'à apporter vêtements et nourriture aux partisans blessés, font semblant de partir en corvée de bois dans la neige et réussissent, au bord d'un torrent, à égarer leurs surveillants. Tout rentrera dans l'ordre : les femmes triomphent, la Wehrmacht est bernée.

Les Chemins blancs (1974), qui inaugurait la manifestation, n'a pas cette richesse dramatique. Il s'inspire, nous dit-on, d'événements réels, et est « *dédié au monteur de lignes téléphoniques Pjetër Llesh Doda* ». Pierrot lunaire, Doda aide le monde entier à être heureux. Aux dernières images, perché sur son poteau perdu dans la neige, il symbolise la bonté universelle face à une nature qui n'a pas encore compris que, dans le socialisme avancé, ses caprices n'ont plus de raison d'être.

Un excellent acteur, Rikard Ljarja, nous fait presque croire à cette morale rassurante, malgré les qualités surhumaines qu'on lui prête. On retrouve le même comédien, huit ans plus tôt, dans *le Commissaire de la lumière*, qui traite un thème voisin de celui du film soviétique *le Premier Maître* : au lendemain de l'installation du pouvoir socialiste, un ancien partisan retourne dans son village apporter l'éducation. *Béni marche par soi-même* (1975) s'inscrit dans la tradition populiste : un gamin insupportable de la ville découvre à la campagne la simplicité et la camaraderie. *La Fille des montagnes* (1974), « ballet révolutionnaire », décrit l'évolution de l'Albanie paysanne, avant, pendant et après la guerre. *L'Affrontement* (1976) montre la lutte contre les Koulaks, *l'Opération feu* (1973) est un hommage aux efforts de la Sûreté d'Etat.

Dans la construction du socialisme en Albanie, le cinéma est une simple courroie de transmission, ce qui ne l'empêche pas, comme le prouve *le Dernier Hiver*, de produire de bons films.

LOUIS MARCORELLES.

★ Pour plus d'informations sur le cinéma albanais, nous renvoyons à une brochure publiée en 1975 par le département cinéma de l'université de Vincennes sous la direction de G. Girard.

★ Studio Git-le-Cœur (v.o.), jusqu'au 5 avril : ensuite Tours (du 26 avril au 1er mai), Grenoble, du 4 au 10 mai), Montpellier (du 11 au 17 mai) et Aix-en-Provence (du 18 au 24 mai).

Danse

Stances à Mao

(Suite de la première page.)

Pendant la guerre contre le Japon, dans les années 40, Hsi-Eul, jeune paysanne, poursuivie par le méchant propriétaire qui a tué son père et tenté d'abuser d'elle, s'enfuit dans la montagne. La peur, les souffrances blanchiront ses cheveux avant que les résistants communistes la retrouvent et châtient son bourreau, tandis que le soleil rouge de Mao se lève à l'horizon.

En fait, il s'agit moins d'un ballet que d'un spectacle total où interviennent la danse interprétée avec virtuosité, l'opéra chanté, le théâtre mimé, les banderoles, les slogans, des projections de diapositives, des combats, mêlés avec un sens de l'efficacité du discours et synchronisés jusqu'au moindre battement de cils avec une musique minutieusement descriptive.

Musique insinuante, oscillant entre le style symphonique à la Prokofiev, la marche militaire et les accents plaintifs des mélodies chinoises. Pour nous, spectateurs étrangers, certains épisodes fort mélodramatiques semblent relever de l'imagerie d'Epinal ; ils éclatent dans des tons de rouge et de vert acides ; d'autres scènes, au contraire, atteignent par leur sincérité et leur élan au pathétique.

L'ensemble fait songer à un vaste poème héroïque, où les mouvements fleurissent de poings fermés, reviennent en *leitmotiv* comme des stances à la gloire de Mao. Les danseurs, très experts, ne cherchent nullement à briller. Tout leur travail *concourt* à démontrer et à convaincre : le culte de la vedette est impensable. L'élan qui a porté la Chine vers le ballet n'a rien de commun avec celui qui a amené les Soviétiques d'abord, puis aujourd'hui les Japonais, à rivaliser avec les danseurs occidentaux, dans l'interprétation.

Par la danse classique, très éloignée de leur gestuelle traditionnelle, les Chinois se proposent de magnifier leur révolution. Mais ce faisant, ils transmettent à cette danse figée d'académisme une vertu singulière, une vitalité qu'on n'espérait plus d'elle.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 16 avril, 20 h. 30.

En bref

Cinéma

● « PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK ». — **Saint-Germain-Village, 14-Juillet-Parnasse, Elysées-Lincoln, 14-Juillet-Bastille (v.o.).**

Trois collégiennes 1900 et un de leurs professeurs disparaissent, au cours d'un pique-nique de la Saint-Valentin, dans une étrange montagne de basalte. Il n'y aura aucune explication rationnelle à cette disparition.

Cela se passe en Australie, et le réalisateur, Peter Weir (on le connaît par *Les voitures qui ont mangé Paris*) prend le temps de brosser un petit monde désuet, charmant, de pensionnat de jeunes filles qu'on verrait aussi bien sur les pelouses vertes d'une Angleterre victorienne, avant de faire souffler le vent de l'inquiétude et du mystère au son d'une flûte de Pan.

Cette nature australienne, c'est un peu le miroir d'Alice chez Lewis Carroll ou le château du *Tour d'écrou*, de Henry James. On y devine univers parallèle et fantômes. Belle comme un ange de Botticelli, la collégienne Miranda laisse apparaître la chaste perversité de l'adolescence avant de s'évaporer. Il y a aussi tout un jeu de rapports sociaux masculins, toute une ambiguïté des personnages féminins (la directrice du collège, la Française, l'orpheline) qui accentuent le mystère de ces images subtilement académiques pour nous guider vers les chemins de la parapsychologie.

JACQUES SICLIER.

■ La mezzo-soprano Nadine Denize, qui appartient à la troupe de l'Opéra du Rhin, à Strasbourg, a été engagée pour trois ans, à compter de septembre 1977, par l'Opéra de Vienne. La cantatrice, qui avait chanté le rôle de Kundry dans « Parsifal », à l'Opéra de Paris, celui de Marina dans « Boris », à Strasbourg, et qui interprétera le rôle de travesti d'Octavian dans la prochaine production strasbourgeoise, « le Chevalier à la rose », de Richard Strauss, a fait savoir qu'elle quittait « avec regret » la troupe d'Alain Lombard parce qu'elle n'y était pas suffisamment employée.

Rock

● THE JACK BRUCE BAND, au **Pavillon de Paris.**

Huit cents personnes à peine sont venues, vendredi soir, voir la dernière métamorphose de Jack Bruce au Pavillon de Paris (environ dix mille places).

Jack Bruce est pourtant une figure de légende du rock depuis son association, pendant trois ans, de 1966 à 1969, avec Eric Clapton et Ginger Baker, sous le nom des Cream. Avant et après, il a changé de groupe des dizaines de fois, suivant ses rencontres, son désir d'expériences nouvelles, son besoin jamais parfaitement satisfait de trouver une sorte de véhicule adéquat à une expression qui a mêlé progressivement jazz, blues et rock. Bruce a ainsi travaillé avec Alexis Korner, John Mayall, Manfred Mann, Miles Davis, Chick Corea, Larry Coryell, John Mc Laughlin.

Le nouveau groupe de Jack Bruce est composé de jeunes musiciens à peu près inconnus, mais qui font du très bon travail sur scène : Simon Phillips (batteur), Hughie Burns (guitare) et Tony Hymas (piano électrique). Ce groupe poursuit dans le rock le nouveau travail de Bruce après une exploration de quelques années dans le jazz. Il joue donc une musique large, ouverte, élaborée — Bruce donnant beaucoup de lui-même, imprimant à chaque instant sa forte personnalité, sa virtuosité de bassiste.

CLAUDE FLEOUTER.

DÉFENSE

L'amiral Lannuzel dénonce l'insuffisance des crédits alloués à la marine nationale

« On a dit et écrit que la marine n'avait pas les moyens d'assurer le contrôle de la zone économique établie par le gouvernement », a déclaré l'amiral Lannuzel, chef d'état-major de la marine nationale, devant les membres de l'Association des officiers de vaisseau dans les carrières civiles (A.O.V.C.)) lors d'un récent dîner-débat dont rend compte le dernier numéro de l'hebdomadaire *Cols bleus* de la marine nationale. « *C'est vrai, bien sûr*, a ajouté l'amiral Lannuzel, *si le gouvernement étend la zone économique de 200 milles aux 12 millions de kilomètres carrés qui entourent la métropole et les départements et territoires d'outre-mer, y compris l'îlot de Clipperton et les Kerguelen.* »

« *C'est vrai aussi*, estime le chef d'état-major de la marine, *s'il était question d'établir autour de cette zone économique une espèce de ligne Maginot flottante. Ce sera vrai si, en 1984, la marine en est réduite aux constructions prévues par la loi-programme.* »

La loi-programme, approuvée l'an dernier par le Parlement, est un plan de six ans (1977-1982) pour l'équipement nucléaire et classique des forces armées françaises.

« *Le fait brutal est là*, a encore expliqué le général Lannuzel lors de ce dîner-débat. *Compte tenu des prévisions budgétaires de la loi-programme, le renouvellement de notre flotte ne pourra s'effectuer à un rythme suffisant. (...) Il est malheureusement exact que le tonnage de notre marine, d'ici une dizaine d'années, tombera de 300 000 tonnes, en 1977, à environ 260 000 tonnes, si l'on ne tient pas compte de la force nucléaire stratégique. De plus, le vieillissement de notre flotte accroît son coût d'entretien, tandis que la complexité des bâtiments modernes, la sophistication de leurs installations, augmentent toujours davantage le prix des bâtiments neufs.* »

« *C'est ainsi que se trouvent réunis deux facteurs défavorables au maintien de l'équilibre de la marine* », observe l'amiral Lannuzel à l'heure où les missions de la marine nationale sont plus nombreuses. « *Avec l'extension considérable de ce qu'il est convenu d'appeler l'exploitation des océans, le milieu marin*, a conclu le chef d'état-major de la marine, *devient un enjeu entre les nations et crée des occasions de conflits. Une des conséquences essentielles de cette situation est qu'au concept de la liberté des mers se substitue peu à peu celui de l'appropriation.* »

[Si l'on exclut les sous-marins nucléaires lance-missiles, la flotte de combat de la France en 1985 (porte-avions, porte-hélicoptères, navires d'escorte, et sous-marins classiques) sera de 167 080 tonnes dont 80 250 tonnes (soit près de la moitié du tonnage global) aura plus de vingt ans et 63 345 tonnes, moins de dix ans. Par comparaison, on peut estimer que la marine de guerre britannique disposera, en 1985, d'un tonnage de combat de 358 480 tonnes, dont le quart seulement aura plus de vingt ans et la moitié moins de dix ans. A cette date, le tonnage de la flotte britannique sera, donc, double de celui de la France et le nombre de ses bâtiments logistiques et auxiliaires (notamment les pétroliers-ravitailleurs) sera six fois supérieur à celui de la France.]

(*) *Cols Bleus*, n° 1 467, 6, rue Saint-Charles, 75015 Paris : 3 francs.

M. MICHEL DEBRÉ INTERROGE M. BOURGES SUR LA CRÉATION ÉVENTUELLE D'UNE ASSOCIATION EUROPÉENNE DES INDUSTRIELS DE L'ARMEMENT.

Dans une question écrite rendue publique vendredi 1er avril, M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion et ancien ministre d'Etat chargé de la défense nationale, demande à M. Yvon Bourges, ministre de la défense, « *s'il est exact que, sous une direction et une dénomination étrangères, une association des industries d'armement serait en voie de constitution et à laquelle les entreprises publiques et privées françaises seraient appelées à participer ; dans l'affirmative, quelles sont les garanties envisagées : 1) pour éviter que certains des associés ne soient que les porte-parole d'une industrie d'outre-Atlantique et assurent à cette industrie le bénéfice de tous les renseignements recueillis au cours des travaux en commun ; 2) pour maintenir la spécificité des industries françaises, leur indépendance individuelle et commerciale, leur capacité autonome de recherche et d'exportation ; 3) pour faire en sorte d'une part que les prototypes français ne soient pas systématiquement écartés au profit de prototypes étrangers, d'autre part que la langue française soit traitée à égalité avec l'anglais dans tous les documents de travail de ladite association* ».

[M. Debré, qui ne précise pas davantage les raisons de sa question au gouvernement, semble faire allusion au projet, annoncé les 3 et 4 mars dernier lors d'un colloque de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), d'une association groupant les industriels européens de l'armement et dénommée : European defence industrial group. Cette association serait, sur le plan industriel, la contrepartie du groupe indépendant européen de programmes (autrement appelé « club des armements » de Rome où il siège), sur le plan gouvernemental. Ce « club des armements » réunit la France et les pays européens membres de l'Eurogroup à Bruxelles.

Il existe, déjà, des associations d'industriels européens de l'armement qui réunissent deux ou plusieurs pays selon les matériels fabriqués.]

● *Un sergent*, M. Jean-René Quinard, déserteur depuis plusieurs mois, a été arrêté, vendredi 1er avril par six gendarmes, à Paris, annonce le bureau national du P.S.U. M. Quinard avait déserté la base aérienne de Metz trois mois avant l'expiration de son contrat d'engagement de sept ans. Il avait, auparavant, vainement tenté d'obtenir une résiliation de ce contrat.

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

UNE LEÇON D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Les nouveaux gratte-ciel américains

Les Etats-Unis ont redécouvert — comme commence à le faire l'Europe — que le centre de leurs villes n'est pas condamné à se dépeupler et à dépérir. Ils s'aperçoivent aussi que les constructions en hauteur ne doivent pas être systématiquement condamnées.

Bousculant les impératifs économiques et les canons esthétiques, contre toute attente et toute logique, une nouvelle génération de gratte-ciel s'est mise à pousser d'un bout à l'autre des Etats-Unis — un urbaniste écrit « comme des asperges ».

Au cours des années 60, le centre des grandes métropoles américaines avait été condamné à se dilapider jusqu'à n'être plus qu'un cimetière architectural : l'avenir appartenait à ces faubourgs cossus et verdoyants où les classes moyennes cherchaient refuge — loin des criminels, de la prostitution, de la saleté et des pauvres (sous-entendu les Noirs). Dix ans après, les faubourgs ont eux-mêmes leurs faubourgs, les tares des quartiers centraux se sont répandues dans les quartiers périphériques et, alors même que les municipalités sont au bord de la faillite, un certain nombre de grandes sociétés et de promoteurs immobiliers pariant avec audace sur Downtown (le centre) et s'efforcent de lui insuffler une vie nouvelle.

En plein marasme économique, c'est une véritable renaissance architecturale que l'on constate à New-York, à Los Angeles, à Boston, à Houston, à Kansas-City, à Chicago, à Atlanta, à Detroit...

Rompant avec la tradition des dominos monotones, des inévitables parallépipèdes fonctionnels et bon marché, piétinant les conventions utilitaristes et puritaines, brisant avec vingt années de médiocrité, des architectes comme John Portman, I.M. Pei, Kevin Roche, John Dinkeloo, Pelli et Johnson, pour ne citer que ceux-là, ont érigé des gratte-ciel dont les formes exubérantes, les courbes chatoyantes, les parois de verre étincelantes ou des marbres souples et sensuels, substituent aux perspectives monotones et banales un profil géométrique accidenté, brisé, protubérant, coloré, en tout cas surprenant.

Ces nouveaux bâtisseurs réhabilitent l'éloquence, ils tordent le cou au fonctionnalisme, à la logique. Vive l'extravagance, vive la controverse : ces gratte-ciel sont les symboles d'une nouvelle confiance de l'Amérique en elle-même.

Parmi les spécimens de cette jeune forêt architecturale, on citera le Pacific Design Center, à Los Angeles, dont la « peau » de verre fumé reflète le ciel, durant le jour, dans les tons violet et, le soir, à la façon d'un arc-en-ciel. Ce bâtiment semble n'avoir été conçu en fait que pour faire miroiter les couleurs. Le Peachtree Plaza Hôtel, à Atlanta (ses soixante-dix étages abritent l'hôtel le plus élevé du monde), est un immense cylindre dont le toit de verre réfléchit la lumière. Le Renaissance Center, à Detroit, comprend une tour cylindrique aux parois de verre flanquée de quatre tours de trente-neuf étages chacune : il se dégage de ce complexe aux lignes élégantes une impression de puissance et d'audace, mais aussi, pour la première fois, de civilisation.

Juste en face des Nations unies, le U.N. Plaza, aux flancs de verre allègrement déhanchés, au profil en zigzag, semble refuser de se prendre au sérieux comme son voisin diplomatique. Le complexe de Pennzoil, à Houston, est formé de deux tours jumelles aux formes trapézoïdales et, il faut bien le dire, spectaculaires, dont les parois en verre couleur de bronze s'allument et s'éteignent lorsque le soleil se lève et lorsqu'il se couche. Au lieu d'une cour ouverte — d'une « plaza » — l'espace, au niveau du sol, entre les deux tours, est recouvert d'une paroi vitrée en forme de triangle, comme une serre — brillamment illuminée le soir, — où le public trouve boutiques, restaurants, cinémas, et même, chose nouvelle en Amérique, des bancs pour s'asseoir et voir les gens passer.

Toujours à Houston, le Post Oak Central, dont la silhouette inattendue constitue une sorte d'hommage aux Arts Déco, un hymne à la forme et au monumental : les angles de ce bâtiment de vingt-quatre étages sont arrondis et ses salles de bains sont de marbre blanc.

Il faudrait citer encore le nouveau building municipal de Dallas, gracieusement concave, au pied duquel s'ouvre une aire de récréation bordée de chênes, de jets d'eau, de sculptures de Moore : un ensemble architectural qui dégage une merveilleuse impression de lumière et d'espace. Ou encore l'immeuble de cent vingt étages, haut de 675 mètres (l'immeuble le plus haut du monde), que Marine Industries s'apprête à construire à Chicago. Le bâtiment aura une base en forme d'étoile sur ses neuf premiers étages et sera en béton avec une charpente en acier.

LOUIS WIZNITZER.

TRANSPORTS

CONCORDE A NEW-YORK ?

De délai en délai...

La réunion entre les experts franco-britanniques et les spécialistes du port de New-York, organisée vendredi matin 1er avril, ne semble guère avoir amélioré les perspectives d'une rapide mise en service de Concorde à Kennedy-Airport. Les représentants du port de New-York ont, en effet, indiqué, au terme de cette rencontre qui a duré environ deux heures, que la question de l'atterrissage de l'avion supersonique ne serait pas débattue lors de la prochaine réunion des commissaires du port, prévue pour le 14 avril ; la suivante est fixée au 12 mai.

Air France et British Airways ont immédiatement publié un communiqué commun déclarant qu'« *aucune raison valable ne semble justifier un nouveau délai en ce qui concerne une prise de décision pour permettre l'exploitation commerciale de Concorde à Kennedy-Airport* ».

De son côté, M. César Pattarini, directeur de l'aviation au port de New-York, a déclaré que les techniciens franco-britanniques avaient présenté des données « *fondamentalement nouvelles* » qui devaient être étudiées en détail, et que d'autres rencontres seraient organisées.

Air France et British Airways avaient attaqué le port de New-York en justice, l'année dernière. Mais, la date du procès a été repoussée progressivement, au fur et à mesure que les autorités new-yorkaises retardaient leur décision. Les avocats des deux compagnies doivent maintenant se rencontrer le 11 avril, pour fixer la date du procès devant la cour du Southern District of New-York.

De nombreux observateurs aux Etats-Unis estiment que les gouvernements français et britannique ont eu tort de ne pas défendre vigoureusement leurs chances devant les tribunaux (ou leur position est légalement solide) et de se prêter aux « tactiques dilatoires » du port de New-York. D'autant plus que l'affaire Concorde a pris, à New-York comme en Europe, une dimension politique non négligeable, accentuée par diverses échéances électorales, d'ici à la fin de l'année.

TOURISME

CHERCHE CHAMBRE CHEZ L'HABITANT...

Comme chaque année à pareille époque, l'Office de tourisme de Paris en appelle aux Parisiens disposant de lits qu'ils souhaiteraient louer à des touristes étrangers pendant quelques nuits.

Les personnes intéressées devront écrire au plus tôt à l'Office (1) pour se faire connaître. Elles recevront en retour tous renseignements, un formulaire à remplir et le barème des prix auxquels elles peuvent prétendre, calculés sur la base des chambres en hôtels de catégories une étoile (une personne minimum 35 F, maximum 45 F ; deux personnes minimum 50 F, maximum 65 F) ou deux étoiles (une personne minimum 45 F, maximum 80 F ; deux personnes minimum 70 F, maximum 100 F).

(1) Office de tourisme de Paris, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. 723-72-11.

BIBLIOGRAPHIE

« LA FRANCE CULBUTÉE »

C'était une belle idée, grande et généreuse. On allait aménager le territoire, réduire les inégalités régionales, promouvoir le développement de l'Est sans abandonner l'Ouest, tenir Paris en laisse et repeupler le désert français... Vingt ans après, que reste-t-il du grand dessein ? Des projets « poudre aux yeux » plus ou moins bien conduits, des recettes successives et contradictoires (des métropoles d'équilibre aux contrats de pays en passant par les villes moyennes), une « miniaturisation » qui favorise plus la cuisine politicienne que la justice publique... En un mot, la déchéance d'une belle idée. C'est le constat fait par Jean Audouin, rédacteur en chef de l'agence de presse Urbapress, et Catherine Leroy-Jay, journaliste aux *Echos*, dans un livre intitulé *la France culbutée*.

Des élus tirant en tous sens, chacun pour son fief, un drapeau en forme d'hexagone : le dessin de couverture est significatif. Mise en musique par des grands ténors, Olivier Guichard et Jérôme Monod (« le plus beau carnet d'adresses de France »), la politique de l'aménagement du territoire s'est enlisée dans les jalousies et les rivalités, engluée dans les réseaux d'intérêts. Tandis que les grandes « vitrines » comme Fos, Dunkerque, les ports d'Antifer et du Verdon, le littoral Languedoc-Roussillon et la liaison Rhin-Rhône ne tenaient pas toutes leurs promesses.

« *La majorité actuelle ayant toujours été au gouvernement depuis que l'aménagement du territoire existe, il est difficile d'apprécier ce qu'aurait donné la mise en œuvre des propositions de l'opposition* », écrit Jean Audouin. Sans doute un gouvernement de gauche n'aurait-il pas non plus résisté à la tentation de servir d'abord les régions ou les villes qui votent bien ou qu'il faut encourager à mieux voter... Mais la « majorité » actuelle a usé sans vergogne des gratifications en espèces ou en nature qu'offrait le label « aménagement du territoire ». Il faut lire la liste des décentralisations du ministère des P.T.T. — et de quelques autres moins bien approvisionnés — au gré des origines provinciales de leurs titulaires successifs... Cela n'a pas suffi, à en juger par les dernières élections qui ont vu une bonne trentaine de villes moyennes (sur 82) passer à l'opposition, malgré les contrats que l'Etat avait signés avec elles pour un meilleur cadre de vie... et une rallonge de subventions.

Rétrécissant au même rythme que les crédits, les politiques lancées par la DATAR ont été de plus en plus pointillistes. Dernière-née, celle des contrats de pays a cumulé les défauts de ses aînées en favorisant encore plus les manipulations de détail et les visées électorales, tout en offrant aux circonscriptions retenues des cadeaux insuffisants pour les sauver. Sur ce chapitre, d'autres exemples auraient sans doute pu être cités. Au-delà des favoritismes de clan, les façons de faire de la DATAR ont, selon M. Jean Audouin, d'autres défauts. Court-circuitant l'administration traditionnelle et ses hiérarchies, les « chargés de mission », omnipotents sur leur parcelle de pouvoir, ont joué les « infirmières ». Mais cela a retardé d'autant les vraies réformes et, d'abord, une véritable régionalisation, longtemps promise puis solennellement enterrée par l'actuel président de la République. Que le DATAR ait ses bureaux parisiens à l'ombre de la tour Eiffel est peut-être un symbole : paradoxalement, l'aménagement du territoire (et l'action régionale, un peu oubliée malgré sa présence dans le titre officiel de la DATAR) a d'abord entraîné une « recentralisation » parisienne accentuée. « *L'intervention directe de l'Etat et la nécessité pour le maire de monter à Paris apparaissent comme les deux volets d'un jacobinisme dénoncé pourtant par les grands prêtres de l'U.D.R.* », note M. Jean Audouin dans sa présentation de la DATAR.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(*) Editions Alain Moreau. Collection Nuisances. 38 F.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 727

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				■
II									■
III			■						
IV					■	■			
V			■		■				
VI		■						■	
VII			■						
VIII		■						■	
IX							■		
X	■			■	■				
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui se succèdent ; On y encourage la race chevaline. — II. Motif d'agitation. — III. Parure de la vieille Emilie ; Chercher à faire tomber. — IV. L'Irlande ; Etre attaché. — V. Symbole ; Intéressent éventuellement un géologue. — VI. Résiste aux courants d'air. — VII. Ne joue pas un rôle très actif dans le règne animal ; Manient avec douceur. — VIII. Répètes. — IX. Elargir localement ; Terme musical. — X. Une abréviation inconnue dans la poste aérienne ; Honorés dans le Nord. — XI. Est parfois au piquet.

VERTICALEMENT

1. Le suprême espoir du candidat malheureux. — 2. Un auxiliaire dont le Français ne saurait se passer ; Se développe parfois dans la solitude. — 3. Démontre ; Se mange par la racine. — 4. Conséquences fâcheuses de certains troubles. — 5. Pronom ; Fit parler de lui. — 6. Devait sentir fort ! ; Partageras. — 7. Protègent contre certaines morsures ; Devant Antoine. — 8. Connaît le Coran sur le bout du doigt ; Se manifeste comme il peut. — 9. Ondulations permanentes.

Solution du problème n° 1 726

Horizontalement

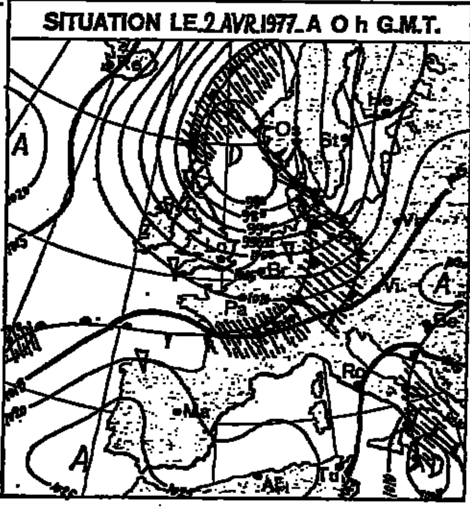
I. Eboueurs ; Deuils. — II. Ours ; Velu ; Al. — III. Dû ; Nue ; Rengaine. — IV. Ernest ; Tuer ; Gu. — V. SDN ; Saveur. — VI. Poêle ; Me. — VII. On ; Or ; Vertige. — VIII. Ove ; Aviateurs. — IX. Esse ; Gravies ; Et. — X. Ses ; Anisée ; Ile. — XI. Cuir ; Cesser ; Er. — XII. Fô ; Hiver ; Ave ! — XIII. Au ; Se ; Sainteté. — XIV. Dru ; Go ; Idie ; Réa. — XV Astre ; Etalages (cf. « montre »).

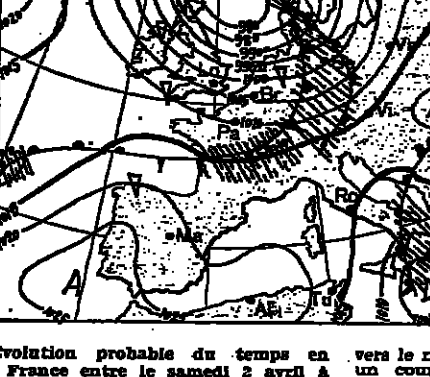
Verticalement

1. Despotes ; Fada. — 2. Bourdon ; Secours. — 3. Où ; NNE ; Ossu ; Ut. — 4. Urne ; Love ; IHS. — 5. Esus ; Ere ; Ariège. — 6. Etc. ; Gn. — 7. RV ; Avarices. — 8. Serte ; Evaserait. — 9. Leu ; Grives ; Ida. — 10. Dunes ; Tales ; Nil. — 11. Gravité ; Tea. — 12. U.S.A. ; Gésir. — 13. Emeu ; Atre. — 14. Langue ; Relevées. — 15. Sieur ; Estère (natte).

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 avril à 0 heure et le dimanche 3 avril à 24 heures :

La zone dépressionnaire centrée sur le sud de la mer de Norvège, qui ne se déplacera que très lentement vers le nord-est, continuera à diriger un courant perturbé sur l'Europe occidentale. Dans ce courant, la perturbation qui se formait samedi matin sur le proche Atlantique progressera vers l'est. Elle traversera la France avec sa zone pluvieuse.

Dimanche matin, en liaison avec cette perturbation, le temps sera très nuageux avec des pluies du Bassin aquitain à la Vendée, au sud du Bassin parisien, au Jura et au nord des Alpes. Sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, on notera encore des éclaircies assez belles. Près de la Manche et des frontières du nord et du nord-est, le temps sera un peu plus frais, nuageux avec quelques éclaircies. Dans la journée, la zone pluvieuse se déplacera vers l'est ; elle affectera le soir les régions méditerranéennes, le Massif Central et les régions de l'est, et, au nord-est, les précipitations peuvent être assez abondantes localement sur le relief (neige vers 1 700 mètres). Après ce passage, un temps plus frais avec des éclaircies passagères et des averses s'établira de la Bretagne au Bassin aquitain.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 11 et 5 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 11 ; Dijon, 12 et 7 ; Grenoble, 15 et 8 ; Lille, 13 et 4 ; Lyon, 15 et 9 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 10 et 6 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 13 et 4 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 17 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 3 degrés ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 19 et 16 ; Berlin, 6 et 5 ; Bonn, 12 et 6 ; Bruxelles, 12 et 5 ; Iles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 4 et 4 ; Genève, 13 et 8 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 1 et 0.

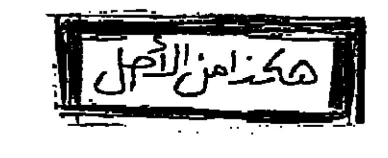
Journal officiel

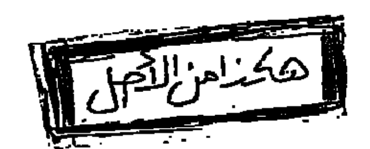
Sont publiés au *Journal officiel* du 2 avril 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à la retenue à la source instituée par la loi n° 76-1234 du 29 décembre 1976 sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères servis à des personnes qui ne sont pas domiciliées en France.

● Relatif aux conditions de rémunération des collaborateurs du délégué à la condition féminine et arrêté du 28 mars 1977 fixant les taux et les modalités d'attribution des indemnités susceptibles d'être allouées à ces collaborateurs.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SIDÉRURGIE

Usinor va supprimer 3 720 emplois dont 3 000 à Thionville

Les dirigeants du groupe sidérurgique Usinor ont annoncé, vendredi 1er avril, à leur comité central d'entreprise, la suppression de 3 720 emplois, dont 3 000 à Thionville et 720 à Louvroil, dans la vallée de la Sambre. Ces décisions, prises dans le cadre d'un plan national de restructuration de la sidérurgie française, entraînent, pour Usinor, à la fois un retrait partiel de la Lorraine et l'abandon de certaines fabrications très fortement concurrencées comme les petits fers marchands (cornières, profilés, ronds à béton). Elles ont provoqué de très vives réactions de la part des syndicats. Les organisations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie, de la sidérurgie et des mines de fer de Lorraine ont décidé et appelé à des manifestations et à des débrayages pendant la semaine du 4 au 9 avril. De son côté, la fédération de Moselle du parti communiste affirme : « Pas une vis, pas un écrou ne devront être démontés sur les installations, même s'il faut aller jusqu'à l'occupation de l'usine. »

C'est donc décidé : Usinor ferme les quatre cinquièmes de ses installations de Thionville, haut fourneau, aciérie, laminoirs, et n'y laisse que son aciérie électrique et sa forge. Sur trois mille huit cents personnes employées, huit cents seulement resteront sur place La menace qui planait sur cette unité depuis une première réunion du comité central d'entreprise le 18 février dernier se traduit par une exécution. Quant à l'usine de Louvroil, qui ne comprend que des laminoirs, elle est totalement arrêtée.

Les dirigeants d'Usinor justifient ces mesures par la nécessité absolue d'assurer la survie du groupe, qui a perdu en 1976 1 245 millions sur un chiffre d'affaires de 10 milliards, après un déficit de 1 223 millions de francs en 1975 et une perte probablement similaire en 1977, compte tenu du marasme actuel de la sidérurgie européenne (« le Monde de l'économie » daté 29 mars 1977). Ayant passé en revue les fabrications du groupe, ils ont constaté que sa grande spécialité, les « produits plats » (tôles minces) destinés essentiellement à l'automobile, à l'électroménager, à l'alimentation (fer blanc), restait compétitive, avec des unités implantées à Denain, Creil-Montataire et Dunkerque.

L'activité « tôles fortes » reste néanmoins très mauvaise, en raison de la chute des commandes dans les chantiers navals et les fabriques de tubes : aussi le doublement de la tôlerie forte de Dunkerque, qui avait été prévu dans le plan d'investissements de 1975, avec un prêt de 650 millions de francs du F.D.E.S., ne sera pas effectué.

Dans le secteur des « produits longs » (laminés et tréfilés), la situation est devenue critique par suite de la stagnation des industries d'équipement, de la construction (ronds à béton), et de la concurrence effrénée tant des usines « sauvages » de la région de Brescia que des importations croissantes en provenance des pays tiers (Espagne, Afrique du Sud, etc.). Usinor a donc décidé d'abandonner carrément la fabrication des petits fers marchands (cornières, petits profilés), que par exemple Sacilor, son puissant voisin lorrain, dont la grande spécialité est précisément les produits longs, pourrait effectuer à sa place.

Seules seront conservées les fabrications de fil machine dans l'usine de Longwy, avec ses deux laminoirs modernes à fil et à profilés, celles de profilés à Valenciennes-Trith, et la mini-usine de Porcheville, sur la Seine, pour les ronds à béton.

Sur le plan social, les conséquences de la suppression de 3 720 emplois seraient limitées par la mise à la retraite anticipée (à cinquante-six ans huit mois) de 1 100 personnes, tant à Longwy qu'à Thionville, par des incitations au départ volontaire et par des mutations à Dunkerque ou à Fos Mais le cas de 1 200 personnes n'est pas réglé, ce qui laisse entendre qu'elles pourraient être licenciées. Leur sort doit être évoqué au cours de discussions paritaires entre le patronat et les syndicats qui doivent aboutir avant le 15 avril au plan national.

On notera que pour la Lorraine le pire n'est pas encore annoncé, puisque sur les 14 000 suppressions d'emplois prévues le groupe Sacilor compte pour 9 600. Le problème d'Usinor était relativement « simple » par rapport à celui qui se pose à son voisin, et l'ampleur des réactions, déjà très forte, ne fera que croître. Rappelons que les syndicats ont envisagé l'occupation des usines.

F. R.

La politique d'assainissement économique sera poursuivie

(Suite de la première page.)

Pour les jeunes, des mesures vont être annoncées : amélioration de la formation professionnelle, incitation à l'embauche dans l'artisanat, les petites et moyennes entreprises. Le gouvernement va tenter aussi de redresser la situation de la Bourse, fort déprimée.

Certains des objectifs visés par M. Barre pourraient être atteints plus vite que prévu. Ainsi, l'augmentation des salaires se serait très nettement ralentie depuis le début de l'année. L'INSEE doit publier dans les prochains jours les premiers résultats d'une enquête menée quatre fois par an auprès des chefs d'entreprise. Une des questions posées aux industriels concerne l'évolution des salaires. D'après les réponses fournies, ceux-ci ont augmenté de 2,8 % pendant la période de quatre mois 1er novembre 1976-1er mars 1977 — soit une augmentation de 0,7 % par mois.

Peut-on en conclure que le rythme d'augmentation des salaires n'est plus que de 8,4 % l'an, ce qui constituerait un coup de frein notable par rapport aux résultats des années précédentes : 15 % environ en 1975 et en 1976 ?

Les chiffres de l'INSEE doivent être interprétés avec prudence. L'expérience montre en effet que les résultats de l'enquête ne correspondent pas exactement aux augmentations réelles des salaires horaires telles qu'elles ressortent — après coup — des statistiques du ministère du travail. Cette différence s'explique notamment par le fait que les réponses fournies à l'INSEE sont moins rigoureuses que les fiches de paie, mais surtout qu'elles concernent des salaires moyens qui augmentent moins vite que les salaires ouvriers.

Cela étant dit, si l'on compare les réponses faites à la même enquête de l'INSEE à un an d'intervalle, on s'aperçoit qu'un freinage important s'est bien produit : + 3,8 % pendant la période de quatre mois 1er novembre 1975-1er mars 1976, contre 2,8 % pendant la période du 1er novembre 1976 - 1er mars 1977.

Si le coup de frein est indéniable, quelle est son ampleur exacte ? On peut penser qu'il a été important, car ce chiffre de 2,8 % recouvre deux périodes fort distinctes :

● *Pendant les deux derniers mois de l'année 1976, les hausses de salaires ont été encore fortes.* Les recommandations de M. Barre n'étaient pas applicables en raison des engagements pris antérieurement au plan d'assainissement par les employeurs. Les statistiques du ministère du travail ont d'ailleurs confirmé que la progression des salaires s'était poursuivie à un rythme assez élevé au cours du quatrième trimestre 1976 : + 2,9 % (soit un rythme annuel de 11,6 %) contre + 2,7 % au cours du quatrième trimestre 1975

● *Pendant les deux premiers mois de l'année 1977 le coup de frein a dû être brutal*, les salaires ne progressant plus que d'un pourcentage de hausse équivalant — *grosso modo* — à l'augmentation du coût de la vie : c'est-à-dire légèrement supérieur à 2 % (1).

Si telle est bien la réalité, ce changement de « comportement » aura des conséquences extrêmement importantes pour l'économie française.

De deux choses l'une, en effet. Ou les Français acceptent de voir leurs salaires nominaux progresser en moyenne presque deux fois moins vite que ces dernières années, et le plan Barre a de fortes chances de réussir, au moins sur le plan strictement économique : les coûts de revient des entreprises vont s'alléger, ce qui permettra aux industriels d'exporter davantage mais aussi de reconstituer des marges bénéficiaires laminées. A terme, c'est la promesse d'une reprise des investissements et de l'embauche.

Ou bien les Français n'acceptent pas cette cure d'austérité et des troubles sociaux peuvent empêcher le premier ministre de poursuivre son action. Cette hypothèse apparaît vraisemblable si M. Barre n'apporte pas aux salariés — avec un net ralentissement de l'inflation — les preuves que leurs efforts ne sont pas consentis en pure perte. Or, nombre des demandeurs d'emploi aurait — selon les calculs de la C.F.D.T. et de F.O. — dépassé, en mars, le cap du million (après correction des variations saisonnières) pour la première fois depuis la guerre. Usinor va supprimer trente-huit mille emplois.

Il y a, bien sûr, une troisième hypothèse, politique celle-là : le R.P.R. estime que la politique économique menée par M. Barre va faire perdre les élections législatives à la majorité. Le R.P.R. met alors tout son poids dans la balance pour obtenir une relance importante de l'activité économique.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Ces résultats marqueraient donc un coup de frein encore plus net que celui que nous avions indiqué dans *le Monde* du 31 mars.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Plusieurs entreprises occupées par des grévistes sont évacuées par la police

Durcissement des pouvoirs publics ?

Les ordonnances d'expulsion sont désormais appliquées avec une plus grande célérité. C'est le cas au centre Barbès de la B.N.P. à Paris (lire ci-dessous), à Croisy-sur-Eure, où les cent quatre-vingts ouvriers de la fromagerie Boursin, en grève avec occupation depuis le 24 mars « *pour l'application normale des textes du code du travail* », ont été évacués par la police dans la nuit du 31 mars au 1er avril Aux Filatures et Tissages de Bessé-sur-Braye, dans la Sarthe (trois cents salariés), deux pelotons de gendarmerie ont expulsé vendredi 1er avril, à 6 heures du matin, le piquet de grève qui occupait l'usine depuis le 9 mars pour appuyer des revendications salariales.

Par ailleurs, de nombreux mouvements de grèves, parfois avec occupation, se poursuivent dans tout le pays. Ainsi, à l'usine D.B.A.-Lockheed d'Ivry (accessoires auto), les ouvriers occupent l'entreprise depuis le 10 mars, à l'appel de la C.G.T., pour portester contre « *la vétusté du parc machine* » et l'envoi de travaux en sous-traitance. A Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen, les ouvriers des établissements Demulder et Cajac (construction métallique) ont décidé, suite au dépôt de bilan, d'occuper les ateliers par roulement afin de « *préserver leur outil de travail* ». A Marseille, les deux cent vingt ouvriers de la société des Tréfileries et Laminoirs de la Méditerranée sont en grève depuis le 29 mars pour obtenir une amélioration de leurs conditions de travail et une augmentation de salaire de 8 %. A Rennes, près de la moitié des quatre cents employés de la Banque populaire de l'Ouest poursuivent depuis mercredi 30 mars une grève pour exiger « *l'abrogation des mesures discriminatoires existant entre les salaires masculins et féminins* », une augmentation des effectifs et des salaires.

D'autre part, vendredi 1er avril, en début d'après-midi, trois cents travailleurs du *Parisien libéré* ont occupé la cour du ministère du travail pour exiger la reprise des contacts avec M. Beullac. Enfin, jeudi 31 mars, à l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T., plusieurs milliers de travailleurs du groupe Thomson ont cessé le travail pour s'opposer aux licenciements d'ouvriers, de techniciens et de cadres décidés aux usines d'Aix-en-Provence et de Saint-Egrève, près de Grenoble.

NOUVELLE EXPULSION DES GRÉVISTES DE LA B.N.P.-BARBÈS A PARIS

Pour la seconde fois depuis le début du conflit qui a commencé le 10 mars dernier au centre informatique de la B.N.P., les forces de police ont procédé ce samedi 2 avril, à 6 heures, à l'expulsion des grévistes. Cette intervention a eu lieu sans incident (1). Elle faisait suite à une ordonnance du vice-président du tribunal de grande instance de Paris. M. Justafré, rendue la veille en fin d'après-midi devant l'impossibilité de rapprocher les points de vue.

Avant l'intervention des forces de l'ordre à la B.N.P.-Barbès, les quatre syndicats des banques (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C.) s'étaient rencontrés, vendredi après-midi, pour examiner une proposition de la C.G.T. d'appeler jeudi 6 avril, à 15 heures, les employés de banque parisiens à un nouveau rassemblement au carrefour de la Chaussée-d'Antin, « *afin de défendre les grévistes et protester contre les atteintes aux libertés dans les banques* ». Sans s'opposer à cette proposition, la C.F.D.T a aussi lancé l'idée d'une grève nationale de vingt-quatre heures de l'ensemble des B.N.P. mercredi 5 avril. Dans les deux cas, les décisions doivent être prises lundi 4 avril. Signalons par ailleurs que l'union départementale C.F.D.T. de Paris a invité les clients de la B.N.P. à cesser « *toutes relations commerciales* » avec elle et à « *solder leurs comptes pendant la durée du conflit* ».

(1) Les deux grévistes de la faim — qui en sont à leur treizième jour — se sont installés dans les locaux de la Confédération C.F.D.T.

MONNAIES

LES COURONNES SUÉDOISE NORVÉGIENNE ET DANOISE SONT DÉVALUÉES

Réunis vendredi soir 1er avril, à Bruxelles, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays européens, dont les devises sont liées par l'accord monétaire appelé « serpent » — Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Norvège, Luxembourg, Pays-Bas, Suède — ont décidé de dévaleur la couronne suédoise de 6 % et les couronnes norvégienne et danoise de 3 %. Cette décision a été prise à la demande de la Suède. Les nouvelles parités des devises scandinaves entreront en vigueur à compter du lundi 4 avril. Un porte-parole de la Commission européenne — qui n'avait pas été mis dans le secret — a regretté que la concertation en matière de politique des changes n'ait pas fonctionné.

La dévaluation des trois couronnes scandinaves, annoncée après la fermeture des marchés des changes européens, a surpris les spécialistes. Aucune tension au sein du « serpent » monétaire ne s'était en effet manifestée ces dernières semaines.

La Suède a été à l'origine de la manipulation monétaire qui vient d'intervenir. Ce pays, dont le taux d'inflation annuel est supérieur à 10 %, éprouve des difficultés de plus en plus grandes à équilibrer ses échanges extérieurs. Une dévaluation de la couronne était recommandée par plus d'un expert, et cette solution a finalement été retenue par le gouvernement. Les relations commerciales entre les pays scandinaves étant très étroites, une modification de la parité de la couronne suédoise ne pouvait qu'entraîner un réajustement des deux autres couronnes.

A Copenhague, l'irritation est vive. Le ministre de l'économie n'a pas caché que le moment lui semblait « *mal choisi* », nous indique notre correspondante Camille Olsen. Pour les responsables de l'agriculture, ce réajustement ne pourra avoir un effet bénéfique que si la « *couronne verte* » est aussi dévaluée.

A Stockholm, l'opposition sociale-démocrate a critiqué la décision prise à Bruxelles, nous indique notre correspondant Alain Debove. « *C'est un constat d'échec* », a déclaré M. Olaf Palme. Le gouvernement présentera, dès le 4 avril, des mesures complémentaires, notamment la majoration de 3 % de la T.V.A. pour freiner la consommation.

MARCHÉ COMMUN

LES VENTES DE BEURRE AUX PAYS DE L'EST

Il est nécessaire de poursuivre la politique d'exportation

déclare le commissaire chargé des affaires agricoles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les mesures prises par la Commission européenne pour surveiller les exportations de beurre et interdire de nouvelles ventes substantielles aux pays de l'Est sont provisoires. Nous les avons prises parce que le conseil des ministres ne s'est pas encore mis d'accord sur la politique de prix durant la prochaine campagne et que de ce fait nous ne savons pas exactement de quels crédits nous disposerons pour gérer le Marché commun agricole au cours des mois à venir. Mais comme les stocks de beurre vont augmenter, il sera nécessaire de poursuivre la politique d'exportations vers les pays tiers. Avant de le faire, il faut cependant savoir si le conseil réglera la note. Telles sont en substance les explications données vendredi 1er avril au cours d'une conférence de presse par M. Gundelach, commissaire chargé des affaires agricoles.

Sont-elles rassurantes ? Certes, M. Gundelach affirme que, à son avis, « *on ne doit pas limiter les ventes sur le marché extérieur* », et il admet que « *c'est une des méthodes les moins coûteuses* » pour résorber les excédents. Mais il ajoute : « *Je dois éviter d'accepter des transactions qui mettraient en danger mon équilibre budgétaire.* » C'est là une argumentation contestable

Le budget 1977 existe. Il est conçu pour faire jouer normalement la politique d'exportations agricoles de la C.E.E. Il se trouve que les ministres de l'agriculture s'orientent vers l'adoption de mesures coûteuses pour le Fonds européen (FEOGA) comme le financement intégral d'une forte subvention pour favoriser la consommation de beurre dans le Royaume-Uni. La mise en œuvre de ces mesures nécessitera l'approbation d'un budget supplémentaire. M. Gundelach a l'air de dire « *si les ministres rognent sur ce budget supplémentaire, on ne pourra pas tout faire, il faudra opérer des arbitrages et probablement réduire les subventions aux exportations* ».

Un tel raisonnement risque de cautionner un éventuel changement de politique. La politique d'exportation, grâce à des « *restitutions* », existe. C'est une des données de base du Marché commun agricole. Sauf décision explicite du conseil, elle n'a pas à être remise en cause. En revanche, l'aide massive à la consommation est une tentative nouvelle. C'est pour la rendre possible que des crédits supplémentaires sont nécessaires. Si, d'aventure, le conseil limitait ces crédits, c'est cette politique d'aide à la consommation qu'il faudrait concevoir de manière moins ambitieuse, et non la politique d'exportation existante.

PHILIPPE LEMAITRE.

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. CARTER REJETTE UN RELÈVEMENT DES TARIFS DOUANIERS SUR LES IMPORTATIONS DE CHAUSSURES.

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Jimmy Carter a rejeté vendredi 1er avril les propositions de relèvement du tarif douanier américain sur les importations de chaussures. Il a donné instruction à son représentant spécial pour les négociations commerciales, M. Robert Strauss, de négocier des accords de commercialisation ordonnée avec les fournisseurs appropriés, Formose et la Corée du Sud. M Carter présentera au Congrès d'ici quatre-vingt-dix jours des mesures destinées à faciliter la modernisation de l'industrie américaine de la chaussure.

La commission américaine du commerce international avait recommandé en janvier que les arrivages de chaussures étrangères, qui représentent plus de 40 % de la consommation, soient frappés de droits de douane supplémentaires au-delà d'un contingent de 296 millions de paires. Elle avait également préconisé en mars une protection douanière contre les importations de télévisions en couleurs et de sucre.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Secteur nationalisé et Sécurité sociale

La C.F.D.T. va rencontrer la C.G.T. pour préparer une double riposte

Les dirigeants de la C.F.D.T. ont annoncé, à l'issue de la réunion de leur bureau national, les 31 mars et 1er avril, qu'une « riposte rapide et unitaire » sera engagée dans les secteurs public et nationalisé et aussi sur la défense de la Sécurité sociale, pour s'opposer à la politique du gouvernement.

Deux rencontres sont prévues entre la C.G.T. et la C.F.D.T. : la première, exploratoire, lundi 4 avril, devrait ensuite permettre aux dirigeants des deux centrales d'aboutir, au cours d'une deuxième réunion, le 7 avril, à des initiatives communes. Trois séries d'actions sont envisagées : un mouvement revendicatif général contre les projets du gouvernement d'accroître le ticket modérateur pour certains médicaments et de modifier certains avantages de la Sécurité sociale ; une riposte dans les secteurs public et nationalisé contre la politique des salaires, le principe de « grèves tous ensemble » ou celui de « grèves échelonnées » n'étant pas encore décidé ; enfin, des « actions articulées » dans le secteur privé, au niveau des régions, des branches et des entreprises.

MM. Maire et Mercier n'ont pas caché les divergences qui existent entre C.G.T. et C.F.D.T. sur les modalités de cette action dans le secteur privé. Sans exclure des « coups de boutoir » au niveau national, la C.F.D.T. entend mener, seule, des actions spécifiques : c'est ainsi que des représentants C.F.D.T. des régions Nord, Lorraine, Alsace, et des fédérations de la métallurgie, de Hacuitex et des mineurs se réuniront à Metz le 8 avril pour envisager des initiatives coordonnées sur l'emploi.

M. Edmond Maire, qui a une nouvelle fois souligné que l'heure n'était pas à l'attentisme, a également indiqué que la « grande affaire », pour la C.F.D.T., reste l'élaboration d'une *« plate-forme revendicative et des objectifs de transformation de la société »*, afin d'*« éviter, en cas de succès de la gauche, le piège de l'étatisation »*.

Interrogé sur la proposition de M. Jeanson (P.S.) et ancien président de la C.F.D.T., d'organiser dès maintenant une concertation entre syndicats et partis de gauche (*le Monde* du 2 avril), M. Maire a répondu que la C.F.D.T. *« n'était pas du tout favorable à des pré-négociations »* et qu'elle n'entendait pas *« participer à la préparation ou à l'étalement du programme commun »*.

Le bureau national de la C.F.D.T. a d'autre part décidé *« à l'unanimité d'engager les unions régionales C.F.D.T. à siéger dans les comités économiques et sociaux régionaux »* après la décision du Conseil d'État d'annuler l'attribution de sièges aux syndicats indépendants.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Fermeté du franc et de la livre — Baisse de l'or

Sur des marchés des changes plus actifs, mais calmes, les deux faits les plus saillants cette semaine ont été la fermeté persistante du FRANC et de la LIVRE, tandis que le YEN confirmait son avance, et que le cours de l'or fléchissait nettement après sa flambée des jours précédents.

Pour sa deuxième semaine après les résultats du second tour des élections municipales, le FRANC a donc fait preuve d'une grande fermeté, au point que la Banque de France a dû freiner sa hausse en le vendant et en achetant des DOLLARS : se trouve donc confirmée la ligne de conduite des autorités monétaires, qui, pour l'instant, cantonnent le flottement du FRANC à l'intérieur d'une plage comprise entre 4,96 F et 5 F pour un dollar.

Cette bonne tenue de notre monnaie tient essentiellement au fait que les opérateurs ayant, antérieurement, pris des engagements à la baisse du FRANC, les ont soldés : ils ont jugé que, dans l'immédiat, les risques de fléchissement étaient peu importants. Le meilleur signe en est le taux de l'EUROFRANC à un mois, qui est revenu à celui du marché monétaire sur la même échéance, soit 9 1/2 % - 9 5/8 %. Même l'annonce d'une hausse des prix portée à 0,7 % en février n'a pas entamé cette solidité. Pour beaucoup, il est vrai, ce n'est reculer que pour mieux sauter, l'attaque, si attaque il y a, devant se produire plus tard, dans six mois, peut-être. Tout dépendra de la mise en œuvre du fameux plan de douze mois, des réactions des syndicats et des aléas de la politique. Beaucoup de choses, en vérité... La LIVRE STERLING, qui s'était redressée la semaine précédente, après le rejet de la motion de censure contre le gouvernement de M. Callaghan, a été très recherchée, à la suite de la présentation du budget. Les demandes d'origine étrangère ont été si pressantes que la Banque d'Angleterre a été contrainte de freiner la hausse de la monnaie britannique en la vendant massivement et en achetant plus de 500 millions de dollars. Après avoir supprimé, la semaine dernière, les exonérations fiscales dont bénéficiaient les non-résidents acquéreurs de fonds d'État anglais, elle a réduit à nouveau son taux d'escompte de 10,5 % à 9,5 %, pour tenter d'endiguer le flot (voir ci-dessous). Décidément, c'est une révolution : la Grande-Bretagne, qui, depuis des années, cherchait désespérément à attirer et à retenir les capitaux flottants, s'efforce maintenant de les dissuader d'entrer.

Vendredi soir, les ministres des finances du « serpent » monétaire ont décidé de dévaluer les trois couronnes scandinaves : la suédoise de 6 %, la norvégienne et la danoise de 3 %. Les nouvelles parités entreront en vigueur le 4 avril. (Voir d'autre part.)

Le YEN japonais progresse imperturbablement, notamment vis-à-vis du DOLLAR, qui est tombé cette semaine à son cours le plus bas depuis trois ans, soit 275,85 yen, contre 278 yen il y a huit jours, et 295 yen au début de l'année.

Sur le marché de l'or, de fortes ventes bénéficiaires se sont produites dès lundi, après que M. Henry Reuss, président démocrate de la commission bancaire du Sénat des États-Unis, eut suggéré de reprendre la vente des stocks américains de métal : aux cours actuels du marché, ces derniers représentent près de 40 millions de dollars, et pourraient être employés à freiner la hausse de la « relique barbare », dont les seuls bénéficiaires, aux yeux de M. Reuss, sont les Soviétiques et les Sud-Africains. Autre facteur baissier : les propos tenus à Hongkong par le banquier britannique David Montaigu, qui voit le fléchissement des cours de l'or à long terme, tout en estimant que l'actuel mouvement haussier n'a pas encore atteint son point culminant. Ceci s'ajoutant à cela, le cours de l'once est revenu de 153 dollars à 148,30 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,97	8,5503	4,3714	4,1135	62,9582	4,2854	1.526,23
	—	171,77	8,5446	4,3801	4,1078	62,9537	4,2873	1.524,45
New-York .	171,97	—	20,1126	39,3391	41,8068	2,7314	40,1284	0,1126
	171,77	—	20,1025	39,2156	41,8147	2,7285	40,0641	0,1126
Paris	8,5503	4,9720	—	195,59	207,35	13,5809	199,51	5,6022
	8,5446	4,9745	—	195,97	208,00	13,5729	199,29	5,6050
Zurich	4,3714	2,5430	51,1263	—	106,2709	6,9434	102,0004	2,8642
	4,3801	2,5500	51,2614	—	106,6276	6,9577	102,1634	2,8732
Francfort .	4,1135	2,3920	48,1094	94,0991	—	6,5337	95,9871	2,6952
	4,1078	2,3915	48,0751	93,7843	—	6,5252	95,8133	2,6946
Bruxelles .	62,9582	36,6100	7,3632	14,4020	15,3051	—	14,6910	4,1250
	62,9537	36,6500	7,3675	14,3725	15,3251	—	14,6834	4,1295
Amsterdam	4,2854	2,4920	50,1286	98,0330	104,1806	6,8068	—	2,8078
	4,2873	2,4960	50,1758	97,8823	104,3696	6,8103	—	2,8123
Milan	1526,23	887,50	178,49	349,13	371,02	24,2426	356,13	—
	1522,45	887,50	178,40	348,03	371,10	24,2155	355,56	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Poursuite du mouvement de baisse

MÉTAUX. — *Le mouvement de baisse amorcé la semaine précédente s'est accentué pour faire place ensuite à une légère reprise qui a partiellement effacé les pertes initiales. La tension persistante en Afrique centrale et la crainte d'une grève lors de la reconduction aux États-Unis des conventions salariales prévue pour le 30 juin contribuent à soutenir le marché.*

Dans le sillage de Penang, les marchés new-yorkais et londonien ont été, cette semaine encore, peu favorables à l'étain. La nouvelle hausse des stocks du Metal Exchange, qui atteignent actuellement 7 700 tonnes environ contre 4 300 tonnes voici à peine sept semaines, de même que les perspectives de nouvelles augmentations dans un avenir proche ont fortement contribué à la morosité des marchés.

TEXTILES. — *Malgré un regain d'intérêt qui s'est manifesté sur les différentes qualités américaines et sur les cotons soviétique, turc et sud-américain, les cours se sont légèrement repliés.*

DENRÉES. — *A peine résistants à Paris sur les premières échéances, les cours du sucre sont plus fortement touchés sur les époques lointaines. Sur les autres places internationales, le marché est plus soutenu.*

Les cours du café ont sensiblement fléchi en dépit de l'annonce d'une nette diminution de la production au Brésil (1,5 million de sacs contre 3 millions) et d'une situation analogue en Ouganda. Les professionnels sont en désaccord quant à la future évolution des cours du café. De fait, selon le directeur de la fédération colombienne du café, les prix ne fléchiront pas avant le mois d'août 1978, voire l'été 1979. Tel n'est pas l'avis du département américain de l'agriculture. Selon les experts U.S., les cours du café vert pourraient amorcer une baisse d'ici à la fin de l'année.

A l'exemple des autres denrées, les cours du cacao se sont fortement repliés.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 1er avril 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 886 (891), à trois mois 911 (918) ; étain comptant 5 570 (5 700), à trois mois 5 710 (5 845) ; plomb 379 (396) ; zinc 394 (401,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 70,50 (70,80) ; aluminium (lingots) (51) inch. ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 82/83 inchangé ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 178/185 inchangé.

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 475 (1 509).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 80,20 (81,35), juillet 80 (81,05).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai 234 (233,50) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 414 inchangé.

Roubaix (en francs par kilo) : laine mai 24,60 (24,75).

Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 545 (550).

CAOUTCHOUC. — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 203,75 (205).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai, 163,50 (177,7) ; juillet, 158,95 (173,25) ; sucre disp. 9,20 (9,12) ; mai, 9,39 (9,20).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai, 133,85 (132,75) ; août, 136,50 (134,50) ; café mai, 3 960 (4 085) ; juillet, 3 985 (4 125) ; cacao mai, 2 272 (2 372) ; juillet, 2 210 (2 320).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai, 2 027 (2 195) ; juillet, 2 070 (2 110) ; café mai, 3 300 (3 465) ; juillet, 3 350 (3 435) ; sucre (en francs par tonne) mai, 1 170 (1 175) ; juillet, 1 180 - 1 190 (1 210 - 1 215).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai, 275 (278 1/4) ; juillet, 282 (285,50) ; maïs mai, 253 1/2 (259 1/4) ; juillet, 259 3/4 (265 1/4)

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 25 3	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre) ..	24890 ..	23900 ..
— (kilo en lingot) ...	24840 ..	23920 ..
Pièce française (20 fr.) ..	247 40	242 90
Pièce française (10 fr.) ..	203 .	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	218 90
Union latine (20 fr.)	206 ..	204 50
● Pièce tunisienne (20 fr.)	182 ..	180 ..
Souverain	228 ..	227 50
● Souverain Elizabeth II	269 80	265 50
● Demi-souverain	239 ..	230 10
Pièce de 20 dollars	1198 ..	1126 40
— 10 dollars	619 .	605 ..
— 5 dollars	356 ..	353 ..
— 50 pesos	990 .	974 ..
● — 20 marks	288 ..	287 50
— 10 florins	220 ..	223 ..
● — 5 roubles	110 ..	107 60

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

NOUVELLE DÉTENTE

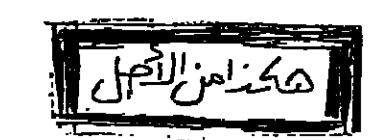
La détente amorcée la semaine précédente s'est poursuivie cette semaine, sous l'œil paternel de la Banque de France, qui, satisfaite par la bonne tenue du franc (voir ci-dessus), s'est gardée d'intervenir. Tout au plus a-t-elle alimenté le marché en adjugeant 6 milliards de francs à 9 1/2 % (en baisse de 1/8 %), dont 4 milliards pour l'échéance du 31 mars et 2 milliards pour le lundi 4 avril. A ce viatique plus ou moins habituel, se sont ajoutées les liquidités provenant des fortes dépenses du Trésor.

Dans ces conditions, le loyer de l'argent au jour le jour a nettement fléchi, revenant de 9 5/8 % à 9 3/8 %, au plus bas depuis le début du moins d'octobre 1976.

Cette baisse a été à l'origine d'un regain d'optimisme dans les milieux financiers, qui retiennent leur souffle, et espèrent que cela durera. A terme, la même évolution se produit avec des cotations de 9 1/2 %-9 5/8 % à 1 mois, 9 5/8 % à 9 3/4 % à 3 mois et 9 15/16 % à 10 1/4 % à un an. Un tel phénomène est à rapprocher de la nouvelle et forte diminution du loyer de l'argent en Grande-Bretagne, où les établissements bancaires, suivis par la Banque centrale, ont ramené leur taux de base de 10,5 % à 9,5 %. Mis à part l'Italie, cas désespéré pour l'instant, la France est désormais le pays européen où l'argent est le plus cher.

Outre-Manche, c'est l'afflux des capitaux étrangers qui a contraint les autorités monétaires à « baisser leur garde » si rapidement, au risque de nuire à la bonne tenue de la livre sterling. Mais la pression est trop forte : de partout on s'est rué sur les fonds d'État dans la perspective d'une hausse de leur cours, qui devrait être facilitée par la réduction du déficit budgétaire (donc des besoins d'emprunt de l'État), par le ralentissement de l'inflation et l'amélioration de la balance des paiements. Tout ceci suppose évidemment, que les syndicats acceptent une nouvelle limitation des hausses de salaires...

Signalons enfin un petit événement sur la place de Paris : le départ à la retraite de M. de la Bussière, directeur des interventions monétaires à la Banque de France, et, à ce titre, *deus ex machina* du marché monétaire parfaitement contrôlé par les autorités de la rue de la Vrillière. Les opérateurs parisiens, qui entretenaient les meilleures relations avec M. de la Bussière, grand mutilé de guerre et homme de rapports agréables, n'auront pas à redouter de changements dans ces rapports, puisque son successeur n'est autre que M. Joffre, son adjoint depuis de longues années. — F. R.



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Des dégagements ont pesé sur les cours des *Emprunts 7 % 1973 et 4 1/2 % 1973*. A propos de ce dernier fonds d'Etat, le prix auquel seront remboursés les titres sortis au tirage du mois de mars — et repris en paiement des droits de mutation par les services de l'En-

	1er avril	Diff.
4 1/2 % 1973	644	— 7
7 % 1973	178,70	— 5,70
Empr. 10,30 % 1975	96,60	inchangé
10 % 1976	99,91	+ 0,11
Empr. 10,60 % 1976	97,31	— 0,40
4 1/4 % 1963	101,60	+ 0,20
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	90,40	inchangé
5 1/2 % 1965	104,40	+ 0,10
6 % 1966	103,50	— 0,30
6 % 1967	96,30	— 0,20
C.N.E. 3 %	1 649,50	+ 1,50

registrement — s'élevait, vendredi soir, à 657,63 F. Il reste encore vingt-huit bourses à courir avant l'établissement définitif de ce prix.

L'annonce du prochain lancement — la date du 18 avril est généralement considérée comme probable — d'un emprunt de 2 milliards de francs au profit des P.M.E. a provoqué des courants de réalisations sur le marché des obligations, où les taux de rendements ont sensiblement progressé.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Compagnie financière de Paris* annonce un bénéfice net de 172,4 millions de francs (contre 164,3) et mettra en paiement un dividende de 13,30 F (contre 12,50 F). Au niveau du groupe, le bénéfice net s'est situé à 438 millions de francs. Les dirigeants de cette société estiment que la valeur

	1er avril	Diff.
B.C.T.	86	— 3
Comp. bancaire	245,90	— 6,10
C.C.F.	93	— 2
Crédit foncier	295,10	+ 0,10
Financ. de Paris	137	inchangé
Locafrance	109,20	— 1,30
Locindus	280,30	— 1,70
Pretabail	331	— 5
U.C.B.	174,80	— 4,70
Sefimeg	100,20	+ 0,20
Silic	211	— 3
S.N.I.	323	— 4
A.G.P.	228	— 8,50
Eurofrance	143,50	— 6,50
Pricel	118,50	inchangé
Schneider	119	— 2
Suez	208	+ 3

liquidative de l'action *Compagnie financière de Paris* s'élevait, au 31 décembre dernier, à 400 F.

Le coupon payé par *Locafinancière* s'élèvera à 13,85 F ; celui de *Laffitte-Bail* à 10,50 F.

Bâtiment et travaux publics

Les Ciments français ont réalisé, en 1976, un bénéfice net de 40,48 millions de francs contre 28,98 millions en 1975. Le dividende global est de 11,25 francs contre 10,50 francs.

Les Ets Alfred Herlicq et Fils annoncent, pour 1976, un résul-

	1er avril	Diff.
Auxil. d'entrepr.	194,10	— 0,50
Bouygues	281,50	+ 3,50
Chim. et Routière	96	— 0,50
Ciments français	86,10	+ 4,60
Dumez	362,20	+ 1,20
Entr. J. Lefebvre	178	— 3
Génér. d'entrepr.	131,50	— 3,50
Gds Travx de Mars.	183,50	+ 8
Lafarge	167	— 4
Maisons Phénix	1 297	— 45
Poliet et Chausson	132	+ 6

tat net de 22,16 millions de francs contre 18,81 millions. Dividende global : 17,25 francs contre 19,50 francs, mais s'appliquant à un capital augmenté par distribution gratuite d'actions (une pour cinq). Une nouvelle attribution gratuite (une pour six) a été décidée.

Alimentation

Le bénéfice net de *Casino* s'élève, pour l'exercice écoulé, à 76,54 millions de francs. Le montant du prochain dividende sera fixé à 31,95 F (contre 30 F).

	1er avril	Diff.
Beghin-Say	57,90	+ 1,85
B.S.N.-Gerv.-Dan.	384	— 7,30
Carrefour	1 143	— 35
Casino	870	— 17
C.D.C.	176	+ 8
Moët-Hennessy	306	— 20
Mumm	255	— 21,20
Olida et Caby	120	— 2,40
Pernod-Ricard	276	— 11
Radar	320,20	— 0,30
Raffin. St-Louis	70	— 3
S.I.A.S.	227	+ 8,10
Veuve Clicquot	311	— 21
Viniprix	347	— 18
Guy. et Gascogne.	166,50	— 5,80
Nestlé	6 660	— 80

Le bénéfice net d'*Olida et Caby*, pour 1976, atteint 10,35 millions de francs (contre 9,14). Le coupon sera maintenu à 8,50 F par action.

Matériel électrique, services publics

Thomson-Brandt va lancer une offre publique d'échange portant sur un minimum de 116 460 actions de la *Société française des téléphones Ericsson*, avec l'accord de la société-mère suédoise. Les actionnaires se verront offrir deux actions *L.M.T.* pour neuf actions *Française des téléphones Ericsson*.

	1er avril	Diff.
Alsthom	52	— 2,10
C.E.M.	60,50	— 1
C.G.E.	223	+ 5
C.I.T.-Alcatel	805	— 40
Engins Matra	419	— 24
Machines Bull	24,40	+ 0,10
Moulinex	163	— 5
L.M.T.	970	— 60
S.A.T.	371,50	— 33,50
Signaux	218	+ 13
Fr. Tél. Ericsson	207	— 18
Thomson-Brandt	153	+ 2
Sony	49	— 1,60
Générale des eaux	365	— 6,80
Lyonnaise des eaux	210	— 3,10

Bourse de Paris

SEMAINE DU 28 MARS AU 1er AVRIL

Encore un coup de tabac

JUSQU'AU bout, la seconde quinzaine du mois de mars se sera révélée détestable pour la Bourse de Paris. Sans le redressement opéré « in extremis » le vendredi 1er avril, qui a permis d'effacer une partie des pertes initiales, la semaine eût été désastreuse. En fin de compte, elle a été seulement mauvaise, car, même si les différents indices ont peu fléchi, une bonne quarantaine de valeurs et non des moindres ont passablement souffert.

Tout, pourtant, n'avait pas trop mal commencé. Après plusieurs jours de forte baisse, la séance de lundi avait été marquée par une sensible reprise technique. Las ! Le mince espoir éveillé dans les rangs des boursiers devait être bien éphémère. Redevenue très irrégulière mardi, la tendance s'alourdissait brusquement le lendemain, et jeudi le repli des cours prenait derechef l'allure d'une véritable déroute. En clôture, personne ne donnait bien cher de la peau du marché. Vendredi, cependant, ce dernier remontait un peu la pente savonneuse, aidé en cela, il est vrai, par les organismes de placement collectif, arrivés en renfort, et quelques investisseurs allemands en quête de bonnes affaires. Au surplus, cette séance coïncidait avec le renouvellement des ordres d'achat au comptant pour un mois. Bref, d'une semaine à l'autre, la baisse moyenne des cours s'est finalement limitée à un peu moins de 1 %.

L'alerte a quand même été chaude. Sans les gendarmes, Dieu sait à quel excès la Bourse se serait livrée et vers quel abîme elle aurait glissé. Verdict politique ? Personne sous les colonnes du palais Brongniart n'attendait de miracle de la composition du nouveau cabinet de M. Barre. Il n'existe pas de panacée. Mais cette fois encore le remède s'est révélé pire que le mal. Les opérateurs, du moins, en jugeaient ainsi, et le moins que l'on puisse dire est que la nouvelle équipe gouvernementale ne correspondait pas à leurs vœux.

« Sont-ce là les hommes chargés par le Chef de l'Etat de conduire la majorité à la victoire aux élections de 1978 ? disaient certains. « De qui se moque-t-on. On prend les mêmes et l'on recommence. »

Moqueurs, d'autres ajoutaient : « Giscard a tiré les noms de son chapeau. Décidément, il n'a toujours rien compris. » Au-delà de ces plaisanteries, de bon ou de mauvais goût, le choc psychologique, encore amplifié par l'annonce, vingt-quatre heures plus tôt, d'un très mauvais indice des prix pour février, a été considérable. Le score affiché à la fin de la séance noire de jeudi en témoigne. L'impact a été d'autant plus vivement ressenti que cette séance, au surcroît, était la dernière du mois pour régler les soldes débiteurs du terme écoulé. Dieu sait s'ils ont été lourds. Ce qui pouvait être encore vendu l'a été pour dégager les liquidités nécessaires. Ce qui explique, par exemple, qu'une valeur comme Michelin, pourtant réputée, crevant le plancher de 1 000, soit tombée à son plus bas niveau depuis plus d'un an et demi. L.M.T. n'a pas été beaucoup mieux traitée, et la liste n'est pas exhaustive. Et maintenant ? Pour beaucoup, la Bourse anticipe déjà la fin du régime. Vrai ou faux, le profond malaise qui s'est emparé du marché, sauf événement imprévisible, n'est pas près de se dissiper.

ANDRÉ DESSOT.

Merlin Gérin a réalisé, en 1976, un bénéfice net de 22,6 millions de francs contre 15,8 millions. Un dividende de 9,60 F, contre 9 F, sera servi aux porteurs.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le groupe Empain-Schneider, qui contrôle cette société a mis à l'étude sa fusion avec la Métallurgique de Normandie, une autre de ses filiales, pour permettre à cette dernière, lourdement déficitaire, de passer un cap difficile.

Le bénéfice net dégagé par *Facom*, en 1976, s'est établi à

	1er avril	Diff.
Chiers-Châtillon	19,30	— 1,70
Creusot-Loire	82	inchangé
Denain Nord-Est	57,20	— 0,20
Marine-Wendel	53	inchangé
Métall. Normandie	52,60	— 4,40
Pompey	75	— 1,90
Sacilor	27,60	+ 0,10
Saulnes	69	— 7
Usinor	27,50	— 0,30
Vallourec	130,10	+ 8,60
Alspi	61,50	— 0,50
Babcock-Fives	75	— 0,50
Génér. de fonderie	117	+ 1
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	405	— 20
Saunier-Duval	65	— 3
Penhoët	181	— 0,50
Peugeot-Citroën	213,80	— 1,10
Ferodo	325	+ 8,50

23,10 millions de francs contre 15,57 millions. Dividende global : 19,20 F contre 18 F.

ALSPI fait état, pour 1976, d'un bénéfice d'exploitation de 27,8 millions de francs contre 27,1 millions en 1975. Dividende global : 7,50 F contre 7,20 F.

Compte tenu des résultats exceptionnels dégagés lors de l'apport de titres de participation (effectué le 30 septembre 1976 au profit d'« Automobiles Peugeot »), « P.S.A. Peugeot-Citroën » a réalisé, en 1976, un bénéfice net de 327,9 millions de francs contre 112 millions en 1975.

Le bénéfice net dégagé par *Saulnes et Gorcy* en 1976 s'est élevé à 6,18 millions de francs contre 13,16 millions en 1975. Le dividende global est ramené de 16,50 francs à 10,50 francs.

Vallourec a réalisé en 1976 un bénéfice net de 58,4 millions de francs contre 161,8 millions un an plus tôt. Dividende global inchangé de 19,50 francs.

Le dividende global distribué par *Carnaud S.A.* pour 1976 revient de 6,45 francs à 5,10 francs.

Les comptes de *Creusot-Loire* se soldent sans bénéfice ni perte (41,5 millions de profits de nets en 1975). Le dividende global est maintenu à 12 francs.

Les *Chantiers de France-Dunkerque* estiment avoir réalisé en 1976 un bénéfice net de l'ordre de 47 millions de francs contre 70,3 millions en 1975. Le dividende global sera au moins égal au précédent (12 francs).

Filatures, textiles, magasins

Roudière a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de 10,4 millions de francs contre 7,8 millions, les amortissements pratiqués ayant peu varié, et le résultat net consolidé atteint 13,4 millions de francs hors plus-values. Un dividende de 14,40 F net, contre 13,50 F, sera distribué.

L'action *Saint-Frères*, offerte sans contrepartie depuis un mois, a pu être cotée de nouveau, au prix d'une baisse importante.

Les opérations engagées en

	1er avril	Diff.
Dollfus-Mieg	40	inchangé
Sommer-Allibert	363,50	+ 7,50
Agache-Willot	211,20	+ 3,20
Godde-Bedin	46,10	— 0,90
Lainière Roubaix	50	— 2
Roudière	310	— 5
Saint-Frères	28	— 18,80
Vitos	92,50	— 2,50
Bail-Investissem.	190,50	+ 1,50
C.F.A.O.	340,60	+ 15,60
Paris-France	79,50	— 1,50
Printemps	36,30	+ 1,30
La Redoute	521	— 17
U.I.S.	215,20	— 4,80

1976 par *Bail-Investissement*, d'un montant de 130 millions de francs, portent la valeur du patrimoine à 1,2 milliard au prix d'acquisition. Le résultat s'élève à 40,3 millions de francs contre 33,8 et le dividende à 19 F contre 16 F.

Pétroles

Compte tenu de l'augmentation de la valeur des stocks (358 millions de francs) et du solde négatif des pertes et profits divers (59 millions), le bénéfice net d'*Esso S.A.F* pour 1976 s'élève à 44 millions de francs contre un

	1er avril	Diff.
Aquitaine	268,80	+ 6,80
Esso	48,60	inchangé
Franç. des pétroles	99,80	— 0,70
Pétroles B.P.	63,60	+ 0,20
Primagaz	126,20	— 3,30
Raffinage	70	— 3
Sogerap	63	— 2,50
Exxon	250,30	+ 0,30
Norsk Hydro	225,90	+ 0,90
Petrofina	614	+ 9
Royal Dutch	271	+ 1,50

déficit de 3 millions en 1975, pour les activités propres à la société.

Francarep a réalisé, en 1976, un bénéfice net de 9,49 millions de francs contre 5,2 millions en 1975. *Le dividende* global a été doublé, passant de 3 francs à 6 francs.

Produits chimiques

L'année 1976 a décidément été un bon cru pour les firmes chimiques allemandes. Après « Bayer », « B.A.S.F. » annonce à son tour des résultats en très forte augmentation. Malgré la relative stabilité des prix, le bénéfice avant impôt du groupe a légèrement dépassé son niveau de 1974 (année record) en s'élevant à 1 400 millions de D.M. Sa progression d'un exercice sur l'autre atteint 64,9 % pour un chiffre d'affaires (20 983 millions de D.M.) accru seulement de *16 %. La société mère* n'a pas réussi cet exploit, mais il s'en est

	1er avril	Diff.
C.-M. Industries	141	— 14,30
Cotelle et Foucher	45,10	— 3,10
Institut Mérieux	297	+ 4
Laboratoire Bellon	175	— 1
Nobel-Bozel	68,10	— 2,90
Pierrefitte-Auby	62	— 3,80
Rhône-Poulenc	65,50	— 3,90
Roussel-Uclaf	155	+ 1

fallu de peu (73 millions de D.M.) son bénéfice avant impôt se montant à 823 millions de D.M. (+ 47,8 %). Bien que les dirigeants de la firme soient restés muets à ce sujet, une augmentation du dividende, minoré de 8,50 à 7 D.M. l'an passé, est prévisible.

Pour « Roussel-Uclaf », l'exercice écoulé n'a pas encore été celui du décollage mais de la stabilisation. Le résultat net du groupe, qui s'était fortement dégradé en 1975 (— 41,2 %), s'est maintenu aux alentours de 51 millions de francs. L'incidence des plus et moins-values de cession et de l'application du régime de participation des salariés conduit à un bénéfice net de l'ordre de 70 millions (+ 23,9 %) et à une marge brute de 168 millions de francs (+ 6,2 %). Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 6,7 % à 3 270 millions de francs. Pour sa part, la société mère est parvenue à dégager 49,7 millions *de profits net* (+ 5,7 %). D'ici à 1979, la société compte porter son chiffre d'affaires consolidé hors participation à 4 575 millions de francs (+ 49 %). Le dividende global est majoré : 14,25 F contre 13,50 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Michelin a reçu le feu vert des autorités du Caire pour construire à Alexandrie une usine de pneus à carcasse radiale destinés

	1er avril	Diff.
Imétal	84	inchangé
Peñarroya	44	— 2,60
Asturienne	128,50	— 8,50
Charter	11	— 0,20
Inco	156,50	+ 4,70
R.T.Z.	17,95	— 0,35
Tanganyika	12,10	— 0,60
Union minière	126,50	— 1,50
Z.C.I.	1,18	— 0,06
Hutchinson-Mapa	101	— 1
Kléber	33,25	— 0,75
Michelin	934	— 31

principalement aux véhicules utilitaires.

La Compagnie égyptienne des pneumatiques sera partie prenante dans l'opération à hauteur de 50 % du capital. L'accord définitif n'a pas encore été signé.

Mines d'or, diamants

Une forte activité a continué de régner en février sur le marché des diamants d'Anvers où les

	1er avril	Diff.
Amgold	87,30	— 6,90
Anglo-American	14,25	— 0,75
Buffelsfontein	42,25	— 2,35
Free State	67,80	— 3,40
Goldfields	14,10	— 1,25
Harmony	21,20	— 1,30
President Brand	56,50	— 4,50
Randfontein	135	— 7,50
Saint-Helena	65	— 4,50
Union Corporation	13,85	— 0,05
West Driefontein	180,50	— 7,30
Western Deep	40,55	— 3,05
Western Holdings.	84,60	— 4,60
De Beers	15,10	— 0,60

exportations ont atteint 5 459 millions de F. B. (+ 27 % par rapport à la période correspondante de 1976) et les importations 5 198 millions de F. B. (+ 74 %).

Valeurs diverses

La société mère « Pechiney-Ugine-Kuhlmann » a réalisé, en 1976, un bénéfice de 112 millions de francs contre 197 millions en

	1er avril	Diff.
L'Air liquide	312	+ 7
Bic	657	— 21
Europe n° 1	379	+ 4
L'Oréal	710	— 11
Club Méditerranée.	348	+ 12,50
P.U.K.	68,20	— 0,80
Arjomari	93,50	— 1,30
Hachette	134	+ 3,10
Presses de la Cité	188	+ 8
St-Gob.-P.-à-M.	108	+ 1,30
Skis Rossignol	1 465	— 124
Chargeurs réunis	152,30	+ 0,30

1975. Le résultat consolidé du groupe est légèrement positif pour 1976 contre une perte nette de 159,1 millions de francs en 1975. Dividende global inchangé à 7,50 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	25 mars	1er avril
Indice général	72,4	71,8
Assurances	113,1	109,6
Banq. et sociétés financ.	63,8	63
Sociétés foncières	78,8	77,9
Sociétés investiss. portef.	73,7	72,5
Agriculture	71,9	70,1
Aliment., brasseries, distill.	67,9	66,4
Autom., cycles et l. équip.	69,9	69,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	78,1	78,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	63,5	63,5
Carrières salines, charbon.	87,6	86,9
Constr. mécan. et navales	63,2	63,2
Hôtels, casinos, thermal.	87,9	88,0
Imprimeries pap., cartons	61,6	61,8
Magas., compt. d'exportat.	50,6	50,1
Matériel électrique	71,2	70,7
Métall., con. des m. métal.	54,4	53,3
Mines métalliques	105,3	103,3
Pétroles et carburants	64,3	64,5
Prod. chimiq. et al.-mét.	75,5	73,9
Services publics et transp.	76,8	76,5
Textiles	84,6	84,1
Divers	90,7	91,8
Valeurs étrangères	104,7	104
Valeurs à rev. fixe ou ind.	114,4	N. C.
Rentes perpétuelles	59,3	—
Rentes amort., fonds gar.	159,3	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	86,9	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	196,6	—
Secteur libre	101,8	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	200,4	N. C.
Val. franç. à rev. variable	501,7	497,6
Valeurs étrangères	773,8	768,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	56	55,6
Produits de base	36,2	36,4
Construction	79,9	79,8
Biens d'équipement	50,2	50
Biens de consom. durables	90,4	90,1
Biens de cons. non durabl.	50,2	49,7
Biens de consom. aliment.	59,4	59,1
Services	84,4	83,2
Sociétés financières	67	66,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	150,4	150,4
Valeurs industrielles	48,9	48,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise in extremis

Le pire ne s'est pas produit cette semaine à Wall Street. Mais ce fut d'extrême justesse. Le marché, qui, toujours sous la crainte d'une flambée inflationniste, puis sur l'échec de la mission de M. Cyrus Vance à Moscou, était un moment tombé à son plus bas niveau depuis janvier 1976, s'est finalement redressé et, d'un vendredi à l'autre, ses pertes ont été limitées. Le coup, dont l'effet a été grossi par les ventes de fin de trimestre, n'est quand même pas passé loin.

L'annonce d'une réduction du chômage, signe du redémarrage de l'économie après le marasme hivernal, est arrivé à point nommé pour remonter le moral des investisseurs, institutionnels surtout, qui, à la veille du week-end, ont repris leurs achats.

L'activité hebdomadaire a porté sur 86,11 millions de titres contre 92,28 millions.

Indices Dow Jones du 1er avril : 927,36 (contre 928,86) ; transports, 223,61 (contre 226,29) ; services publics, 106,88 (contre 105,22).

	Cours 25 mars	Cours 1er avril
Alcoa	57 7/8	56 3/4
A.T.T.	62 3/8	63 1/8
Boeing	43 3/8	43 1/2
Chase Man. Bank	30 1/4	29 3/4
Du P. de Nemours	128 3/8	126 1/2
Eastman Kodak	68 1/2	68 7/8
Exxon	58 1/8	51
Ford	55 3/4	55 1/4
General Electric	50	49 1/2
General Foods	31 1/2	31 1/2
General Motors	68 7/8	67 3/4
Goodyear	20 1/2	19 7/8
I.B.M.	278	278
I.T.T.	32 1/8	32 1/8
Kennecott	28	28 1/8
Mobil Oil	68	67 3/4
Pfizer	28 1/2	28 1/8
Schlumberger	58 5/8	60 1/4
Texaco	26 1/4	26 7/8
U.A.L. Inc.	20 3/8	20 1/4
Union Carbide	59 1/4	57
U.S. Steel	45 7/8	46 1/4
Westinghouse	16 3/4	18 3/4
Xerox Corp.	47 1/8	48 1/4

LONDRES

Nouveau repli

D'abord en baisse, puis en forte reprise à la suite de la présentation du budget, puis de l'abaissement des taux de base bancaires, le marché a rechuté en fin de semaine sur les incertitudes politiques nées d'un échec travailliste à une élection partielle et de l'opposition des syndicats aux dépenses publiques proposées.

Après avoir atteint leur plus haut niveau depuis quatre ans, les industrielles ont fléchi de 1,3 %.

Recul des pétroles et surtout des mines d'or (— 7 %).

Indices « F.T. » du 1er avril : Industrielles, 412,5 (contre 418,1) ; mines d'or, 122,1 (contre 131,2) ; Fonds d'Etat, 70,55 (contre 69,25).

	Cours 25 mars	Cours 1er avril
Bowater	198	198
Brit. Petroleum	816	790
Charter	133	127
Courtaulds	115	114
De Beers	252	235
Free State Geduld	11 1/2	10 3/8*
Gt Univ. Stores	225	220
Imp. Chemical	359	354
Shell	488	483
Vickers	178	174
War Loan	30	31 3/8

(*) En livres sterling.

FRANCFORT

Plus 1 %

Echappant à la mauvaise influence de Wall Street, le marché, quoique peu actif, a poursuivi son avance et progressé de 1 % d'un vendredi à l'autre, grâce en particulier aux achats des investisseurs institutionnels.

Indice de la Commerzbank du 1er avril : 738,5 contre 731,2.

	Cours 25 mars	Cours 1er avril
A.E.G.	90,10	89,80
B.A.S.F.	161,40	162,70
Bayer	140,10	142,20
Commerzbank	189,80	188,20
Hoechst	141,50	143,30
Mannesmann	168	169,80
Siemens	245,30	249,40
Volkswagen	146	146,90

TOKYO

Repli en fin de semaine

Le marché a reperdu à la veille du week-end la quasi-totalité des gains acquis lors des précédentes séances sur des ordres d'achats favorisés par l'espoir d'une reprise des affaires au début de la nouvelle année fiscale.

Une forte activité a régné : 1 457 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 1er avril : Nikkei Dow Jones, 5 001,21 (contre 4 975,62) ; indice général, 372,82 (contre 375,17).

	Cours 25 mars	Cours 1er avril
Fuji Bank	274	278
Honda Motors	652	646
Matsushita Electric	621	619
Mitsubishi Heavy	124	126
Sony Corp.	2 880	2 710
Toyota Motors	1 150	1 010

Roussel-Uclaf remet les investissements à la mode

Investir n'est plus un verbe à la mode. S'il n'a totalement disparu du vocabulaire des chefs d'entreprise, son usage se raréfie. Pas chez Roussel-Uclaf, filiale à 50,81 % de la société chimique allemande Hoechst, dont le directeur général, M. Henri Monod, en a fait l'autre jour un large emploi devant les journalistes. Très à l'aise malgré la menace de nationalisation, qui pèse sur l'entreprise en cas d'une victoire de la gauche, M. Monod, en plein accord avec les différents responsables de la firme et ses tuteurs de Francfort, entend au contraire mettre l'accent sur le développement de l'outil de production du groupe. Après un exercice 1976 marqué par une stabilisation des résultats (voir ci-dessus), les sommes consacrées à cette fin seront, pour la première fois depuis deux ans, fortement accrues. Pour 1977, 280,2 millions de francs d'engagements sont programmés, soit un peu plus du double de ce qui avait été prévu au début de 1976, *et 61 % de plus que le coût des* réalisations effectivement menées à terme. Plus des deux tiers (71,2 %) de ces engagements serviront à l'achat de nouveaux équipements et 26,3 % à la construction de bâtiments. Les investissements destinés à l'expansion comptent pour 53,2 %, à l'amélioration pour 19,7 %, au renouvellement pour 11,1 % et à la prévention sociale pour 16 %. Priorité reste à la France où 229,6 millions de francs seront dépensés (82 % du total).

Sa gestion rigoureuse, la vente de participations (pour 49 millions de francs) dans des affaires où elle n'avait aucun rôle actif et ses économies d'énergie (2,5 millions de francs depuis 1975), permettent à Roussel-Uclaf de s'offrir le luxe d'investir davantage.

Une belle preuve de confiance pour l'avenir quand même...

A. D.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	28 900	18 519 290
Michelin	18 200	18 184 590
Silic	49 200	11 521 125
Carrefour	8 630	10 037 120

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	28 mars	29 mars	30 mars	31 mars	1er avril
Terme	67 463 813	49 292 553	62 729 663	76 382 526	56 906 001
Comptant : R. et obl.	118 217 608	75 585 332	86 908 755	99 767 526	126 642 260
Actions	35 571 584	32 019 572	40 357 322	39 469 025	33 730 161
Total	221 253 005	156 897 457	189 995 740	215 619 077	217 278 422

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

	28 mars	29 mars	30 mars	31 mars	1er avril
Val. franç.	88,3	88,8	87,8	85,6	86,8
Etrang.	100,6	100,6	101	100,1	99,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 31 décembre 1976)

	28 mars	29 mars	30 mars	31 mars	1er avril
Tendance.	88,4	88,2	87,5	84,9	86,1

(base 100, 29 décembre 1961)

	28 mars	29 mars	30 mars	31 mars	1er avril
Indic. gén.	56,9	57	56,7	55,3	55,6

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
— ÉGYPTE : la mise au pas d'une revue de gauche suscite des remous au Caire.

2. DIPLOMATIE

3. ASIE
— LAOS : la lutte avec des guérillas est au premier plan des préoccupations du régime.

3. EUROPE

4. AFRIQUE
— RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : l'opposition critique le caractère « inflationniste et raciste » du nouveau budget.

5. AMÉRIQUES

5 à 8. POLITIQUE
— La formation du second gouvernement de M. Raymond Barre.

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 9 à 16
— Au fil de la semaine : Le droit de savoir, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre d'Asbestos, par Louis Lataillade.
— L'histoire, par Jean-Marie Mayeur.
— Un autre monde aux portes de Rome, par Robert Solé.
— RADIO-TELEVISION : Naissance de la vidéo-transmission en Auvergne, par Catherine Guigon ; Exécution de Télé-Valleraugue, par Jean-Pierre Chabrol ; Le Front populaire de Claude Santelli, par Jacques Siclier.

17. JUSTICE

17. RELIGION
— Les occupants de Saint-Nicolas-du-Chardonnet devront quitter les lieux dans les dix jours.

17. SPORTS

18-19. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : *Rocky*, de John G. Avildsen ; les « héros positifs » des films albanais.
— MUSIQUE : le « bel canto » avec Bruce Brewer ; Mozart par le R.E.R.

20. ÉQUIPEMENT
— Les nouveaux gratte-ciel américains.
— Concorde à New-York.

20. DÉFENSE

21-22. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— Suppressions d'emplois chez Usinor.
— Dévaluation des couronnes suédoise, danoise et norvégienne.

22-23. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Annonces classées (22) ; Aujourd'hui (20) ; Carnet (18) ; « Journal officiel » (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20).

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1977 a été tiré à 568 999 exemplaires.

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi (daté 5 avril)

- Une interview de M. Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes.
- Un dossier sur la recherche en Europe.
- Des études sur l'évolution du capitalisme populaire aux Etats-Unis et sur l'art et la manière d'attirer des capitaux étrangers en Europe.

A B C D E F G

APRÈS PLUS DE TROIS SEMAINES DE GRÈVE A DUNKERQUE

Un compromis est envisagé dans le conflit entre Usinor et les dockers

Pour le second samedi consécutif, la plupart des ports français ont été paralysés, le 2 avril, en raison de l'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par la fédération C.G.T. des ports et docks pour soutenir les dockers de Dunkerque en conflit avec Usinor.

A Dunkerque, dont le port est bloqué par une grève qui est entrée dans sa quatrième semaine, un compromis pourrait être finalement trouvé assez rapidement. Le directeur du port, inspecteur du travail, a, en effet, proposé vendredi aux deux parties, de revenir aux pratiques antérieures au 10 mars pour le déchargement des navires minéraliers. La société Usinor, dans un communiqué publié ce samedi, tout en « réaffirmant son bon droit », déclare qu'elle « consentirait dans un esprit d'apaisement à donner suite à la recommandation du directeur du port ».

Cette concession implique, selon notre correspondant à Dunkerque, que de leur côté les dockers ne remettent pas en cause le principe des accords antérieurs et ne retardent pas la mise en exploitation, prévue pour les prochains jours, du nouveau quai aux aciers.

L'affrontement de deux « monopoles »

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Drapeau rouge en tête, ils sont plus de deux mille défilant au pas de charge sous la bruine, derrière leur fanfare, celle de la Chambre syndicale des ouvriers du port. Ainsi se nomme, à Dunkerque, le syndicat des dockers, plus connu sous son sigle : C.S.O.P.

Depuis le seuil de leurs boutiques, des commerçants contemplent, d'un œil morne, le cortège des hommes en casquette ou en toque de loutre qui chantent *l'Internationale* mais ne scandent aucun slogan : *« Les problèmes sont trop nombreux*, explique M. Roger Gouvart, leader de la C.S.O.P. *Ils s'imbriquent tellement qu'il nous faudrait trente-six banderoles ! »*

Coiffé lui aussi d'une « chapka » de fourrure noire — souvenir d'escale de l'un des nombreux navires soviétiques qui font relâche en mer du Nord — M. Gouvart est l'âme du conflit qui paralyse le port. Un personnage ce Gouvart : la quarantaine rondouillarde, mais nerveuse, rigolard et intelligent, un visage à la Jean Richard. On lui prête, à tort semble-t-il, des goûts de luxe incompatibles avec la condition de syndicaliste de choc ; ne roule-t-il pas en Mercedes ? *« Elle date d'il y a dix ans*, répond-il en riant, *je l'ai achetée à la casse pour 8 000 francs... »* On lui reproche son adhésion au P.C.F., ses voyages à l'Est, son poste de premier adjoint du maire à Cappelle-la-Grande. On lui en veut surtout de mener son petit monde ouvrier tambour battant, au propre et au figuré, dans une « ville blanche » entourée de banlieues rouges et d'opposer aux *« monopoles capitalistes »*, incarnés ici par le trust Usinor, le *« monopole corporatiste »* des dockers.

L'usine au bord de l'eau

Image simpliste, mais qui n'est pas totalement fausse, dans la mesure où la grève actuelle — l'une des rares grèves de durée illimitée menées par la C.G.T. — cristallise l'opposition grandissante entre un patronat tout-puissant et une profession jalouse de ses prérogatives, pour ne pas dire de ses privilèges.

Usinor, c'est d'abord l'usine au bord de l'eau, construite en 1962 à proximité du grand bassin minéralier. Pour l'instant, les cinq ponts roulants du quai sont immobiles sous le crachin. En période d'activité ils sont conduits par des agents d'Usinor, les « portiqueurs », dont les bennes enlèvent le minerai des navires. Au début de l'opération (c'est du moins la thèse patronale) seule l'intervention de ces « portiqueurs » est nécessaire. Mais celle des dockers n'est pas moins indispensable lorsqu'il s'agit ensuite de nettoyer les ponts ou les cales à l'aide de petits bulldozers que l'on descend à l'intérieur des bateaux. Pour effectuer ces opérations avec le maximum de rapidité — les coûts de mise à quai atteignant des sommes astronomiques — Usinor a conclu un accord « temporaire » avec le port, affectant un quai public du bassin minéralier à son seul usage privatif. Une société charnière entre Usinor et les cinq principales sociétés locales de manutention : Worms, Dewulf, Féron Jokelson et Stim, a été créée.

C'est aux dockers de cette société, la SOMABAMI (Société de manutention du bassin minéralier), où Usinor s'assurait 50 % des parts, qu'il fut fait appel pour le transbordement. En tout, un effectif de quatre-vingt-huit hommes répartis en quatre équipes et mensualisés, à la différence des autres dockers, payés à la journée ou à la demi-journée.

En acceptant sur un quai *« à usage privatif »* la présence d'une main-d'œuvre *« autre que la sienne »*, Usinor estime avoir conclu un compromis avec la puissante Chambre syndicale des ouvriers du port, autrement dit avec le syndicat C.G.T., seul syndicat de dockers réellement représentatif à Dunkerque. Ce dernier entendait, bien sûr faire respecter la loi de 1947, qui précise que les opérations réalisées sur les quais « publics » doivent être réservées aux dockers professionnels, *« travailleurs intermittents à employeurs multiples »*. Les conditions d'emploi et de rémunération de ces ouvriers (ils gagnent souvent 4 500 F par mois, parfois plus avec les primes) font l'objet d'accords successifs, en 1962, 1969, 1971 et 1975. *« Autant de dates*, déclare M. Fontaine, l'un des directeurs d'Usinor-Dunkerque, *qui jalonnent un itinéraire de difficultés depuis notre acceptation de recourir aux services des ouvriers dockers. »*

Le 9 mai 1975, cependant, en échange de certains avantages portant sur les salaires et les conditions de travail, la C.S.O.P. signait un accord mentionnant que l'ensemble du personnel affecté aux minéraliers est utilisé *« en fonction des besoins »*, tant à bord des navires que sur les quais. Erreur tactique des syndicalistes ? Toujours est-il que, dans un premier temps, cette clause ne fut pas appliquée.

Ce n'est que depuis un mois qu'Usinor, invoquant le coût de cette main-d'œuvre, mais aussi les impératifs de la concurrence et la récession, décidait de supprimer, lors de la première partie du déchargement, certains postes de dockers payés « en attente », notamment ceux que l'on nomme les « débordeurs », ouvriers chargés de guider de la main la manœuvre des portiqueurs, comme le font les agents de piste sur un aéroport.

Le 10 mars, le déchargement d'un cargo japonais, le *Kohfu-kusan-Maru*, fut commencé à 6 heures du matin avec *« les seuls effectifs nécessaires »*, c'est-à-dire uniquement les portiqueurs d'Usinor. Protestation des dockers, occupation des coursives par des militants de la C.S.O.P. On sait la suite. L'armateur du navire faisait relever l'échelle de coupée, puis l'affaire s'envenimait. Aujourd'hui, la grève touche quelque deux mille cinq cents ouvriers du port, ainsi que les portiqueurs qui, bien qu'appartenant à Usinor, sont presque tous affiliés à la C.S.O.P.

La direction d'Usinor fait observer qu'elle avait simplement décidé de reporter au poste de l'après-midi la présence à bord d'ouvriers dockers lorsque leur intervention commencerait à se « justifier » par les premiers travaux de balayage du pont ; que ces dockers auxquels il n'a pas été fait appel sont des employés de la Somabami, qu'ils bénéficient d'un salaire annuel garanti, que leurs ressources ne seront donc pas diminuées et qu'ils pourront simplement être employés à d' *« autres activités »*...

Derrière le conflit : la privatisation

S'ajoute à ce conflit, le problème de la privatisation du quai aux aciers, aménagé par Usinor non loin du quai minéralier et qui sera prêt à être utilisé dans quelques jours. Les conditions de travail y seront également régies par l'accord du 9 mai 1975 valable jusqu'au 1[er] juin 1978 et susceptible de reconduction tacite.

Pour M. Gouvart et ses militants, il s'agit, là aussi, d'une mainmise d'Usinor sur le port de Dunkerque et sans nul doute sur un personnel jusqu'à présent peu malléable et que l'on tente de diviser.

Les maîtres de forges répliquent qu'il y a une difficulté évidente à faire travailler ensemble les ouvriers d'une industrie qui se modernise et la corporation des dockers *« figée dans ses traditions »*. Ils ajoutent qu' *« ils auraient tout aussi bien pu offrir des emplois nouveaux à la main-d'œuvre sidérurgique »*. *« Dans le contexte actuel*, concluent-ils, *il n'est plus possible de maintenir des habitudes anciennes, de placer des dockers à des postes inutiles. Aucune industrie dans le monde ne pourrait survivre à de telles pratiques. »*

« On reconnaît bien là les patrons, réplique M. Gouvart. *Ce qu'ils veulent, c'est rejeter les dockers des quais pour les remplacer par des personnels Usinor avec des salaires inférieurs — la différence peut atteindre 500 F par mois — et que l'on mettra en chômage technique à la première occasion. »*

A l'Avenir, siège de la C.S.O.P., les messages de sympathie affluent de toute la France, et même de l'étranger. De l'argent commence à parvenir aussi : on est très fier, ici, de faire savoir que les dockers de Calais, dès la première semaine de grève, ont envoyé 2 000 F.

Actuellement, cinq minéraliers et charbonniers et douze autres bâtiments — au total, un tonnage de plus de 800 000 tonnes — sont immobilisés à quai depuis trois semaines, ce qui représente pour l'ensemble de ces bâtiments un coût quotidien d'un million de francs. D'autres navires sont déroutés vers Anvers, Rotterdam et Hambourg : le port entier est paralysé, les marchandises s'accumulent dans les entrepôts. La Chambre de commerce et d'industrie vient d'ailleurs de lancer un cri d'alarme.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que ce n'est que progressivement que les rotations de navires reprendront par Dunkerque, après cette grève, à supposer que le port retrouve intégralement sa clientèle.

Mais même les petits patrons de la ville considèrent qu'Usinor a fait « une erreur psychologique » en revenant sur les « largesses » accordées autrefois aux dockers. *« Pour gagner quelques centaines de francs par jour*, disent-ils, d'accord en cela avec le Syndicat C.G.T., *Usinor va perdre des millions et compromettre à jamais l'avenir du port commercial. »*

« En fait, résumait devant nous un petit patron dunkerquois, *nous essuyons les plâtres de la privatisation. Et comme autrefois les paysans dans les guerres féodales, nous payons les pots cassés. »* C'est peut-être la raison pour laquelle la Chambre de commerce et d'industrie vient de demander aux dirigeants d'Usinor de revenir au *statu quo ante « au moins provisoirement »*, le temps de permettre au port de reprendre son activité...

JEAN BENOIT.

LES SILENCES DE JOHNNY HALLIDAY

POURSUIVI POUR FRAUDE FISCALE

L'un chante, l'autre ne parle guère. Il y a loin de Johnny Halliday, idole, à M Jean-Philippe Smet, trente-trois ans, artiste lyrique et contribuable défaillant.

Il est vrai qu'il n'y a pas de sono, pas le moindre micro, à la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris où le roi de France du rock a comparu vendredi 1[er] avril, vêtu d'un discret costume pied-de-poule, et inculpé de fraude fiscale.

Le fisc, représenté par M[e] Michel Normand, reproche à « *ce jeune homme, au demeurant sympathique* », d'avoir dissimulé, pour les années 1971 et 1972, 4 126 700 F et d'avoir échappé ainsi à 2 511 831 F d'impôts.

Mais Johnny, défendu par M[es] Gilles Dreyfus et Jean-Michel Darrois n'y comprend rien. Il gagne de l'argent, il en dépense beaucoup. Ce qui a d'ailleurs permis au fisc de saisir, sur ses revenus depuis le 1[er] janvier 1975, 6 millions 410 618 francs et 93 centimes...

Ce n'est peut-être pas sa faute si les gens qu'il paie pour cela font ses comptes avec désinvolture. De sa vie, il n'a apposé d'autographe sur une feuille d'impôts. Et lorsque le fisc a reçu — non signées — les déclarations de 1971 et 1972, celles-ci comportaient aux yeux de l'administration des erreurs et des omissions.

« *Enfin, Johnny Halliday*, insiste aimablement le président, M. Louis Gondre, *vous savez bien que tout le monde doit faire une déclaration de revenus ?*

— ...

— *Voyons, M. Smet, vous savez bien qu'il y a une différence entre des salaires et des royalties ?*

— ...

— *Vous savez bien qu'on ne peut pas faire entrer n'importe quoi dans les frais professionnels ?*

— *Tout ça c'est trop compliqué pour moi...* », émet d'une voix indistincte le prévenu.

Parce qu'il est « *une image de marque et un exemple pour la jeunesse française* », le ministère public a requis contre lui « *une forte peine d'emprisonnement* », sans toutefois s'opposer au sursis.

Le jugement sera rendu le 29 avril.

FRANÇOISE BERGER.

Selon la police

UN MILITANT MAOISTE RECONNAIT AVOIR FOURNI L'ARME QUI TUA JEAN-ANTOINE TRAMONI

Selon la direction de la police judiciaire, un des militants maoïstes interpellés jeudi 31 mars au cours de l'enquête sur le meurtre de Jean-Antoine Tramoni, M. Henri Savouillan, a reconnu qu'il avait fourni à M. Christian Harbulot, soupçonné du meurtre, le pistolet et les munitions qui ont tué l'ancien vigile de la régie Renault.

M. Savouillan, trente-deux ans, employé à la R.A.T.P., a reconnu également qu'il appartient au groupuscule Noyau armé pour l'autonomie populaire, section Pierre-Overney.

Il a été déféré ce samedi matin 2 avril au parquet d'Evry-Corbeil (Essonne) en même temps que deux autres personnes qui avaient été chargées de trouver les cartouches et dont l'identité n'a pas été révélée.

Pour sa part, M. Harbulot, qui a été formellement reconnu sur photographie par un témoin du meurtre de Limeil-Brevannes (Val-de-Marne), est toujours en fuite.

L'épouse de M. Savouillan, journaliste à *Libération*, également interpellée le 31 mars a été remise en liberté vendredi après vingt-quatre heures de garde à vue.

En Éthiopie

SIX EXÉCUTIONS A ADDIS-ABEBA

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — Six responsables de quartier (kebele) ont été fusillés samedi 2 avril à Addis-Abeba devant des dizaines de milliers de personnes.

Ils étaient accusés d'avoir participé au meurtre de neuf employés d'imprimerie, il y a deux semaines, dans la capitale éthiopienne.

Ces exécutions sont les premières effectuées en public depuis le renversement de l'empereur Haïlé Sélassié, en septembre 1974.

Les six responsables de quartier ont été exécutés à la « porte de la Victoire », au sommet de la montagne Entoto, au nord de la capitale.

En Turquie

UNE MOTION DE CENSURE EST DÉPOSÉE CONTRE LE PROJET D'ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Ankara (*A.F.P.*). — Le parti démocratique, opposition de droite en Turquie, a déposé, le vendredi 1[er] avril, une motion de censure contre le gouvernement de M. Suleyman Demirel. La motion déclare qu'il serait dangereux de procéder à des élections sous ce gouvernement, qu'elle accuse de mauvaise gestion des affaires de l'Etat. Le débat sur la censure aura lieu le mercredi 6 avril, et retardera probablement le vote de dissolution de l'Assemblée, proposée par M. Demirel, mais qui se heurte à une obstruction systématique du Parti du salut national, membre de la coalition gouvernementale, farouchement opposé à des élections anticipées.

D'autre part, une commission chargée d'examiner des transactions conclues avec Lockheed, notamment pour l'achat de chasseur F-204, a recommandé vendredi l'ouverture d'une enquête parlementaire sur la distribution des pots-de-vin par la compagnie aéronautique américaine à des personnalités turques. La commission a mis en cause MM. Demirel et Ferit Melen, ministre de la défense, ainsi que le général Semih Sancar, chef de l'état-major, et le procureur militaire, pour obstruction au cours de l'enquête.

Le vote a été acquis par les voix conjuguées du Parti républicain du peuple et du parti démocratique, tous deux d'opposition, ainsi qu'avec l'apport du Parti républicain de la confiance qui fait partie de la coalition gouvernementale mais qui a toujours insisté sur la nécessité d'une enquête. M. Melen appartient à ce parti.

Aux négociations de Vienne

LE DÉSACCORD ENTRE GRECS ET TURCS CHYPRIOTES PARAIT TOTAL

Vienne (*A.F.P., Reuter.*) — Les négociations entre Grecs et Turcs de Chypre, qui se déroulent à Vienne depuis le 31 mars, sous la présidence de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, paraissaient ce samedi 2 avril dans l'impasse. Les propositions présentées par le chef de la délégation turque, M. Umit Suleyman Onan, concernant la future Constitution de l'île, ont été rejetées par la partie adverse. *« Ce que l'on nous propose, ce n'est pas un Etat fédéral mais un traité entre deux Etats indépendants »*, a déclaré un porte-parole grec chypriote. On apprend de bonne source que M. Onan avait notamment revendiqué pour chacune des deux communautés un nombre égal de ministres dans le futur gouvernement, ainsi que le droit de contracter unilatéralement des engagements extérieurs.

Les propositions grecques concernant les répartitions géographiques de l'île ont été, de même, considérées comme « inacceptables » par la délégation turque. Les représentants de Mgr Makarios ont estimé que, compte tenu de l'importance numérique des populations respectives (80 % de Grecs et moins de 20 % de Turcs), la superficie de la zone turque ne saurait excéder 20 % du territoire. *« C'est une provocation ! »*, a dit à Nicosie le président fédéré turc, M. Rauf Denktash, qui a laissé entendre que ses représentants pourraient se retirer de la table des négociations. *« Les Grecs*, a-t-il ajouté, *ne devraient pas faire perdre son temps à M. Waldheim avec de telles plaisanteries ! »*

Les pourparlers ont néanmoins repris ce samedi matin.

Dans la nuit de samedi à dimanche

LA NOUVELLE HEURE D'ÉTÉ

C'est dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 avril qu'entrera en vigueur l'heure d'été. A 2 heures du matin, montres, horloges et pendules seront avancées d'une heure, c'est-à-dire réglées sur 3 heures. Tant que durera l'heure d'été — jusqu'au 25 septembre à 3 heures — les Français seront en avance de deux heures sur l'heure du méridien de Greenwich.

Les horaires de la S.N.C.F. et des compagnies aériennes ont été remaniés en conséquence. La S.N.C.F. s'efforcera de réduire les conséquences des retards qui lui sont ainsi imposés, notamment en maintenant dans toute la mesure du possible les correspondances prévues à l'indicateur officiel.

NOUVELLES BRÈVES

● *Alsthom-Atlantique : vingt-six jours de chômage partiel* d'ici au mois de septembre à la division mécanique des ex-Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire. Cette réduction du temps de travail, qui s'explique par les difficultés économiques sur le marché des moteurs ferroviaires et navals, concernera 1 800 des 2 800 ouvriers de la division mécanique.

● *Quatre cent soixante et onze personnes* sont encore détenues sans inculpation dans les prisons sud-africaines en vertu des lois sur la sécurité, affirme un rapport de l'Institut des relations raciales publié vendredi 1[er] avril à Johannesburg. Sur ces 417 détenus, la plupart Africains, l'Institut estime qu'il y a au moins 84 lycéens, 49 étudiants, 23 enseignants, 16 membres de l'Organisation des étudiants noirs d'Afrique du Sud (SASO), 5 ecclésiastiques et 5 journalistes. — (*A.F.P.*)

